Institut canadien de Québec
Annuaire
no 6(1879)
5

AS
42
I5
no 5

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1878

N° 5

SOMMAIRE

Le présent et l'avenir de la race française en Amérique, par le Rév. Père A. L. Mothon, de l'Ordre des Frères Prêcheurs.
Reminiscences d'Allemagne, par M. Albert Lefaivre.
Fêtes et Corvées, par M. L. P. LeMay.
Notice Biographique sur M. L. P. Turcotte, par M. J. P. Tardivel.
Rapport sur le concours d'éloquence, rapport du docteur Hubert LaRue.
Rapport de M. LeSage.
Eloge de l'agriculture, par M. Ed. A. Barnard.
Eloge de l'agriculture, par M. l'abbé Provancher.

QUÉBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie
—
1879

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/n5annuaire1878inst

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1878

N° 5

QUÉBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

1879

LIBRARY
MAY 8 1974
UNIVERSITY OF TORONTO

AS
42
I5
no 5

Officiers de l'Institut Canadien pour 1878-7

M. L. J. C. Fiset.....Président honoraire.
Docteur A. Vallée.....Président actif.
MM. H. J. J. B. Chouinard, L. P. Vallée,.....Vice-Présidents.
L. P. Sirois .....Trésorier.
Dr. Edwin Turcot.....Assistant-Trésorier.
Alphonse Pouliot.....Secrétaire-Archiviste.
Ernest Myrand, J. P. Tardivel,.....Assistants-Sec-Archivistes.
H. A. Turcotte.....Secrétaire-correspondant.
Charles Langelier, Cyprien Labrecque,.....Assistants-Sec.-correspond.
Achille LaRue.....Bibliothécaire.
J. N. Proulx .....Curateur du Musée.

Bureau de Direction.

Le Président-actif; les Vice-présidents; le Trésorier; le Secrétaire-archiviste; le Secrétaire-correspondant; le Bibliothécaire; le Curateur du Musée; Mgr Cazeau, M. le Curé de Québec, M. l'abbé L. N. Bégin, Hon. P. Garneau, Hon. Ed. Rémillard, MM. Ph. J. Jolicœur, Théop. Ledroit, Siméon LeSage, D. J. Montambault, T. E. Roy, F. E. Hamel, J. O. Fontaine, Chs. Joncas, Victor Bélanger, L. P. Lemay et J. P. Tardivel.

AVANT-PROPOS.

En publiant le cinquième volume de ses annales, l'Institut Canadien de Québec a l'espoir qu'il recevra un accueil aussi favorable que par le passé. Le public y trouvera le témoignage des services rendus et des progrès accomplis par cette institution pendant le cours de ces dernières années. Grâce au zèle de ses membres et aux dons généreux de quelques citoyens, grâce aussi à la Législature qui a bien voulu lui continuer ses faveurs, l'Institut augmente chaque année les nombreuses ressources qu'il offrait déjà à ceux qui veulent s'instruire. Aussi doit-il une vive reconnaissance à tous ces bienveillants collaborateurs de son œuvre de diffusion.

Nous avons le bonheur de constater que notre bibliothèque et notre salle de lecture sont plus fréquentées que jamais. D'un autre côté, le musée de l'Institut s'enrichit tous les jours et nous espérons qu'avant longtemps les amateurs trouveront un nouveau champ d'études dans ses collections de numismatique et d'ornithologie.

Cette année, nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir à nos lecteurs les admirables conférences de Monsieur Lefaivre, consul général de France, du Rév. P. Mothon, et de Monsieur L.-P. LeMay. Plusieurs autres littérateurs ont bien voulu se faire entendre sous le

patronage de l'Institut Canadien, mais, pour différentes raisons, il nous a été impossible de publier leurs études. Nous sommes heureux, cependant, d'en donner la liste :

Les poëtes anglais, 3e partie, conférence lue par M. Jules P. Tardivel, le 17 janvier 1878.

De l'Influence du livre, conférence lue par le Rév. P. Hamon, le 24 janvier 1878.

Mary Stuart, 1re partie, conférence lue par M. P.-J. Jolicœur, le 18 mars 1878.

Essai sur les langues modernes, conférence lue par M. B. Lippens, le 16 avril 1878.

Mary Stuart, 2e partie, conférence lue par M. P.-J. Jolicœur, le 25 avril 1878.

LE PRÉSENT ET L'AVENIR

DE LA

RACE FRANÇAISE

EN AMÉRIQUE.

DISCOURS PRONONCÉ

Par le RÉV. PÈRE A. L. MOTHON,

DES FRÈRES PRÊCHEURS

EN SÉANCE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC, DANS LA SALLE DES PROMOTIONS DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL, LE 17 DÉCEMBRE, 1877, (1).

MONSEIGNEUR, (2)

MESDAMES ET MESSIEURS,

L'Institut Canadien de cette ville, m'a fait l'honneur de me demander pour ce soir un entretien. En voyant la brillante assemblée qui se presse dans cette salle, je suis tenté de me dire, qu'il eût été plus prudent à moi de ne pas accepter, car, ceux qui viennent occuper vos séances, vous apportent d'ordinaire le fruit de longues

(1) Pour permettre à leurs élèves d'entendre l'éloquent orateur, Messieurs les directeurs du Séminaire de Québec, avaient mis à la disposition de l'Institut la magnifique salle des Promotions, de l'Université-Laval. Plus de quinze cents auditeurs se pressaient dans la salle.

(2) Sa Grâce Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec.

études, tandis que moi, avec les prédications, les voyages, les nécessités de mon ministère, tout ce que je puis faire, c'est de venir causer tout simplement pendant une heure avec vous. J'ai accepté pourtant, afin de vous montrer ma bonne volonté ; et si notre réunion de ce soir vous semble peu intéressante, elle le sera du moins pour moi, car elle me laissera un souvenir précieux de la bienveillance et de la sympathie que j'ai rencontrées dans cette ville.

Je compte vous entretenir un moment ce soir sur la situation actuelle et sur l'avenir de la race française en Amérique. Depuis bientôt cinq ans que j'ai quitté l'Europe, la providence m'a conduit dans la plupart des centres, où se trouve réunie la population française de ce continent ; non-seulement dans la province de Québec, mais dans les colonies canadiennes des Etats-Unis, et jusqu'en Louisiane, parmi les " Français du Sud," comme on les appelle encore. Ce sont quelques-uns de mes souvenirs, quelques-unes de mes impressions que je vous apporte ; heureux, si je pouvais tout à la fois, vous intéresser un moment et raviver de plus en plus parmi vous, le sentiment de la nationalité canadienne ; ce grand sentiment qui peut se traduire par deux mots : " Catholique et Français."

Parmi les races nombreuses, qui se partagent, à l'heure qu'il est, l'Amérique du Nord, il en est deux, qui fort inégales aujourd'hui au point de vue du nombre, ont joué pourtant d'une façon incontestable, les deux premiers rôles dans le commencement de son histoire ; c'est la race anglo-saxonne et la race française. La race française implantée d'abord sur les rives du Saint-Laurent avec les Champlain et les Jacques-Cartier, plus tard, sur les bords du Mississipi avec les Marquette, les Lasalle, les d'Iberville, et qui à un moment donné, a abrité au moins nominalement de son drapeau les trois quarts de l'Amérique, depuis le golfe du Mexique, jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent ; la race anglo-saxonne qui, venue avec les premiers puritains sur les bords du Delaware, du Potomac et de l'Hudson, a su depuis, à force de persévérance et de travail, recueillir l'héritage de la France, et qui compte aujourd'hui, sous différents sceptres et différents noms, plus de trente millions de ses

enfants, répandus sur le continent américain d'un rivage à l'autre des deux Océans.

On a fait bien souvent la parallèle de ces deux grandes races ; on a cherché souvent la raison de leur génie national, de leurs qualités et de leurs défauts ; mais il y a une explication que ne connaissent pas, j'en suis sûr, les plus savants anthropologistes, même ceux de l'Institut Canadien ! C'est l'explication que j'ai recueillie, il y a deux ans, de la bouche d'un vieux nègre, au bord du Mississipi. Au commencement du monde, le bon Dieu, pour peupler la terre, voulut créer un homme de chaque nation ; il prit pour cela une motte de terre, la pétrit, et en détachant un morceau, en façonna successivement, un nègre, un chinois, un indien, et ainsi de tous les autres peuples. Quand la motte de terre fut épuisée, il manquait encore deux hommes, pour arriver au nombre qu'il s'était lui-même fixé. Que faire ? Ne trouvant pas de terre à son gré, le bon Dieu étendit le bras et saisit le premier animal qui lui tomba sous la main, c'était un papillon. Il lui rogna les ailes, lui forma des bras et des jambes, souffla sur lui, pour lui donner une âme, et le plaça dans un coin de la terre, ce fut le premier Français. D'un second mouvement semblable au premier, le Créateur étendit encore la main, et saisit de nouveau le premier animal qu'il rencontra. Cette fois, il se trouva que c'était une fourmi ; il lui fit subir les mêmes opérations, lui donna la figure d'un homme, lui insuffla une âme, et le plaça dans un autre coin de la terre. Ce fut le premier Anglais ! Et voilà pourquoi, les Anglais et les Français, sortis d'un animal, au lieu d'être sortis d'un morceau de terre, ont toujours mieux fait leur chemin que les autres dans ce bas monde ; mais voilà ce qui nous explique aussi leur caractère. L'Anglais est demeuré toujours quelque peu fourmi, et le Français toujours un peu papillon.

Messieurs, sous sa forme fantaisiste, la légende du vieux nègre ne manquait pas de vérité. La fourmi, en effet, avec ses instincts d'ordre, d'économie, de travail, avec ses migrations merveilleuses, ses magasins de vivres et de richesses pour l'hiver, voilà bien le symbole de cette grande race anglaise, qui a reçu en partage, dans

une mesure étonnante, l'esprit d'ordre et de commerce, la prudence et le génie de la vie pratique ; de cette race dont les immenses migrations ont transplanté la langue et l'influence sociale sur tous les points du monde, de cette race anglo-saxonne, en un mot, qui aujourd'hui peut dire avec bien plus de vérité que ne le disait autrefois Charles Quint, " que le soleil ne se couche pas sur ses domaines." Le papillon, au contraire, avec sa nature essentiellement brillante, mais légère, avec son vol qui lui fait toujours regarder en haut, du côté de la lumière, mais qui trop souvent aussi, l'empêche de se fixer nulle part, voilà bien l'image du génie français, de cette race vive, sympathique, brillante, prompte aux grandes idées et à l'enthousiasme, mais en même temps, un peu légère, inconstante, railleuse, et souvent incapable d'un effort et d'un travail soutenus.

On a dit encore, que le Francais est né missionaire, tandis que l'Anglais est né commerçant. En prenant ces deux mots dans leur sens le plus large, ils représentent pour tous deux un des côtés saillants du caractère national. Le Français est né missionaire : missionaire du bien, ou missionaire du mal ! Quand on étudie l'histoire de ses luttes et de ses révolutions intestines, aussi bien que l'histoire de ses guerres, et de son influence extérieure, c'est un des côtés les plus frappants de sa physionomie. Pendant que les autres peuples poursuivent dans leur politique et dans leurs expéditions guerrières, des résultats d'une utilité positive et matérielle, la France, la plupart du temps, s'est passionnée pour des principes, trop souvent, hélas ! pour de dangereuses utopies ; et pendant que l'Angleterre sème sur tous les rivages du monde, ses magasins, ses comptoirs, ses colonies florissantes, la France, selon l'expression un peu railleuse d'un auteur anglais contemporain, se contente d'y semer ses modes et ses idées !

Nulle part, peut-être, ce caractère n'a été plus frappant que dans la colonisation de l'Amérique. Je ne vous en referai pas l'histoire, vous la connaissez mieux que moi. Quand vos pères, les premiers colons, partaient des rivages de la Bretagne ou de la Normandie, et débarquaient sur les bords du St. Laurent, ils n'y venaient point, au moins pour la plupart, pour y chercher le

bien-être et la fortune. Telle n'était pas certainement la pensée des grands hommes d'état français, qui ont le plus travaillé pour l'Amérique, comme Louvois, Colbert ou Pontchartrain. Ils y venaient, selon la belle expression employée par Champlain lui-même, travailler « *pour la foy et pour le roy* »; « *pour la foy,* » c'est-à-dire pour la gloire de Dieu et de son Eglise; *pour le roy*, c'est-à-dire pour la grandeur et la prospérité de la France.

Tel a été toujours le caractère saillant de l'influence française dans l'Amérique du nord; c'est-elle qui, presque partout, y a semé les idées religieuses aux prix de ses travaux, de ses sueurs et bien souvent de son sang. Parcourez toutes les plus anciennes villes des Etats-Unis: Philadelphie, Baltimore, New-York, St. Louis; remontez à leur origine, cherchez quels ont été les apôtres qui ont jeté les premières semences de la foi, et presque partout, vous trouverez des Français: les Moronvilli, les Matignon, les Richard, les Dubois, les Flaget, les Chéverus, et tant d'autres qui ont planté la croix, depuis le golfe du Mexique jusqu'aux Montagnes Rocheuses de l'ouest.

Aujourd'hui, il est vrai, dans ces bourgades transformés en cités florissantes, dans ces églises devenues riches et prospères, vous ne trouverez plus guère de prêtres français. D'autres leur ont succédé; mais, allez plus loin, dans les contrées encore à demi désertes, comme le Texas, dans les immenses solitudes de l'ouest, parmi les tribus errantes des Indiens, partout, en un mot, où il faut encore, pour faire germer l'Evangile sur une terre inculte, l'arroser de ses sueurs et de son sang; là, comme missionnaires, vous trouverez à chaque pas des Français; et quand je dis Français, j'entends de race française, car le Canada, lui aussi, compte, relativement à sa population, un nombre considérable de missionnaires depuis l'extrême nord, jusqu'aux frontières du Texas, où j'en ai rencontrés moi-même l'année dernière.

Nous pouvons donc nous flatter, avec un juste orgueil, d'avoir semé la religion, sur les trois quarts de l'Amérique du nord. Mais en même temps il faut bien l'avouer, ce sont d'autres races qui y ont conquis le sceptre de la fortune, du pouvoir et de l'influence sociale. Quand on

parcourt du nord jusqu'à l'extrême sud, ces immenses régions des Etats-Unis, en passant par les grands lacs, en descendant le cours de l'Ohio et du Mississipi, c'est une pensée qui vous poursuit sans cesse, et qui vous serre le cœur. Ces immenses territoires, un jour ils ont été français. Sur ce fleuve du Mississipi, « le père des grandes eaux, » comme l'appellent les Indiens, c'étaient des chasseurs et des explorateurs français qui faisaient voler leurs canots d'écorce ; c'étaient des prêtres français qui partaient d'ici, et allaient jusqu'au golfe du Mexique, transmettre aux villes naissantes de la Nouvelle-Orléans, de Bâton-Rouge ou de Mobile les instructions religieuses de leur premier pasteur, l'évêque de Québec.

Aujourd'hui, tout le long de ces immenses contrées, c'est à peine si la domination française a laissé quelques traces. A Détroit, sur la jonction des grands lacs, les principaux citoyens s'adressaient dernièrement aux autorités des villes d'Agde et de Toulouse afin d'obtenir un portrait authentique de leur premier fondateur, le chevalier de Cadillac, si je ne me trompe, auquel ils voulaient élever un monument. Mais cette démarche n'était, de la part des américains, qu'un hommage pieux rendu à l'histoire. Si le vieux chevalier Gascon sortait aujourd'hui de sa tombe et retournait à Détroit, il n'y retrouverait probablement plus un seul de ses descendants, et pour entendre un mot de sa langue maternelle, il lui faudrait passer la rivière, et s'en aller à Sandwich dans une des deux grandes églises bâties par les canadiens.

Plus loin la disparition de la race française est encore plus complète. A Louisville, fondée en l'honneur de Louis XVI, c'est à peine si, dans les plus grands hôtels, le voyageur français peut trouver un homme qui comprenne sa langue. A St. Louis du Missouri, notre race a survécu un peu plus lontemps ; ce sont les Français qui ont bâti sa cathédrale et ses plus belles églises ; ce sont des Français, qui, il y a trente ans, évangélisaient une partie de son peuple. Ces années dernières on me montrait encore sculptée sur les boiseries d'une de ses plus anciennes chapelles les fleurs de lys, emblême de notre antique monarchie ; mais c'est la seule trace,

hélas! d'une influence aujourd'hui disparu. A l'heure qu'il est St. Louis est devenue une ville de cinq cent mille âmes et la grande métropole de l'Ouest; on y compte plus de cent cinquante églises ou temples de langue anglaise, plus de cinquante de langue allemande, une dizaine de langue espagnole ou portugaise, et il n'y a pas même une petite chapelle, dans laquelle on puisse entendre encore cette langue française, la première pourtant dans laquelle le vrai Dieu ait été adoré sur ces rivages.

Aujourd'hui notre race, dans l'Amérique du nord, n'a conservé sa langue et sa nationalité que sur deux points: à l'extrême nord et à l'extrême sud, sur les rives du St. Laurent et sur celles du Mississipi. Peut-être vous sera-t-il agréable d'avoir quelques détails sur cet autre peuple, le seul avec vous qui ait pu conserver sur ce continent le langage et le sang français. Outre que la Louisiane nous touche de très-près, puisqu'elle a été fournie, en partie du moins, par des colons originaires du Canada, les annales comparées de ces deux peuples, canadiens et créole, renferment, à mon avis, une des leçons les plus frappantes, une des pages les plus instructives au point de vue de la philosophie de l'histoire.

Quand, après avoir quitté les rives du St. Laurent, on se dirige pour la première fois vers les plaines de la Louisiane, on s'attend volontiers à rencontrer une population semblable à celle qu'on a laissée ici; c'est en effet le même sang, la même race, la même origine. Quand on arrive, au contraire, la surprise est grande. Autant le canadien du nord est calme, réservé, tranquille, autant le créole du sud est vif, ardent, d'un caractère mobile comme sa physionomie, prêt à s'enflammer sous une impression quelconque; au reste, d'une nature très-cultivée, délicat, passionné pour les arts, pour la poésie, pour la musique, pour l'éloquence, des hommes passionnés surtout pour le plaisir, et qui danseraient sur le cratère d'un volcan, plutôt que de ne pas s'amuser.

Si j'avais la baguette merveilleuse d'une fée, je voudrait vous transporter subitement, pour quelques heures, dans un des quartiers créoles de la Nouvelle-Orléans. Sous ce ciel privilégié du sud, l'époque où nous sommes actuellement est une des saisons les plus agréables de

l'année. Les grandes chaleurs ont disparu, l'hiver, ou du moins ce qu'on appelle de ce nom, ne se fait pas encore sentir, la verdure a repris tout son éclat, l'air, tous ses parfums, et l'on passerait les nuits entières à contempler ce ciel si profond, à respirer cette brise si tiède et si embaumée. Aussi, le soir venu, quand vous vous promenez dans la ville au soleil couché, c'est pour un homme du nord un spectacle tout nouveau. Sur le devant de chaque maison, sous la large vérandah qu'entourent les orangers, les jasmins, les magnolias, la famille tout entière est réunie, père, mère, filles et garçons, souvent, dans des costumes qui sembleraient ici un peu légers. On parle, on rit, on chante, on fait de la musique. Parfois même, dans les quartiers pauvres et peu fréquentés par les voitures, c'est la rue qui est transformée en salle de danse. Un orgue de Barbarie ou un violon s'arrime de son mieux sur le coin du trottoir, et la jeunesse danse et s'amuse au clair de la lune et des étoiles, avec plus d'ardeur qu'on ne le fait sous les plus beaux lustres et dans les plus riches salons de Londres.

C'est le climat tout d'abord qui a eu là son influence; la chaleur, en effet, épanouit les âmes comme les corps, elle donne aux caractères aussi bien qu'aux plantes quelque chose de plus expansif; les esprits y deviennent plus poètes, plus artistes, en même temps que les fleurs plus parfumées; mais, en revanche, c'est le froid qui communique aux hommes comme aux choses, ce je ne sais quoi de plus vigoureux; c'est le froid qui donne aux caractères une trempe plus énergique, aussi bien qu'aux arbres de nos forêts des fibres plus solides et plus résistantes.

L'histoire respective et si différente de ces deux familles françaises, a exercé sur la physionomie morale de chacune d'elle une influence plus grande encore. Autant les annales du Canada depuis un siècle nous apparaissent remplies de luttes et d'épreuves, autant, jusqu'à ces dernières années, les Français du Sud semblaient avoir comblés par tous les dons de la fortune. La colonisation de la Louisiane n'a pas été, comme celle du Canada, une œuvre d'apostolat: elle a été surtout une entreprise commerciale et politique. Découverte dans les premières années du dix-huitième siècle par des cana-

diens, Joliet, Nicolet, le P. Marquette, elle ne devint une véritable colonie que, vingt ans après, au moment des grandes spéculations du banquier Law, qui avait précisément de ces nouvelles contrées le pivôt sur lequel reposaient les projets gigantesques de la Compagnie des Indes. Ces rêves financiers n'aboutirent pour la France qu'à une immense catastrophe ; mais la Louisiane en profita. De grands capitaux y avaient été dépensés, des hommes entreprenants étaient venus s'y établir et y avaient apporté avec eux des moyens d'action que le Canada n'a jamais eus.

Une autre cause avait contribué à y développer grandement la richesse matérielle : c'était l'esclavage, définitivement organisé dans le pays sous les dernières années du règne de Louis XIV. Cette institution, si déplorable au point de vue social et religieux, était incontestablement pour la race blanche une source énorme de richesse. Les malheureux nègres, importés d'Afrique par la traite et vendus à vil prix, devenaient entre les mains de leurs propriétaires, des travailleurs qu'on pouvait tenir jour et nuit à la besogne, sans leur donner d'autre salaire que quelques épis de maïs, et un peu de lard salé pour nourriture. Joignez à cela une terre formée toute entière par les dépôts du Mississipi et, conséquemment, d'une richesse fabuleuse, un climat où il n'y a pas besoin ni d'hiverner les animaux, puisque les prairies sont toujours vertes, ni de se chauffer, ni presque de se vêtir, et vous comprendrez comment la Louisiane a pu jouir pendant un siècle d'une prospérité matérielle dont il y a peu d'exemples dans l'histoire.

L'opulence des planteurs en particulier a été longtemps proverbiale. La principale culture étant celle de la canne à sucre dont l'exploitation demande de très-grands capitaux, la petite propriété était à peu près inconnue, et le pays était divisé en immenses domaines, dont chacun comprenait quatre mille, cinq mille, dix mille, jusqu'à vingt mille arpents. C'était-là ce qu'on appelait : *une habitation.* Le Sud, depuis la guerre, n'est plus que l'ombre de ce qu'il était autrefois ; et cependant ces habitations, telles que je les ai vues ces années dernières, offrent encore un spectacle dont nous n'avons l'idée ni ici, ni dans nos vieux pays d'Europe.

Figurez vous d'abord, sur les rives du Mississipi ou de quelqu'un des " *bayous* " qui se dirivent, une vaste maison, comme en ont dans nos villes les plus riches propriétaires, un vrai château, assis au milieu de grands jardins, de magnifiques bosquets, de pacaniers, d'orangers, de magnolias, de lauriers-roses, de jasmins, et rempli de tous les raffinements du confort et du luxe ; on comptait d'ordinaire dans les belles habitations jusqu'à vingt et trente esclaves, hommes ou femmes, employés au service personnel des maîtres. Venait ensuite en dehors des jardins, dans une enceinte qu'on fermait habituellement chaque soir, ce qu'on appelait : *le camp*, c'est-à-dire un vrai village, composé de petites cabanes de bois alignées en forme de rues et dans chacune desquelles habitait une famille de nègres. C'étaient les travailleurs employés sur le domaine, jadis comme esclaves, aujourd'hui comme ouvriers libres. Les petites habitations comptaient dans leur camp trente ou cinquante familles, les moyennes cinquante ou soixante ; les plus grandes, cent, cent cinquante, et jusqu'à deux cents ; c'est-à-dire une population noire, qui s'élevait en certains endroits jusqu'à un millier de personnes, en comptant les femmes et les enfants.

A côté du camp, ce qu'on appelait la cour, c'est-à-dire une autre enceinte, renfermant tous les métiers nécessaires pour une aussi vaste exploitation, les ateliers du menuisier, du tonnelier, du charron, du serrurier, du maréchal ferrant, tous appartenant eux-même à l'habitation, et travaillant pour elle toute l'année. Plus loin, la sucrerie, une véritable usine, dont les machines coutaient vingt mille, quarante mille, jusqu'à soixante mille piastres, et où l'on fabriquait, avec le jus des cannes, le sucre tel que nous le mangeons ici. Plus loin enfin, les écuries renfermant les chevaux du maître, une centaine de mulets pour le travail et souvent plus, sans compter les troupeaux de petits chevaux créoles, qui paissaient dans les prairies et qu'on ne prenait pas même la peine de rentrer.

Le matin, de quatre à six heures, suivant les circonstances, quand la grosse cloche de l'habitation se faisait entendre, toute la population noire se mettait en mouvement sous la surveillance des économes, qui passaient la journée à cheval, surveillant, assignant à chacun sa

tâche, et châtiant au besoin les paresseux. Chaque nègre partait avec son attelage, tantôt pour labourer la terre en larges sillons et y enterrer le plant de cannes, tantôt pour déraciner les mauvaises herbes, tantôt pour ameublir le sol, et renchausser les tiges pendant les derniers mois de la croissance.

A la fin d'octobre arrivait le grand travail de la *roulaison ;* il s'agissait alors, dans l'espace de six semaines ou de deux mois, de couper ces immenses champs de cannes, de les transporter et de fabriquer le sucre, trois opérations qu'il faut nécessairement mener de front. Pendant ces deux mois, les malheureux nègres, aussi bien que les animaux, avaient à peine quelques heures de sommeil, car la sucrerie doit marcher jour et nuit sans arrêter un instant ; le planteur lui-même sortait de son indolence et passait debout douze ou quinze heures par jour pour donner à chaque chose le coup d'œil du maître. Aussi quand la roulaison était finie, la récolte de l'année sur une seule habitation représentait une véritable fortune ; quatre cents, cinq cents, huit cents, jusqu'à mille boucauts de sucre. Or, sur le marché de la Nouvelle-Orléans, deux cents boucauts de sucre, c'est-à-dire la récolte des petites habitations, représente une moyenne de vingt-cinq à trente mille dollars, et mille boucauts, c'est-à dire la récolte des grands planteurs, une somme de cent vingt à cent cinquante mille piastres.

Avec de pareilles ressources, on devine quelle devait être la largeur, ou plutôt la prodigalité de toutes les habitudes ; la plupart des enfants allaient faire leurs études dans les premiers colléges de France et d'Angleterre, et revenaient apportant au pays une éducation distinguée, le goût des arts et des lettres, une grande culture d'esprit, mais un goût plus grand encore pour la dépense et pour le luxe. L'hospitalité était exercée dans ces maisons d'une façon princière ; on y dépensait en réunions et en fêtes des sommes énormes ; et tous les étrangers qui, il y a vingt ans encore, allaient passer quelque temps en Louisiane, en revenaient littéralement éblouis de la distinction naturelle en même temps que de la prospérité dont ils avaient été témoins.

C'était le temps, Messieurs, où notre pauvre Canada conquis après une lutte héroïque, était oublié par la

France, abandonné par ses principaux habitants, et se débattait péniblement sous la domination étrangère, pour conserver sa religion, sa langue et ses lois. Il y a quarante ans, dans cette année tristement célèbre de 1837, si un voyageur eût visité tour à tour ces deux peuples, les Français du Snd au comble de la prospérité et de la richesse, et les Français du Nord opprimés, traités en peuple conquis, n'ayant ni chose dirigeante, ni aristocratie, ni presse pour défendre leurs droits, réduits à une poignée de laboureurs, la plupart sans instruction et sans ressources ; si un voyageur eût visité tour-à-tour ces deux peuples, ah ! il se fût dit à coup sûr, comme le proclamaient bien haut les journaux anglais de l'époque, que les premiers colons des bords du Saint-Laurent étaient condamnés à disparaître ; il se fût dit que le moment était venu pour l'Angleterre d'imposer au pays conquis sa religion et sa langue ; et que les jours de la race française au Canada étaient irrévocablement comptés !

Il se fût dit surtout, que si cette race de Jacques-Cartier et de Champlain devait triompher quelque part dans le nouveau monde, c'était évidemment sur les rivages du Mississipi. Il se fût trompé pourtant, et trompé deux fois. C'était précisément cette prospérité excessive qui devait être pour la Louisiane son plus grand péril; car ne l'oubliez jamais Messieurs, le fardeau le plus lourd à porter pour les peuples comme pour les hommes, ce n'est pas la lutte ni le malheur, c'est le plaisir et la prospérité.

Depuis longtemps déjà, les américains du nord étaient jaloux de ces planteurs opulents auxquels le sol fournissait d'inépuisables richesses, tandis que leurs manufactures étaient sujettes aux crises et aux fluctuations périodiques de l'industrie. Ils rêvaient des tarifs douaniers, qui frappant lourdement le commerce avec l'étranger, auraient ouvert des débouchés aux produits manufacturés du nord et auraient fait leur fortune aux dépens des contrées agricoles du sud, dont toute la richesse consistait dans l'exportation des produits du sol. Telle fut au fond la véritable cause de la guerre de sécession ; l'esclavage n'en fut que le prétexte, car les plus grands hommes politiques du sud, étaient d'avis comme ceux du nord, de supprimer cette institution

déplorable, mais en l'abolissant d'une manière progressive et en ménageant les droits acquis.

Quoiqu'il en soit, la guerre éclata ; les créoles retrouvèrent alors toute l'ardeur du sang français, et pendant cinq ans ces hommes, élevés la plupart dans tous les raffinements du luxe, supportèrent des privations effrayantes, et se battirent, de l'aveu de leurs adversaires, comme de vieux soldats. Mais la plus grande de toutes leurs épreuves les attendait à leurs propres foyers. Après le triomphe définitif des fédéraux, les louisianais se trouvèrent dans une situation qui avait beaucoup d'analogie avec celle du Canada au lendemain de la conquête, en face d'une race jalouse et qui rêvait, non seulement de les vaincre, mais de les dépouiller et de les faire disparaître. Les moyens employés ne furent pas les mêmes qu'ici, mais ils ne furent ni moins violents ni moins coupables. Je tiens à le dire bien haut, parce que j'en ai été témoin, et parce que c'est un témoignage dû à la vérité et à la justice, tout ce que la tyrannie déguisés sous le manteau de la loi peut inventer pour ruiner, spolier, et réduire au désespoir une population, tout cela a été fait, non pas par les républicains du nord, que je ne veux pas rendre responsables de ces excès, mais par les dépositaires de leur pouvoir, par les aventuriers politiques et les *carpet baggers* qui pendant dix ans se sont abattus sur cette pauvre Louisiane, comme une nuée de vautours. Jamais les noms des gouverneurs anglais les plus impopulaires dans l'histoire du Canada, ne rappelleront des souvenirs aussi tristes que n'en rappellent aux Français du sud les noms encore vivants, mais à jamais flétris, des Butler, des Hannoth et des Kelloys.

D'un autre côté, et tout en reconnaissant les qualités éminentes des créoles, il leur manquait alors deux choses qui ont été le salut du Canada aux mauvais jours de son histoire. La première, c'était la religion ; non pas les croyances catholiques qui étaient restées toujours chères et respectées, mais cette foi vivante, ces pratiques religieuses qui avaient été oubliées au milieu des plaisirs faciles de la prospérité ; la seconde chose, c'était l'énergie du caractère, cette persévérance indomptable que peut seul donner une longue habitude de la lutte et de

la souffrance. En rentrant dans leurs domaines après la guerre, sans esclaves pour cultiver leurs champs, en face de leurs habitations dévastées, de leurs animaux disparus, de leurs sucreries brûlées, les planteurs du sud auraient eu besoin d'une énergie et d'un travail surhumain ; au lieu de cela, la plupart empruntèrent aussi longtemps qu'ils trouvèrent à hypothéquer leurs terres, ils se flattaient de pouvoir se relever, en conservant plus ou moins leur luxe et leur splendeur d'autrefois. Bientôt, sous le marteau du vendeur public, les habitations qui avaient coûté des centaines de mille piastres, passèrent pour un morceau de pain, entre les mains des anglais, des irlandais, des allemands, accourus de toutes parts, pour se partager ces opulentes dépouilles. Les anciens propriétaires s'en vinrent dans les villes, n'ayant pas le courage d'embrasser un travail qu'ils trouvaient au-dessous d'eux, végétant, vivant d'expédients, jusqu'au jour où la pauvreté, la hideuse pauvreté venait frapper à leur porte, et la pire de toutes les misères, celle qui succède à l'opulence, et qui s'efforce en vain de dérober à elle-même et aux autres le spectacle de sa ruine.

Que de fois, pendant les deux années que j'ai passées là-bas, j'ai senti mon cœur se serrer et les larmes me venir aux yeux, en présence de ces familles élevées dans une opulence princière, conservant toute leur culture d'esprit, toute leur distinction native, et s'efforçant en vain de cacher sous quelques débris échappés au naufrage, la ruine et la misère la plus profonde ; des maisons où l'on vous recevait dans un salon au milieu de tous les portraits des aïeux, et où il restait à peine, en dehors de cette chambre, un lit pour se coucher ; des familles qui conservaient encore pour la rue et pour l'église quelques vêtements d'un luxe trompeur, et qui rentrées chez elles n'avaient pour apaiser leur faim qu'une mauvaise poignée de riz.

Depuis un an, il est vrai, la Louisiane est parvenue à s'arracher aux mains des usurpateurs ; la prospérité générale pourra renaître ; mais, il faut bien l'avouer, la race française a reçu des blessures profondes, la richesse a passé, en grande partie, en d'autres mains, notre langue elle-même n'a pas échappé à ces atteintes, des lois

successives en ont interdit l'usage, dans les parlements, devant les tribunaux, dans les actes officiels, dans toutes les écoles publiques. Il ne lui reste plus que l'Eglise, l'Eglise catholique à laquelle les créoles instruits par leurs malheurs reviennent maintenant, et autour de laquelle ils commencent à se serrer, comme autour de leur meilleure amie, et du refuge le plus sûr de leur nationalité. Dans ces derniers temps, des efforts ont été tentés pour rendre à la langue française la place officielle et la part d'influence qui lui est due. Puissent-ils réussir ! Puissent les créoles du Sud, reconquérir et connaître encore, non pas la richesse d'autrefois, mais l'aisance et la paix, l'influence légitime, et la prospérité qui sont dues à leur passé, à leurs qualités éminentes et à leurs malheurs !

En face de cet effacement progressif de l'élément français sur le continent américain, c'est avec un sentiment profond de consolation et de plaisir, qu'on reporte son regard sur cette terre canadienne, où notre race, bien loin de s'affaiblir, s'étend au contraire et se développe chaque jour. Je n'aime pas la flatterie, mais je puis le dire parce que c'est la vérité. Oui, l'extension actuelle de la race française au Canada est une des plus rapides et des plus puissantes dont l'histoire fasse mention. Prenez une carte géographiques, et regardez dans toutes les directions. La population canadienne est comme une source puissante, dont les flots montent, montent toujours, débordent de toutes parts et forment un lac immense. Sur la rive sud du Saint-Laurent, dans la Gaspésie et la baie des Chaleurs, dans ces contrées que traverse maintenant l'Intercolonial, où l'on ne trouvait naguère que des forêts, et qui aujourd'hui voient se fonder chaque année des paroisses nouvelles ; dans le Saguenay, autour du lac Saint-Jean, où le pays n'attend que des communications plus faciles pour s'épanouir en un immense réseau de paroisses florissantes ; dans le Nord-Ouest, dans ces immenses régions du Manitoba vers lesquelles commencent à émigrer les canadiens, et où pour la première fois, réside maintenant un gouverneur canadien français.

Non-seulement notre race s'étend en prenant possession des contrées nouvelles, mais elle envahit la race

anglo-saxonne elle-même; elle la refoule, et lui reprend pied à pied, par une conquête pacifique, la terre dont l'a dépouillée autrefois le sort des armes, dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse ou quatre ou cinq comtés complètement anglais naguère, sont déjà au pouvoir des canadiens ; à Ottawa, qui comptait à peine quelques français il y a quinze ans, et où ceux-ci maintenant forment la moitié de la population ; enfin dans les cantons (*townships*) de l'Est où cet enrichissement irrésistible est plus frappant peut-être que partout ailleurs. Au diocèse de Sherbrooke, par exemple, dans une localité toute anglaise, quelques familles canadiennes arrivent un jour venant des vieilles paroisses; bientôt elles se multiplient, elles appellent à elles leurs parents et leurs amis ; le noyau grossit, il grossit toujours, les anglais, le jour où ils ne se sentent plus les maîtres abandonnent la partie et s'éloignent ; leurs terres leurs maisons passent aux mains des derniers venus, et il n'y a pas d'année, où plusieurs de ces paroisses qui s'étaient endormies le soir anglaises et protestantes, ne se réveillent un beau matin catholiques et canadiennes !

Où s'arrêtera, Messieurs, cette conquête pacifique? Quelle est sur ce continent, la destinée future de la nationalité canadienne? Dieu seul le sait, et ici nous entrons dans le champ des hypothèses ; mais il n'est pas défendu de jeter un regard sur l'avenir, et de chercher à apercevoir dans le lointain des temps, ce que nous réserve la Providence. Si les décrets impénétrables de Dieu, ou nos propres fautes, ne mettent pas une barrière à ce développement magnifique ; si surtout, comme il arrive trop souvent, la prospérité et le succès ne nous sont pas plus fatals que le malheur, qui peut dire aujourd'hui ce que sera le Canada dans cent cinquante ou deux cents ans, quand de nombreux chemins de fer nous relieront à toutes les provinces d'en bas, au Saguenay, aux plaines lointaines du Nord-Ouest, et sillonneront les immenses forêts encore inexplorées de l'Ottawa; quand des manufactures se dresseront tout le long de nos rivières et de nos torrents ; quand notre sol si riche nous aura livré tous ses secrets et nous donnera le charbon, le fer, le cuivre, tous les métaux qu'il renferme dans son sein ; quand des villes florissantes s'élèveront

où apparaissent aujourd'hui de modestes villages ; quand enfin depuis l'Ontario jusqu'à Terre-Neuve, depuis Manitoba jusqu'au lac Champlain, le Canada comptera quinze millions, vingt millions, trente millions peut-être de catholiques et de Français ?

Que sera alors l'Europe ? Que sera devenue notre pauvre et chère France ? Comment aura-t-elle échappé à cette fournaise ardente des révolutions, où elle se débat depuis près d'un siècle ? Je n'en sais rien ; mais quoiqu'il en soit d'elle, on retrouvera de ce côté-ci de l'océan, cette grande race de Clovis, de Jeanne d'Arc et de St. Louis, cette race que Dieu ne peut pas laisser périr, car elle a trop fait de grandes choses. On la retrouvera nombreuse, puissante, respectée, sur ces quelques arpents de neige abandonnés dans un jour de vertige et qui seront devenus une grande nation ! On y retrouvera non-seulement notre sang et notre langue, mais tout ce qui fait l'âme de notre vieille France, ses traditions d'honneur et de générosité, ses convictions ardentes, qui lui font sacrifier son or et son sang pour toutes les saintes causes et toutes les grandes idées ; on y retrouvera enfin son goût pour les choses de l'esprit, pour les lettres, pour les arts, pour tout ce qui est grand et beau. Durant les splendeurs de la Louisiane on appelait la Nouvelle-Orléans : l'Athènes du sud. Au temps dont nous parlons, dans un siècle ou deux, que sera devenu cette Athènes du sud ? Je n'en sais rien. Mais alors, comme aujourd'hui j'en ai la conviction, il restera sur la terre d'Amérique une autre ville qui aura conservé ces vieilles traditions et ce culte de l'intelligence ; une ville qui sera demeurée le foyer des hautes études, le sanctuaire des arts et des lettres ; une ville qu'on pourra appeler, non pas l'Athènes du sud, mais l'Athènes du nord ! Cette ville, Messieurs, je ne vous la désignerai pas : votre cœur vous l'a déjà nommée !

Seulement pour cela, laissez-moi vous donner un conseil d'ami : conservez avec un soin jaloux, non seulement notre religion, mais ce qui fait le nerf de toute nationalité : nos habitudes et notre langue. Ne permettez pas à vos enfants, comme j'en ai eu des exemples, de rougir du langage de leurs pères. S'ils doivent parler anglais, pour les nécessités du commerce et de

l'industrie, que le français du moins, reste toujours la langue maternelle, la langue du foyer. Défendez-vous contre cet envahissement des expressions étrangères, qui se glissent dans nos conversations, dans nos journaux et jusque sur vos enseignes ; si vous voulez emprunter quelque chose aux anglais, prenez d'eux leur sens pratique, leur énergie, leur persévérance au travail ; empruntez leur, si vous le voulez, leur argent, pour mener à bonne fin vos entreprises, mais ne leur empruntez pas leurs mots !

Enfin, conservons le dernier trait caractéristique de notre race : le désintéressement, le dévouement à toutes les grandes idées. Dans cette Amérique où le Dieu *Dollar* a tant d'autels, rappelons-nous toujours qu'il y a quelque chose de plus grand que la richesse : ce sont les intérêts de l'ordre moral ; c'est la religion, c'est l'intelligence, ce sont les lettres, les arts, les sciences, toutes les formes sous lesquelles se revèlent les grands côtés de l'âme humaine. Sachons apporter notre concours aux œuvres qui ont pour but de développer parmi nous les choses de l'esprit ; sachons y sacrifier au besoin un peu de notre superflu et sans nous en douter peut-être, nous aurons travaillé d'une façon efficace, à la grandeur et à la prospérité de notre chère patrie.

Jadis, dans les siècles croyants du moyen-âge, quand on fondait une cloche pour nos vieilles cathédrales, c'était la croyance populaire, que l'or et l'argent mêlé au bronze lui donnaient un son plus céleste et plus éclatant ; et sous cette pensée, quand le métal bouillonnait dans l'immense fournaise, nos pères s'en venaient pieusement, et y jetaient tour à tour, les uns un bracelet, les autres une pièce d'argent, les autres un bijou de famille, afin que de siècle en siècle, il y eût quelque chose d'eux-mêmes dans cette grande voix de l'airain, qui devait chanter, au nom de tout un peuple, les louanges de Dieu.

Aujourd'hui, Messieurs, l'Amérique avec ses nations qui se forment, avec son mélange étonnant de religions, de langues, de peuples et de races, voilà l'immense fournaise où tous les élements se confondent et se heurtent, jusqu'au jour où la main toute puissante de Dieu en fera jaillir l'œuvre définitive que sa sagesse a conçue ; mais d'ici là, nous aussi, comme nos pères, nous pouvons

apporter à ce grand travail de la Providence notre part de métal précieux ; nous pouvons y jeter nos luttes, nos efforts, nos vertus, nos exemples, et grâce à nous, peut-être, dans ce grand concert des peuples, le nôtre rendra un son de plus en plus glorieux, le son de la religion, de l'honneur et de la vertu !

GRÜNEWALD

—

RÉMINISCENCES D'ALLEMAGNE

CONFÉRENCE DONNÉE LE 20 MARS 1878, A L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

Par M. ALBERT LEFAIVRE,

CONSUL DE FRANCE A QUEBEC.

I

Vers le mois d'août 1860, je me trouvais à Wiesbaden, sur les bords du Rhin, alors capitale du petit duché de Nassau, aujourd'hui sous-préfecture Prussienne de 2e ou de 3e classe, renommée, on le sait, pour ses eaux sulfureuses, son salon de conversation, son parc, ses promenades et pour sa roulette. La roulette surtout a laissé dans l'histoire des souvenirs impérissables ; ses caprices, ses victimes, ses favoris ont été populaires et ont fait figure dans les chroniques et feuilletons de toutes les langues. Rendons-lui cette justice, qu'elle décavait avec un flegme impartial boyards Russes, milords Anglais, Brésiliens, Californiens et pauvres diables de toutes les nations. Ses actionnaires, honnêtes rentiers qui ne jouaient jamais, recevaient un dividende moyen de 25 ou 30 % par année. A quelque distance de ces attractions fiévreuses, un théâtre petit, mais élégant, et pourvu

de troupes distinguées, jouait alternativement des comédies, des drames français, allemands, ou l'opéra, secondé par un orchestre excellent.

Au-dessus de Wiesbaden s'élève, en pentes douces, une chaîne de montagnes bien boisées, s'étendant d'une part vers Francfort, la ville impériale, de l'autre longeant les bords du Rhin et formant ces côteaux de Johannisberg si réputés pour la saveur exquise de leurs vins. Ces montages se nomment le Taunus. C'est là que Victor Hugo a placé le château de Magnus, dans sa tragédie des Burgraves :

Il est sur le Taunus, entre Cologne et Spire.....

En effet, les ruines de châteaux gothiques y sont très-nombreuses. On rencontre à chaque pas, à chaque détour de vallée leurs tours croulantes, leurs ogives entrelacées de lierre, leurs murs démantelés, éternelles délices des *misses* anglaises à l'imagination romanesque. Dans quelques parties plus reculées, se trouvent des antiquités romaines, plus au moins authentiques, qui font le bonheur des archéologues. J'aimais à parcourir ces forêts, à visiter ces vénérables masures, en compagnie d'un professeur de Munich, nommé L. Grünewald, homme fort instruit, d'un caractère affable et sympatique, qui passait ses vacances à Wiesbaden, en compagnie de sa femme et de deux enfants, issus d'un premier mariage. Grünewald était un esprit ardent, ouvert au idées généreuses, patriote jusqu'au mysticisme et voulant la régénération du monde entier par l'Allemagne. Cette ardeur, cette foi militante l'avaient jeté dans le mouvement révolutionnaire en 1848. Il avait pris part à l'insurrection de Bade, siégé avec l'écharpe tricolore dans le Comité-Directeur, et, proscrit en 1849, traqué par la gendarmerie prussienne, il erra plusieurs mois dans les régions montagneuses de la Souabe ; enfin il parvint à s'enfuir en Suisse et gagna la France. Rejoint au Hâvre par sa femme et deux enfants en bas âge, il s'embarqua sur un navire qui se rendait par le Cap Horn en Californie. Là, sa femme, épuisée par les fatigues du voyage, mourut presqu'en débarquant. Mais lui-même se mit courageusement aux affaires, se fit interprète, courtier, agent d'assurances ou marchand d'étoffes, et gagna rapidement 50 ou 60,000 dollars, somme suffisante pour jouir en Alle-

magne d'une honnête aissance. Rien de magique comme le succès pour attendrir la police. Grünewald, le Californien prospère, obtint facilement la grâce de Grünewald, le banni. Pourvu d'un pardon en bonne forme, il liquida prudemment ses affaires, plaça ses fonds chez un banquier Allemand de New-York, et se rembarqua pour Hambourg, avec ses deux jeunes enfants. Sa rentrée en Allemagne fut un véritable triomphe. La proscription a tant de prestige, quand elle revient au pays natal avec l'auréole d'une jolie fortune ! Le roi de Bavière, Maximilien II, prince libéral et protecteur des lettres, lui fit proposer une place de professeur à l'université de Munich. Grünewald se fit prier quelque temps. Il aimait son indépendance et composait un ouvrage sur l'avenir de la race Teutonique aux Etats Unis. Le roi redoubla ses instances et la générosité de ses offres, promit une liberté complète, et Grünewald se laissa séduire. Peu de temps après, il épousa en secondes noces une jeune fille, fort belle, renommée par ses talents artistiques. Riche, considéré, heureux dans ses affections, confiant dans l'avenir, Grünewald pouvait philosopher à son aise et s'élever sans péril aux conceptions humanitaires les plus transcendantes.

Un soir, nous étions ensemble au théâtre où l'on jouait Don Carlo, tragédie de Schiller, le poëte national de l'Allemagne. Don Carlo est une pièce assez froide, sans intérêt, sans situations dramatiques. On y voit un prince espagnol rêveur et mélancolique comme Werther ou comme un étudiant allemand du dernier siècle, un chevalier de Malte qui dogmatise sur les droits des peuples et donne des leçons de libéralisme à Philippe II. Néanmoins, l'impression est grande. Un souffle puissant, un génie mâle et sympathique anime toutes ces berquinades. J'étais captivé. Quant à Grünewald, il s'agitait et tressaillait, comme sous une machine électrique. Je voyais son enthousiame monter et se gonfler, par degrés, jusqu'au paroxysme. Quand nous sortîmes, il étouffait ; il avait besoin d'air, de locomotion. La nuit était belle, nous fîmes quelques tours dans les allées du Kursaal.

Grünewald était exalté, fiévreux : il parlait par saccades et par aphorismes : " Vous ne pouvez pas, me di-

" sait-il, sentir comme moi la profondeur et la portée
" immense de cette pièce. C'est une inspiration essen-
" tiellement Germanique. Notre caractère, notre mis-
" sion dans le monde moderne s'y trouvent révélés avec
" des accents prophétiques."

—Mais ne pourriez-vous, lui dis-je, vous faire son interprète auprès des profanes, expliquer cette révélation mystérieuse aux simples mortels ?

" —Vous êtes Français, me répondit-il, en secouant gravement la tête. Vous recherchez le bruit, la renommée, les vanités de l'influence politique et de la prépondérance militaire. Il vous faut de la pompe, des fêtes, de grands appareils, des surexcitations des sens, comme aux nations de l'antiquité. Voilà pourquoi vos gouvernements sont et seront toujours absolus. Par Louis XI, Richelieu, Louis XIV, Robespierre, Napoléon Ier, Napoléon III, vous continuez le Césarisme romain dans le monde moderne. C'est une mission qui vous flatte et que nous ne vous envions pas. Pour la remplir, il vous faut la centralisation administrative, des préfets autocrates, une police renouvelée de Tibère....."

—Merci de la description, lui dis-je, elle me flatte en effet, comme couleur et comme perspective nationale. Et votre rôle à vous, je suppose, est de faire contraste.

" —Nous, " dit-il, avec un sourire extatique, " nous
" sommes la réflexion, le bon-sens, l'indépendance d'es-
" prit, la négation de la force brutale, nous sommes la
" pensée moderne. Nous répudions toute tyrannie ;
" nous méprisons la gloire militaire. Notre idéal, c'est
" la grandeur intellectuelle, la force morale, la paix de
" la conscience. Voyez la famille allemande. Quelle
" union de cœurs, quelle activité au travail, quelle dis-
" cipline et, en même temps, quelle indépendance ! Telle
" est l'image que nous tendons à réaliser dans la poli-
" tique. La centralisation n'est pas faite pour nous.
" Elle ne peut prendre racine sur notre sol, parce qu'elle
" choque nos instincts, nos sentiments les plus chers.
" Vous raillez nos petites principautés, nos capitales
" microscopiques, nos électeurs, grands-ducs et ducs aux
" existences bourgeoises. Nous, Allemands, nous les
" aimons, nous en sommes fiers. Cette division, ce
" morcellement des forces gouvernementales nous ga-

" rantit contre le despotisme et les tentations belli-
" queuses. C'est par elle que s'opère chez nous, et dans
" le monde, la diffusion pacifique de notre gloire."

L'Allemagne d'aujourd'hui ne répond guère à cette description bucolique. Mais en 1860, elle offrait un aspect patriarcal. C'était une terre de promission pour les rêveurs, les artistes et les dilettantes. On y respirait l'optimisme. Les conflits, les haines politiques s'y changeaient en molles contemplations, pleines de douceur. Ses allures paisibles éloignaient toute idée de guerre et d'antagonisme. On s'étonnait que des êtres civilisés pussent ambitionner d'autres plaisirs que de pacifiques tournois sur les arts et la philosophie, des excursions, des pélerinages romantiques et des recherches d'archéologie. J'écoutais donc Grünewald avec une certaine complaisance, et, tout en faisant mes réserves intérieures, en le trouvant trop dur et trop hautain pour la France, j'accueillais en écolier docile ses leçons. La soirée était magnifique. On aimait à se figurer l'humanité entière germanisée pour causer avec les étoiles ou rêver d'amour, pour respirer les vivifiantes émanations des montagnes, en face de châteaux poétiques, de parterres fleuris et de cygnes ondulant avec grâce sur l'onde argentée. Mis en appétit par notre promenade et nos dissertations esthétiques, nous entrames dans la salle de restauration, pour souper. A peine étions-nous assis, qu'un grand fracas de bottes à éperons, de sabres et de jurons se fit entendre, et nous vîmes arriver trois officiers prussiens appartenant à la garnison de Mayence. Ces messieurs sortaient de la salle de jeu, où, sans doute, ils avaient perdu quelques florins, car ils paraissaient de méchante humeur. Ils s'établirent bruyamment auprès de nous, après avoir renversé deux ou trois chaises, commandèrent avec hauteur un frugal souper et s'enfoncèrent dans la lecture des journaux.

— Mille tonnerres ! dit l'un d'eux subitement. Voici du nouveau. Garibaldi vint d'entrer à Naples en triomphe. Ces misérables Napolitains l'ont proclamé dictateur.

— Quoi d'étonnant ? répondit le second. N'est-ce pas le chef qui convient à ce pays de bandits ?

— La fraude et la violence, ajouta sentencieusement le troisième. On reconnaît la main des Napoléon.

— Ma foi ! reprit le premier : la France et l'Italie se valent : ce sont de dignes alliés. Il n'y a plus de traités, plus de droit, plus de morale. Le monde appartient aux plus effrontés.

— Bon ! la morale ! tu me fais rire, vieux Muhrmann, avec tes jérémiades édifiantes. Sommes-nous des soldats ou des rabâcheurs humanitaires ? Voici, dit-il en frappant sur le fourreau de son sabre, le vrai professeur de morale, le grand redresseur de torts, le consolateur de nos afflictions. Voilà celui qui doit mettre à la raison les Français. N'est ce pas vrai, Raubstein XII ?

— Parbleu ! dit Raubstein XII ; ce qui se passe a lieu par notre faute. Nous avons abandonné l'Autriche, déserté la cause de l'Allemagne. Qu'arrive-t-il ? On nous arrache l'Italie. L'Italie, notre domaine, notre fief, notre dépendance ! mais nous saurons la reconquérir.

— Nous y rentrerons comme Othon, ou comme Frédéric Barberousse, dans Milan, la lance au poing, par des pans de murailles abattus tout exprès pour nous recevoir. Vous vous rappelez le tableau de Schnorr ?

— Et les Garibaldiens, qu'en ferons-nous ?

— Des ténors et des figurants de théâtre. Ce sera les rendre à leur vocation.

— Halte-là camarades, dit Muhrmann. La stratégie avant tout. Vous oubliez que le vrai chemin de l'Italie, c'est la France. C'est à Paris que nous prendrons les clefs de Milan, Gênes, Florence, et que nous forcerons, au besoin, le quadrilatère.

— Garçon, dit Raubstein XII, qui paraissait le moins décavé, une bouteille de Champagne et trois verres. Amis, à la prochaine campagne de France. Diable ! quel affreux vinaigre ! La peste soit des empoisonneurs qui font mousser la piquette du Rhin ; c'est une industrie malfaisante. Camarades, n'est-ce pas une indignité de verser une pareille drogue, pour deux thalers, dans des gosiers comme les nôtres ?

— Oui, dit Muhrmann ; ces bons Allemands sont d'infâmes coquins. Il n'y a rien à faire avec eux. Le Champagne sérieux, consciencieux, n'existe qu'en France,

et c'est là morbleu qu'il faut le chercher. Nous nous le ferons verser gratis par les Champenoises.

A cette charmante plaisanterie, tous trois éclatèrent de rire.

Je regardais Grünewald, avec un sourire un peu contraint: "Eh bien! lui dis-je, votre bergerie me semble un peu se changer en caverne de loups.

—Bah! répondit-il, en haussant les épaules. Je les connais ; ce sont trois junkers, c'est-à-dire trois hobereaux de Poméranie. Criblés de dettes, incapables de travailler honenêtement, ce sont des existences Catilinaires : leur industrie est la rapine, leur idéal le pillage. Ce sont des prolétaires qui réclament le droit au travail, c'est-à-dire des tueries fructueuses ; pour eux, comme pour le reître ou le lansquenet du XVe siècle, le bourgeois est un vassal corvéable. Sa seule mission est de préparer à leur usage des maisons confortables, des diners copieux et succulents, des armoires et des coffres-forts bien remplis. Mais vous voyez que ces godelureaux se plaignent du chômage. Leurs pitances sont maigres, leurs perspectives peu brillantes. Ils ont beau tempêter, enfler leurs rodomontades, ils sentent que leurs beaux jours sont passés, que le développement libéral de l'Allemagne les rejette comme des scories encombrantes. Leur morgue, leur outrecuidance, leurs vanteries sont tout-à-fait démodées, même en Prusse.

—C'est singulier, dis-je alors : la Prusse me paraissait avoir un peu changé depuis Frédéric-le-Grand. Elle me fait l'effet d'une immense caserne.

—C'est une erreur, reprit-il après un instant de réflexion ; un magnifique essor libéral s'y prépare. Le dernier roi Frédéric-Guillaume était un mystique, épris de romantisme, de droit divin et de moyen-âge. Dans cette confusion du rêveur, de l'archéologue et du politique, ses facultés mentales se sont dérangées. Il vient de faire une fin lamentable. Laissons en paix sa mémoire. Son successeur, Guillaume, est un esprit large, plus ouvert aux idées modernes. D'ailleurs, c'est un caractère faible ; on le mènera facilement. Depuis 1850, le système constitutionel est en Prusse une réalité. L'opposition ne s'y compose pas, comme en France, de déclamateurs ou d'énergumènes ; mais de penseurs,

d'esprits méditatifs, ayant, par des procédés scientifiques, déterminé la loi du progrès rationel dans les société. De tels esprits peuvent braver en face toute tyrannie ; ou plutôt, ils n'ont qu'à se montrer pour faire évanouir les gnômes et les farfadets, toutes les larves féodales ou théocratiques de l'ancien régime.

—Et quel nom porte cette école nouvelle de libérateurs ?

—C'est le parti national-libéral. Les élections prochaines vont lui donner la majorité dans le parlement de Berlin. Son premier soin sera de mettre à la raison les traineurs de sabres. Vous aurez de leurs nouvelles avant peu.

—Et l'Europe sera délivrée de la guerre, des conquêtes et des armées permanentes par la Prusse ?

—Oui ! la Prusse va personnifier le génie civilisateur de l'Allemagne ; c'est-à-dire la conscience humaine dans ses aspirations les plus hautes, la moralité internationale, la vraie liberté. Voyez plutôt.....

—Pardon ! interrompis-je. Il est un peu tard pour commencer la démonstration de votre théorie. Minuit sonne ! Moi qui ne personnifie rien, qui n'ai pas de mission humanitaire, je vous demande la permission d'aller dormir.

—Toujours légers, toujours facétieux, ces Français, murmura Grünewald, en allumant un nouveau cigare et en commandant une nouvelle choppe de bière, plus impatient de lire les journaux du soir que de rentrer au toit domestique.

Je revins chez moi tout pensif, impressionné, plus que je n'osai me l'avouer, par les propos soldatesques et les figures de ces officiers, à l'expression si dure et si menaçante. Un instinct secret me faisait presentir dans cette apparition fugitive un formidable danger pour la France.

Bah ! me dis-je, pour dissiper ces appréhensions, quand même l'Allemagne nous attaquerait et se joindrait à l'Autriche, nous avons toujours un allié sur, l'Italie, dont la reconnaissance pour nous est à toute épreuve !

II.

Six ans après, en 1866, je résidais moi-même à Munich, et je voyais s'accomplir, sous les coups d'une diplomatie entreprenante, la désorganisatien du vieil édifice Germanique. Tous ces royaumes, toutes ces principautés si florissantes se sentaient minées, au sein de leur prospérité, par un pouvoir souterrain et irrésistible. Une association populaire s'était formée en Allemagne pour réunir toute la force de la nation, entre les mains de la Prusse. C'était la démocratie conspirant pour le Césarisme. Des comités siégeaient dans les villes et délibéraient au grand jour, sur le meilleur moyen de déposséder les rois, princes et grand ducs ; leurs décisions étaient accueillies comme la sentence d'un tribunal Wehmique par la presse. En face de cette agitation, les pauvres monarques étaient désarmés, impuissants ; il leur fallait faire bon visage aux artisans de leur ruine, acclamer les préparatifs de leurs funérailles. Si l'un d'eux faisait mine de se défendre, de s'assurer une alliance en vue du danger, de furieuses clameurs s'élevaient pour dénoncer sa forfaiture envers le pays, son intelligence avec l'ennemi héréditaire, et le délinquant princier s'humiliait, il livrait sa dernière sauvegarde, ses prérogatives les plus précieuses, pour obtenir un sursis du géant prêt à le dévorer.

Seule, parmi les états secondaires, la Bavière royaume de cinq millions d'âmes, pouvait résister au courant destructeur et défendre sérieusement son autonomie. Son importance, ses traditions, sa foi religieuse, l'esprit conservateur de ses habitants, tout semblait la prédestiner à ce rôle. Mais son jeune roi, Louis II, avait en tête bien d'autres soucis. Pour ce prince, la grande question, la seule affaire était la musique du compositeur Wagner, la musique de l'avenir, dont il s'était fait le patron et l'initiateur attitré. Le Wagnérisme, à ses yeux, était plus qu'une théorie musicale, c'était la rénovation du monde intellectuel par l'empire des sons, un pouvoir magique qui devait, sans efforts, perfectionner les hommes en général, et la Bavière en particulier. Aussi Wagner avait-il sur lui bien plus d'influence et d'ascendant que tous ses ministres. Chacun de ses

opéras, le *Voltigeur Hollandais*, *Rienzi*, *Tannhaüser*, *Löhengrin*, était monté avec magnificence aux frais de la cassette royale. C'étaient les grands événements de Munich. Un d'entre eux, " *Tristan et et Iseult*," fut préparé pendant trois mois comme une entreprise d'immense portee, capitale pour les destinées du royaume. Le roi suivit les répétitions, donna des conseils sur les décors et sur les costumes, fit venir à ses frais des chanteurs, des instrumentistes. Mais malgré ses efforts, ses dépenses, son enthousiasme et la docilité loyale du public, la chute fut épouvantable. On vit des spectateurs tomber en syncope, d'autres saisis de rires convulsifs, d'autres enfin quitter la salle avec des symptômes d'égarement. Il fallut retirer la pièce après la troisième représentation. Le roi, désespéré, se vengea du public en augmentant la subvention du compositeur.

Je voyais assez fréquemment Grünewald, dont le salon était un rendez-vous de beaux-esprits, une Académie d'art, de philosophie et de politique. Munich était alors appelée l'Athènes de l'Allemagne et justifiait ce titre par l'éclat qu'y jetaient les beaux-arts, la science et certaines branches de littérature. La pinacothèque, la glyptothèque, ces splendides collections de tableaux et d'art antique, avaient attiré dans son sein des peintres et des sculpteurs éminents. Le plus grand chimiste de notre siècle, Justus Liebig, y terminait sa brillante carrière dans une élégante maison, présent du roi Louis Ier, située près des Propylées. Un laboratoire pour les expériences du savant, un amphithéâtre pour la leçon du professeur, complétaient cette habitation, et faisaient de la gloire scientifique un appendice de la vie privée. Quant aux célébrités littéraires, on ne les comptait pas. Poëtes, romanciers allaient, pendant l'été, chercher l'inspiration dans les délicieuses vallées du Tyrol; les historiens, les compilateurs avaient sous la main une bibliothèque de 400,000 volumes, la première du monde, après celles de Paris, du Vatican et du British-Museum. Chaque jour voyait éclore une œuvre distinguée de fantaisie, de critique ou d'érudition. On allait dans les ateliers de Kaulbach, de Piloty, de Zumbush admirer des cartons ou des ébauches qui, plus tard, ont brillé dans les expositions internationales, et font l'ornement des musées. Tel était

Munich, il y a douze ans. Son aspect riant, son activité pacifique reposaient agréablement les yeux et les esprits assombris par la physionomie morose de Berlin. Là, tout révélait les préparatifs d'un complot: l'air mystérieux, énigmatique des figures, l'obscurité agressive des discours, l'activité fébrile des états-majors et des arsenaux, les longues files de canons sans cesse en mouvement dans les rues. Ici, au contraire, la bonhomie, l'insouciance, l'expansion cordiale, l'union agréable d'une existence facile avec des goûts distingués. Aussi, Munich était il recherché par les étrangers. On y voyait beaucoup d'Anglais, des Russes et même des Américains.

Grünewald se piquait de fraterniser avec tous les systèmes. Son cénacle était éclectique au suprême degré. En philosophie, la note dominante était le Darwinisme; des naturalistes venaient, chaque soir, apporter joyeusement la nouvelle de découvertes dans le monde microscopique, démontrant la parenté de l'homme et du singe. Cependant on pouvait à la rigueur, avec quelques précautions oratoires, se dire deiste et même chrétien, sans provoquer trop d'indignations. En littérature, pas d'exclusivisme. On vénérait Shakespeare, le Dante, Calderon, Lope de Vega; on les appelait sublimes, immenses, gigantesques. Mais on exaltait aussi les poëtes Slaves, Norvégiens, Finnois: chez tous, on reconnaissait l'étincelle divine, le trait de famille, c'est-à-dire l'affinité Germanique. Mais les apothéoses de première classe étaient pour les Chinois, les Perses, les Japonais, les Hindous. Le Ramayana était mis bien au-dessus de l'Iliade. Un soir, une dame de New-York cita deux poëtes américains, parfaitement inconnus en Allemagne. Un double diplôme de "génies puissants" leur fut délivré à tous deux, séance tenante. Une seule catégorie était exclue de ce banquet somptueux ouvert en permanence aux glorioles littéraires de toutes les nations; c'étaient les écrivains français. On eût dit un parti pris de les ignorer. Parfois, on les mentionnait avec une pitié dédaigneuse, comme des rhéteurs ou des poëtes byzantins. Pour me consoler, on vantait beaucoup les comédies du Palais Royal, les romans de Mr. Flaubert, et l'on proclamait les Français sans rivaux dans l'opéra-bouffe.

J'avais donc carte blanche pour louer Orphée-aux-Enfers, Barbe-bleue et la belle Hélène ; mais en dehors de ces bluettes, j'aurais été mal reçu à parler musique. Il semblait que ce fût une science mystérieuse et cabalistique interdite aux profanes. Seuls, quelques initiés pouvaient s'aventurer sur ces hauteurs transcendantes Ils aimaient à s'exprimer en langage mystique et ténébreux, comme il convient aux oracles. Mais au travers de ces nuages, on entrevoyait la musique comme une effluve spirituelle, remplaçant avec avantage toutes les religions. Un compositeur, un maître de chapelle, un chanteur même n'étaient plus de simples mortels. C'étaient des voyants, des révélateurs légiférant, comme Moïse et Mahomet, sur des pics, avec des cornes lumineuses, à la lueur fauve des éclaires, au bruit de la foudre.

Parmi ces inspirés, madame Grünewald occupait une place éminente. Le rôle de sybille allait bien à ses traits expressifs, à ses yeux bleus, à son front blanc, encadré dans une opulente chevelure blonde. Pour mission spéciale, elle s'était proposé la conversion d'un secrétaire de la légation italienne, descendant en droite ligne des ducs d'Este, et s'efforçait de lui faire apostasier Rossini, Donizetti et Bellini pour Wagner. Le jeune diplomate, ténor léger et beau ténébreux, défendait ses bardes d'Ausonie en bon patriote. "Ils ont chanté notre infortune, disait-il, ils ont été nos consolateurs ; c'est par eux que nous avons exalé nos inspirations et protesté contre le joug étranger." Et comme démonstration, il gémissait les élégies plaintives de *Norma*, de la *Somnambula* et de *Bélisaire*. Alors la pythonisse redoublait ses incantations, et perlait des fugues fatidiques. Sous ses doigts, les siècles volaient et disparaissaient. On voyait Memphis, Ninive, Babylone avec leurs monuments monstrueux, leurs sphynx ; on comprenait leurs hiéroglyphes ; un instant après, c'était Ossian, le chant de Fingal, sur les plages du Nord ; on entendait le bruit monotone des vagues, le cliquetis des claymores ; puis c'étaient des tempêtes où tous les éléments semblaient déchaînés, l'Erèbe qui sortait de ses profondeurs, Belzébuth, Astaroth, qui se dressaient formidables et s'incarnaient dans la philosophie allemande pour changer la face de la terre et refaire à neuf toute la création.

Alors la jeune Italie était subjuguée ; elle s'élevait à l'intuition de l'Allemagne et c'étaient des contemplations aériennes, des extases, des ravissements.

En politique, tous les systèmes, toutes les prétentions étaient reçues, choyées, applaudies comme des pièces ou comme des acteurs, d'un genre différent sur le même théâtre. Le droit populaire et le droit divin, le principe des nationalités et la tradition historique, les utopies démocratiques et les rêveries féodales, le droit géographique, l'anthropologie ; toutes les théories, toutes les affirmations fantaisistes, se donnaient librement carrière, tantôt dans des solos brillants avec fioritures, tantôt en concertos symphoniques, et dans l'accord le plus fraternel. On flétrissait les oppresseurs, mais on réclamait des despotes éclairés pour faire le bonheur des peuples, détruire l'ignorance, guider l'humanité dans les voies mystérieuses. Puis il y avait les nations providentielles, les nations qui, par leur génie, leurs vertus spécifiques, pondérables ou impondérables, ont un droit supérieur à la morale vulgaire ; des nations prédestinées, élues, qui doivent absorber la substance des autres. On convenait que leur devoir était de fonder de grands empires, de remporter d'éclatantes victoires, d'annexer des provinces, de réduire par le fer et le feu les récalcitrants, de dominer les vaines résistances. Ainsi la race teutonique était évidemment placée au centre de l'Europe, comme le soleil au centre du système planétaire, pour rayonner, échauffer, dissoudre, assimiler. Qu'étaient-ce que la Pologne, la Bohême, le Danemark, la Hollande, sinon des constellations inférieures, dont le devoir était de graviter autour du grand foyer lumineux ? Hors de l'Europe, il y avait les Anglo-Saxons ; c'étaient des soleils détachés, exerçant en Asie, en Afrique, en Amérique, le même droit indiscutable, le même devoir d'absorption. De cette hiérarchie internationale dépendaient la paix, l'ordre, la félicité des peuples et l'avenir de l'humanité.

Grünewald écoutait ses divagations avec une sérénité olympienne. Quand je lui faisais remarquer l'incohérence des théories émises, le danger inévitable que leurs conflits devaient susciter, il souriait avec une pitié dédaigneuse.

— On ne peut changer ses instincts, me répondait-il : Vous êtes latin, c'est-à-dire autoritaire : tantôt révolutionnaire, tantôt théocrate, vous jugez en vertu de dogmes et de principes absolus. Le génie germanique, au contraire, procède comme la nature, par la germination spontanée des idées, des sentiments, des tendances. L'humanité, pour vous, est un jardin de Lenôtre, avec des allées bien droites, des arbres bien raides, rasés comme des courtisans de Versailles ; pour nous, c'est une forêt où les branches s'entrecroisent sans se nuire, où l'harmonie naît de la diversité.

—C'est fort ingénieux comme comparaison, répliquai-je, mais les forêts contiennent aussi des bêtes fauves ; et les carnassiers ne s'entendent pas toujours pour la chasse et le dépècement de leurs proie. J'admets que les aigles s'entr'aident fraternellement ; il peut être dangereux parfois d'exclure le lion du partage. N'est-il pas vrai, M. Gillmore, ajoutai-je, appelant à ma rescousse le sentiment britannique.

Oh ! dit M. Gilmore, avec une nonchalance superbe, je ne saurais me prononcer ; l'Angleterre est si désintéressée dans tous les conflits d'Europe !.. . Sur une question asiatique, je serais moins incompétent.

—C'est comme nous aux Etats-Unis, ajouta le mari de la New-Yorkaise. Nous faisons nos affaires chez nous, sans nous occuper des principes.

—Vous le voyez ! reprit triomphalement Grünewald, c'est le bon-sens anglo-saxon qui prononce ! oh ! la sève germanique ! Nous sommes parents par l'initiative et le sentiment de la liberté !

—Soit, répliquai-je, moi, Latin et Byrantin, j'ai toujours cru, je crois encore que la liberté sans principes est la lutte grossière de nos égoïsmes, et qu'au lieu d'éclairer les intelligences, elle les obscurcit. Elle sème la haîne et la guerre, fait couler des flots de sang et finit toujours par s'incliner devant les décisions de la force.

Cependant la crise se précipitait. On avait appris l'alliance de la Prusse avec l'Italie contre l'Autriche, et les sommations hautaines du cabinet de Berlin aux états de la confédération germanique. Quelques jours après, M. de Savigny, ministre de Prusse à Francfort, déclara, en pleine diète, que le pacte fédéral était de

chiré, et que son maître allait tirer l'épée pour imposer à l'Allemagne entière un nouveau régime. Devant cette audace inouïe, il y eut un instant de profonde stupeur. Puis on s'organisa pour la résistance. La Bavière, le Wurtemberg, Bade, Hesse-Darmstadt levèrent des troupes en toute hâte et les massèrent sur les bords du Mein, sans direction, sans plan d'attaque ou de défense, sans unité dans le commandement. Les troupes confédérées se répandirent dans les riches plaines de la Franconie. C'étaient de belles troupes, des soldats superbes, pleins d'entrain et d'ardeur. Malheureusement, personne n'utilisait leurs qualités militaires, et toute leur activité se dépensait à faire bombance, à se verser des rasades de bière, à faire retentir les brasseries de chants belliqueux. Pendant ce temps, trois corps Prussiens envahissaient le Hanovre et capturaient l'armée hanovrienne toute entière. L'infortuné souverain de ce petit royaume, aveugle depuis de longues années, dut prendre le dur chemin de l'exil et se réfugier en Autriche. Les duchés de Brunswick, de Weimar-Gotha, de Lippe, la Hesse-Electorale, le Duché de Nassau, tout le nord de l'Allemagne, tombèrent, sans coup férir, entre les mains des envahisseurs. Mais cette conquête d'un royaume et de dix principautés n'était qu'un lever de rideau. Le drame principal allait se jouer en Bohême que le roi de Prusse avait envahie en personne, à la tête de 300,000 hommes. L'Autriche, disait-on, était prête. Son armée formidable en nombre et renforcée des troupes saxonnes, était massée près de Prague. Son infanterie était magnifique, son artillerie excellente, sa cavalerie sans égale. Le plan de son général-en-chef, Benedek, était un mystère, mais tout le monde le proclamait infaillible. La confiance dans le succès de l'Autriche s'accrut quand on apprit la victoire de l'Archiduc Albert à Custozza, sur Cialdini. *Felix Austria!* disait-on ; tous les paris étaient pour elle ; avec elle aussi les vœux de l'opinion libérale. Grünewald flétrissait éloquemment les menées tortueuses de la Prusse : " Ce n'est pas une politique allemande, disait-il : non ; c'est une entreprise de conspirateurs. C'est ainsi que les Sforza, les Borgia s'emparaient de la tyrannie dans les républiques italiennes, à l'aide de sbires et de condot-

tière. Le génie allemand répugne à ces procédés. Nous sommes des philosophes, nous sommes la pensée, le rationalisme. Nous prétendons ne pas être menés à coup de sabre."

—C'est juste, ajoutai-je. On devrait y mettre plus de façons et vous endoctriner avec des professeurs, et non pas avec des canons.

—La Prusse nous méconnaît et se trompe d'époque, reprenait Grünewald en s'animant. L'Allemagne de Hegel, de Fichte, de Feuerbach n'est plus celle de Tilly et de Wallenstein. On ne change plus les croyances des peuples avec des soudards. Aujourd'hui, la force ne peut rien sur l'intelligence : les bataillons, les armées se fondent au rayonnement de la liberté.

—Evidemment, dit M. Gillmore ; l'Angleterre, avec sa constitution et la responsabilité ministérielle, est beaucoup plus forte que la Russie.

—" La vraie grandeur, dit l'Américain, c'est la fidélité à ses engagements, le respect pour les droits d'autrui. "

Le descendant des dues d'Este était abattu, inerte. Madame Grünewald, par des accords lugubres et des gammes compatissantes, s'efforçait de consoler cette grande infortune.

Deux jours après, des rumeurs énigmatiques faisaient frisonner toute la ville. Les deux armées s'étaient rencontrées à Kœnigsgrœtz, près de Prague ; une grande bataille était engagée. Vers deux heures, des télégrammes annonçèrent que les Autrichiens avaient l'avantage ; leur artillerie avait fait d'affreux ravages dans l'armée prussienne, leur cavalerie avait exécuté des charges victorieuses. Puis subitement, les télégrammes s'arrêtèrent, un grand silence se fit pendant quelques heures ; les amis de l'Autriche purent se réjouir toute la nuit ; mais le lendemain, quelle horrible vision les attendait au réveil ! L'armée autrichienne en déroute, avec une perte de 25,000 hommes, semant ses blessés, ses équipages, ses affûts brisés, sur les chemins de travers, le roi de Prusse entré vainqueur dans Prague, maître en un jour de toute la Bohême ; enfin, l'Allemagne centrale découverte et devenue, sans combat, la proie du vainqueur. Ce fut alors une série de nouvelles terribles, éclatant coup sur coup et projetant de sombres lueurs,

comme des coups de foudre. Une armée prusienne était entrée à Francfort, qu'elle rançonnait en ville conquise. Les Badois, les Wurtembergeois, avaient traité séparément avec la Prusse et s'étaient retirés de la ligne. Les Bavarois isolés s'étaient défendus dans Würzbourg avec un courage héroïque et, vaincus par le nombre, s'étaient repliés sur Augsbourg. Les Prussiens, maîtres de Nuremberg, n'étaient plus qu'à cinq ou six journées de Munich. Moins de deux semaines avaient mis l'Allemagne à leur discrétion. C'en était fait des principautés et des royaumes secondaires.

Parmi la confusion et la panique universelles, le jeune roi conservait un flegme inaltérable et semblait étranger à toute émotion. Solitaire, presqu'invisible, il vivait dans un château romantique, aux bords d'un lac, et faisait de longues excursions à cheval dans le Tyrol, absorbé dans sa rêverie de poëte, trompant sans doute ses perplexités royales par les fatigues du corps et les caprices de la fantaisie. Etait-ce manque d'énergie, dégoût des affaires et des occupations sérieuses, comme on le prétendait dans quelques salons frondeurs de Munich ? Non, car les facultés de ce prince étaient éminentes. C'était la mélancolie d'une âme froissée et réduite aux protestations intérieures. C'étaient la naïveté, la jeunesse prise au dépourvu par le triomphe de la force et cherchant dans l'idéal un refuge contre les menées tortueues de la politique.

Au moment suprême de la crise, le premier ministre força la consigne et fit signer au jeune prince une lettre adressée à l'Empereur Napoléon, pour réclamer l'intervention de la France en faveur de la Bavière écrasée. Le baron de P....., allié à la famille d'Eugène Beauharnais, partit en toute hâte avec cette missive pour les Tuileries, fut reçu par l'Empereur en audience particulière, et fit appel à des souvenirs, à des liens étroits de parenté, pour obtenir sa médiation. Quelques heures après cette entrevue, des instructions étaient envoyées à Mr. Benedetti, notre ambassadeur auprès du roi de Prusse, pour préserver la Bavière d'un démembrement. A cette époque, malgré des fautes déjà trop visibles, la voix de la France était encore prépondérante en Europe ; la Prusse, même au lendemain d'un immense triomphe,

écoutait encore avec déférence nos suggestions. Quinze millions de florins furent exigés de la Bavière au lieu d'une province, et l'intégrité de ce royaume fut sauvée.

Ce fut avec joie que nous reçumes cette nouvelle à la Légation de France, à laquelle j'étais alors attaché. Dans l'écroulement de notre politique traditionnelle, c'était une consolation d'avoir préservé ce dernier débris du vieil équilibre européen et d'avoir resserré nos liens avec la Bavière par un patronage efficace. Je me rendis le soir même chez Grünewald, le cœur dilaté. C'était le jour de ses réceptions. Le cénacle était au complet : tous les habitués à leur poste. Le vaincu de Custozza, complètement réconforté et décidément converti à la musique allemande, jouait à quatre mains avec Madame Grünewald, l'ouverture de Tannhausen. Une expression d'allégresse était empreinte sur toutes les figures.

Je ressentis une commotion indicible. Sans bien m'en rendre compte, je compris que mon arrivée était un trouble-fête, qu'elle jetait l'embarras et quelque froideur dans la réunion. Bientôt des regards malins s'échangèrent; j'entendis des chuchotements, je vis se dessiner des sourires.

—Oui disait Grünewald, d'un ton doctoral et en terminant une phrase, c'est une solution aussi belle qu'inattendue; l'unité germanique, sortant du sein même de nos divisions. Pour préparer une œuvre aussi merveilleuse, il fallait une tête bien puissante. C'est le génie allemand s'arrachant aux contemplations idéales pour s'incarner enfin dans la guerre et la politique. C'est un spectacle grandiose, une sublime éclosion.

—Quel lyrisme ! lui dis-je assez intrigué. Quel est le triomphateur auquel vous tressez des couronnes et qui vous rend émule de Pindare ?

—Vous êtes diplomates, me répondit-il assez ironiquement. Vous devez être au courant des nouvelles.

—Oui, repris-je ; et j'ai le plaisir de vous annoncer, pour la première fois depuis bien longtemps, qu'elles sont bonnes.

—Oh ! bonnes, bonnes ! Il faudrait savoir dans quel sens.

—Mais, dans le vôtre et dans le mien : dans le sens de

l'intérêt que nous soutenions hier ensemble. Vous connaissez l'appel de la Bavière à l'empereur et la médiation de la France à Nikolsbourg. Un télégramme, arrivé aujourd'hui même, annonce que les efforts de notre ambassadeur ont réussi. Les préliminaires de paix sont signés. La Bavière est garantie d'un démembrement. Son intégrité est sauvée.

A ces mots, l'orgueil germanique fit explosion chez mon interlocuteur.

Sauvée par la France ! s'écria-t-il ; non, la Bavière n'est plus la protégée ni la vassale de la France. Une autre main, une main allemande s'est étendue pour la tirer de l'abîme.

Et quelle est cette main ?

— Celle de la Prusse. Oui, vous le voyez. Je suis mieux informé que vous, ou du moins mes nouvelles sont plus récentes que les vôtres. Un traité d'alliance offensive et défensive vient d'être conclu entre les rois de Prusse et de Bavière.

D'alliance ! m'écriai-je, quand les plaines de Würzbourg sont encore fumantes de sang bavarois et de sang prussien ! c'est impossible.

—Oh ! reprit-il ; vous êtes bien sentimental, mais rassurez-vous ; le sang allemand ne sera plus versé, je l'espère, par des mains Allemandes. Malheur à ceux qui, pendant des siècles, ont vécu de nos divisions !

En parlant ainsi, Grünewald s'était transfiguré. L'idéologue, le discoureur éclectique et débonnaire avait disparu, ses yeux avaient un éclair farouche ; ses lèvres frémissaient. Je croyais voir un prêtre d'Odin ou de Thor, de ces divinités teutoniques toujours altérées de carnage. Son front tourné vers le Rhin semblait étinceler sous le casque à pointes. C'était l'Allemagne qui se livrait, comme une bacchante, à l'ivresse inespérée du succès et qui, lasse d'une longue dissimulation, se délectait d'avance aux voluptés de la force, de la puissance matérielle. Ce fut toute une révélation.

—C'est vous, m'écriai-je, qui parlez ainsi ! Vous, l'homme de 1848, le martyr des aspirations libérales ! Vous vous enrôlez parmi les thuriféraires du canon Krupp et du fusil à aiguille ! Je ne vous reconnais plus, je l'avoue.

—Je n'ai pas changé, me répondit-il, avec la calme assurance du rhéteur et du sophiste inconscient d'une apostasie. C'est l'idéal de 1848; c'est l'unité allemande qui triomphe. C'est l'œuvre des Walker, des Gagern, des Dahlmann qui se couronne glorieusement par trois hommes d'action: Roon, Moltke et Bismark.

—Vous n'avez pas changé, m'écriai-je alors, ne pouvant contenir mon émotion. Et bien! je vous crois. J'étais injuste et vous calomniais en imputant à votre passé des rêves, des illusions désintéressées. J'oubliais qu'en 1848, la démocratie allemande acclamait Radetski, après sa victoire de Novare et le bombardement de Milan, qu'en 1859, l'émancipations de l'Italie par la France exaspérait votre patriotisme. Non, vous n'avez jamais été des rêveurs, ni des utopistes. Tous vos systèmes de politique et de philosophie sont un ramage trompeur qui cache l'oiseau de proie.

—A propos de musique, dit le conciliant Gillmore, vous savez que le nouvel opéra de Wagner, les *Meistersaenger*, sera joué prochainement. Les répétitions ont commencé hier. C'est une musique *divine* et les décors sont *superbes*.

—Mais non, dit l'américain. Tout est suspendu par un fatal accident. Le ténor s'est brisé la voix sur une trille aigüe.

—Oh! quel dommage! c'est vraiement *pityable*, soupira la New-Yorkaise, avec un accent douloureux. Un si bel homme et si distingué!

—C'est un immense malheur, dit Mad. Grünewald, d'une voix éteinte, en levant vers le plafond des yeux humides, comme pour accuser le ciel: une perte irréparable pour l'Allemagne.

La Bavière régénérée par l'alliance prussienne s'élevait rapidement aux vertus antiques. Vingt mille Allemands venaient de succomber sur les champs de bataille; trente mille autres gisaient mutilés dans les ambulances et les dames de Munich étaient en deuil pour l'extinction de voix d'un chanteur.

EPILOGUE.

Quatre ans s'étaient écoulés. L'unité allemande avait tenu ses promesses. La France était envahie par 800,000 hommes. Strasbourg, Metz, tous ses boulevards tombaient, l'un après l'autre, sous le canon ou par la famine. Paris assiégé et bloqué nourrissait 1,800,000 créatures humaines avec des rations de cheval. Les aigles prussiennes flottaient en Bourgogne, en Normandie, dans l'île de France et jusqu'en Touraine. Des uhlans poussaient déjà leurs réquisitions jusqu'au seuil de la vieille Armorique. Ça et là, sur les rives de la Loire, de la Somme ou en Franche-Comté, des milices françaises levées à la hâte et mal aguerries prolongeaient une lutte par trop inégale et procuraient à l'envahisseur de faciles triomphes. De toute l'Allemagne s'élevait un immense cri d'orgueil et de haine satisfaite. L'ennemi héréditaire était abattu. La poésie, la prose célébraient à l'envi son humiliation. Des romanciers, des feuilletonnistes installés dans les fourgons de l'armée allemande, en qualité d'historiographes, racontaient jour par jour aux désœuvrés de Berlin, de Cologne, de Hambourg, les péripéties et les détails de cet écrasement, les scènes de carnage, les monceaux de cadavres, les amusantes terreurs des paysans français et des villageoises, les bombardements nocturnes et l'effet magique des obus, au-dessus des villes incendiées. D'autres s'attendrissaient sur nos palais détruits, déploraient l'immensité de nos pertes et se demandaient, avec une inquiétude bien sentie, ce qu'il faudrait de temps à la France pour réparer tant de ruines. D'autres prévoyaient la destruction de Paris et philosophaient sur ses ruines, comme Volney sur les colonnes brisées de Palmyre, recherchant les vestiges du Panthéon, du Palais-Royal, la trace des boulevards, des théâtres et des cafés-chantants sur les rives inhabitées de la Seine. Ces peintures, ces élégies fantaisistes charmaient l'imagination allemande et joignaient aux enivrements du triomphe les plaisirs plus délicats de la rêverie et du sentiment.

Chargé d'une mission en Autriche-Hongrie par le gouvernement de la défense nationale, je me trouvais, vers la fin de janvier 1871, à Pesth, où le parlement Hongrois était en session. Lié personnellement avec

un de ses membres les plus distingués, M. S..... aujourd'hui ministre, je voyais tous les jours, MM. E... L... R... , etc., chefs des différents groupes parlementaires, entrés presque tous, depuis cette époque, dans les conseils du gouvernement Madgyare. Dans nos entretiens, ces messieurs me témoignaient de cordiales sympathies pour la France, ils plaignaient notre infortune et sentaient confusément les dangers que notre affaiblissement allait susciter à l'Orient de l'Europe. Déjà la Russie avait abrogé le traité de Paris, dans une de ses clauses fondamentales, en s'attribuant à elle-même le droit d'entretenir une flotte dans la Mer Noir, malgré ses promesses. L'audace, le ton altier de ses déclarations officielles, de sa presse, ouvraient pour l'Autriche les perspectives les plus inquiétantes. Je m'efforçais de démontrer aux Hongrois la solidarité de tous les peuples, en présence de certaines ambitions, l'utillité de secourir l'infortune des autres, pour s'assurer des alliances, et les prémunissais contre les fatales illusions de l'igoïsme et de l'isolement: " Si la politique d'abstention, leur disais-" je, avait été pratiquée par Ulysse, il n'aurait pas en-" trainé ses compagnons dans une action commune " contre l'olyphème ; il aurait assisté tranquille à leur " destruction successive, satisfait d'être mangé le der-" nier."

—Hélas ! me dit un homme de beaucoup d'esprit, l'abbé Jambor, membre de la Chambre des Communes, vous me rappelez une fable de notre célèbre poëte Pétéfyi. " Des poules picoraient avec sécurité dans une basse-cour, Arrive la cuisinière, armée d'un couperet. Elle prend la plus grosse des poules, l'emporte et la tue. Quel bonheur ! disent en chœur les autres volatilles. Cette gloutonne mangeait plus de grain et de maïs que les autres ; nous allons nous partager sa portion."

Dans cette réunion se trouvait un personnage considérable par le talent et par l'influence, qui depuis, a conquis, dans la monarchie Hongroise, une situation prédominante. Chez lui, l'homme d'état se complète par le penseur et par le poëte et la fantaisie n'enlève rien à l'action. Depuis six mois, il est l'âme de la diplomatie autrichienne ; c'est par lui probablement qu'elle

prend aujourd'hui plus de décision, de couleur et d'autorité.

—L'ami Jambor a raison, me dit-il, après un silence. Son apologue fait bien ressortir l'aveuglement et la torpeur stupide des nations. Il aurait dû ajouter qu'à la timidité des poulets nous joignons l'orgueil des faucons et les appétits voraces des vautours. Vous nous exhortez aux sentiments généreux, à la conception large et feconde de nos intérêts supérieurs. Les cités antiques ou la société chrétienne du moyen âge pouvaient répondre à de tels appels. Mais pour nous, Européens du XIXe siècle, le patriotisme est un mélange d'infatuation et de convoitises grossières, dissimulées sous des phrases pompeuses. Notre souci n'est pas de figurer avec honneur dans la famille des nations, d'assurer notre avenir et celui de nos enfants, par les progrès de la raison et du droit ! nous recherchons la force et la puissance matérielle comme les aventuriers, les spéculateurs poursuivent le gain, avec une âpreté sans scrupules. Nous voulons être forts, glorieux, invincibles comme Nemrod, Astor et Sennachérib. On dirait des costumes et des travestissements héroïques dont nous nous revêtons pour parader et pour ennoblir le prosaïsme, la monotonie affreusement bourgeoise de notre vie. Sous cette forme vulgaire et dégénérée, l'amour de la patrie n'est plus que du chauvinisme. Il ne produit pas de vertus, ni de grandes actions, mais tantôt de la rhétorique, tantôt des intrigues, des roueries diplomatiques, triomphes des petits esprits. On s'efforce d'accaparer par la ruse ou par la violence des lopins de terre ; on se proclame plus brave, plus fort, plus beau que les nations étrangères, on se croit heureux par leur misère, riche par leur pauvreté, grand par leur petitesse ; on salue leurs calamités comme des bonnes fortunes ; on répudie avec orgueil tout principe honnête on écrase le faible, on s'unit avec le succès, on complote avec lui la ruine de son bienfaiteur. C'est ainsi que l'Italie, neutre en apparence, est déj , dans son cœur, l'alliée de la Prusse contre vous. De même, les Etats-Unis, par la bouche de Mr. Bancroft, acclament l'Empereur Guillaume à Versailles. Et nous, Hongrois, que faisons-nous ? Hier encore, opprimés par l'Autriche, nous dénoncions au monde son injustice et sa

tyrannie. Aujourd'hui nous voulons à toute force traiter en sujets et madgyariser sept millions de Roumains, de Serbes, de Slaves, qui nous répudient. Trop faibles pour les dominer par nous-mêmes, nous invoquons les bons offices de la Prusse, nous figurant qu'elle va se charger de ressusciter la monarchie de Jean Hunyade et de Mathias Corvin, à notre bénéfice. Voilà pourquoi nous sommes sourds aux cris de détresse de la France, sans penser que demain, après votre écrasement, la Prusse se rira de nous, et que les promesses faites au comte Andrassy seront tenues au prince Gortschakoff."

Après des aveux et des expansions aussi décourageantes, toute insistance de ma part devenait inutile. Je pris congé de mes amis madgyares, abondonnant tout espoir d'un intervention Hongroise en notre faveur. Il était tard ; je me dirigeai vers mon hôtel et j'y rentrai par un café contigu, dans lequel je m'attablai pour quelques instants, afin d'y lire les journaux du soir. Les journaux ! Depuis six mois, cette lecture était pour les cœurs français une affreuse torture, un calice d'amertume, que nous croyions avoir épuisé chaque matin, et que nos lèvres retrouvaient, chaque soir, plein à déborder. A cette époque, c'est-à-dire, vers février 1871, un peu de répit se laissait entrevoir, et l'on abordait l'épreuve avec une sécurité relative. Paris avait capitulé, l'armistice était signé, les bases de notre démembrement étaient arrêtées. Que pouvait-on craindre au-delà ? Je pris donc le Lloyd de Pesth avec une certaine insouciance, me considérant comme invulnérable aux révélations du fil électrique. Eh bien ! je me trompais. Dans l'abîme où nous gîsions étendus, de nouvelles misères surgissaient. Ce soir-là même, une série de désastres éclatèrent à mes yeux, comme une grêle d'obus : la défaite de Bourbaki dans l'Est, sa retraite vers Lyon coupée par les Prussiens, la fuite de son armée dans les montagnes de Jura, par un froid horrible, et son internement en Suisse ; l'occupation de Dijon par l'armée allemande, la chute de nos derniers boulevards, la dispersion de nos derniers défenseurs. Quand je fus au bout, je restai quelques instants engourdi, perdant conscience des réalités qui m'opprimaient, endormant, comme les Orientaux, ma douleur, par une sorte d'hallucination. Je revis en pensée

l'Allemagne où j'avais passé tant de belles années, au milieu d'une société paisible, laborieuse, et que je croyais sympathique ; je comparai mentalement cette image à la furie infernale, déchaînée sur nous, et qui, depuis six mois s'acharnait à notre destruction. Quel démon malfaisant, me disais-je, a produit cette transformation funeste ?... Et je pensais à ces lettrés, à ces philosophes, à tous ces esprits distingués, supérieurs, convertis à l'idolâtrie servile de la force. " Grünewald doit être bien fier, ajoutais-je , il devrait être ici pour jouir de mon désespoir : ce triomphe serait digne de lui. "

En ce moment, dans l'atmosphère épaisse de la tabagie, j'entrevis presqu'en face de moi un homme aux traits abattus, sillonnés par des rides précoces. Sur sa bouche errait un amer sourire ; ses yeux mornes semblaient éteints pour la joie comme pour la douleur. On eût dit que l'ambition, l'espérance, tous les désirs, toutes les passions humaines proclamaient leur inanité sur son front. Cette figure blasée et flétrie résumait toutes les désillusions, tous les scepticismes. Je me rapelais instinctivement ce fantôme appelé le *moine triste*, qui se tient dans les ruines d'un château maudit, en Norvège, pour apparaître, la nuit, aux voyageurs égarés. Ce spectre plaintif, muet, est horrible à voir ; le monde entier semble pleurer silencieusement dans sa personne. Quiconque l'a vu veut mourir et se précipite dans la mer—La toilette du personnage cadrait avec cette mélancolie sépulcrale et ressemblait à l'épave dépareillée d'un naufrage.

—Est-ce vous ? Grünewald, m'écriai-je tout-à-coup : Je vous croyais à Versailles, célébrant la gloire du nouveau César germanique.

—Moi ! dit-il avec un ricanement amer ; que ne puis-je de ma main brûler l'idole sanguinaire dont j'ai été l'adorateur stupide pendant tant d'années !

—Que dites-vous ? Quelle idole ?

—Le Teutonisme, vulgairement appelé la patrie allemande : famille, fortune, position, honneur, le Moloch m'a tout pris, tout dévoré.

—Quoi ! seriez-vous veuf ?

—Veuf, sans doute ou à peu près. C'est-à-dire que ma femme m'a quitté pour se consacrer exclusivement à

l'art national. C'était une mission, un sacerdoce qui la réclamait.

—Mais il me semble que vous n'en gêniez pas l'exercice.

—Il paraît que si, vous avez connu Svoboda.

- Le violoniste ?

—Vous voulez dire le devin, l'inspiré qui révélait les mystères célestes et découvrait des mondes avec son archet ; Svoboda dont les arpèges et les *Staccati* projetaient des lueurs prophétiques sur l'humanité.

—Oui, je me rappelle son fameux solo, sur la quatrième corde, intitulé : *Arminius, vainqueur des Welches.* C'était que que temps avant mon départ de Munich.

—Eh bien ! Ce solo fut la ruine de mon bonheur domestique. Ma femme en fut tellement enthousiasmée qu'elle composa des stances, avec renfort de harpe et d'orchestre en sourdine, pour l'accompagner. Ce fut une belle fête pour Munich. Le roi lui-même daigna me complimenter. Quinze jours après, ma femme faisait prononcer notre divorce à Dresde et se mariait avec Svoboda. J'étais atterré ; disgracié, ridicule pour le restant de mes jours !..... Mais qu'importe ! L'art allemand triomphe ; *Arminius* vient d'être joué à Berlin, devant la cour, avec un immense succès.

—Mais vous aviez deux enfants, un fils, une fille.....

—Mon fils a quitté l'université pour la guerre de France. Il a péri dans la première bataille à Reichshoffen. Ma fille allait épouser un jeune magistrat ; c'était un mariage d'amour. Un obus l'a tué sous les murs de Metz. J'emmène avec moi la pauvre enfant, à peu près folle de douleur.

—Mais pourquoi quittez-vous Munich et l'Allemagne ?

—La guerre m'a ruiné complètement.

—Est-ce possible ? Votre fortune n'était-elle pas en Amérique, à l'abri de nos conflits européens et de leurs contre coups financiers ?

—Hélas ! je le croyais. J'ignorais que mon banquier avait des valeurs allemandes. Il a profité de leur baisse pour faire faillite en donnant à ses créanciers un dividende illusoire de 3 pour cent.

—Ce n'est peut-être qu'un arrêt de paiement, une

gêne causée par l'interruption des rapports, pendant la guerre. .....

—Non, c'est une faillite : il est venu me l'annoncer lui-même, à la fin de septembre.

—Il est donc en Europe—

—Oui. Il profite de ses loisirs, pour passer l'hiver en Italie, à Rome, avec sa femme et ses quatre enfants.

—A Rome ! Mais il est ruiné, dites-vous.

—Au contraire, il est plus riche que jamais, puisqu'à sa fortune personnelle il vient d'ajouter celle de ses créanciers. Il attend la paix pour rouvrir ses opérations sur un plus grand pied et m'a demandé ma confiance. C'était un proscrit de 48, comme moi. L'Amérique l'a singulièrement développé.

—Mon pauvre Grünewald, je vous plains. Mais il vous restait votre position, votre talent.

—Vous allez voir. J'avais quitté l'enseignement pour fonder à Munich un grand journal unitaire qui recevait les inspirations de Berlin. Seulement, je n'avais pas toujours le mot d'ordre et n'étais pas dans le secret des dieux. Vous vous rappelez Gilmore ?

— Parfaitement !

— Pour lui complaire, j'insérai en novembre dernier plusieurs articles très-violents contre la Russie, sur la question de la Mer Noire. Le mois suivant, ma subvention sur le fonds des Reptiles était supprimée. Ruiné, sans ressources, je dus cesser ma publication et liquider avec un passif énorme. La Bavière n'est pas un pays de progrès comme les Etats-Unis d'Amérique. Les lois contre les faillis y sont inexorables. J'ai dû m'enfuir, emportant à peines quelques centaines de florins, de quoi me rendre avec ma fille à Constantinople.

— Et qu'allez-vous faire à Constantinople ?

— Gilmore m'a procuré des recommandations pour le Grand-Vizir. On me fournira un capital en consolidés Turcs, et je fonderai un journal ayant pour programme la garantie des Puissances et la protection du Bosphore.

Je quittai Grünewald en lui souhaitant bonne chance dans son entreprise. Je ne l'ai plus revu. J'ignore s'il a réussi. Mais je doute que les consolidés Turcs aient rétabli ses affaires et réparé envers ce patriote Allemand les torts de l'unité Germanique.

FÊTES ET CORVEES.

CONFÉRENCE DONNÉE A L'INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC, LE 29 MARS 1878.

Par M. L. P. Le MAY.

I

Dans un moment d'enthousiasme comme en ont quelquefois les poètes, j'ai vu se dérouler devant mes yeux la file joyeuse et bruyante de nos fêtes, mais de nos fêtes de jadis surtout, et j'ai cru que le passé n'était pas tout-à-fait disparu, et que les folles mascarades du carnaval, le pétillement des feux de la St.-Joseph et de la St. Jean, les chansons et les danses autour de la grosse gerbe, et les éclats de rire de la braierie, n'étaient pas les échos d'un temps qui n'est plus, mais les préludes toujours agréables de fêtes qui recommencent toujours. Et j'ai voulu parler de ces fêtes comme si elles étaient encore dans toute leur splendeur.

N'importe, parlons-en ! qu'elles soient ou non disparues, puisque c'est faire l'histoire du peuple,—histoire intime et vraie, que nul motif d'intérêt n'embellit injustement, que nulle passion ne travestit avec malice. Les récits des combats ou des luttes politiques, sont souvent entachés d'erreurs ou de préjugés ; et puis, ils ne montrent une nation que revêtue en quelque sorte des costumes d'emprunt qui sont nécessaires aux comédiens qui paraissent sur la scène.

L'histoire des grandes actions d'un peuple n'est pas toute l'histoire de ce peuple et ne le fait pas connaître entièrement; de même que la nomenclature des œuvres d'un homme ne suffit pas pour nous éclairer sur le caractère, les manières, les passions et les vertus de cet homme. Dans l'intimité l'homme et le peuple se révèlent tels qu'ils sont; et c'est par le choix de leurs amusements, surtout, qu'ils laissent véritablement deviner la force ou la mollesse de leurs caractères, la rudesse ou la douceur de leur esprit.

Mais, je ne m'arrêterai pas trop sur des considérations que chacun peut faire aussi bien que moi. Et, comme j'ai à parler de fêtes religieuses, la morale se glissera dans mon humble travail sans que j'aie l'air d'y toucher.

Commençons avec l'année, nous finirons avec elle. Commençons dans la joie, l'espoir et l'amour, et ne nous inquiétons point comment nous finirons. A chaque jour suffit sa peine, a dit un sage; moi qui ne suis pas sage pourtant, j'ajouterai: A chaque jour aussi doit suffire sa joie, et ne désirons pas plus de bonheur que nous pouvons en porter.

La première fête, et l'une des plus belles pour tous, parce qu'elle apporte à tous sans exception une satisfaction profonde et une grande espérance—la satisfaction d'avoir vécu une année encore, et l'espérance d'arriver sans encombre à l'année suivante—c'est le jour de l'an. On ne songe pas même à dire le *premier* jour de l'an, mais le jour de l'an, parce que ce jour à lui seul vaut toute l'année. Delà, en effet, on embrasse, d'un coup d'œil, une longue perspective, et l'on goûte, par avance, une foule de plaisirs qui se tromperont probablement d'adresse et n'arriveront pas jusqu'à nous. Peut-être encore l'appelle-t-on ainsi parce que les autres jours n'en sont qu'une répétition, et que ce que l'on fait ce jour-là, on le fait tout le long de l'année.

Aussi, comme on a soin de dire aux enfants de ne pas pleurer, de ne pas être maussades, de ne point se quereller, mais d'être bons et obéissants. Malheur à ceux qui pleurent le jour de l'an, ils auront encore les yeux rouges à Noël! disait un vieux de mon village.

Ce jour-là, l'enfant l'attend avec impatience; il le voit dans ses rêves; il l'appelle de toutes les forces de sa

jeune âme. Il ne sait pourquoi, mais il sait bien que les bonbons pleuvent dans ses mains, comme les baisers sur son front; il sait bien que l'indulgence des parents est plus grande, l'amitié des petits frères et des petites sœurs, plus douce que jamais. Ce jour est un événement heureux dans sa jeune existence, et, le soir, quand le charme se dissipe avec la nuit qui vient, sa naïve imagination cherche déjà, dans les brumes de l'avenir, l'autre jour de l'an.

Pour nous qui ne sommes plus, depuis tant d'années, des enfants, ou, du moins, des petits enfants, le jour de l'an est aussi un jour de réjouissance. Nous serrons alors avec plus de chaleur la main aux amis; les sentiments généreux débordent de nos âmes, et—pour que nul nuage ne projette son ombre sur la sérénité des heures nouvelles—la haine ou le ressentiment se taisent.

Nous mesurons le chemin parcouru, et, tout en éprouvant une véritable satisfaction, nous sentons peut-être une larme à notre paupière, à la vue des lieux ensoleillés que nous avons laissés derrière nous. Les vieillards,—plus tristes, parce qu'ils ont plus vécu, plus sensibles, parce qu'ils ont aimé davantage, plus sages, parce qu'ils ont éprouvé plus de déceptions,—versent, en ce jour, comme une rosée, la bénédiction sur la tête de leurs fils. Ils disent: " c'est le dernier jour de l'an que nous voyons! mais ils n'en croient rien, car, au fond du cœur, il y a toujours cette voix mystérieuse qui murmure: Espère! Et puis, quand on a vécu 80 ans, on peut bien—ce me semble—vivre encore un peu. La grande affaire, c'est d'arriver à quatre-vingts.

Le jour de l'an n'est pas une de ces fêtes qui marquent, d'un trait distinctif, le peuple qui la chôme. C'est une réjouissance universelle, et qui est ancienne comme le premier calendrier—pas le Grégorien! Il n'a que trois siècles, celui-là!—Tout le monde est content et se réjouit de commencer une année; quelques-uns, pour s'amender, beaucoup, pour faire comme auparavant; les uns pour apprendre, les autres, pour oublier; celui-ci, pour atteindre la fortune qui s'envole toujours, celui-là, pour arriver à la gloire qui lui sourit, et tous pour assouvir cette soif mystérieuse de felicité que Dieu a mise en

nous, tout en plaçant dans son éternité la fontaine merveilleuse qui seule peut l'apaiser

Autrefois, la veille du jour de l'an, dans toutes les paroisses, dans tous les villages, on chantait la *Ignolée*. Ceux qui la chantaient s'appelaient les *Ignoleux*, et ils le méritaient bien. Armés de longs bâtons et de sacs profonds, ils allaient de porte en porte, chantant sur le seuil, plus soucieux du bon sens que de la rime :

Bonjour le maître et la maîtresse
Et tous les gens de la maison,
Nous avons fait une promesse
De venir vous voir une fois l'an.....

Ils battaient la mesure avec leurs bâtons, et, avec leurs sacs, ils recueillaient la chignée. On les recevait avec plaisir, et on leur donnait abondamment, car la chignée —c'est à-dire l'échine d'un porc frais, je suppose— était destinée aux pauvres de l'endroit. L'égoïsme qui se glisse partout, se glissa jusque dans les cœurs des *Ignoleux—Auri sacra fames!*—et les *ignoleux* finirent par n'avoir plus de cœurs, et par garder pour eux-mêmes ce qu'ils recevaient pour d'autres. De ce moment, l'antique institution de la *guignolée* fut condamnée.

Le jour de l'an est une fête essentiellement religieuse pour les chrétiens. On laisse alors les travaux et les affaires, pour venir, au pied des autels, remercier le Seigneur des années que l'on a vues, et le supplier de ne pas nous rayer trop tôt du nombre des vivants—l'éternité est si longue!

II

Afin de sauvegarder ma réputation d'homme sérieux, j'ai voulu commencer par jeter devant vous quelques idées graves; je finirai de même, car, soyez-en sûrs, Mesdames et Messieurs, je tiens à bien finir.

Maintenant que vous êtes rassurés sur ma fin, je pars : suivez-moi si le cœur vous en dit.

Le temps du carnaval est passé, c'est vrai ; nous sommes en plein carême, c'est aussi vrai.....mais rendons, pour un instant, la liberté à nos esprits, tout en réduisant nos corps en servitude, et retournons aux *jours gras!*

Le carnaval, ici, n'est réellement plus qu'un souvenir.

De fait, il n'existe plus guère. Il nous est venu d'Europe avec nos aïeux, comme la fête de la grosse gerbe, et nos aïeux l'ont reçu de Rome ancienne, c'est-à-dire du Paganisme. Les anciens avaient, en effet, des mascarades, particulièrement aux *Saturnales* ou fêtes de Bacchus, aux *Lupercales*, et à la fête de la mère des dieux qu'on appelait *Megalesia*.

Si l'on en croit Ovide, la première mascarade remonte au temps d'Hercules, et c'est *ce monsieur* lui-même qui en a fait tous les frais. Voici à quelle occasion : Faune, un autre *monsieur* de l'antiquité, avait une maîtresse, la belle Lyda; et cette maîtresse, un peu négligente peut-être, laissait traîner,—passez-moi l'expression—ses vêtements. Hercules les prit un jour, s'en revêtit et se rendit dans une grotte sombre, obscure même, où il donna à Faune, de la part de Lyda, un rendez-vous pressant. Faune accourut tout palpitant.....et s'en retourna tout penaud. Il venait de voir la première mascarade.

Le carnaval, parmi nous, en est à son dernier jour, puisqu'il naît véritablement et meurt avec les jours gras. Mais, comme tout ce qui va s'éteindre, il brille d'un éclat plus vif, et paraît se réveiller avec une vigueur que l'on ne suppose qu'à la jeunesse.

Le carême, voyez-vous, arrive pâle et décharné: on ferme les yeux pour ne pas le voir. Et pourtant notre carême à nous, quel bonhomme de carême en comparaison de celui de nos pères! Mais pardon! j'oublie que le carême n'est pas une fête populaire.

Nous sommes donc aux jours gras. Entendez-vous le trot mesuré des chevaux, les vibrations argentines des sonnettes, les silements des *lisses* d'acier sur la neige? Entendez-vous les rires à demi-étouffés sous les *robes de carioles?* Tout le jour et dans toutes les routes, les voitures circulent. Ce sont les amis qui vont souper chez les amis, les parents qui visitent les parents. Tout le monde sort ou reçoit. Comme ce diable d'Asmodée, enlevons les toits et laissons pénétrer nos regards dans l'une de nos maisons ; par celle que nous verrons, jugeons les autres. C'est fait. La maison que nous avons décalottée est celle d'un bon habitant. Elle est grande et arbore deux pignons rouges. Notre habi-

tant aime le plaisir et le petit coup: il est généreux, honnête, hospitalier, et—pardessus tout—marguillier en charge. Les invités arrivent: Ils sont quarante de leur bande. Vieux et jeunes, hommes et femmes, veufs ou non, le nombre pas plus que le genre, rien n'y fait. Les femmes se déshabillent, les hommes se décapotent et les chevaux se détellent. Il fait froid et l'on prend un verre de gin pour se réchauffer; s'il ne faisait pas froid, on en prendrait quand même. Les hommes s'assoient et causent de mille choses: des chevaux et de la récolte, des promesses du gouvernement, des taxes et des prochaines élections. Les femmes ne jasent pas moins, et, si les dernières nouvelles ne suffisent pas, elles rééditent les premières, soigneusement revues, corrigées et augmentées. Les jeunes filles ne font qu'un rond dans la *place;* les pieds leur brûlent de l'envie de danser. Voici le joueur de violon. Il porte gravement sous le bras, et précieusement enveloppé dans un mouchoir de poche, l'instrument désiré: un stradivarius de fabrique canadienne. On verse à boire pour lui donner du bras, et, soudain,—sous le doigt exercé qui les met d'accord,—tour-à-tour les cordes vibrent et sonnent, pendant que les clefs tournent en criant dans la tête gracieusement cambrée du violon.

Ces préludes font courir une effluve de volupté dans la salle; les cœurs tressautent et les visages s'illuminent. L'archet,—que la résine a rendu agaçant—commence à se promener légèrement de la chantrelle à la grosse corde, en caressant la seconde et la troisième, comme pour essayer ses forces, puis, tout-à-coup, il entame le reel à quatre vif et entraînant. Alors galants et amoureux se cherchent et se trouvent. On danse pour le plaisir de danser, mais que la danse est agréable avec ceux que l'on aime!

Aux reels succède la gigue, la plus difficile, la plus belle, et la plus honnête des danses, à mon avis. Puis viennent les cotillons alertes avec leurs chaînes capricieuses, les oiseaux, les Sir Roger—qu'on appelait tout bonnement, de mon temps et dans mon village—*renegeurs!* Et puis encore, les quadrilles gracieux avec leurs marches et leur contre marches mesurées, les lanciers compliqués et brillants et les caledonias tapageurs.

Et puis encore quelquefois, pour les vieillards qui aiment à nous donner une leçon de grâces..... corporelles, le menuet précieux et mignard, avec ses salutations incessantes et ses gestes doucereux. Et toujours l'instrument résonne! et toujours les danseurs tourbillonnent! et le violoneux, en bras de chemise, ne se rendra qu'avec le dernier crin de son archet ou la dernière corde de son violon.

Cependant tout le monde n'aime pas la danse, et il en est pour qui une partie de quatre-sept vaut tous les autres amusements réunis. Il ne faut pas en vouloir à ces gens-là, de crainte que l'âge qui éteint d'ordinaire les autres passions, ne nous apporte la passion du quatre-sept. Ces courtisans des cartes, qui valent bien après tout les autres courtisans, se sont depuis longtemps attablés. Ils luttent deux contre deux; l'enjeu, c'est l'honneur; et, à les voir attentifs à leur main, ou aux cartes qui passent, on dirait qu'ils jouent les destinées des candidats conservateurs ou libéraux. Quels cris et quels éclats de rire s'élèvent tout-à-coup! Comme ces joueurs sont honteux! comme ces autres sont glorieux! .....Ah! c'est un capot ou une vilaine qui vient d'être servi!.....

—Retirez-vous d'ici, joueurs maladroits, allez apprendre à jouer! disent les uns.

—C'est la faute *à ma compagnie*, répliquent les autres.

Oui, quoiqu'il arrive, au jeu de cartes comme aux autres jeux, quand deux personnes sont coupables, c'est toujours la faute de l'autre.

Mais voici que sur des chevalets on couche des planches, et que sur ces planches on étend des nappes, et que sur ces nappes on place des assiettes et des plats, des verres et des carafes!..... Et la senteur du ragoût monte jusqu'au plafond; et le fumet des pâtés à la viande et aux pommes fait passer des frissons dans l'estomac des gourmands; et les volailles rôties qui dorment —richement dorées par la braise—leur dernier sommeil, dans les plats de faïence bleue, attirent fatalement plus d'un œil de convoitise! Les soupers sont joyeux à la campagne, car il n'y a pas de gêne—et là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir, vous le savez. —Les soupers du mardi gras surtout sont joyeux et longs. On

voudrait voler quelque chose au carême. Puis quand l'appétit est un peu plus que satisfait, et la soif, joliment plus qu'assouvie, on chante au lieu de faire des discours. A mon avis c'est bien plus gai, et bien plus raisonnable aussi, parce que cela aide la digestion ; seulement il se trouve des gaillards qui chantent un peu trop fort et un peu trop souvent. Ils croient que l'on chante d'autant mieux que l'on chante haut, et, comme ils supposent qu'on aime à les entendre, ils n'aiment pas à nous lâcher. Mais enfin les voix se fatiguent, les refrains deviennent plus courts ou plus rares, et, finalement, il arrive un moment où le dernier chorus est bien le dernier. Alors on se disperse pour se réunir de nouveau autour des tables à cartes ou au son du violon. Et jusqu'à minuit sonnant, c'est un entraînement irrésistible, une véritable fureur de plaisirs.

Mais le trait caractéristique du carnaval, c'est la mascarade. Et pourtant la mascarade elle-même tombe en désuétude. Elle ne se fait plus que le mardi gras.

Autrefois, un homme sérieux et une femme non moins sérieuse s'affublaient d'un masque aussi grotesque que possible et de vêtements bizarres. L'homme s'enveloppait de jupes, la femme enfourchait la culotte—et, conduits par un cocher à l'air mystérieux, ils allaient de porte en porte, buvant, mangeant et dansant mieux que les autres, au grand plaisir de la foule. Souvent, des curieux parvenaient à soulever un masque, et alors, derrière la vilaine grimace en carton peinturluré, ils apercevaient parfois un adorable minois. Aujourd'hui, dans la plupart des paroisses, quelques jeunes gens et les enfants seuls se donnent la peine de se f rder avec de la suie pour effrayer d'autres enfants. Mais en revanche ils se sont identifiés avec le jour même de la fête, et on les appelle les Mardis-gras !

Et voilà comme s'en va le carnaval sous notre ciel rigoureux. A ces fêtes excentriques où tout le monde est convié, où les fantaisies courent la rue, où la gaîté, l'entrain et la folie se donnent la main et dansent leurs rondes vertigineuses, il faut du soleil et de la lumière, il faut des hommes un peu efféminés par la douceur du climat et la poésie de l'existence, il faut des femmes brûlées par les rayons du jour et les rêves de la nuit.....

Il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur quelqu'autre peuple, tout en restant dans les limites que nous prescrit une simple lecture, pour comparer nos fêtes respectives et constater leur commune origine. En Italie, par exemple, le carnaval est encore dans toute sa splendeur ou, si vous l'aimez mieux, dans toute sa folie: et, dans la Ville Sainte,—pendant les onze jours qui précèdent le carême,—la population toute entière, affublée d'oripeaux étranges, vêtue de costumes pittoresques, travestie et masquée, inonde les rues et les places, crie, chante, pérore, danse, court, se promène, s'agite, comme une mer secouée par une commotion souterraine. Mais, le mercredi des cendres, toute cette foule joyeuse et bruyante encombre les églises et se prosterne dans la poussière.

Venise, autrefois, est montée jusqu'à la gloire, grâce à ses grands citoyens et à ses vaillants soldats; Venise, aujourd'hui, est descendue jusqu'à l'immortalité—grâce à son carnaval. Car on descend à l'immortalité de chûte en chûte, comme on y monte degré par degré.

Ici le carnaval se termine par l'enterrement du mardi gras. Dans plusieurs localités de France et des autres pays d'Europe, il se termine par l'enterrement du mercredi des cendres. Le mardi gras d'ici et le mercredi des cendres de là-bas, sont figurés par un bonhomme—quelquefois même une bonne femme de linge ou de paille. Le mannequin, homme ou femme, est enterré ou brûlé avec tous les honneurs dus, sinon à son rang, du moins à l'idée qu'il représente.

Sans aucun doute, il y a là une superstition religieuse, et ce sacrifice du mannequin doit représenter le sacrifice des plaisirs et des amusements. On veut faire comprendre que le temps de pénitence est arrivé, et qu'il faut chasser le souvenir des distractions mondaines. Il faut dépouiller le vieil homme.

Les paysans de Bohême sacrifient, eux, un instrument de musique. Cela, en effet, parle éloquemment à l'esprit. Ils brisent, d'ordinaire une vieille basse, l'enveloppent dans un drap blanc et la portent en terre en s'éclairant de lanternes et en chantant des chants funèbres.

On trouve encore, dans la Normandie, bien des personnes qui croient que le diable a le pouvoir et la per-

mission d'enlever ceux qui se déguisent et se masquent, même en temps de carnaval, et ces naïfs paysans se donnent bien garde de faire la mascarade.

Ici, dans certains vil ages éloignés, on retrouve aussi la même croyance. Rien d'étonnant en cela, puisque nous descendons, pour un grand nombre, de ces rusés Normands. Quand j'étais jeune je me déguisais quelquefois et me couvrais d'un masque—chose que je ne fais pas maintenant, mais que bien des hommes pratiquent—et notre vieille voisine, la mère Catoche, m'avertissait de prendre garde, que le mauvais esprit m'emporterait.....

Je vois maintenant que la mère prenait le change sur le déguisement, et qu'il n'y a réellement de danger que pour ceux qui s'affublent du masque moral de l'hypocrisie.

III

Le carnaval est fini, le mardi gras est enterré; poursuivons notre course à travers l'année, mais secouons la poussière de nos semelles, et n'emportons rien de profane, car, pour un moment, nous allons nous occuper d'une fête religieuse, c'est-à-dire, d'une fête populaire convertie au Seigneur. Je veux parler de la St. Joseph.

"St. Joseph fut choisi pour le patron du pays en 1624, —dit La Rue—et le père Le Caron, récollet, nous fait connaître à quelle occasion, dans un mémoire adressé au Provincial de son ordre, à Paris."

"Nous avons fait, dit ce père, une grande solennité où tous les habitants se sont trouvés et plusieurs sauvages, par un vœu que nous avons fait à St. Joseph, que nous avons choisi pour le patron du pays et le protecteur de cette église naissante."

Cependant, ce n'est qu'en 1638 qu'il est question pour la première fois d'honorer St. Joseph par des coups de canon et des feux d'artifice. Le père Lejeune dit en effet: "La feste du glorieux Patriarche St. Joseph, Père, Patron, et Protecteur de la Nouvelle France, est l'une des grandes solennités de ce païs; la veille de ce jour, qui nous est si cher, on arbora le drapeau, et fit on jouer le canon. Monsieur le gouverneur fit faire des feux de réjouissances aussi pleins d'artifices que j'en aie guère vus en France."

Cependant dix ans plus tard—en 1648—le zèle diminue et le feu s'éteint.

" A la St. Joseph, on ne fit point de feu de joie, la veille comme de coutume," écrit encore le père Lejeune. J'en fus une partie cause, comme ne goûtant guère cette cérémonie qui n'avait aucune dévotion qui l'accompagnait.

La St. Joseph est condamnée, ou du moins, comme une vierge qui entre en religion, elle se dépouille de toute parure profane, et renonce à toute pensée mondaine. Pendant quelques années encore elle a des retours plus ou moins dangereux (la fête) mais petit à petit le bruit du canon diminue, le feu perd de sa chaleur, il devient fort froid même—suivant l'expression du père Lejeune—les artifices sont détrônées par la simplicité, et les fusées, sans élan, ne font plus concurrence aux comètes échevelées. Pour la dernière fois, en 1661, il est fait mention de la St. Joseph, comme fête populaire profane ; mais on sait à quel éclat et à quelle grandeur la fête religieuse en est arrivée aujourd'hui parmi nous.

Le peuple a besoin de jours de récréation pour se reposer de ses labeurs et dérider son front. Les réjouissances publiques sont les fêtes de famille d'une nation. Elles ressèrent ou multiplient les liens entre les maisons, comme les fêtes de famille ressèrent et multiplient les liens d'amitié entre les individus. Les peuples les plus doux et les plus poétiques, comme ceux du midi, se livrent plus volontiers à ces amusements que les hommes froids et sombres du nord ; la nature, le climat, le ciel les y invitent et les façonnent en quelque sorte pour la jouissance, et, en retour, ces peuples charmants et légers manifestent leur reconnaissance à la nature prodigue en l'exaltant dans des fêtes publiques.

Nos pères étaient friands de réjouissances : ils étaient encore français. Nous, nous avons puisé des idées sérieuses et un brin de flegme dans l'air que nous respirons, dans la nature sévère qui s'étend sous nos yeux, dans le froid qui nous engourdit et dans la fréquentation des Anglais qui nous entourent. Nos pères ne trouvaient pas suffisant d'allumer des feux en l'honneur de saint Joseph, et ils crurent faire plaisir à saint Jean en lui brûlant aussi, la veille de sa fête, des sapins entiers,

desséchés d'avance. Je ne saurais préciser la date du premier feu de la Saint-Jean sur nos bords ; mais je vois qu'en 1636 on chômait la Saint-Jean aux Trois-Rivières, et l'on tirait du canon, et l'on se livrait à toutes sortes d'innocentes jouissances le soir de la veille. Les sauvages croyaient que les visages pâles faisaient cette fête pour chasser le manitou, et, à leur tour, ils prenaient tambours et autres instruments de tapage, et —faisant un tintamarre épouvantable—ils couraient de ci, de là, pour effrayer le diable.

Cependant le feu de la Saint-Jean ne s'alluma point à toutes les portes, pas même dans toutes les paroisses, et, pendant près de deux siècles, les échos de la joyeuse fête ne sortirent point des paroisses désignées sous le vocable de saint Jean. Voici —d'après le docteur La Rue,— comment cette cérémonie se passait à Saint-Jean, I. O. : « Sur l'ordre du seigneur, un des habitants transportait sur la grève, en face de l'église, le bois nécessaire au feu : c'était du bois de cèdre invariablement. Après avoir chanté un salut, le curé, revêtu de l'étole, se rendait au bûcher. Il le bénissait, et ensuite faisait sortir du feu nouveau, en frappant un caillou avec le briquet. Avec l'amadou aussi enflammé, le curé mettait le feu au bûcher, et une compagnie de miliciens faisait une décharge de fusils, au milieu des cris de joie de toute la foule. Presque toute la population de l'île se donnait rendez-vous à Saint-Jean pour cette solennité. La coutume était de s'y rendre à cheval, les femmes en croupe derrière leurs maris. »

J'emprunte à divers ouvrages certains détails curieux sur la manière dont se fête la Saint-Jean, en quelques endroits :

« L'origine des feux de la Saint-Jean remonte à la plus haute antiquité. Dans le même mois où nous les allumons, les Grecs célébraient, en l'honneur de Diane, une fête qu'ils appelaient les « *Lophries* », et, le jour du solstice, on incendiait un bûcher sur lequel étaient placés,—comme offrandes,—des fruits et des animaux. Selon Gébelin, cette coutume d'allumer les bûchers à l'époque du solstice aurait succédé aux feux sacrés qu'on embrâsait alors à minuit, chez les Orientaux, qui figuraient par cette flamme le renouvellement de l'année et

rendaient en même temps un culte au soleil. On dansait autour des feux de joie, et les plus agiles sautaient par-dessus. En se retirant chacun emportait un tison, et le reste était jeté au vent pour qu'il emportât tous les malheurs comme il emportait les cendres. Plusieurs siècles après, lorsque le solstice ne fit plus l'ouverture de l'année, on continua néanmoins l'usage des feux à la même époque, par suite de l'habitude et des idées qu'on y avait attachées.

Autrefois, à Paris, le roi assistait à la cérémonie du feu de la Saint-Jean, qui avait lieu sur la place de Grève, et cet usage remontait au moins au règne de Louis XI. On plantait, au milieu de la place, un mât de soixante pieds de hauteur, hérissé de traverses de bois auxquelles on attachait un nombre considérable de bourrées, de cotrets et de pièces d'artifice, puis on amoncelait, au pied, du bois et de la paille. On avait aussi la coutume barbare de suspendre au mât un grand panier qui contenait des chats et des renards destinés à être brulés vifs. Ces pauvres animaux poussaient des cris horribles qui réjouissaient le cœur des grands de la cour. Quand le feu avait tout consumé, le roi montait à l'hôtelde-ville où on lui servait une collation.

Les Bretons conservent avec soin un tison du feu de la Saint-Jean, qu'ils placent près de leur lit, entre une branche de buis bénit le dimanche des rameaux, et un morceau de gâteau des Rois. Ces objets réunis doivent les protéger du tonnerre. Les jeunes filles qui désirent se marier dans l'année n'ont qu'une chose à faire, c'est de se mettre en danse, dans une même nuit, autour de neuf bûchers de la Saint-Jean. La recette paraît-il vaut de l'or.

En Poitou, on entourre d'un bourrelet de paille une roue de charrette ; on allume le bourrelet avec un cierge bénit, puis l'on promène la roue enflammée à travers les campagnes qu'elle fertilise, si l'on en croit les gens du pays.

A la Ciotat, en Provence, un coup de canon donne le signal pour allumer le feu, et pendant que le bûcher élève ses flammes dans l'air, les jeunes gens se jettent à la mer pour s'y asperger réciproquement, ce qui figure pour eux le baptême du Jourdain. A Vitrolles, les ha-

bitants vont prendre, dans la même circonstance, un bain qui doit les préserver de la fièvre pendant toute l'année." Ici même l'on se précipite, dès avant le lever du soleil, dans les flots d'émeraude de notre grand fleuve, avec une pensée moins condamnable bien qu'entachée aussi de superstition. On ne sait pourquoi, mais l'on attend de cette immersion des effets merveilleux.

Mais, un jour, en 1834, à l'inspiration d'un noble citoyen de Montréal, M. Ludger Duvernay, la Saint-Jean s'est transformée en une fête nationale et religieuse; elle est devenue, sous le nom glorieux de Saint-Jean Baptiste, l'expression heureuse, forte admirable des sentiments d'amour et de foi, de patriotisme et de religion du canadiens-français. Allez dans toutes les villes, dans les villages, dans les campagnes, et vous verrez comme le peuple se réveille ce jour-là, et comme il parle haut de ses affections sacrées et de ses croyances indestructibles. Les maisons prennent un air de fête inaccoutumée; les citoyens circulent, les groupes se forment, les drapeaux se déploient, les processions défilent, les fanfares éclatantes jettent leurs flots d'harmonie sur la terre, et, dans le ciel, les cloches d'airain, du haut des tours, jettent à toute volée leurs chants incomparables! Et le peuple s'agenouille et prie. Il sait, en ce grand jour, unir dans une heureuse mesure, les plaisirs et les amusements de la terre avec les pensées et l'espérance du ciel.

IV

L'été s'en va avec ses soleils brûlants, ses brises tièdes, et ses énivrantes bouffées de parfums; la fenaison est finie depuis plusieurs semaines; et, chaque jour, quelqu'un des cultivateurs, fauche sa dernière planche d'avoine ou lie sa dernière gerbe de blé. Les oiseaux chantent encore dans les *cénelliers* qui bordent la route, et les jeunes filles et les garçons vigoureux chantent aussi en allant à la moisson. Mais nulle part les voix ne sont plus vives, les refrains plus gais que dans ce groupe qui monte sur la terre de Jean-Baptiste Laliberté. C'est que, chez Jean Baptiste Laliberté, on fête la grosse gerbe aujourd'hui.

Nous avons passé les jours gras ensemble, Mesdames et Messieurs ; nous avons ensemble allumé les feux de la St. Joseph et de la St. Jean, ensemble encore nous fêterons la grosse gerbe. Il n'y a plus un seul épi debout ; la faulx impitoyable à tout abattu. Déjà la recolte presque entière est entassée sous le toit de la grange en attendant le fléau primitif ou le moulin vorace enfanté par le progrès. Cependant une pièce encore n'a pas été serrée ; mais la javelle attend la hart ; et, si l'on en juge par l'empressement de ce groupe que l'on vient d'apercevoir, elle n'attendra pas longtemps. En effet, gars et fillettes, les mains protégées par l'antique mitaine de cuir rouge, se courbent sur le champ pour amasser le blé, et se relèvent tour-à-tour ou tous ensemble pour aller déposer—sur le lien de coudre—les épis javelés. Les lieurs n'ont pas une minute de repos, et penchés sur la gerbe qu'ils pressent du genou, pendant que leurs amis rient, chantent et badinent, ils n'ont chacun qu'une pensée et qu'une ambition : lier plus vite et mieux que les autres. Ils ont raison, car les liens, les honnêtes du moins, ne se forment jamais trop vite et se brisent toujours assez tôt.

Mais la récolte est rentrée, le champ est nu, et le chaume dresse partout ses tiges perçantes. Il ne reste plus qu'une gerbe à faire, c'est la dernière, c'est la grosse gerbe ! Tous les travailleurs redoublent de zèle. Deux harts des plus longues lui font une ceinture qui fait gémir sa taille souple. On la met debout ; on noue des fleurs à sa tête d'épis et des rubans à sa jupe de paille. Puis, en se tenant par la main, l'on danse autour des rondes alertes. On épuise le répertoire des vieux chants populaires, et l'on remplit le ciel de rires, de murmures et de cris. Les petits oiseaux sont jaloux de ces chants nouveaux qui s'elèvent du sein de la prairie : ils protestent de leur plus douce voix ; et les bêtes à cornes, surprises ou émerveillés, regardent de loin avec leurs grands yeux pensifs.

Enfin, la gerbe est placée au milieu d'une grande charrette, tous les moissonneurs s'entassent alentour, et le cheval, orné de pompons rouges ou bleus, selon sa couleur politique, se dirige à pas lents,—écoutant crier l'essieu, ou songeant à l'inégalité des conditions—vers

la grange où la gerbe orgueilleuse va dormir, oubliée parmi les petites et les humbles, son dernier sommeil.

La fête de la grosse gerbe se termine par une soirée de jeux et de danse comme toutes les autres réjouissances populaires.

Cette coutume de célébrer ainsi la rentrée de la moisson, nous vient aussi de France. Là, dans la plupart des départements, elle est encore dans toute sa vigueur; mais ici, elle s'en va,.....elle est partie.....

Je l'ai dit, il y a un instant, nous devenons froids et sérieux.....peut-être nous moralisons-nous de plus en plus. Si nous nous refroidissons, cela est dû,—je l'ai dit aussi—à notre ciel inclément; si nous nous moralisons,—il m'est doux de le reconnaître—c'est grâce à nos prêtres dévoués. En France, dans la Bourgogne, surtout, où le vin, si l'on en croit la chanson, met la belle humeur au cœur, la grosse gerbe est célébrée avec magnificence. Le prêtre la bénit, et ensuite, s'il n'ouvre pas la danse lui-même, il se plaît du moins à voir la jeunesse s'amuser. Autre temps, autre mœurs; on peut dire avec autant de vérité: autre pays, autres coutumes; et ce qui semble de la license ou de la légèreté de mœurs, peut n'être qu'une innocente expression du caractère frivole ou gai d'un peuple. Les peuples, comme les individus gais ou frivoles, sont rarement susceptibles de grandes passions.

Le souvenir de la grosse gerbe commence à s'effacer déjà, car nos cœurs sont inconstants, et nous avons à peine goûté un plaisir que nous en cherchons un autre. Quand les champs sont nus, et que les bêtes à cornes ont été envoyées dans les chaumes, on reporte ses regards sur les jardins et l'on cherche les planches de blé-d'Inde; car, une belle plantation de blé-d'Inde, c'est le gage d'une joyeuse épluchette. Plusieurs d'entre vous, Mesdames et Messieurs, n'ont pas eu, sans doute, la bonne fortune d'aller aux épluchettes, et ne connaissent pas les douces émotions que fait naître dans le cœur de l'heureux épluchеur que le trouve, un épi de blé-d'Inde rouge. Moi je puis vous parler sciemment de ces choses.....*quorum pars magna fui*, dirai-je avec le poëte latin. Mais, d'abord, je me hâte de déclarer qu'épluchette est un mot tout-à-fait canadien de même qu'éplu-

cheur, dans le sens que je lui donne ici. Il faut que je sois précis, car la critique a les dents pointues.

Une pyramide de blé-d'Inde a surgi comme par enchantement au milieu de la salle, disons plutôt de la cuisine,—car chez nous les habitants, on ne connaît que trois sortes d'appartements : la cuisine, la chambre, et le cabinet. La cuisine, c'est la pièce principale, et la plus grande partie de notre vie s'y passe. Je ne veux rien insinuer de méchant en disant cela. Je veux seulement dire qu'elle est à elle seule presque toute la maison ; c'est là que l'on fait bouillir la marmite, que l'on reçoit les intimes, que l'on dine et que l'on travaille .....La chambre, c'est autre chose. On y entre aux quatre grand'fêtes de l'année et pour les soupers du carnaval. Les *messieurs* y sont toujours admis cependant. C'est là qu'on reçoit le curé et les marguilliers. Les cabinets, ce sont les chambres à coucher ; c'est là que .....l'on se réveille pour la première fois et que l'on s'endort pour la dernière.....Donc, au milieu de la cuisine s'élève une pyramide d'épis chaudement enveloppés dans leurs robes—et l'on attend le signal de l'attaque. Le voici ! on se précipite, en poussant un cris de joie, à l'assaut du léger rempart. Je ne sais comment cela se fait, mais le dieu de l'amour a si bien favorisé tout le monde, que chacun se trouve auprès de l'objet aimé. On forme une ceinture aux épis, on se presse les uns contre les autres, à la seule fin, croyez-le bien, d'être plus près du blé-d'Inde. Les chaises feraient perdre un espace précieux ; on les laisse dans leurs coins et l'on s'assied à terre. Un étrange froissement de feuilles sèches annonce que le travail commence. On dépouille complètement les épis qui doivent être égrenés bientôt ; on laisse trois ou quatre feuilles à ceux qui doivent être gardés en tresses. Les plus éveillés de la bande des éplucheurs ont toujours quelques ripostes à lancer, quelques drôleries à faire. C'est un besoin pour eux de faire rire les autres, comme c'est un besoin pour d'autres de rire toujours. Les feuilles tombent drues, s'amoncellent et forment bientôt de moëlleux coussins. Une espérance anime les travailleurs, l'espérance de trouver un *blé-d'Inde d'amour*—on appelle ainsi un épi rouge—car ce blé-d'inde est mieux qu'un taliseman ; non seule-

ment il vous préserve de la mauvaise fortune pendant la soirée, mais il vous investi d'un doux privilége, celui d'embrasser qui vous plaît. Quelquefois le possesseur de l'heureuse trouvaille dissimule son plaisir et son épi : il va traîtreusement déposer un chaud baiser sur une joue qui ne s'y attend pas, et ne produit qu'ensuite, au milieu des éclats de rire et des applaudissements, la pièce justificative ; quelquefois il pousse, de suite, un cri de joie, puis il agite comme un trophée l'épi de poupre. Alors les yeux cherchent sur qui va tomber la faveur. Souvent la préférée—qui n'est pas sans quelque pressentiment—se trahit d'avance en rougissant tout-à coup. L'épi rouge ne doit servir qu'une fois ; mais... trouvez donc une loi qui n'est pas enfreinte ! j'ai vu un épi rouge dans une épluchette où tous le blé-d'inde était jaune—j'ai vu un épi rouge sortir vingt fois d'une enveloppe vingt fois improvisée !... Ce diable d'épi provenait d'une autre épluchette ;... je crois même qu'il avait été peinturé... Ce qui fait voir que la prévoyance est une excellente chose

Les jeunes filles qui développent un blé-d'inde d'amour, ne peuvent cacher ni leur émotion, ni leur contentement, mais d'ordinaire, elles ne se prévalent point du privilége qu'il donne. Il ne faut rien moins que les rigueurs de la loi pour les décider à s'en prévaloir, et encore se moquent-elles de la loi. Rien de beau comme cette craintive pudeur !..... Aussi la recompense ne se fait pas attendre, car elles ne refusent pas, ces jeunes filles, de prêter à leur ami, cet épi qui les embarrasse, et l'ami galant ne manque jamais de prouver sur le champ sa reconnaissance. La quelle des deux choses est la plus admirable, de cette candeur ou de cette ruse ?.....

Pendant que l'on travaille, le feu s'allume dans la cheminée, l'eau bout dans le grand chaudron pendu à la crémaillère, et les plus beaux épis cuisent pour le réveillon. Ceux qui préfèrent le ble-d'inde rôti n'auront qu'à s'approcher du foyer et à tourner, devant la braise, les grains d'ambre qui vont prendre une saveur exquise. Le réveillon sera gai ; le reste de la nuit s'écoulera dans les amusements de coutume ; car toutes ces fêtes et ces

corvées, ne sont, après tout, que divers chemins pour arriver au même but.....

Les refrains des moissonneurs et des oiseaux sont suspendus. Octobre est venu avec son jour pâle et triste. Les feuilles se détachent des rameaux et tombent comme nos illusions ; les poètes rêveurs s'enfoncent dans les sentiers perdus pour chercher l'inspiration que le bruit épouvante. L'atmosphère est limpide, car les vapeurs de la terre ne montent plus vers le soleil, et, pour me servir d'une expression pittoresque, l'air est écho. En effet, de toutes parts et soudain, entendez-vous retentir et se multiplier des coups vifs, rapides et mesurés ? C'est la braie qui bat le lin pour le changer en une blonde filace.

Allons à la braierie : là nous ferons encore une petite étude de mœurs. Car, pour bien connaître un peuple, comme pour bien connaître un individu, il est nécessaire de l'étudier dans ses pratiques et ses réjouissances intimes, comme dans ses coutumes et ses fêtes publiques.

Voulez-vous savoir de loin où est sise la braierie ? Regardez cette fumée bleuâtre qui monte en spirales légères au-dessus des arbres, à la lisière du bois. Un ruisseau doit murmurer tout auprès du foyer. Un enfoncement gracieux, découpé dans la côte du ruisseau, a été choisi pour l'arène où les brayeurs luttent d'adresse et d'empressement. Le brayage, c'est, comme l'épluchette, une corvée, et une corvée joyeuse et plaisante. Il serait pour le moins ennuyeux de battre seul soixante-et-quinze ou cent poignées de lin, dans une journée ; et, pour prévenir l'ennui et se fouetter le courage, on convie les amis. Chacun à son tour fait sa corvée. Rien de curieux comme de voir cette troupe active qui rompt, broie, écrase et bat le lin, d'un bras infatigable, en riant, jasant et chantant sans cesse. Et pourtant la besogne est rude, car le lin crie et se tord longtemps avant d'être débarrassé de son écorce frêle et de ses frêles aigrettes, avant de se voir métamorphosé en un panache doux et luisant comme la soie. Et les aigrettes qui volent obscurcissent l'air et retombent en pluie légère sur les travailleurs. Les plaisanteries, les agaceries, les mots drôles et les éclats de rire montent, descen-

dent, se croisent comme les atômes de poussière dans le rayon de soleil. Oh! le travail est facile et léger avec cet accompagnement de gaité! Jeunes filles et jeunes garçons, couverts de la poudre de ces combats inoffensifs, devinent souvent encore, sous le voile de poussière qui les dissimule, des sourires qui ne manquent pas de grâces et des regards qui ne manquent pas de feu.

Pendant que les braies retentissent, la *chauffeuse*— car c'est d'ordinaire une femme qui fait sécher le lin— la *chauffeuse*, comme une vestale antique, entretient, sous l'échafaud, le feu qui ne doit s'éteindre qu'avec la journée. L'échafaud est une espèce d'échelle très-large et peu longue appuyée sur quatre bâtons fixés en terre. Et, sur cette échelle dont les barreaux sont simplement jetés en travers, sans être arrêtés, le lin est étendu en couches peu épaisses. Il faut que le lin soit bien sec pour se casser ainsi en miliers de parcelles sous les bois de l'instrument. La *chauffeuse* doit donc être attentive, et ne pas laisser la flamme s'endormir; mais il faut qu'elle soit prudente aussi, et qu'elle ne risque pas de tout brûler le lin sous le prétexte de le faire bien sécher. Quand la flamme trop ardente, monte, monte, et va lécher l'échafaud, la plante fibreuse s'embrase, l'échafaud tremble, le feu bourdonne, la *chauffeuse* lève les bras au ciel, les braies se taisent, et un cri éclate : la grillade ! la grillade !.....

Quand les journées de corvées sont finies, qu'il n'y a plus une botte de lin dans la grange, mais qu'il y a cent cordons de filace au grenier et maintes bottes d'etoupe au hangard, on songe à payer les brayeurs, et l'on organise une veillée. On joue à *recule toi-de là !* le plus facile des jeux et de plus commode pour ceux qui ne se trouvent pas bien à leur place. Et, mon Dieu ! qu'il y en a de ceux-là dans le monde ! On joue au *qui proquo ;* un jeu qui ne finira jamais. On joue à *Madame demande sa toilette.* Comme si la toilette de madame ne coûtait rien. *On vend du plomb,* et l'acheteur se fait tirer l'oreille pour payer, tout comme s'il s'agissait d'une dette réelle. *On loge les gens du roi,* comme si la royauté n'était pas en train de déloger. On passe, de main en main, un petit bâton allumé, en disant: *Petit bonhomme vit encore,* et il paraît que le petit bonhomme vit tant

qu'il a du feu,...ou qu'il a du feu tant qu'il vit.—Et puis, pour retirer les gages, on cueille des cerises sur des... joues roses. On mesure du ruban que l'on coupe à chaque verge...avec les dents. On fait la sortie du couvent ; et cela se fait vite : les vocations ne tiennent à rien. On fait trois pas d'amour, et tant pis pour ceux qui ne les font pas assez longs...Ils sont condamnés au supplice de Tantale...Le bonheur n'arrive pas tout à fait à leurs lèvres...On fait son testament, et, à défaut de biens meubles et immeubles, l'on donne son cœur. Ce qui n'oblige à rien l'éxécuteur testamentaire. Et l'on fait bien d'autres petits jeux fort amusants pour ceux qui en connaissent la philosophie.

VII

L'hiver est arrivé. Le givre a remplacé les feuilles sur les rameaux, le ruisseau s'est changé en un ruban de cristal, la neige a jeté, sur nos plaines, son manteau éclatant de blancheur et triste, pourtant, à cause de son implacable uniformité. Les travaux des champs sont depuis longtemps finis, et le cultivateur, comme la fourmi prévoyante, a rempli ses greniers. Plus de chants dans le ciel, plus de murmures dans les rameaux ; mais le sifflement de la bise et le gémissement de l'indigence. Cependant un nom mystérieux passe de temps à autre sur l'aîle glacée de la rafale ; et, à ce nom le monde tressaille. Le pauvre, en sa chaumière où il grelotte de froid et rêve du pain qu'il a vu sur la table du riche, le pauvre, sur le point de se désespérer, entend ce nom et reprend courage ; le riche entend ce nom, et sa main s'ouvre pour répandre les aumônes.

Les enfants, à ce nom, promettent d'être plus sages, et leurs jeunes imaginations voient flotter dans un océan de lumière, toutes les merveilles racontées au coin du feu par l'aïeule octogénaire. A ce nom les vieillards versent une larme de bonheur ou de regret, et leurs voix chevrotantes partent à fredonner le vieux cantique " *Il est né le divin enfant* "....

Noël ! Noël ! voilà le nom qui vole, de bouche en bouche, du couchant à l'Orient ! Noël ! Noël ! voilà le nom qui traverse soudain les mers et les continents ! le

nom qui réveille le monde et l'agite comme une immense secousse électrique. Sous les cieux brûlants du midi, aux glaces éternelles du pôle, sur les montagnes de l'Asie, dans les vallées de l'Europe, dans les déserts de l'Afrique, au fond des plages de l'Océanie, dans les solitudes de l'Amérique, partout ce cri s'élève, cri de joie, d'espérance et d'amour : Noël ! Noël !

Voilà la fête par excellence, la fête sacrée mais populaire à la fois, sacrée, parce qu'elle nous rassemble autour du berceau de Jésus naissant, populaire, à cause des charmes qu'elle emprunte à la nature, et des coutumes rien moins que religieuses, qui, à certaines époques, l'accompagnèrent. Il ne sera pas inutile d'étudier un peu ensemble cette grande solennité chrétienne. Et d'abord d'où vient ce mot Noël ? Quelques auteurs le font venir d'*Emmanuel*, " Dieu avec nous. D'autres y voient une corruption du mot " *Natalis*, Natal." Mais il est plus probable que ce mot vient du vieux cri druidique " *gui l'an neuf* " ! Ce cri,—qu'on abrégeait en ne prononçant que sa dernière syllabe accentuée diversement elle-même, suivant les patois, " *Neu*, *Ne-au* et même *Nau* en Poitou, et *Noei* ou *Noé* en Bourgogne," devint, en effet, l'acclamation joyeuse dont on salua la venue du Christ, comme au temps celtiques, on en avait salué la venue de l'année nouvelle. "

" On ne sait pas au juste à quelle époque on doit fixer l'institution de cette fête, mais elle est certainement de date très-ancienne, puisque Saint-Jean Chrysostôme dit que depuis la Thrace jusqu'à Cadix, c'est-à-dire dans tout l'Occident, elle était célébrée *dès le commencement*. L'usage de dire trois messes est antérieure au VI^e^ siècle."

" Au moyen âge cette fête devint profane autant que religieuse ; c'était la solennité par excellence, et celle qui donnait lieu aux plus grandes réjouissances publiques. Aussi, les abus qui se glissent partout l'entachèrent bientôt. On alla jusqu'à faire, dans les églises, des mascarades grotesques. Le scandale fut réprimé. Cependant il existait encore à Valladolid, en Espagne, au milieu du VII^e^ siècle. En Allemagne, la fête de Noël a un caractère de naïveté qu'on ne retrouve point ailleurs, parce qu'on en fait aussi la fête des enfants."

Dans les pays du Nord de l'Europe, en Suède surtout,

la famille se réunit autour de l'arbre de Noël. L'arbre de Noël, c'est un joli sapin, le plus riche en feuilles et le mieux fait que l'on ait pu trouver dans la forêt, mais tout petit et tout vert de jeunesse. On le place solennellement sur une table, et on l'entoure de lumières. Puis à ses rameaux l'on suspend les présents de toutes sortes destinés aux enfants ou aux amis.

Le Suédois le plus pauvre arbore son arbre de Noël, et, pour l'éclairer un peu au moins, il brûlera la dernière de ses pâles chandelles de suif.

Là, non seulement les hommes mais les animaux aussi se réjouissent. Les crèches regorgent de foin, et du meilleur ; l'étrille est plus caressante et la littière de paille, plus fraîche et plus moëlleuse. Et l'on songe aussi aux petits oiseaux qui ne trouvent plus leur nourriture dans les champs, et, sur le toit de chaque ferme, pour les défrayer un peu, on attache une gerbe de blé.

Dans la Franche-Comté, et dans presque toute la France l'arbre poétique de Noël est remplacé par la *Tronche.*

La *tronche,* c'est une énorme bûche de sapin que l'on place avec cérémonie dans l'une de ces vastes cheminées dont on trouve encore ici-même, quelques exemplaires. Sous cette bûche sont cachés les présents que le petit Jésus a apportés aux enfants sages et obéissants. Le matin venu, la famille s'agenouille près de la bûche et prie quelques instants. Puis le père soulève peu-à-peu la pesante *tronche,* et les bonbons, les jouets apparaissent tout-à-coup aux jeux émerveillés des enfants. Ici nos petits enfants suspendent leurs bas au pied de leurs lits : ils s'endorment en rêvant aux bonbons que le petit Jésus va mettre dedans pendant leur sommeil.

La nuit de Noël est féconde en prodiges si l'on en croit nos grands'mères. Je n'ai pu vérifier aucun des récits que j'ai entendus et je ne veux pas jurer de leur vérité.

Il paraît cependant que cette nuit-là, comme le jour des morts, les trépassés se lèvent, sortent de leurs sepulcres et viennent s'agenouiller autour de la croix du cimetière. Alors s'avance un prêtre en surplis blanc et en étole dorée ; c'est le dernier curé de la paroisse. Il récite à haute voix les prières de la nativité ; et tous les

morts répondent avec dévotion. Ensuite tous ces spectres se relèvent, regardent le village où ils sont nés, la maison où ils sont morts, et rentrent en silence dans leurs cercueils.

Si cette histoire manque de vérité, elle ne manque pas de poésie.

Une autre qui tombe mieux dans les goûts de notre époque, et qui a du causer bien des insomnies aux avares, c'est celle qui nous apprend que, dans cette même nuit de Noël, les sables des grèves, les rocs des collines et les profondeurs des vallées s'entr'ouvrent pour faire reluire à, la clarté des étoiles ou de la lune, les trésors cachés dans leur sein. Cette croyance n'aurait-elle pas eu pour point de départ la plus étonnante et la plus heureuse des vérités: Les entrailles de la terre qui produisent un Dieu, et l'étoile mystérieuse du ciel qui rayonne sur l'humble berceau de ce Dieu, pour le faire adorer des hommes. *A periatur terra et germinet salvatorem.*

Une histoire plus singulière encore que les précédentes, et bien faciles à vérifier est celle-ci.

Dans cette nuit extraordinaire, les hommes—j'allais dire les femmes—ne parlent pas plus qu'à l'accoutumée, mais, en revanche, les animaux sont doués du don magnifique qui permet de déguiser sa pensée... ils parlent ! Oui ! bœufs et génisses, chevaux et brebis se font des confidences étranges et qui surprendraient bien leurs maîtres. Ils se disent, d'une voix dolente, comme le foin est sec et l'avoine, rare : Ils se rappellent leurs ébats dans la prairie, et secouent tristement la chaîne du licou qui les captive. Ils pensent... Mais je n'en finirais plus si je disais tout ce que pense de nous les animaux.

" Si la Noël a exercé l'imagination des conteurs, elle n'a pas moins inspiré les poètes ; et le nombre des cantiques qui se chantent dans le monde catholique à la Nativité est étonnant. Si tous ces couplets sont le fruit de la piété, la plupart—il faut bien le dire,—ne sont pas le produit du génie. Cependant, comme Dieu ne juge pas les hommes d'après leur esprit, mais bien d'après leurs cœurs, on peut croire que ces chants—même les plus vulgaires—lui sont agréables. St. Jérôme rapporte que,

de son temps, les chrétiens de la Thébaïde célébraient par des cantiques la naissance du Christ. Ce sont, dit-il, les chansons de nos provinces et les airs de nos bergers. Importé dans l'Europe chrétienne, cet usage des chants rustiques en l'honneur de la Nativité dut—pour rester fidèle à son origine populaire—s'accommoder de l'idiôme nationale, et se plier au rhythme des airs de la campagne. En Italie, ces chants conservaient si bien le caractère agreste qui leur convenait qu'on les avait d'abord appelés "pastourelles, ou cantiques des pasteurs." En Angleterre, ces cantiques se chantèrent sur des airs de rondes champêtres, aussi les appela-t-on "Christmas carols," les rondes de Noël. Il paraît même que ces cantiques se chantaient, la veille de Noël, au milieu des dances, dans les cimetières des églises."

Noël ! Noël ! Dans nos campagnes heureuses, à ce cri d'allégresse, tous les habitants, dès avant minuit, s'acheminent vers le sanctuaire. Ils vont dans la nuit profonde, vers celui qui est la lumière ! Les étoiles brillent au firmament et la neige de nos près scintille sous leurs rayons joyeux. Les cloches s'ébranlent sur leurs essieux, et, de leurs voix harmonieuses, annonçent dans toutes nos paroisses, dans toutes les villes, l'hosanna qui va de monde en monde jusques au Parvis des cieux ! Et le vieillard courbé sous le fardeau des années, l'enfant qui s'épanouit à la vie, l'homme, la femme et la jeune fille ; les riches dans leurs vêtements somptueux et les pauvres dans leurs haillons ; les heureux qui sourient et les infortunés qui pleurent, tous, tous—obéissant à une même pensée, attirés par le même spectacle merveilleux, poussés par une même force surnaturelle—oublient, pour un instant, les choses de la terre, rejettent le souvenir des fêtes passées, et, tout entiers à l'ivresse de la solennité nouvelle, la plus belle, la plus sainte et la plus populaire des fêtes, s'en vont chantant partout : Noël ! Noël !

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. LOUIS-PHILIPPE TURCOTTE. (1)

Le 31 décembre 1859, trois jeunes gens quittaient le quai du Palais pour se rendre à l'île d'Orléans, dans le dessein d'y passer les fêtes du jour de l'an. Comme la glace n'était prise que depuis la veille, ils faisaient le trajet à pied. Ils arrivent sans accident aux abords du Bout de l'île ; les « battures » sont dans un état dangereux. L'un des voyageurs s'avance, sans précaution ; tout à coup, il sent la glace plier, se briser sous ses pas ; il s'enfonce jusqu'aux bras. Effrayé par cet accident, l'un de ses compagnons reprend aussitôt le chemin de la ville, sans penser à son infortuné compagnon. Le troisième, plus humain, ou possédant du moins plus de sang froid, s'empresse de porter secours à son ami, et parvient, quoiqu'avec beaucoup de difficulté, à le retirer de l'eau. Glacé jusqu'au cœur, transi dans tous ses membres, le jeune homme, victime de son imprudence, peut, à l'aide de son compagnon, se traîner jusqu'à l'hôtel Trudel, où il change de vêtements. Dans l'après-midi du même jour, sans attendre que ses habits soient entièrement séchés, il se rend en voiture, par un froid intense, à Saint-Jean, sa paroisse natale.

Cet accident eut des suites déplorables pour sa santé. De vigoureux qu'il était, il devint valétudinaire, et au bout d'une année, la maladie s'aggravant toujours, il fut cloué sur un lit de douleur.

(1) M. J. O. Fontaine s'était chargé d'écrire la biographie de M. Turcotte, mais ses devoirs de bureau l'ayant obligé de s'absenter de la ville, il m'a prié de rédiger les notes qu'il avait préparées. Je me suis rendu à cette demande, non sans hésiter, car il me manquait et le temps et les renseignements nécessaires pour composer une notice un peu étendue. D'un autre côté, je ne voulais pas que l'Annuaire parût sans contenir au moins quelques pages à la mémoire de notre regretté ami.

J. P. TARDIVEL.

Quelque pénible qu'il fût, le malheur que nous venons de raconter, devait être d'un grand avantage pour le pays, car le jeune malade, pressé par un besoin d'activité et pour occuper utilement les longues heures d'ennui, allait doter notre histoire d'un de ses plus beaux monuments.

M. Louis P. Turcotte, car c'est de lui qu'il s'agit, naquit à Saint-Jean de l'île, le 11 juillet 1842, du mariage de J. Bte. Turcotte, agriculteur, et de Marie Josephte Fortier. Après avoir reçu, dans sa paroisse, une éducation élémentaire et même appris les rudiments du latin, il entra au séminaire de Québec, en 1855, comme élève de sixième. Il continua son cours classique jusqu'en 1858, et se fit remarquer par son amour du travail. Dans l'automne de 1858, entraîné par l'exemple de ses frères aînés, presque tous engagés dans le commerce, il quitta le collége et devint commis chez son frère, M. Nazaire Turcotte, alors marchand à Saint-Roch.

Il occupait encore cette position à la fin de 1859, lorsque l'accident que nous avons relaté lui arriva. Quoique souffrant, il revint chez son frère Nazaire, au commencement de 1860, et y demeura quelque temps; puis il passa trois ou quatre mois chez son frère Hubert, marchand de farine. Cependant, sa santé s'affaiblissant de jour en jour; il dut enfin renoncer au travail manuel et retourner dans sa famille. Le récit des six années qui suivirent son retour à Saint-Jean est navrant; nous l'avons lu dans des *mémoires* qu'il a laissés. Ses douleurs étaient tellement atroces qu'il ne pouvait trouver ni repos, ni sommeil. A partir de 1866, l'état de sa santé s'améliora graduellement; d'abord, il put marcher à l'aide de deux béquilles, puis avec une canne, mais il resta infirme jusqu'à la fin de sa vie.

Malgré ses douleurs continuelles, il était dévoré par une soif insatiable d'activité. Il raconte lui-même que plutôt que de ne rien faire, il pelotonnait de la laine. Plus tard, il trouvait une occupation plus agréable dans la recherche des origines de la famille. Il se mit à compulser les vieux registres de sa paroisse, puis ceux des autres paroisses de l'île, et, agrandissant le cadre de son travail, il composa une intéressante et fidèle histoire de l'île d'Orléans, qui parut en 1867.

M. Turcotte avait trouvé sa véritable vocation ; il était historien. Son histoire de l'île d'Orléans ayant été bien reçue du public, il entreprit presque aussitôt d'écrire l'histoire du Canada sous l'Union, dont le premier volume parut en 1871 et le deuxième, l'année suivante.

Comment ce jeune homme, faible et maladif, inconnu, pour ainsi dire, du monde lettré, sans ressources et sans guide, a-t-il pu recueillir tant de documents divers, réunir tant de faits historiques, connaître tant d'événements politiques ? Ceux qui l'ont connu et qui ont admiré son énergie indomptable et sa grande persévérance peuvent seuls s'en rendre compte. Lorsqu'il s'agissait de découvrir la vérité, d'éclaircir un point obscur, rien ne pouvait le rebuter, ni les recherches, ni les veilles, ni les travaux les plus ardus.

Il travaillait avec une méthode admirable. Il prenait constamment des notes. En composant un ouvrage, il ramassait des matériaux qui devaient servir à d'autres œuvres. Lorsque la mort est venu le frapper, il avait en voie de préparation plusieurs publications intéressantes. Parmi ces travaux inachevés se trouvent une étude sur les bibliothèques du Canada depuis la fondation de la colonie ; un manuel du droit constitutionnel anglais ; une collection de documents publics inédits et très-précieux au point de vue de l'histoire. Son travail sur les bibliothèques est tellement avancé qu'il mériterait d'être publié.

A part les deux histoires que nous venons de mentionner, M. Turcotte a publié plusieurs notices biographiques, entre autres, celles de Sir Georges Cartier et de l'honorable M. R. E. Caron.

Nommé assistant bibliothécaire en décembre 1872, M. Turcotte apporta dans l'accomplissement de ses nouveaux devoirs la même assiduité, la même intelligence dont il avait fait preuve dans ses travaux littéraires. Il acquit en peu temps des connaissances spéciales qui firent de lui un précieux auxiliaire du bibliothécaire, M. L. P. LeMay.

Comme historien, le mérite de M. Turcotte est universellement reconnu. Son *Canada sous l'Union* fait aujourd'hui autorité partout ; on le cite dans la presse, à

la tribune. Les différents partis politiques ont accueilli ce livre avec faveur et tous sont d'accord pour en louer la véracité, l'exactitude et l'impartialité. Il n'y a que dans l'appréciation des événements que l'on ait pu différer d'opinion avec l'auteur. Exempt des préjugés de parti, aimant la vérité pardessus tout, M. Turcotte a exposé les faits tels qu'ils se sont passés, sans les altérer en rien, sans rien omettre.

La modestie de M. Turcotte l'avait empêché de viser à la gloire purement littéraire ; il avouait volontiers qu'il n'était pas habile à faire de belles périodes, à orner son style des fleurs du langage. Il était historien et non littérateur. Ecrivain peu brillant, sa phrase est rarement élégante et manque parfois de correction. Il ne composa pas, comme font ceux qui cultivent la littérature legère, des ouvrages dont la forme emporte le fond, et s'il avait dû compter sur les agréments de son style pour conquérir les faveurs du public, il eût certainement échoué. Mais, écrivain sérieux, travailleur infatigable, il possédait presque toutes les qualités nécessaires dans le genre qu'il avait adopté, car c'est la vérité qu'on exige de l'historien plutôt que les figures de rhétorique. Il est clair, méthodique, concis, sobre ; ses plans sont parfaitement ordonnés ; en un mot, ses livres, conformes aux règles les plus importantes des belles-lettres, plaisent au lecteur. Son histoire du Canada sous l'Union est dans toutes les bibliothèques et c'est un des ouvrages canadiens le plus utiles et le plus justement estimés.

Au reste, comme nous l'avons déjà dit, M. Turcotte reconnaissait sa faiblesse et travaillait sans cesse à acquérir les qualités qui lui manquaient. Aussi dans ses derniers écrits, l'Invasion de 1775, par exemple, remarque-t-on un très-sensible progrès.

Mais nous avons hâte de parler des rapports de M. Turcotte avec notre Institut. Admis membre actif le 29 novembre 1873, il était appelé, l'année suivante, au poste de bibliothécaire, charge qu'il remplit jusqu'en 1877, lorsqu'il fut élu vice-président. Les services qu'il a rendus à notre institution durant les quatre ou cinq dernières années de sa vie sont connus de tous nos membres.

Dès son entrée dans le bureau de direction, M. Turcotte s'identifia, en quelque sorte, avec l'Institut. Mettre l'ordre dans la bibliothèque et l'augmenter d'ouvrages nouveaux, réformer le système de la circulation des livres, perfectionner la tenue des registres, fonder un musée de numismatique et d'antiquités, voilà quelques-uns de ses travaux. Le 3 décembre 1 74, il donnait une conférence sur les origines de l'Institut, à l'occasion du vingt-huitième anniversaire de la fondation de notre société. Cette séance inspira au bureau de direction l'idée d'inaugurer, chaque année, une série de conférences. Depuis cette date, le public a pu assister régulièrement, tous les hivers, à des entretiens donnés souvent par nos littérateurs les plus distingués.

M. Turcotte sut rallier à la cause de l'Institut plusieurs hommes d'influence et de moyens, et grâce à leur concours, il obtint du gouvernement un octroi annuel, ce qui permit la publication de notre annuaire. M. Turcotte était littéralement l'éditeur de ce recueil, et, jusqu'à un certain point, il en était aussi l'auteur, corrigeant les épreuves et surveillant l'impression avec autant de soin que s'il se fût agi d'un ses propres ouvrages.

Il prit l'initiative de la grande démonstration du 31 décembre 1875, pour célébrer le centenaire de l'assaut de Québec, par Montgomery. Nommé délégué de l'Institut canadien de Québec à la convention littéraire tenue à Ottawa en 1877, il eut une large part du mérite de cette réunion. A cette occasion il composa un travail plein de recherches sur les archives du Canada.

Non content d'avoir été l'âme de l'Institut pendant quatre ans, d'avoir inauguré des réformes considérables et fait entrer notre institution dans une ère nouvelle, il avait formé un projet hardi, celui de nous doter d'un édifice convenable. Il organisa à cette fin une souscription qu'il poussait avec son énergie ordinaire, et la mort l'a surpris au milieu d'une propagande active en faveur de son projet qu'il regardait comme une véritable œuvre nationale.

M. Turcotte s'était entouré d'un cercle d'amis dévoués, comme lui, aux intérêts de l'Institut, et c'est chez lui qu'ils se réunissaient, deux ou trois fois la semaine,

pour parler d'affaires, arrêter des projets, tailler de la besogne, tout en passant une agréable soirée. C'est là le secret, il nous semble, des succès remarquables qui couronnèrent les efforts de M. Turcotte et de ceux qui l'aidaient. S'il nous était permis de donner ici un conseil, nous dirions aux membres les plus zélés de l'Institut: Continuez à vous réunir de temps à autre comme vous faisiez du temps de M. Turcotte ; c'est dans ces réunions intimes que les idées s'échangent, que les plans se mûrissent.

Mais il faut terminer cette notice, bien qu'elle ne soit pas complète.

Elu président de l'Institut, en février 1878, on peut dire à l'unanimité des voix, M. Turcotte se promettait de redoubler d'efforts pour faire prospérer cette institution qui lui était si chère, lorsqu'une cruelle maladie, une paralysie du cerveau, l'a conduit au tombeau dans l'espace de quelques jours. Il s'éteignit le soir du 3 avril, entouré de ses parents et muni de tous les secours de la religion.

Sa mort laisse un grand vide dans nos rangs. Ami sincère et dévoué, homme intègre, travailleur infatigable, sa famille perd en lui un fils et un frère affectueux, la société, un membre utile, l'Institut canadien, l'un de ses plus solides appuis.

J. P. Tardivel.

CONCOURS D'ÉLOQUENCE

AVANT-PROPOS.

En 1875, l'Institut-Canadien de Québec ouvrait un premier concours d'éloquence, grâce à la généreuse initiative de Monsieur Théophile LeDroit. L'année dernière, Monsieur L.-J.-C. Fiset, notre président honoraire, entrait libéralement dans cette voie en mettant à la disposition de l'Institut, la somme de $100 pour un deuxième concours sur le sujet suivant: " ELOGE DE L'AGRICULTURE. CE QU'EST L'ART AGRICOLE AU CANADA. DES MOYENS DE L'Y FAIRE PROGRESSER. Le choix ne pouvait être meilleur. Il est vrai qu'un pareil sujet n'ouvrait le champ qu'à un nombre limité de joûteurs préparés par des études spéciales. Aussi, n'avions-nous pas l'ambition de voir beaucoup de concurrents répondre à notre appel, mais nous espérions, qu'avec un sujet aussi intéressant pour notre pays, nous ferions produire de bons et utiles travaux. Et sous ce rapport l'Institut-Canadien de Québec, peut se flatter d'avoir obtenu un succès complet. Deux concurrents se sont présentés: Mons. E. A. Barnard, directeur d'agriculture pour la Province de Québec, et Mons. l'abbé Provencher, rédacteur du *Naturaliste Canadien.*

Le jury, composé de l'honorable Mons. Joly, de Mons. LeSage, assistant-commissaire des travaux publics et de l'agriculture, et de Mons. le Dr. LaRue, a jugé les deux études dignes d'être couronnées. Le premier prix, de $75, a été décerné à Mons. E. A. Barnard, le second de $25, à Mons. l'abbé Provencher, et le 19 décembre dernier, avait lieu, dans la salle de l'Institut-Canadien, la présentation de ces prix aux heureux lauréats.

En publiant dans l'Annuaire de cette année les différents travaux du concours, nous croyons faire une œuvre utile et rendre plus féconde la pensée patriotique de M. Fiset. Faire connaître et aimer cette grande question de l'art agricole, c'est là le but que nous cherchons. Heureux si nos efforts peuvent faire naître quelques vocations.

Qu'il nous soit permis en finissant, d'offrir, au nom de l'Institut, l'expression de notre très-vive reconnaissance à M. L. J. C. Fiset. Nous espérons que le bel exemple qu'il vient de donner ne restera pas sans imitateur. Que les favoris de la fortune nous aident dans notre tâche et bientôt, sous cette généreuse impulsion, nous pourrons voir nos arts et notre littérature prendre un nouvel et plus vif essor.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'AGRICULTURE

—

Rapport du docteur HUBERT La RUE.

—

Séance du 19 *décembre* 1878.

Messieurs,

A une réunion du comité de direction de l'Institut Canadien, un an passé, il fut décidé de proposer comme sujet de concours la question suivante :

" Eloge de l'agriculture ; de l'état de l'agriculture dans la province de Québec ; des meilleurs moyens à prendre pour en activer le progrès. "

Une somme de cent piastres était patriotiquement mise à la disposition de l'Institut par M. L. J. C. Fiset, protonotaire de cette ville, et M. Fiset dictait lui-même le thème du concours.

Le choix du sujet, avouons-le, ne pouvait être plus heureux ; car s'il est une question importante pour le *Dominion* en général et pour la province de Québec spécialement, c'est bien la question de l'agriculture.

Deux concurrents sont entrés en lice, et ont répondu à l'appel de l'Institut. Le nombre des concurrents aurait

pu, aurait dû être plus considérable. Mais on se consolera aisément de cette pénurie à la lecture des deux compositions qui sont l'objet de ce rapport. Toutes les deux sont vraiment remarquables à tous les points de vue; et mes auditeurs s'en convaincront aisement lorsqu'ils pourront les lire et les étudier dans l'*Annuaire de l'Institut.*

En tête de la composition de M. Barnard, on lit cet axiome bien connu qui a été formulé la première fois, si je ne me trompe, par le bonhomme Franklin :

« Celui qui fait croître trois brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un auparavant, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

En tête de la dissertation de l'abbé Provancher, on lit le vers suivant du jardinier de Mantoue :

« O fortunatos nimiùm sua si bona norint
Agricolas ! »

Dans l'étude de pareilles questions où il s'agit exclusivement d'économie agricole —la première de toutes nos questions d'économie politique—il fallait de la clarté, de la précision dans le style, et absence complète de toutes fleurs de rhétorique.

Des retours sur le passé, des observations sur le présent, des prévisions pour l'avenir, c'est là ce qu'on devait attendre, rien de plus, mais rien de moins.

Sur tous ces points les membres du jury d'examen n'ont que des éloges à adresser aux deux concurrents. Tous deux ont été sobres de style, à ce point que les juges du concours ont pu comprendre leurs pensées, interpréter leurs idées à une première lecture.

(A la suite de ce préambule, le rapporteur a reproduit, avec éloge, de nombreux extraits des travaux des concurrents, et a continué dans les termes suivants) :

—

Je crois avoir rendu justice aux deux concurrents; je crois avoir signalé suffisamment les qualités qui distinguent leurs compositions ; mais le cadre du sujet mis au concours était si vaste que, pour le remplir convenable-

ment, il aurait fallu faire un traité complet, écrire un volume entier.

Dans cette deuxième partie de mon rapport je vais essayer de combler, quoique très-imparfaitement, certaines lacunes que les limites réservées à de semblables travaux rendent inévitables.

Ainsi, à propos de l'éloge de l'agriculture, les concurrents auraient pu serrer de plus près le nœud de la question, et particulariser davantage, en mettant sous nos yeux un petit tableau des mœurs douces et paisibles, de la vie si pleine de félicités du cultivateur canadien modèle; modèle comme eux et moi nous voudrions qu'il fût.

Je me le représente comme suit:

40 ans. Jeune encore; dans toute la vigueur de l'âge, dans toute la puissance de sa virilité.

Epoux d'une femme de 35 ans,—belle comme toutes les canadiennes; pleine de force et de santé; toujours de bonne humeur comme son mari; mère de douze ou de quinze enfants—pas moins de douze!—Il faut, messieurs, conserver intactes les saines traditions de nos pères!

120 arpents de terre sous les pieds; pas d'hypothèques. Grange de 100 pieds de longueur, nouveau modèle. Trente bêtes à cornes, 25 moutons, six chevaux, 8 cochons berkshire, petite race, 250 voyages de foin, avoine, blé, pois, pommes de terre, laine, beurre, saindoux, œufs, poulets, dindons, étoffe du pays, toile canadienne; cela à profusion.

Pas de procès. Bonne dîme pour le curé de la paroisse, mesure française. Un des meilleurs bancs dans l'église. Marguillier—ancien ou nouveau, ou les deux à la fois.—Pas juge de paix, mais conseiller de la municipalité scolaire ou membre de la société d'agriculture. Pas chef de cabale électorale; électeur seulement, suivant sa conscience. Pour surcroit de bonheur, un des meilleurs lots dans le cimetière: tel est l'aspect sous lequel se présente à mon esprit le cultivateur canadien modèle.

Si j'étais cultivateur—hélas, pourquoi ne le suis-je pas!—si j'étais cultivateur, les honneurs que confère une mairie de paroisse, une préfecture de comté, m'ennuieraient beaucoup. Ce sont là des espèces de domination universelle qui donnent naissance à une foule d'inquié-

tudes, créent des soucis innombrables, toutes choses qui me sont profondément antipathiques.

Pourtant, je ne serais pas insensible à l'aiguillon de la gloire ; mais, entre tous les honneurs qui pourraient s'offrir à ma convoitise, nuls ne conviendraient mieux à mes goûts que ceux de secrétaire de la municipalité scolaire, ou de secrétaire de la société d'agriculture de mon comté.

A vrai dire, cumuler les deux postes serait le comble de mes vœux.

Supposons que je sois l'un ou l'autre, ou l'un et l'autre. Alors, je parviendrais sans peine à convoquer une assemblée conjointe des officiers de la municipalité scolaire et des membres de la société d'agriculture ; à cette réunion seraient invités spécialement M. le curé, le médecin, le notaire, le maître d'école, les marguilliers et autres notables du comté.

Le président, homme d'esprit, trouverait facilement moyen d'amener sur le tapis un sujet de débat quelconque. Une heure durant, des orateurs émérites, habitués aux luttes de hustings, épuiseraient le sujet de la discussion avec un art merveilleux, c'est-à-dire, en parlant de toute autre chose que de ce qui aurait trait à la question.

Enfin, lorsque tout le monde serait à bout d'haleine, le président, avec une condescendance qui me ferait infiniment d'honneur, demanderait l'opinion du secrétaire sur les diverses questions en litige.

Lors, avec beaucoup de gravité, je commencerais par féliciter les discoureurs sur leurs brillants efforts d'éloquence, et sur la lumière nouvelle qu'ils auraient projetée sur le sujet. Je me concilierais les deux partis—car il y aurait au moins deux partis—en leur affirmant que tous deux ont raison.

Armé de toutes pièces, grâce à ces précautions oratoires, je ferais le discours suivant, en termes bien simples, et dans un langage qui serait à la portée de mes auditeurs :

Monsieur le Président, Messieurs,—Si j'ai bien compris les éloquents discours que je viens d'entendre, le sujet de la discussion serait le suivant, savoir : de l'éducation de nos enfants, et des meilleurs moyens à prendre

pour développer et activer le progrès de l'agriculture en cette paroisse et dans ce comté.

Suivant moi, ces deux sujets sont liés l'un à l'autre intimement, à tel point que l'un ne peut pas aller sans l'autre.

Mais le commencement de tout progrès, en cela comme en une foule d'autres choses, c'est la maison d'école.

Or, en premier lieu, certaines gens de mon arrondissement sont à se demander—cela peut paraître étrange—s'il n'y a pas trop d'écoles dans nos paroisses, et si l'on donne bien à ces écoles des dénominations convenables.

Voici comme ils raisonnent: nos instituteurs reçoivent-ils une rémunération suffisante ? Non; et pourquoi ?—Parce qu'il y a trop d'écoles !

Une certaine somme est votée annuellement par la législature locale et par les municipalités pour la subvention des maisons d'éducation. Mais cette somme est répartie sur un trop grand nombre de ces maisons, et il arrive que les bons instituteurs, ne recevant qu'un maigre salaire, abandonnent bientôt la carrière de l'enseignement pour en embrasser une autre qui leur offre une position plus brillante, un avenir mieux assuré.

Ceux qui raisonnent ainsi ont-ils raison, ont-ils tort ? Je ne me prononce pas là-dessus, Monsieur le Président, et Messieurs du comite ; je soumets la question à votre examen.

Dans notre temps, M. le Président—car, tous deux, fils d'habitants, et à peu près du même âge, nous avons fréquenté les mêmes écoles—dans notre temps, dis-je, il n'y avait que trois écoles dans la paroisse, savoir : une école modèle N° 1, une autre école modèle N° 2, et une école dite élémentaire. Dans cette dernière nous avons appris l'épellation de l'*Alphabet* et la lettre du *Petit Catéchisme.*

Le salaire des maîtres d'école modèle était de 70 à 80 louis, salaire considérable pour cette époque; celui de la maîtresse d'école élémentaire était de vingt-cinq louis.

De l'école élémentaire, ou de la *petite école*, comme nous l'appelions, nous passions dans l'une ou dans l'autre des deux écoles-modèles. Quelle joie ! quel con-

tentement ! en un jour nous étions devenus hommes ; en un jour nous avions grandi de cent coudées.

Dans ces écoles modèles nous apprenions peu, mais bien. On nous enseignait la grammaire française, l'arithmétique, la comptabilité, fort peu de géographie ; le dépôt de livres était à l'état de mythe, il n'y avait pas de cartes ; de l'histoire du Canada, rien ; Garneau ne l'avait pas encore découverte.

Nos pères, nos mères assistaient aux examens que présidait M. le Curé.

Pas de piano !

Le théâtre, improvisé, était orné de sapins, décoré de verdure et d'une foule de plantes et de bouquets aux couleurs variées. Toutes ces couleurs se mariaient ensemble harmonieusement, même le rouge et le bleu !

Le premier de la première classe débitait un petit *boniment* littéraire,—une fable de Lafontaine ordinairement.

C'est chose fort remarquable comme les animaux de Lafontaine—nonobstant l'opinion contraire de Châteaubriand,—ont toujours eu le privilège d'enseigner une foule de bonnes choses aux hommes de bonne volonté sur la terre.

La cérémonie se terminait par la distribution des prix ; et le premier prix, le prix d'excellence, était une petite image de saint Pierre, de saint Joseph, de sainte Marguerite,—de saint Patrice quand le maître était un irlandais.—Cette image était ornée de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Que si, de ces temps-là, on passe aux temps d'aujourd'hui, on trouve, M. le Président, que les choses sont bien changées. Au lieu d'une école élémentaire, et de deux écoles modèles par paroisse, nous voyons des écoles commerciales, des écoles académiques, des académies pour les garçons, des académies pour les filles, et jusqu'à des séminaires pour ces dernières.

Or, au dire de quelques-uns, le qualificatif *commercial*, accolé au mot école, aurait un effet pernicieux sur l'esprit de nos enfants. Au sortir de ces écoles dites *commerciales*, nos enfants s'imaginent, croient sincèrement qu'il serait au-dessous de leur dignité d'embrasser une autre carrière que celle du négoce.

Les mêmes prétendent qu'il y déjà, en ce pays, beaucoup trop de marchands, de trafiquants, et surtout beaucoup trop de commis-marchands.

Avec ces écoles dites *commerciales*, on détourne de la carrière de l'agriculture une foule de jeunes gens de la campagne ; et on ne se doute guère de l'influence que peut avoir un qualificatif de ce genre pour décider, comme on dit, une vocation. Je n'ai nulle objection au qualificatif *commercial*, pourvu qu'on y ajoute le qualificatif *agricole*.

Alors, ces écoles seraient désignées sous la dénomination de : *Ecole de Commerce et d'Agriculture*, ou mieux, celle-ci : *Ecole d'Agriculture et de Commerce* ; car, en ce pays, plus qu'en aucun autre, l'agriculture doit avoir préséance sur le négoce, et sur toute autre profession.

Il y a une chose que l'on paraît méconnaître ou oublier; c'est que l'enseignement qui se donne dans les écoles commerciales convient également au négociant, à l'agriculteur et à l'industriel. Tous trois doivent savoir lire, écrire, connaître les secrets de la comptabilité ; tous trois doivent avoir quelques notions de littérature, d'histoire, de dessin, de géographie, et aussi posséder les éléments de la physique, de la chimie, de l'astronomie, de la philosophie.

Voilà, M. le Président, ce que disent certaines gens bien renseignées dans notre comté.

J'en ai consulté d'autres en dehors, qui se sont exprimé dans les termes suivants :

La dernière fin de l'homme, ont-ils dit, en ce basmonde comme dans l'autre, ne doit pas être de mesurer de l'indienne ou du calicot, derrière un comptoir, sempiternellement, ni d'aligner des chiffres ingrats, en partie simple ou double, pendant les siècles des siècles.

Les plaisirs intellectuels, en ce monde, doivent compter pour quelque chose, même pour le négociant.

Le négociant qui a fait fortune doit avoir d'autres aspirations que celles d'un vénal trafic ; à l'industriel il faut une autre ambition que celle de vendre, à larges bénéfices, les produits de sa fabrique. Au négociant, à l'industriel, il faut des jouissances plus nobles, plus relevées; et nulle part mieux que dans l'étude et dans la

pratique de l'agriculture ils ne trouveront des plaisirs sans mélange, des jouissances sans amertume.

Qui, mieux que le négociant enrichi, peut faire pousser trois brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un auparavant. Ce négociant-agriculteur serait un bienfaiteur de son pays, il serait un héros. Tous les honneurs que peut conférer le *Dominion* du Canada devraient s'accumuler sur sa tête. On devrait le faire député, sénateur, au besoin même conseiller législatif.

Pour arriver au résultat que je désire, il faut peu de chose. Que dans toutes nos écoles normales de filles et de garçons, que dans toutes nos écoles modèles, académiques, commerciales, l'on donne un petit cours élémentaire d'agriculture de 20 leçons d'une demi-heure ou d'une heure dans le cours de l'année, et le point sera gagné.

Des études ainsi commencées se continueraient plus tard ; il en resterait toujours quelque chose, ne serait-ce qu'un germe qui finirait par se développer et porter des fruits abondants.

Je vais plus loin, M. le Président, et j'affirme que dans tous nos collèges classiques, le complément des études devrait être un petit cours de physique et de chimie appliquée à l'agriculture.

De cette manière, le curé, le médecin, le notaire, deviendraient des engins puissants, comme on dit, pour la dissémination des saines notions agricoles.

L'idée que j'émets aujourd'hui, M. le Président, je ne l'émets pas pour la première fois. Dès 1869, neuf ans passés, j'écrivais les lignes suivantes dans un journal de Québec :

" Dans nos collèges, dans ceux au moins qui sont affiliés à l'Université-Laval, l'étude de la physique, celle de la chimie, de la botanique, est très-approfondie. A l'Université, ces cours sont aussi développés que dans n'importe quelle université européenne. Après des études aussi fortes, l'étude de la science agricole n'est plus, à proprement parler, une étude ; c'est une récréation, une lecture à la fois instructive et amusante. A la suite du cours de chimie générale on devrait donner, dans tous nos collèges, quelques leçons de physique et de chimie appliquées à l'agriculture. Cela est d'autant plus aisé qu'une fois la chimie générale bien comprise, la chimie

et la physique agricoles se résument en quelques applications spéciales que les élèves saisissent à un simple énoncé, et sans le moindre effort.

" Parmi les jeunes gens qui complètent leurs études dans nos collèges, (je continue à citer) quelques-uns embrassent l'état ecclésiastique ; plusieurs étudient la médecine, d'autres, le droit. Ce sont ceux qui embrassent l'état ecclésiastique et ceux qui se livrent à l'étude de la médecine qui devront propager le plus et le mieux les connaissances qu'ils auront puisées dans le cours de leurs études classiques.

" Le jeune curé, s'il a puisé au collège de saines notions d'économie agricole, ne manquera pas, ne serait-ce que par délassement, de continuer ce genre d'études qui, vraiment, offre des attraits incomparables. Qu'on juge de l'influence que pourrait exercer sur la population d'une paroisse un exemple parti de si haut ; si, surtout, ce curé agronome avait le soin, dans ses conversations avec les habitants, comme par ses conseils mûris par l'étude, par l'observation, par l'expérience, de les encourager dans la voie des améliorations et du progrès.

" Je résume ma pensée en deux mots :

" Le curé canadien doit être 1° curé ; 2° curé agriculteur ; 3° curé colonisateur ; c'est assez.

" Sur cent médecins, quatre-vingt-dix, au moins, exercent leur art à la campagne ; et c'est chose vraiment remarquable de voir combien est grand le nombre de ceux qui s'adonnent par goût à l'étude et à la pratique de l'agriculture. L'esprit du médecin, façonné d'avance à l'étude des sciences positives, est très-bien préparé à l'étude de la science agricole ; et aux mille tracasseries du métier de la médecine les paisibles jouissances de l'agriculture font une salutaire diversion. L'exemple du médecin se joindrait à celui donné par le curé ; et de cette manière, il y aurait bientôt, dispersés dans nos campagnes, une foule de fermiers modèles recrutés parmi la partie la plus intelligente et la mieux instruite de notre population.

" Ou je me trompe fort, ou ce serait là un des effets bientôt perceptible de l'enseignement de l'agriculture dans nos collèges."

Telles étaient, M. le Président, les lignes que j'écri-

vais en 1869 ; je n'y trouve pas un mot à reprendre aujourd'hui, pas un mot à retrancher.

Mais ce n'est pas tout de développer le goût et les saines notions de l'agriculture dans les écoles de garçons ; il faut, de plus, que dans nos écoles de filles, dans nos couvents de la campagne, une sage direction soit imprimée de ce côté.

En effet, sur cent jeunes filles nées et élevées dans nos paroisses, 90, au moins, deviendront plus tard les épouses de cultivateurs.

A ces jeunes filles, on devrait donner une éducation appropriée à leurs besoins futurs ; on devrait leur donner des leçons d'horticulture, d'économie domestique, les premiers éléments de l'art culinaire.

On l'a dit avant moi, et on ne saurait trop le répéter, rien ne contribue à calmer la mauvaise humeur d'un mari ployant sous le faix du jour et de la fatigue comme le fumet d'un plat aimé ou la vue d'une salade convenablement apprêtée. La connaissance de la couture, du raccommodage, du rapiécetage devrait être le complément de l'éducation de toute jeune canadienne bien née ; et s'il fallait sacrifier pour cela plusieurs heures de *pianotage* par semaine, des mois entiers de broderies, je les sacrifierais volontiers.

Revenons au jeune agriculteur.

Au sortir de l'école, il n'a qu'à perfectionner ses études ; et pour cela, son père ne saurait faire trop de sacrifices pour mettre à sa disposition autant de livres et de journaux d'agriculture que possible.

De plus, il devrait y avoir, dans chaque paroisse, une bibliothèque paroissiale. Le choix des livres devrait être soumis au jugement d'une commission spéciale nommée par le département de l'instruction publique.

Mais, dans ce choix, M. le Président, on ne saurait être trop scrupuleux ; il n'est rien comme un mauvais livre, un mauvais roman surtout, pour gâter le cœur et l'esprit d'une jeune personne.

Les rayons d'honneur de ces bibliothèques devraient être ornés de journaux d'agriculture et de petits ouvrages ayant trait à cet art.

Il faudrait aussi que l'excellente idée de l'établissement de cercles agricoles reçût son développement

complet. Aux réunions de ces cercles, on lirait des conférences sur l'agriculture ; on y discuterait une foule de questions ayant trait à l'amélioration de nos terres, à celle des chemins, des voies de communication, etc, Avant tout, pas de politique dans ces cercles.

Enfin, parvenu à l'âge de 21 ou de 22 ans, le jeune cultivateur, grâce aux sages économies de son père, de sa mère, et de toute la famille, deviendrait le propriétaire d'un *bien* quelconque ; supposons que ce soit le bien du voisin : lequel voisin se serait ruiné par ignorance, ou par incurie, par luxe et par vanité.

A ce moment il entre dans la vie, et, avant de rien entreprendre,—car toute expérience nouvelle est hasardeuse,—il doit se rendre un compte exact de ce qu'il a à faire, non-seulement pour la première année, mais pour dix années à venir.

C'est tout un plan de bataille qu'il lui faut concerter contre des ennemis nombreux, puissants. Voici l'énumération de quelques-uns de ces ennemis : Fossoyage mal fait ; raies, rigoles imperceptibles n'aboutissant pas aux fossés ; planches mal *conditionnées*, les unes de trois pieds de largeur, les autres de quinze pieds. De la mousse, de la marguerite, de la moutarde, une foule de plantes aquatiques au lieu de mil et de trèfle, de l'ivraie partout ; clotures en désordre, maison, grange délabrées.

Ah ! c'est alors, Messieurs, qu'il faut chez le débutant du courage, et surtout du jugement et de la science. Mais s'il a puisé de saines notions d'agriculture à l'école ; si son jugement a mûri par l'étude des livres de la bibliothèque paroissiale ; s'il a suivi avec attention les bons enseignements prônés par nos journaux d'agriculture, sa tâche est bien simplifiée ; car, avec cette science, avec ces connaissances, c'est la tête qui dirige les bras, et non les bras la tête.

La tête qui dirige les bras ! voilà ce qui manque au cultivateur canadien. Il travaille au jour le jour, machinalement, sans raisonnement, sans aucune connaissance de son art : on appelle cela, en ce pays, un *homme pratique*. Et comme conséquence inévitable, le fruit de tant de pénibles labeurs est perdu.

Le printemps arrivé, quand la neige a disparu, quand la terre est ressuyée, réchauffée, le cultivateur laboure,

herse, ensemence, en partant derrière la grange, et va ainsi, sans reflexion, jusqu'au haut du clos.

Il sème des pois, des pommes de terre, du froment, de l'orge, de l'avoine, du mil et du trèfle, là où il n'en devrait pas semer. Pis que cela, en maints endroits du district de Québec, et dans d'autres districts, quoi qu'on dise, il y a des pièces à pois, des pièces à blé, à orge, à avoine, que l'on ensemence avec les mêmes graines depuis un temps immémorial.

Que si quelqu'un se permet de faire certaines observations au sujet d'une routine aussi vicieuse, on vous répond: " Mon père a bien vécu de même ! "

C'est triste.

Lorsque le jeune agriculteur s'est bien rendu compte de tous les défauts que présente son bien, il doit compléter cet inventaire par l'énumération des fautes qu'a commises son prédécesseur, et cette énumération sera comme suit:

Pas d'engrais, ni de fumiers, ou engrais mal préparés ; ignorance complète des bons effets d'un amendement convenable, de l'usage des engrais verts, (trèfle et sarrazin), de l'emploi du chaulage, des cendres, du plâtre, des composts, des engrais chimiques, de l'égouttement, etc.

Ignorance de l'espèce de graines de semence qu'il fallait confier à tel ou tel sol.

Ignorance des rotations, des assolements ; mots qui lui étaient inconnus, parce qu'il n'en avait jamais entendu parler, ni à l'école, ni ailleurs.

Alors, qu'il se mette à l'œuvre, et qu'il ait toujours devant les yeux le précepte suivant que j'ai formulé, plusieurs années déjà, dans les termes suivants :

" Le cultivateur canadien doit adopter pour système de culture celui de convertir le plus promptement possible, et aussi parfaitement que le temps et ses moyens le lui permettront, la plus grande étendue de sa terre en prairies et en bons pacages. Car, ce système permet de récolter beaucoup de foin ; or, avec beaucoup de foin on peut entretenir un grand nombre d'animaux en bon ordre. Ces animaux donnent beaucoup de produits qui rapportent de grands profits et une grande quantité de fumier. Le fumier est tellement la base de toute bonne

agriculture qu'on a dit, et avec raison, que le fumier est *le capital du cultivateur.*"

Après trois ou quatre années de cette culture conduite avec intelligence, le jeune agriculteur se trouve, comme on dit, M. le Président, au-dessus de ses affaires. Et après ?—Après ? Eh bien ! il doit se marier, ce qui est la chose la plus naturelle du monde. Il n'aura que l'embarras du choix, dans sa paroisse, ou dans les paroisses voisines.

Il y a des célibataires jeunes et vieux,—j'en connais, j'en vois même dans cette salle,—qui s'imaginent que le mariage est une espèce de révolution dans l'édifice social, une sorte de cataclysme dans le cours de la vie humaine. Erreur fatale ! Le mariage est chose toute simple. Une fois qu'on a été marié, on s'imagine qu'on l'a été toujours ! Bientôt, au bout de neuf mois de mariage, de dix au plus, surviennent les soucis bienfaisants de la famille : un rejeton, un héritier a vu le jour. De quinze mois en quinze mois, souvent plus tôt, pareil phénomène se renouvelle dans chaque famille de nos bons cultivateurs canadiens.

C'est là le véritable progrès ! Dans les pays constitutionnels, M. le Président, la force, c'est le nombre ; et nous, Canadiens-Français, nous avons besoin de recruter nos forces, et de multiplier notre nombre. De cette dernière tâche nous nous acquittons bien sans l'aide des gouvernements ; mais je me demande si ces gouvernements, le fédéral comme le local, ont toujours fait, font aujourd'hui ce qu'ils auraient dû et devraient faire pour retenir notre nombre chez nous ?

A ce propos, M. le Président, voici quelques lignes que j'écrivais il y a une dizaine d'années.

" L'émigration de notre population aux Etats-Unis est due à trois causes principales : 1° amour du changement parmi un certain nombre ; 2° misère et pauvreté dues au défaut d'établissements industriels et manufacturiers dans nos villes ; 3° misère et pauvreté occasionnées par un système de culture des plus vicieux dans nos campagnes.

" Le seul moyen d'empêcher l'émigration de nos campagnes est d'enseigner à nos cultivateurs comment ils peuvent trouver l'aisance, la richesse chez eux. Pour

cela, que faut-il? Leur enseigner à cultiver. De cette manière, l'agriculture prend toutes les proportions d'une question religieuse, et qui mérite l'attention spéciale de notre clergé, celle de nos curés de la campagne particulièrement."

Quelques mois plus tard je m'exprimais dans les termes suivants au sujet de l'immigration:

" On parle beaucoup d'immigration par le temps qui court.

" On envoie des agents en Europe pour inviter les étrangers à venir partager notre bonheur; on a des agents aux Etats-Unis chargés de prier les *nôtres* de revenir au milieu de nous.

" Tout cela est fort bien.

"Mais il y a moyen, à mon avis, de simplifier la besogne de ces agents, tout en assurant le succès de leur mission.

" Développons notre agriculture, et, pour cela, instruisons nos cultivateurs, enseignons-leur des méthodes simples, faciles, peu dispendieuses qui les mettent en état de réaliser de 150 à 200 louis de bénéfice par année, avec la vente de leurs produits, au lieu de ne réaliser que trente ou quarante louis comme cela a lieu aujourd'hui.

"Alors, l'étranger voyant les rives du Saint-Laurent bordées de riches villas *habitées par des cultivateurs*, se dira: "Il fait bon de vivre ici: dressons-y nos tentes."

" Alors les nôtres qui sont aux Etats-Unis se diront: Il fait meilleur chez nous qu'aux Etats-Unis; retournons chez nous.

" De cette manière les agents d'immigration seront sûrs du succès et feront une riche et abondante moisson d'immigrants."

Le temps presse, M. le Président, et j'abrège.

Parvenu à ce degre d'avancement dans la voie du progrès, le cultivateur doit veiller soigneusement à l'entretien de ses animaux, à leur nourriture, et soumettre à une étude approfondie les problèmes suivants d'économie agricole, dont je me contenterai de faire l'énumération:

1° De l'emploi des soupes pour la nourriture du bétail; je crois sincèrement qu'on sauverait par là une bonne moitié du fourrage. Une nourriture sèche ne

convient pas plus à l'estomac de l'animal qu'à celui de l'homme : ceci est entièrement conforme aux données de la physiologie.

2o Du traitement des fumiers. Dans des écrits antérieurs j'ai émis l'opinion que dans certaines circonstances, et pour certains genres de culture, il valait mieux recourir à l'emploi des fumiers verts. Sur ce point je crois avoir fait erreur, à l'exemple de bien d'autres, et je ne recommande, aujourd'hui, pour la grande culture que les fumiers qui ont subi au moins un commencement de fermentation. De là la nécessité d'avoir des caves ou appentis dans lesquels le fumier doit être conservé assez longtemps, et à une température modérée, pour que cette fermentation se produise ;

3o. De l'emploi des engrais artificiels, et, surtout, du phosphate de chaux dont on a découvert depuis deux ans, des mines d'une richesse extrême dans les environs d'Ottawa. Ce sujet seul exigerait la publication d'un volume. Dès 1869, un agronome français, M. Ville, partisan des engrais artificiels, annonçait, dans une conférence faite à la Sorbonne, à Paris, que le Canada renfermait des mines inépuisables de sous-phosphate de chaux (ou apatite). Qui s'en doutait alors dans le Dominion ? J'ai fait l'analyse chimique de quelques-uns de ces échantillons, et j'ai trouvé qu'ils contenaient jusqu'à 92 pour cent de phosphate ;

4o. Du mélange du sulfate d'ammoniaque (résidu du gaz d'éclairage), qu'on n'utilise pas aujourd'hui, au Canada, avec le sulfate de chaux et le superphosphate comme guanos artificiels, pour les besoins de ce pays, et comme objet d'exportation.

S'il est un pays au monde où le besoin des engrais artificiels se fait sentir, c'est le Canada.

Quant à l'exportation, tous les engrais entrent en franchise aux Etats-Unis.

5o. De l'à-propos d'établir la confection de ces engrais artificiels à Lévis où il y a déjà une fabrique d'acide sulfurique qui chôme depuis une dizaine d'années.

6o. Quel parti cette fabrique de superphosphate à Lévis pourrait-elle tirer des pyrites de cuivre de Lennoxville, après grillage, en les expédiant à Swansea,

South-Wales, Angleterre. Alors, on ferait d'une pierre deux coups.

7o. Des assolements. Cette question capitale est tellement méconnue dans la Province de Québec, qu'en maints endroits—le Saguenay, entre autres—on récolte céréales sur céréales pendant douze et quinze ans sans interruption.

On ruine le Saguenay. On a suivi la même pratique à la côte de Beaupré et à l'Ile d'Orléans pendant 150 et 200 ans, et le résultat final ? C'est qu'aujourd'hui le blé n'y vient plus. Pourquoi ? Parce que le sol ne renferme plus les éléments qui entrent dans la composition de ces plantes ; parce que ces éléments ont été soustraits au sol par la culture inintelligente de nos pères et de leurs fils.

8o. Du chaulage. Question très-importante. Des territoires entiers, en France, depuis cinq ans, sont redevenus fertiles, et produisent du blé en abondance aujourd'hui, grâce au chaulage. Beau sujet d'étude pour ce pays où le calcaire est si abondant.

9o. Expositions d'agriculture provinciales annuelles. Trop fréquemment renouvelées. Tous les trois ans suffirait. On y voit toujours les mêmes choses.

10o. Expositions de comtés. Ne vaudrait-il pas mieux les remplacer par des expositions de district, à des intervalles de deux ou trois ans ?

11o. Importance des concours de labour, de hersage, de roulage, à chacune de ces expositions de districts. Pour un objet d'aussi grande importance, le conseil de l'agriculture et le ministère de l'agriculture ne devraient pas être économes. Ils devraient avoir à leur disposition cinq ou six laboureurs émérites largement payés, et toujours prêts à se transporter, avec charrues, herses, rouleaux, et attelage modèles, là où leurs services seraient requis. Il y aurait concours entre le premier laboureur de la paroisse et le laboureur du gouvernement. Prix du concours $1.00 pour le laboureur du gouvernement, s'il gagne le premier prix ; dix ou vingt piastres pour le premier laboureur du district, s'il bât le laboureur du gouvernement.

12o. Drainage. Cette question seule pourrait faire le sujet d'un concours. M. Barnard et l'abbé Provancher

ne sont pas d'accord sur ce point. Je les mets d'accord en affirmant que tous deux ont raison.

Quels matériaux faut-il employer pour ce drainage? Mon opinion est qu'il faut employer du bois là où il y a du bois, de la pierre là où il y a de la pierre, des tuiles là où il n'y a ni pierre ni bois.

Le drainage seul triplerait le rendement de nos terres; et la *saison agricole*, qu'on me pardonne le mot, serait au moins d'un mois plus longue dans la province de Québec: quinze jours le printemps, quinze jours l'automne ;

13o. Importance de la comptabilité. Nos cultivateurs vivent au jour le jour, sans tenir compte de leurs recettes et de leurs dépenses. De cette manière ils se ruinent sans s'en apercevoir.

14o. Luxe, vanité. Petit traité sur l'art du bon goût dans la toilette, à l'usage des hommes, un peu aussi à l'usage des filles et des femmes. Ce sujet devrait être traité légèrement.

15o. Du choix des races d'animaux. Quelques hommes compétents, éleveurs émérites depuis plus de 20 ans, et auxquels je me suis adressé pour avoir leur opinion, m'ont répondu dans les termes suivants. J'attire spécialement votre attention sur ce point.

Je reprodnis textuellement leur réponse à ma question.

1o. CHEVAUX.

Les chevaux canadiens purs ont disparu depuis bien des années; ils sont perdus dans des croisements sans fin.

Les principales races avec lesquelles ils ont été croisés sont : le pur sang, le clydesdale, le cleveland bay, le suffolk punch, le percheron, le normand.

Parmi les chevaux écossais, anglais, irlandais, le favori, après le pur sang, a été le clyde. Dans le district de Montréal on s'en est servi pour faire des croisements sans nombre, avec plus ou moins de discernement, avec des juments de toutes races, de toutes tailles.

Par ces croisements injudicieux, on a gâté beaucoup la régularité des formes de nos chevaux canadiens, en leur donnant plus de taille. A première vue on reconnaît ces choisis, à leurs jarrets courts et trop épais.

Si l'on veut élever des chevaux pour le commerce, on fera bien de croiser nos juments canadiennes avec des chevaux pur sang, ou trois quarts sang.

Avec un peu de soin on pourrait créeer en quelques années une bonne sous-race de chevaux, en état de rendre aux cultivateurs canadiens tous les services dont ils peuvent avoir besoin, et qui en même temps seraient très-propres pour l'exportation en Angleterre et aux Etats-Unis.

2o. VACHES.

Il faut viser avant tout, à en obtenir, en même temps, le plus de lait et le plus de viande possible. Le mélange du canadien avec l'ayrshire est ce qui convient le mieux.

La *durham* exige beaucoup de frais d'entretien. Pas du tout rustique ; donne beaucoup de lait, à la condition qu'elle vêle à deux ans, avant qu'elle ait contracté une trop forte disposition à l'engraissement. Beaucoup de viande.

Le taureau durham améliore les dispositions lactifères des vaches communes avec lesquelles il est croisé.

3o. MOUTONS.

Le *leicester* a une laine plus fine, a plus de chair, et une chaire plus tendre. Dégénère vite ; ne vit pas longtemps sous notre climat.

Le *cotswold* a une laine plus longue, plus grosse, mais il en fournit moins que le *leicester*, chair bonne quoique inférieure à celle du *leicester*. Race plus rustique. Se conserve bien en ce pays, vit longtemps. Croisé avec le canadien forme de bons moutons.

Les moutons et les porcs sont les animaux qui dégénèrent le plus vite, par le croisement de consanguins.

Enfin, M. le Président, après avoir fait tout ce que je viens de dire, après avoir résolu tous les problêmes que je viens de poser, le jeune agriculteur qui aurait fait ses débuts à l'école de sa paroisse, qui aurait continué ses études plus tard, de la manière que je l'ai dit, serait parvenu à un âge très-mûr, disons 75 ou 78 ans.

Alors, il est voisin de deux autres voisins fort incommodes: l'inflammation de poumon et l'apoplexie. Ce sont les deux maladies qui moissonnent le plus de vieillards en ce pays.

Pourtant la vie doit être douce et paisible à cet âge patriarcal ; il me semble que c'est alors qu'on commence à vivre, et à jouir de la vie ; on n'a qu'à se laisser vivre, ...ou à s'empêcher de mourir.

Entouré d'une famille nombreuse,—aïeul, bisaïeul depuis longtemps,—ayant celébré ses noces d'argent, ses noces d'or, il aurait eu soin, je le présume, dans le cours de sa longue carrière, de mêler l'agréable à l'utile.

Or, rien d'agréable, rien d'amusant comme de petites fêtes de familles canadiennes à la maison du père ou à celle du grand-père.

A ces réunions, il y aurait eu des bonbons, parmi lesquels aurait figuré en première ligne la tire ! La tire est d'institution nationale.

Jamais de boissons alcooliques ou enivrantes. Tout au plus aurait-on mis sur la table de la petite bière d'épinette ou du vin de gadelles fabriqué par les grandes filles de la maison. Nulle addition de brandy dans ces liqueurs de tempérance. J'ai connu des mécréants qui poussaient jusqu'à ce point l'astuce et la supercherie. Que Dieu ait pitié de leurs âmes !

A ces fêtes on aurait toléré quelques danses innocentes et hygiéniques, avec accompagnement de violon et de chansons populaires. Je recommande, avant tout, le "*Nicque* du Lièvre," et le "Clairon du roi, Mesdames," moins les gages obligés d'autrefois, que nos mœurs puritaines et épurées ne sauraient tolérer aujourd'hui.

Voilà, M. le Président, ce que votre secrétaire avait à vous dire au sujet des meilleurs moyens à prendre pour activer le progrès de l'éducation, et, par là même, le progrès de l'agriculture en ce pays.

RAPPORT DE MONSIEUR S. LESAGE.

Sur une question de la nature de celle qui fait le sujet de ce concours, il est tout naturel, dans la position que j'occupe, que je ne donne pas un vote silencieux. Aussi quoique la soirée soit déjà fort avancée, je demande à dire quelque mots sur les réformes proposées par les deux concurrents pour activer le progrès de l'agriculture dans notre province.

Tous deux s'accordent a recommander la création d'un bureau d'agriculture présidé par un surintendant, dont les pouvoirs seraient analogues à ceux du surintendant de l'éducation, et qui serait également étranger à la politique. Cet officier présiderait le conseil d'agriculture, et aurait la direction et le contrôle de toute l'organisation agricole, c'est-à-dire qu'il aurait tous les pouvoirs administratifs aujourd'hui conférés au commisaire de l'agriculture.

Il est possible qu'une pareille réforme soit jugée avantageuse et finisse par s'imposer, aussi ne voudrais-je pas prendre sur moi de la repousser tout-à-fait. Je tiens à dire à ce propos, qu'en concourant dans le jugement qui a été rendu j'ai voulu rendre hommage au talent déployé par les deux écrivains, à l'esprit vraiment patriotique dont ils ont fait preuve, aux utiles vérités qu'ils ont exposées, enfin au mérite réel et vraiment remarquable des deux écrits considérés dans leur ensemble; mais je ne suis pas prêt à admettre que la création d'un bureau d'agriculture, sur le modèle de celui de l'instruction publique, soit d'une absolue nécessité.

Le but principal de la loi d'agriculture de 1869, qui nous régit aujourd'hui, a été de ramener l'organisation agricole sous la surveillance de la législature, en substi-

tuant un conseil nommé par l'Exécutif à l'ancienne chambre d'agriculture composée en majorité de membres élus par les sociétés d'agriculture. Cette chambre d'agriculture, à laquelle on avait à dessein donné beaucoup de latitude, afin de lui assurer une plus grande liberté d'action, avait fini par échapper tout-à-fait au contrôle du gouvernement, qui de son côté semblait vouloir dégager sa responsabilité de tout ce qui tenait à l'organisation agricole et à son fonctionnement. Sous le régime qui a précédé la Confédération, autant ou mieux valait peut-être qu'il y eût une chambre d'agriculture pour le Bas-Canada et une autre pour le Haut-Canada, et que ces chambres fussent à peu près indépendantes de l'Exécutif d'alors. Mais avenant la constitution de 1867, qui remettait à chaque province la gestion de ses affaires locales, on trouva que l'organisation agricole était chose assez importante en elle-même, pour ne plus en laisser le contrôle à un corps à peu près irresponsable comme l'était l'ancienne chambre. Aussi, dès la seconde session de notre législature locale, adopta-t-on la loi qui nous régit actuellement. La principale raison qu'on a fait valoir, pour substituer la loi actuelle à l'ancienne, a été que le chef du département de l'agriculture serait désormais directement responsable à la législature du fonctionnement de la nouvelle organisation agricole, et je ne suis pas prêt à dire que la législature a eu tort de prendre ainsi la haute main dans cette sphère importante de l'administration.

Le but qu'on s'est proposé en créant le conseil d'agriculture a été uniquement d'entourer le ministre des agronomes et des agriculteurs les plus distingués de la province pour aviser avec lui aux meilleurs moyens de faire progresser l'agriculture dans toutes ses branches ; le ministre est resté seul chargé par la loi de l'administration et du contrôle de toute l'organisation agricole et par là même directement est responsable.

Pour nous la question agricole doit primer toutes les autres, et je verrais avec peine notre législature s'en remettre à un seul homme du soin de diriger l'organisation agricole, cet homme fût-il à la hauteur de la tâche que lui tracent MM. Barnard et Provencher. Il importe que nos députés locaux restent assujettis au devoir de s'occuper eux-mêmes de ce grand intérêt. A chaque

session depuis 1867, les députés locaux qui ont fait partie du comité permanent de l'agriculture ont élaboré avec profit une masse de questions du plus haut intérêt. A plusieurs de ces questions il n'a manqué, pour faire beaucoup de bien et amener des résultats sérieux, que la discussion en pleine chambre. Qu'on ne s'y méprenne pas davantage, et que les questions agricoles soient posées hardiment en chambre, et l'on verra bien vite qu'elles l'emportent en importance et surtout en bons résultats sur bien d'autres qui occupent le haut du pavé dans nos discussions parlementaires. Ma grande, mon unique objection pour ainsi dire à la création d'un surintendant d'agriculture, vient donc de ce que cet officier ne pourrait pas avoir un siége en chambre, et répondre de son administration sur son portefeuille; car avant tous cet officier dans la pensée de nos lauréats devrait être inamovible durant bonne conduite.

Ce n'est pas à dire pour cela que je sois hostile à toute réforme, je reconnais au contraire la nécessité de veiller plus strictement à l'observance de la loi telle qu'elle existe, et ici je fais mon *meâ culpa* pour ce qui me conserne. C'est un abus par exemple que de ne par avoir le bureau du conseil d'agriculture au siège du gouvernement, puisque son secrétaire est un officier du département de l'agriculture. Je suis porté à croire qu'il résulterait beaucoup de bien et une grande simplification administrative de ce seul changement. Il m'a toujours semblé aussi qu'un officier permanent du département de l'agriculture devrait avoir un siége dans le conseil. Quant aux abus qui ont pu se glisser dans l'administration agricole, je les livrerais en toute confiance à M. le directeur de l'agriculture; il a su trop bien les signaler pour ne pas les faire disparaître dès que l'occasion lui en sera fournie.

Pour ce qui est des progrès à réaliser au moyen des mesures de détail si heureusement suggérées par M. Barnard, je connais trop bien le zèle éclairé de notre premier ministre pour tout ce qui touche à l'agriculture, je connais trop bien aussi la passion dominante de l'assistant commissaire de l'agriculture, pour croire que M. le directeur de l'agriculture aura ses coudées tout aussi franches que pourrait les avoir un surintendant. A l'aide de son journal d'agri-

culture, qui va reparaitre avec la nouvelle année, il va pouvoir continuer sa croisade, et si, comme je n'en ai aucun doute, il y met l'élan chaleureux, la foi agricole dont il a donné de si belles preuves dans son essai couronné, il réussira à inspirer le goût de la bonne culture mieux que toutes les mesures législatives ne le sauraient faire.

J'aurais bien, moi aussi, tout comme mon savant collègue, le Dr. LaRue, un petit progamme à développer pour faire arriver bien vite à la prospérité le plus grand nombre possible de nos compatriotes. Le conseil que je donne aux cultivateurs se réduit à ceci : Faites du beurre, faites du bon beurre et faites-en beaucoup ; je réponds du reste, vous êtes dans la bonne voie. Avec cela si vous ne mourez pas riche et considéré c'est que vous mourrez jeune. Voilà pour moi le principe général, le principe qui opère seul et surement. Maintenant, il y a les moyens violents, révolutionnaires, si vous voulez, tels que la culture de la betterave à sucre, pour la fabrication du sucre, et l'emploi des engrais chimiques, du superphosphate, par exemple ; j'en suis encore de ceux-là, et le jour où je les verrai introduits sérieusement dans notre province je dirai que nous pouvons nous passer désormais d'organisation agricole, et dépenser l'argent qu'elle nous coûte à faire ouvrir de bons chemins de colonisation, car alors il n'y aurait plus assez de terre pour tous ceux qui en voudraient avoir. C'est à peine s'il resterait un homme de lettres pour remporter le prix qu'un noble imitateur de M. Fiset offrirait alors pour un essai " sur le meilleur moyen de faire progresser la colonisation."

Pour terminer, je dirai aussi moi, honorons l'agriculture, regardons toujours l'habitant comme la pierre angulaire de notre nationalité; que l'agriculture soit le premier article de notre catéchisme national. La nature a été prodigue de beautés pour notre province de Québec, nous l'aimons telle qu'elle est, mais comme elle serait belle si, à tout le pittoresque de nos riantes campagnes, nous pouvions ajouter le charme de l'aisance et le rayon doré de la prospérité !

ÉLOGE DE L'AGRICULTURE.

CE QU'EST L'ART AGRICOLE AU CANADA.

DES MOYENS DE L'Y FAIRE PROGRESSER.

Par Ed. A. BARNARD. (1)

" Celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en poussait qu'un seul, est, sans aucun doute, un bienfaiteur public."

I. ÉLOGE DE L'AGRICULTURE.

L'agriculture est, pour les individus, une occupation des plus utiles, des plus morales, des plus nobles : pour les nations c'est la seule base solide de prospérité générale.

L'agriculture bien comprise ne demande pas seulement le travail du corps : elle offre un immense champ d'études à l'esprit.

(1) Le travail auquel le premier prix a été décerné portait seulement un *nom de plume*. L'Institut-Canadien ayant insisté pour que le lauréat donnât son nom véritable, ce dernier, tout en se faisant connaître, demanda avec instance que son travail fut soumis au public sans nom d'auteur, afin que l'étude des importantes questions y soulevées et des faits très-regrettables qui y sont signalés fût détachée de toute question personnelle. Il fit valoir de plus sa position officielle, qui semblait lui interdire la publication de ses nom et prénoms.

Là-dessus, M. le président de l'Institut jugea à propos de consulter l'honorable M. Joly, commissaire de l'agriculture et l'un des juges du concours, qui permit gracieusement à l'auteur de faire connaître son nom, conformément à un des règlements du concours.

Sous ces circonstances, M. Barnard, directeur de l'agriculture au département de l'agriculture et des travaux publics, crût ne pas devoir se refuser plus longtemps au désir de l'Institut-Canadien.

L'agriculture est d'institution divine. Le travail qu'elle exige fut enseigné par Dieu lui-même, dans le Paradis terrestre, et dès l'origine. Elle fut ordonnée au premier homme comme occupation principale, au moment où, sortant de la création, il était fait pour jouir du bonheur le plus complet: *Posuit in paradiso voluptatis, ut operaretur eum.* (Gen. 2) Le travail de la terre fut donc pour l'homme un commandement de Dieu, et une condition de son bonheur, de sa dignité, de son existence avant que la chute originelle eût rendu tout travail pénible et ingrat.

De tous temps, parmi les peuples les plus renommés, l'agriculture a été considérée comme le premier des arts, celui qui doit être le plus honoré. Ainsi, dans l'histoire ancienne, les Chaldéens, les Egyptiens et les Romains, aussi bien que le peuple de Dieu, furent des peuples éminemment agricoles. Et, depuis l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, les nations les plus puissantes et les plus prospères doivent à l'agriculture la principale source de leur force et de leur richesse. On l'a répété de tous temps, et personne ne saurait le nier: "l'agriculture est le fondement même de la vie humaine; elle est la nourrice du genre humain." Or, si l'homme est véritablement noble et grand en autant qu'il se rend utile à ses semblables, quelle occupation, en dehors du sacerdoce, est plus noble et plus utile que celle du cultivateur?

La magistrature, les professions libérales, le commerce et l'industrie nous sont d'un grand secours. Depuis la chute de l'homme, plus le monde s'est peuplé, plus il a fallu de force, de courage, de sagesse et de science pour défendre, contrôler, diriger et guérir la société; plus il a fallu d'énergie pour tirer du sein de la terre et de la profondeur des eaux, pour utiliser et pour répandre en tous lieux les richesses sans bornes que Dieu a mises au service de l'humanité. Mais que seraient toutes ces choses sans la vie du corps? Or, c'est l'agriculture seule qui fournit à l'homme et la nourriture indispensable à la vie, et tous ces fruits, ces produits de toute nature qui flattent notre appétit, réjouissent notre cœur. (1)

(1) Voir le magnifique éloge de l'agriculture par Mgr. Dupanloup: "De la haute éducation intellectuelle," tome III, pages 418 et suivantes.

Le travail des champs est essentiellement moralisateur. Dans ses divers travaux, le cultivateur se sent sous la dépendance immédiate de Dieu. L'homme devient l'instrument docile dont se sert le Créateur dans la continuation de la création. Le cultivateur remue la terre, il lui confie la semence; il l'arrose de ses sueurs, puis son œuvre est faite ; pour le reste, il s'en remet à Dieu, qui donne le soleil, la chaleur, la rosée rafraîchissante, la pluie nécessaire. C'est Dieu seul qui fait fructifier et rendre au centuple.

Toutes les vertus fortes et viriles,—la sobriété, l'économie, l'ordre, l'activité, la persévérance, la prévoyance, sont l'apanage du bon cultivateur. Aussi trouve-t-on, en général, dans la classe agricole, un jugement plus sain et mieux exercé, des mœurs plus pures, des races plus fortes, une foi plus ferme, des dévouements plus nombreux. C'est d'ailleurs ce qu'ont dû reconnaître les philosophes païens eux-mêmes. " La vie des champs, " disait Columelle, "est voisine, sinon parente de la sagesse." Le "sage" Caton affirme que : "c'est parmi les cultivateurs que naissent les meilleurs citoyens et les meilleurs soldats." Cicéron donne à son tour un témoignage vieux de vingt siècles, mais qui comporte un enseignement plein d'actualité. Il dit: "C'est dans les villes que se crée le luxe. Le luxe produit la cupidité ; la cupidité fait naître l'audace. De là toute espèce de crimes qui ne peuvent prendre origine dans les habitudes sobres et laborieuses de la vie agricole. L'agriculture enseigne l'économie, le travail, la justice." Cicéron ajoutait: "L'amour de la patrie, source de tant de vertus, existe au plus haut degré dans les populations agricoles qui se perpétuent sur l'héritage de leurs aïeux. C'est parmi elles que naissent les plus braves soldats."

Voilà le temoignage bien flatteur que les païens eux-mêmes ont rendu à l'agriculture. De quel respect et de quels hommages les nations chrétiennes ne doivent-elles donc pas entourer cette profession si noble et si utile ! Le cultivateur ne se sent-il pas, chaque jour, et plus directement que tout autre, sous l'œil de Dieu ? Peut-il oublier l'action bienfaisante du Tout-Puissant dans le résultat de ses divers travaux ? Qui éprouve, autant que l'homme des champs, la nécessité presque journalière de

demander, avec foi et humilité, la chaleur, la pluie, ou le temps serein ? Qui, plus que lui, peut jouir constamment de toutes les beautés de la création? Et, sous ces circonstances, quel cœur bien né, quel esprit droit, ne saurait aimer, adorer et bénir l'auteur de tous biens. Quelle est donc l'occupation qui offre des jouissances plus pures, une jeunesse plus vertueuse, une vie mieux remplie, une vieillesse plus tranquille et plus heureuse !

***

Tel est, sans aucun doute, le bonheur des classes agricoles. Et cependant, que voyons-nous de nos jours ? Des hommes instruits qui dédaignent l'agriculture ; des enfants de cultivateurs à qui l'instruction semble avoir servi à déprécier l'occupation de leurs ancêtres ; une multitude de personnes, plus ou moins marquantes, qui ne voient dans les rudes mais honorables labeurs des champs qu'un travail avilissant, indigne d'hommes instruits et, pour tout dire, un travail d'esclave. Ne voit-on pas trop souvent des cultivateurs à l'aise, dont la plus grande ambition, pour leurs fils, est de les pousser dans les carrières dites libérales; ne voit-on pas également, et en grand nombre, des femmes de cultivateurs qui croient travailler au bonheur de leurs filles en leur cherchant un avenir en dehors de l'agriculture ?

Les parents qui agissent ainsi, par faiblesse et sans une dûre nécessité, qui veulent par là rendre la vie plus agréable et plus facile à leurs enfants, ont-ils bien réfléchi ? Ont-ils songé qu'en envoyant ces enfants à la ville, ils les déclassent trop souvent sans utilité ni pour eux-mêmes ni pour la société; qu'ils encombrent davantage les professions, le commerce ou l'industrie, déjà trop encombrés ; qu'ils exposent ces jeunes gens à une existence presque toujours précaire, souvent bien pénible et parfois infiniment malheureuse ? Ces déclassés, sans avenir et sans espoir, malgré leur éducation plus ou moins complète, sont comme entrainés à abréger leur existence et à se consoler de leurs désillusions amères, en s'adonnant aux habitudes les plus regrettables.

Ces jeunes gens, que l'on a rendus malheureux pour la vie, n'auraient-ils pas pu devenir, dès leur entrée en car-

rière, sinon des propriétaires dans l'aisance, au moins des fermiers intelligents, des colons vigoureux et pleins d'espoir, des spécialistes agricoles marquants, des agronomes instruits, enfin, des citoyens utiles, en état de rendre des services signalés et de tout genre à leurs compatriotes ? Les filles qui laissent la campagne, à la recherche d'un établissement plus commode et plus attrayant, sont-elles plus heureuses dans leur famille ; leurs enfants seront-ils mieux élevés, plus dociles, plus utiles à la société et plus heureux à leur tour ?

***

Ce concours sur l'agriculture dont on a eu la généreuse et patriotique pensée, me donne l'occasion de soumettre ici quelques réflexions qui m'ont occupé bien souvent au milieu des travaux constants et si multiples d'un cultivateur.

Je serai heureux d'attirer l'attention de mes compatriotes sur notre position agricole. Je voudrais faire appel à tous les hommes d'esprit et de cœur qui sont attachés à notre chère patrie ; à cette fertile et incomparable vallée du Saint-Laurent, cette belle province de Québec, si essentiellement agricole, et dont les richesses, cependant, sont à peine exploitées. Je désire m'adresser surtout aux hommes intelligents qui habitent la campagne, à ces nombreux jeunes gens qui cherchent une carrière profitable et utile. Je leur demande à tous d'honorer l'agriculture autant qu'elle le mérite et de ne point fermer les yeux sur ses titres de noblesse et sur son utilité éminente. Nos hommes d'état et tous ceux qui sont chargés de veiller à la chose publique trouveront certainement que c'est dans l'avancement de notre agriculture que réside la question d'économie politique la plus importante pour nous dans le moment actuel. Je le dis avec regret, mais je l'affirme avec une conviction profonde : cette question de notre progrès agricole semble avoir été presque entièrement oubliée, à la suite de ces luttes gigantesques qu'il nous a fallu subir pour le maintien de notre nationalité. Grâce à Dieu nous sommes aujourd'hui les seuls maîtres de notre destinée. Mais ne serions-nous pas infiniment coupables si nous négligions

plus longtemps l'art qui a toujours été, depuis l'établissement de ce pays, et qui est encore notre principale source de prospérité et de bonheur? Je dirai plus : l'agriculture sera, après la religion, la sauvegarde de notre nationalité dans l'avenir.

Qu'il me soit donc permis de faire appel à tous, mais principalement à notre clergé et aux personnes qui dirigent les maisons d'éducation dans notre province. Que tous se fassent un devoir de rendre hommage à l'agriculture ; qu'ils ne manquent point l'occasion de montrer la haute noblesse de cet art, le seul qui fut enseigné à la terre par le Très-Haut lui-même ; que tous prêchent, de parole ou d'exemple, la dignité et l'utilité du travail manuel, cette *jouissance* donnée à nos premiers parents comme occupation principale dans le Jardin de délices. Oui, quoi qu'on en dise : pour l'homme sensé, qui réfléchit, le travail manuel a été de tous temps une satisfaction immense. Voilà une vérité que ne sauront pas apprécier, peut-être, l'habitué de bureau, l'homme de profession, les gens de lettres, et tous ceux dont les forces s'étiolent et se perdent tout-à-fait, avant l'âge, faute de travail manuel. Que ceux-là fassent l'essai du travail manuel, et ils y trouveront bientôt, avec le repos de l'esprit et la tranquillité de l'âme, une robuste santé, le plus inestimable des dons de Dieu sur la terre.

Ne serait-il pas également désirable que le principe d'économie sociale que je viens de rappeler, l'amélioration de l'agriculture, engageât le surplus de notre population à se diriger vers la colonisation de nos immenses forêts, ces sources incalculables de richesses encore inexploitées, richesses qui peuvent incontestablement apporter la paix et le bien-être à des milliers de familles aujourd'hui sans ressources ?

Que l'Etat protége l'agriculture ; que nos législateurs et les hommes publics, plus spécialement chargés de cette mission, encouragent, comme ils le doivent, les cultivateurs à étudier et à observer les lois d'une bonne agriculture, et ce pays, qui est déjà reconnu pour un des plus paisibles et des plus heureux, redeviendra, comme par le passé, un des plus productifs du monde entier.

Le Canada, je le répète, comparé aux autres pays dans notre siècle, est prospère, paisible et heureux. Cette paix,

ce bonheur, cette prospérité étonnante, au milieu de nos vicissitudes si nombreuses, à quoi les devons-nous, si ce n'est en grande partie à l'agriculture ? La nationalité canadienne-française existerait-elle aujourd'hui si la population catholique et française de ce pays, entourée comme elle le fut, il y a un siècle, de ces armées nombreuses d'ennemis de nos croyances et de notre nationalité, n'était pas restée, après la conquête, comme cachée à l'ombre et sous la protection du clocher de nos paroisses agricoles ?

Et, dans l'avenir comme par le passé, notre seul espoir de salut comme peuple n'est-il pas dans la possession du sol, dans la colonisation de nos forêts, dans le développement de nos richesses et de notre population par le progrès régulier et intelligent de notre agriculture ?

Si nous allions l'oublier, si nous négligions plus longtemps l'agriculture, ne verrions-nous pas reprendre, au premier moment et avec une intensité désastreuse, le fléau de l'émigration, qui déjà nous a fait tant de mal, qui nous a enlevé, en quelques années, une partie notable de la population de toutes nos anciennes paroisses ; fléau qui a dévasté, dans ces années dernières, jusqu'à nos colonies les plus nouvelles et les plus prospères, au profit de l'industrie étrangère du peuple voisin ? N'avons-nous pas eu la douleur de voir, dans plus d'un endroit, des cultivateurs, propriétaires du sol, abandonner avec leurs familles entières, et sans nécessité pressante, la maison paternelle, où les ancêtres avaient vécu, dans une modeste aisance, et prendre le chemin de l'exil, dans l'espoir d'amasser, plus rapidement peut-être, quelques pièces d'or ? Trop souvent, pour satisfaire au luxe sans cesse croissant de la famille, on a cédé à l'attrait d'un travail moins long, dont le salaire pourrait être plus facilement réalisable, mais d'un travail d'esclave et d'esclave exilé de son pays !

J'espère que l'on voudra bien me pardonner ces remarques. Elles se rattachent assez naturellement au sujet qui nous occupe et me paraissent pleines d'à-propos dans la situation particulière de notre province. D'ailleurs, elles font l'éloge de l'agriculture, puisque nous y rattachons sûrement notre bonheur national dans le passé et notre salut dans l'avenir. Oui, nous ne saurions le taire, après Dieu, c'est à l'agriculture que le

Canada français doit d'être ce qu'il est ; c'est dans l'agriculture que réside sa force et sa principale sauvegarde pour les dangers de l'avenir. Or, quel plus bel éloge un patriote pourrait-il faire de cet art divin, de quelle couronne plus brillante et plus glorieuse un Canadien pourrait-il ceindre le front de cette " mère " aussi aimable que noble et utile : " la nourricière du genre humain. "

***

Mais les Canadiens ne sont pas les seuls qui doivent principalement à l'agriculture leur force et leur conservation comme peuple. Pour celui qui étudie l'histoire, il est un fait qui ne peut manquer de frapper l'esprit : c'est l'abaissement progressif et la disparition presque complète de ces nombreuses nations qui, à leur époque, ont rempli le monde du bruit de leur nom, de leur gloire et de leurs conquêtes. Tous ces peuples, avant de se distinguer comme guerriers, étaient devenus prospères par les développements donnés à l'agriculture. Et quel fut le principal sinon l'unique écueil sur lequel ils vinrent se briser, les uns après les autres, si ce n'est l'abandon graduel et le dépérissement de l'agriculture, pour faire place à la recherche immodérée des conquêtes, du butin, des jouissances illicites ? N'est-ce pas là l'histoire des Babyloniens, des Egyptiens, des Grecs et des Romains ? Et les Juifs,—ce peuple privilégié, conduit, dans ses beaux jours, par Dieu lui-même,—quelles furent toujours leurs époques de grandeur et de bonheur, si ce n'est celles où, obéissant aux préceptes divins, ils cultivaient la terre ? Quelles furent leurs époques de malheur et d'abaissement, sinon celles qui suivaient leurs grandes prospérités, lorsque les greniers juifs regorgeaient, que les caves étaient remplies de vin, que le peuple entier s'était enrichi ? Alors, en effet, sourde à la voix divine et immuable du travail, négligeant les durs mais salutaires labeurs des champs, la nation se livrait aux plaisirs défendus, à la recherche des conquêtes injustes mais faciles, et s'attirait par là les châtiments de Dieu.

Si nous recherchons maintenant le secret de la force de certaines nations modernes, de cette vitalité merveilleuse qui permet à certains peuples de traverser sans

encombre les époques les plus tourmentées, de renverser tous les obstacles qui s'opposent à leur marche et d'apparaître, au sortir des tempêtes les plus terribles, aussi forts et plus unis que jamais,—nous trouvons ce secret dans le progrès et le perfectionnement de leur agriculture.

Ainsi, sans les trésors incalculables de l'agriculture française, la France aurait-elle pu echapper au joug de fer du Prussien qui lui demandait, au nom de sa brutale victoire, une rançon que le monde entier jugeait impossible à payer ?

Et comment les pays flamands, ce petit coin de sable sorti de la mer, ce territoire presque imperceptible sur la carte de l'Europe, ont-ils pu se conserver intacts au milieu des diverses puissances qui se les arrachaient les unes après les autres, si ce n'est grâce à la frugalité, à l'activité et à l'intelligence de leur population agricole, la plus dense et la plus laborieuse de l'Europe. Et l'Angleterre, notre nouvelle mère-patrie, cet autre petit pays couvert en grande partie de montagnes, de bruyères, de sable et d'un sol aride, cette vaillante et industrieuse Angleterre pour laquelle les anciens Romains n'eurent que des louanges, ne se distinguait-elle pas déjà, dès cette epoque reculee, par ses richesses agricoles ?

Ce peuple anglais si fier, à juste titre, de ce que le soleil ne se couche jamais sur son drapeau qui flotte sur tous les points du monde, ce peuple distingué entre tous les autres par ses conquêtes innombrables, dues plus souvent aux arts de la paix qu'à ceux de la guerre, ce peuple éminemment commerçant et industriel, ne doit-il rien à l'agriculture ? Ai-je besoin de dire que, de tous les pays du monde, c'est l'Angleterre qui occupe le premier rang au point de vue agricole ? C'est l'Angleterre qui obtient les récoltes moyennes les plus élevees dans l'univers entier ; ce sont les Anglais qui ont doté le monde de ces améliorations prodigieuses dans les diverses races de bétail dont les produits ont une valeur qui paraît fabuleuse. C'est encore à l'Angleterre que nous devons les plus grands perfectionnements agricoles de l'âge moderne, entre autres le drainage, l'emploi économique de la vapeur dans la culture de la terre et dans la transformation des récoltes en produits marchands. Et, de toutes les nations de la terre, c'est la nation anglaise qui porte

à l'agriculture le plus grand intérêt, qui a l'agriculture en plus haute estime.

Il est bon de rappeler les faits suivants à ces hommes trop nombreux parmi nous qui n'ont que des dédains pour l'agriculture, à ces fils de cultivateurs qui rougissent de leur origine et de l'occupation de leurs ancêtres. S'il est un gentilhomme qui tienne avant tout à sa dignité, au respect et à la considération dus à son rang, c'est bien le gentilhomme anglais. Or il croirait s'abaisser grandement en se livrant à la pratique des professions libérales, du commerce, de l'industrie, et, selon lui, il n'y a que quatre carrières qui soient dignes d'occuper sa vie : le sacerdoce, la diplomatie, les armes, l'agriculture. On a vu de tout temps les plus grands seigneurs anglais, et, encore aujourd'hui, les membres de la famille royale elle-même, se livrer avec persévérance à l'étude et à la pratique de l'agronomie la plus avancée. Notre gracieuse souveraine, la reine d'Angleterre, ainsi que le prince de Galles, se font un devoir et un honneur de diriger personnellement de grandes exploitations agricoles. Ils ne dédaignent pas même d'entrer en lice avec le plus humble de leurs sujets dans les grands concours nationaux d'agriculture, dont l'Angleterre s'honore à juste titre. Notre mère-patrie se fait un devoir de répéter ces concours, chaque année, dans plusieurs parties du pays à la fois, afin de porter partout les meilleures pratiques agricoles.

Pour finir, qu'est-ce qui fait le caractère distinctif de la Chine, cette nation, la plus ancienne du monde, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, si ce n'est ses lois agricoles si sages qui, de temps immémorial, ont accordé à l'agriculture le haut rang qu'elle mérite ; lois qui ont fait que le sol a pu suffire aux besoins d'une population innombrable sans jamais perdre de sa fertilité première, et qui peuvent se résumer dans ces quelques mots : rendre scrupuleusement à la terre, mais sous une autre forme, ce que l'agriculture lui enlève.

***

Envisageons maintenant, pour un instant seulement, l'agriculture au point de vue du développement intellectuel qu'elle exige dans son perfectionnement.

Outre le travail du corps et les qualités de l'esprit indispensables au succès de toute occupation humaine, l'agriculture demande, plus que toute autre carrière, dans la solution des divers problèmes que soulève cet art vraiment merveilleux, le concours et l'appui des connaissances les plus profondes et des sciences les plus variées. Je ne saurais mieux compléter l'éloge de l'agriculture qu'en démontrant cette vérité incontestable et d'un intérêt pratique dans les conditions actuelles de notre pays.

En effet, l'agronome qui voudrait approfondir les nombreuses questions qui se rattachent à son art et qui influent directement sur ses résultats, ne saurait embrasser pendant sa vie toutes ces études, tant elles sont vastes et variées. Ainsi les *mathématiques* servent d'introduction indispensable à l'étude des autres sciences qui ont rapport à l'agronomie ; la *physique* nous explique d'abord la *mécanique*, science nécessaire à l'étude des diverses machines et outils dont s'entoure l'agriculture moderne ; puis la *pneumatique* qui, traitant de l'air et des lois qui le gouvernent, nous fait connaître l'action du *baromètre*, des diverses *pompes*, du *syphon*, le pouvoir du *vent*, la *ventilation*, etc. ; l'*hydrostatique*, loi des fluides, qui sert l'agriculture dans ses *presses* et ses *béliers hydrauliques*, ses *pouvoirs d'eau*, qui indique la résistance à apporter aux rives de nos cours d'eau, de nos ruisseaux, etc. ; l'*électricité*, fluide étonnant, que l'agriculture ne connaissait autrefois que par ses fureurs et ses désastres, et que les savants étudient aujourd'hui avec une grande curiosité, dans ses rapports étranges mais intimes avec la croissance des plantes, leur décomposition, etc. ; le *magnétisme*, autre puissance, en rapport avec la *lumière*, la *chaleur* et l'*électricité*, qui fait depuis quelque temps la base de tout un système étrange de culture ; la *chaleur*, force imposante, mais d'un effet constant et merveilleux, qui nous entraîne dans une foule d'études et de recherches, sur la *vapeur* et ses *pouvoirs*, les divers *combustibles* et leur valeur comparative, la *rosée*, etc. ; la *lumière*, principe actif et indispensable dans la croissance et la matu-

rité des plantes. La *chimie*, cette science aux mille faces, qui malgré ses progrès incontestés dans notre siècle, fait souvent le désespoir des savants qui s'y livrent, - a déjà enrichi d'une manière étonnante l'agriculture moderne. Elle tend à révolutionner complètement les divers systèmes de culture connus jusqu'à nos jours ; c'est elle qui nous permet de tirer de la terre et d'utiliser ces engrais minéraux, d'une telle valeur qu'ils surpassent en bons effets tous les engrais animaux les plus précieux ; c'est elle encore qui nous apprend à décomposer les corps pour en former de nouveaux, qui nous explique les effets des matières fertilisantes, qui nous indique ce qui manque à la fertilité du sol et nous enseigne à y suppléer ; elle nous montre également avec précision, la valeur nutritive des divers produits agricoles et nous fait connaître le moyen de les convertir avec profit en *graisse*, en *chair* et en *os*.

Cette énumération est déjà bien longue ; j'y ajouterai cependant encore la *météorologie*, la *géologie*, la *botanique*, la *zoologie*. Voilà quelques-unes des nombreuses sciences qui viennent apporter leur hommage et leur tribut à l'agriculture.

Dans tous les pays où la culture est en honneur, les fils intelligents et instruits des cultivateurs, cultivateurs eux-mêmes, se livrent souvent avec ardeur à l'étude de ces diverses sciences, dans le but de les faire servir à l'agriculture. Comme conséquence de leurs efforts on a vu la mécanique produire ces instruments perfectionnés qui remplacent des milliers de bras, la chimie donner la réputation, les honneurs et la fortune à des milliers d'individus, la zoologie et l'anatomie permettre de transformer les diverses races de bétail, transformation qui a eu pour résultat de faire surgir des fortunes considérables et de donner en même temps la renommée et les distinctions à quelques-uns de ces heureux transformateurs. Combien d'autres carrières spéciales ne se rattachent-elles pas à l'agriculture quand celle-ci est raisonnée et bien faite ? Et quel avenir pour nos enfants, si nous savions diriger leur intelligence vers l'étude de cette science agricole qui fait présentement la richesse et la force de plusieurs nations !

Je voudrais pouvoir parler, dans cet essai, de ces industries connexes, qui ont transformé des contrées entières, qui ont fait marcher de pair l'industrie la plus active,

l'étude des sciences la plus profonde et l'agriculture la plus parfaite, assurant par-là aux individus, comme à l'Etat, la richesse la plus solide et la prospérité la plus durable. On peut dire avec certitude que les industries connexes à l'agriculture sont à cet art sa plus riche couronne, son dernier perfectionnement.

***

Je m'arrête ici. Je crois avoir démontré que l'agriculture est d'origne divine, qu'elle a été enseignée à l'homme par Dieu lui-même, au temps où il devait jouir d'un immortel bonheur sur cette terre ; que le travail manuel qu'elle exige est encore pour l'homme une source de force et de jouissance ; que l'agriculture est également la sauvegarde des familles et des nations ; qu'enfin elle offre une carrière noble, féconde, intellectuelle et scientifique, digne d'occuper les meilleurs et les plus solides esprits.

II.—CE QU'EST L'ART AGRICOLE AU CANADA.

L'art agricole, dans tout pays, se résume ainsi : faire produire à la terre les plus gros revenus nets sans l'épuiser. Afin d'arriver à ce résultat, il faut : 1o Faire disparaître tout ce qui pourrait nuire à la culture : les arbres, les souches, les broussailles, les pierres ; 2o Enlever du sol l'excédant d'eau qu'il peut contenir et qui pourrait nuire à la croissance des plantes utiles ; 3o Ameublir la terre, afin qu'elle couvre convenablement la semence et que celle-ci puisse y trouver la nourriture nécessaire à son complet développement ; 4o Détruire, autant que possible, les plantes adventices et inutiles qui nuisent à la production que le cultivateur veut obtenir ; 5o Enrichir le sol en lui rendant les matières fertilisantes que les récoltes lui ont enlevées et en y ajoutant ce qui pourrait manquer à la nourriture des plantes que l'on cultive ; 6o Semer dans des conditions favorables, après avoir fait le choix des semences qui devront donner au cultivateur les meilleurs résultats ; 7o Tirer le meilleur parti possible des récoltes obtenues, soit en les vendant en nature, soit en

les transformant en d'autres produits également du ressort de l'agriculture, mais de plus de valeur.

Ce court résumé de principes, d'application universelle, nous aidera à établir plus clairement ce qu'est l'art agricole au Canada. Il pourra nous servir également dans nos recherches sur les moyens à prendre pour faire progresser l'agriculture dans notre pays.

Depuis cinquante ans, surtout, l'agriculture a fait de bien grands progrès. Ainsi, au moyen du drainage, qui consiste en des canaux souterrains suffisamment profonds pour enlever toute l'eau surabondante retenue à trois ou quatre pieds de la surface du sol, on est arrivé à augmenter les récoltes du double et du triple de ce qu'elles étaient auparavant, tout en rendant la culture plus facile, plus rapide et moins coûteuse. Par le drainage, les terres humides, compactes et difficiles à façonner, deviennent légères, friables et assez riches pour se travailler même dans les saisons les plus pluvieuses. Le sous-sol, au lieu de rester froid, mouillé et aussi impropre à toute végétation que le serait le roc, devient, à la suite du drainage, parfaitement ameubli ; l'eau, en se retirant, laisse de nombreux interstices par lesquels entrent l'air, la pluie, la chaleur, et toutes les sources de fertilité qu'ils contiennent. Le sous-sol, devenant spongieux, retient l'humidité pour la rendre au sol à mesure que la grande sécheresse en dessèche la surface. La masse entière qui recouvre les drains, devient comme un immense laboratoire où se prépare toute la nourriture nécessaire aux récoltes que porte le sol. De plus, le drainage, en forçant l'excès d'eau de s'écouler en toute saison, l'hiver comme l'été, permet à la chaleur de pénétrer profondément la terre dès le printemps; puis la chaleur se concentrant dans le sous-sol pendant l'été, réchauffe la surface pendant l'automne ; c'est ainsi que le drainage allonge de plusieurs semaines la saison de végétation : avantage incalculable dans notre climat rigoureux.

A la suite, et comme conséquence du drainage, sont venus les labours sous-sol, qui doublent la quantité de terre dans laquelle vivent les plantes, et augmentent ainsi les récoltes d'une manière notable.

Dans notre siècle, on est également arrivé à transfor-

mer les races d'animaux domestiques, de façon à leur faire produire plus vite et en plus grande abondance, le bœuf, le mouton, la laine, le lard, et cela, tout en économisant la nourriture le plus possible. C'est également dans ces dernières années que la science s'est livrée plus particulièrement à l'étude pratique des questions agricoles. Comme nous l'avons dit plus haut, nous lui devons, entre autres bienfaits, les engrais artificiels, les découvertes dans la théorie de l'alimentation, qui rendent beaucoup plus économique l'élevage des bestiaux et la production de viandes, du fromage et du beurre. C'est également depuis la même époque que la science nous donne ces machines et ces outils améliorés, de tous genres, qui facilitent nos divers travaux et remplacent si économiquement les bras qui manquent.

Toutes ces grandes découvertes, même les plus récentes, sont connues dans notre pays. Elles y sont utilisées par un certain nombre de bons cultivateurs. Le Canada possède des agronomes distingués dont quelques-uns, les Cochrane, les Beatty, les Snell et d'autres, se sont fait une réputation enviable, comme éleveurs, en Europe et aux Etats-Unis. Notre province a produit les plus beaux types de la race " Durham." Les journaux d'Europe rapportent que, dernièrement, M. Cochrane, cultivateur à Compton, dans nos cantons de l'Est, a vendu en Angleterre plusieurs animaux de cette race à des prix presque fabuleux. Il aurait obtenu, paraît-il, l'énorme somme de $21,525 pour une seule génisse, de six mois, vendue à l'encan. Cette génisse est, au dire des connaisseurs, le type le plus parfait qui existe de cette race Durham si universellement estimée.

De même, dans l'élevage des races chevalines, le Canada s'est distingué depuis longtemps. Des exportations récentes et nombreuses nous font espérer que le marché européen absorbera bientôt, à des prix rémunératifs, tous les bons chevaux que nous pourrons expédier.

Depuis deux ans l'exportation des animaux de boucherie devient une des exploitations commerciales les plus importantes. L'élevage du bétail promet de devenir une de nos principales sources de richesse. Mais, bien qu'un certain nombre de nos compatriotes se distinguent déjà dans l'élevage du bétail et disputent aux

eleveurs d'origine anglaise les prix offerts, dans nos concours provinciaux, aux différentes races de bétail, il nous reste encore de grands progrès à faire si nous voulons tirer un bon parti de l'exportation en Europe des produits de nos animaux domestiques.

La fabrication et l'exportation du fromage canadien ont également pris un développement extraordinaire dans ces dernières années. Cette exploitation mérite toute l'attention du cultivateur. Elle peut s'augmenter encore et prendre des proportions incalculables si l'on s'applique à ne fabriquer et à n'exporter que du fromage de première qualité.

Il en serait de même du beurre si nous savions le produire d'une qualité supérieure et uniforme. On constate que le beurre importé en Angleterre, de la Normandie, du Danemark, de la Suède et de la Norvège se vend régulièrement le double du prix que l'on obtient pour le beurre du Canada sur le même marché. Ce fait remarquable est dû uniquement au grand soin que l'on apporte dans la fabrication du beurre dans les pays en premier lieu nommés, et au peu de soin au contraire que l'on donne généralement à celui du Canada.

L'on voit dans les diverses provinces de notre pays, mais surtout dans Ontario, un bon nombre de cultures bien faites. Elles sont assez souvent citées comme modèles dans les meilleurs journaux d'agriculture des États-Unis. Quelques-unes de ces cultures feraient honneur aux agronomes les plus distingués dans n'importe quel pays.

Dans la province de Québec, dont nous devons nous occuper ici d'une manière toute spéciale, on constate depuis quelques années des améliorations notables en agriculture. Dans plusieurs paroisses, bon nombre de cultivateurs ont l'ambition d'améliorer leur culture et de faire mieux que leurs voisins. On trouve partout, même parmi les familles les plus à l'aise, des cultivateurs qui ont acquis eux-mêmes tout ce qu'ils possèdent, et cela par leur travail opiniâtre et leur stricte économie. Je pourrais nommer quelques paroisses où des progrès remarquables de tout genre se généralisent parmi la masse des cultivateurs, à la suite de l'heureuse initiative d'un ou de deux hommes intelligents et désireux de faire progresser l'agriculture.

Malheureusement, à côté de ces succès partiels, il faut également reconnaître que la masse de nos cultivateurs d'origine française n'est pas encore entrée dans la voie du progrès ; que la plupart de nos terres ne produisent plus que le tiers de ce qu'elles produisaient autrefois, qu'un grand nombre de familles s'appauvrissent de plus en plus, et qu'elles devront tôt ou tard, à moins d'un changement complet dans leur culture, abandonner la propriété que leurs ancêtres leur ont léguée après y avoir vécu dans l'abondance pendant des générations.

Il est facile d'établir qu'autrefois nos terres donnaient de 25 à 40 minots de blé par arpent. Aujourd'hui, la moyenne du rendement en blé est d'environ 9 minots ; il n'est plus que de 4 à 5 minots dans les endroits où l'on suit encore l'ancien système, qui consiste à cultiver du blé tous les deux ans, sur la même terre, sans engrais, et aussi longtemps que le blé ne vient pas à manquer tout-à-fait, comme dans les plus anciennes paroisses du Saguenay, par exemple. La production, dans toutes les cultures, a également diminué dans des proportions extrêmement regrettables.

Il importe de constater la cause de cette diminution si grande dans le rendement du sol. Or, nous ne craignons pas de l'affirmer, cette cause réside uniquement dans l'ignorance ou l'oubli presque général des principes élémentaires de l'agriculture parmi la population canadienne-française. Mais cette ignorance, que nous sommes forcés d'admettre, n'est nullement due au manque d'intelligence chez notre population rurale. Il est facile de prouver qu'aucun peuple au monde ne surpasse le nôtre quant au sens pratique, au jugement et aux qualités intellectuelles. Malheureusement notre population agricole n'a jamais eu l'occasion d'apprendre les principes d'une bonne agriculture, et elle ne le pourra pas sans un grand effort de la part de ceux qui ont mission de l'éclairer.

Nos ancêtres furent, pour le plus grand nombre, des artisans, des navigateurs et des soldats. Pour les attacher à la culture de la terre, il fallut des encouragements considérables de la part des gouvernants, puis des lois qui rendaient très-onéreuses les commutations de propriété, puis enfin des règlements qui retenaient, forcément en

quelque sorte, les colons au pays. Notre histoire ne nous parle nulle part d'efforts individuels ou autres pour l'amélioration de l'agriculture, si ce n'est des soins intelligents de Louis XIV et de Colbert, au début de la colonie, soins qui furent tout à fait négligés après eux. (1)

A la suite des premiers défrichements, la terre produisait avec une telle abondance que personne ne pouvait songer à lui demander davantage. Les richesses accumulées dans le sol, depuis la création, purent suffire aux besoins d'une végétation luxuriante pendant plusieurs années consécutives. Et lorsque vinrent les années de diminution, de 1830 à 1850, on pensa que les mauvaises récoltes étaient dues plutôt à des causes atmosphériques ou inconnues qu'à l'appauvrissement graduel du sol. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, un grand nombre de personnes attribuent la production minime de nos terres à la rigueur du climat, oubliant que le climat n'a guère changé en ce pays depuis deux cents ans, mais que deux siècles de culture, sans engrais et sans soins, ont nécessairement appauvri la terre.

Malheureusement, fort peu de personnes, dans notre province, se rendent un compte exact du dépérissement graduel de notre agriculture et des causes qui l'ont amené ; fort peu de cultivateurs mettent en pratique les principes si élémentaires que nous avons rappelés, au commencement de ce chapitre. Il est pénible de l'avouer, mais il faut l'admettre : la masse des cultivateurs canadiens-français ignore les premiers principes d'une bonne agriculture. Dans le plus grand nombre de nos paroisses, il n'y a guère une seule terre qui ait été engraissée d'un bout à l'autre, depuis son déboisement.

On voit presque partout des brouissailles ou des pierres qui couvrent une partie des terres en culture. L'assainissement superficiel des sols humides, à quelque excep-

(1) C'est à Louis XIV que notre province doit la magnifique race de chevaux dits canadiens. De nombreux et très-beaux types nous furent envoyés à diverses reprises, de France, par ordre de Colbert. Ils furent distribués aux meilleurs colons, dans toutes les parties du pays, à des conditions très-favorables. C'est ainsi que l'on a vu partout, en ce pays, jusqu'à ces dernières années, une même race d'excellente qualité. Voir l'abbé Faillon.—" Histoire de la colonie française en Canada. "

tion près, est pratiqué de la manière la plus primitive et laisse énormément à désirer. On peut dire également qu'aucun effort n'a été fait jusqu'ici, par la masse des cultivateurs, pour arriver à la destruction des mauvaises herbes. On en voit partout ; elles se sont emparées du meilleur de nos terres, et elles menacent de tout envahir. L'ameublissement nécessaire à la bonne production de la terre fait généralement défaut ; les labours se font sans précaution et à la hâte ; ils sont le plus souvent très-mauvais. La terre est si mal hersée que, presque partout, les effets du hersage sont à peine visibles. Les labours en travers, dont l'effet serait d'ameublir et de nettoyer la terre, sont presque inconnus. On laboure tellement à la hâte et une si grande partie de sa terre, qu'on ne saurait songer à labourer quelques pièces une seconde fois la même année.

Le scarificateur et le rouleau brise-mottes, pourtant si utiles, ne sont presque pas connus. Le choix de bonnes semences est l'exception ; l'ensemencement de grains chétifs, mélangés et remplis de graines nuisibles est la règle. Quelques maigres animaux, nourris uniquement à la paille, pendant l'hiver, sont, en général, les seules sources d'engrais pour chaque terre ; et encore laisse-t-on perdre une partie notable de ces pauvres fumiers avant d'utiliser ce qui reste. On fait du beurre ; mais la plupart des fermiers le font avec si peu de soin, les vaches sont si peu nombreuses, si maigres et si chétives, les pâturages si mauvais, que le beurre est rarement de première qualité. Aussi n'en obtient-on que le plus bas prix sur nos grands marchés. Pour une tinette de bon beurre, l'on en compte cinquante de qualité très-inférieure. En Angleterre, comme je l'ai dit plus haut, le beurre canadien ne se vend, en moyenne, que la moitié du prix qu'obtiennent nos cousins de la Normandie. Enfin, d'un bout à l'autre de la province de Québec, quelles que soit la diversité des circonstances et les différences de sol, de climat, de marchés, on cultive partout les mêmes produits, et presqu'exclusivement les mêmes grains, au risque d'inonder un marché déjà trop restreint. On cherche trop rarement à transformer ces produits sur la terre, en bonne viande de boucherie, en fromage ou en beurre de première qualité, tels qu'on les

demande pour l'exportation en Europe. C'est ainsi que l'on appauvrit la terre et que l'on s'appauvrit soi-même !

Il nous faut bien avouer que, depuis l'abrogation du traité de réciprocité avec les Etats-Unis, nos marchés sont facilement encombrés, et que la crise financière et la ruine de nos principales industries nationales n'ont pas peu contribué à rendre de plus en plus pénible la position du cultivateur. Mais ces derniers malheurs n'ont fait qu'empirer un état de choses déjà très-critique dont la cause principale réside, je le répète, dans l'ignorance presque générale, chez nos compatriotes d'origine française, des principes élémentaires d'une bonne et saine agriculture.

Voilà un tableau bien sombre et fort désagréable à contempler pour tout homme qui aime son pays. Et cependant, qui oserait dire, consciencieusement, qu'il est surchargé ? (1)

III. DES MOYENS DE FAIRE PROGRESSER L'AGRICULTURE DANS NOTRE PROVINCE.

On ne s'attendra pas, sans doute, à trouver dans cette étude, dont le cadre est d'ailleurs clairement défini par les règlements du concours de l'Institut Canadien de Québec, un traité sur l'art de cultiver la terre avec profit. Tout travail de ce genre serait ici un hors-d'œuvre. On demande quels sont les moyens à prendre pour faire progresser l'agriculture dans tout le pays.

Ces moyens, je vais les indiquer dans cette troisième partie. On les trouvera peut-être d'un caractère un peu radical, mais, en définitive, les changements d'organisation que je propose sont faciles à opérer.

(1) Tableau de la production du blé par acre dans différentes contrées (minots de 64 lbs.)

Angleterre,	29 minots.	
Prusse (Poméranie seulement),	26 "	
Belgique,	24 "	
Hollande,	19 "	
France,	16½ "	
Etat-Unis,	11 "	
Canada,	10⅛ "	
" Nouvelle-Ecosse,	11¾ "	d'après le recensement de 1877.
" Nouveau-Brunswick,	10¾ "	
" Ontario,	10¼ "	
" Québec ! !	8⅛ "	

La législature du Canada a constaté, dès 1850, d'une manière officielle et très-exactement, les défauts de l'agriculture dans la province de Québec. Dans la suite, au milieu des luttes si vives de la politique, et des questions si ardues qu'il a fallu résoudre, le Parlement s'est efforcé de remédier au mal signalé par l'enquête législative. C'est ainsi que les octrois en faveur de l'agriculture furent doublés; que les sociétés d'agriculture furent partout encouragées; qu'on organisa à grands frais des expositions provinciales; qu'on établit des écoles d'agriculture, et qu'enfin, on créa, dans l'administration locale de Québec, lors de la Confédération, un département spécial, ayant pour chef un ministre dont la mission est de diriger l'agriculture et les travaux publics. En 1869, on créa le conseil d'agriculture, dans l'espoir de remplacer avantageusement l'ancienne chambre d'agriculture du Bas-Canada. Depuis 40 ans on a encouragé plus ou moins, de temps à autre, la publication de journaux agricoles et on a fait donner, dans ces dernières années, mais pendant quelques mois seulement, des causeries sur l'agriculture, dans plusieurs paroisses du pays. On peut évaluer à $70,000, environ, les dépenses annuelles que le gouvernement de cette province s'impose, sous une forme ou sous une autre, en faveur de l'agriculture. La somme totale ainsi dépensée dans cette province, depuis trente ans, doit approcher $2,000,000 (deux millions de piastres).

On le voit, des efforts considérables ont déjà été faits dans le but d'améliorer l'agriculture dans cette province. Avant donc de songer à de nouveaux moyens, il est bon d'établir ce qu'est notre organisation agricole, et d'en signaler le côté faible.

La loi d'agriculture qui nous régit depuis 1869, donne au commissaire d'agriculture et des travaux publics la direction complète et le contrôle absolu du conseil d'agriculture, des écoles et des sociétés d'agriculture. C'est en définitive le commissaire qui porte seul la responsabilité du bon ou du mauvais fonctionnement de toute notre organisation agricole.

Cependant, il appert par les rapports officiels publiés sous l'autorité du commissaire, que jusqu'à 1875 la loi d'agriculture était restée lettre morte, quant à la direc-

tion que doit donner le commissaire. Il y appert de plus que l'état des sociétés d'agriculture est très-peu satisfaisant. Ces documents officiels semblent même admettre que les résultats obtenus ne sont nullement en rapport avec les dépenses faites pour l'amélioration de l'agriculture. On va jusqu'à s'y demander si les progrès obtenus ne se seraient pas également opérés sans l'intervention et les allocations du gouvernement.

Voici d'ailleurs ce qu'on peut lire à la première page du rapport du commissaire d'agriculture pour l'année 1874: " En dehors de la routine administrative, notre département exerce peu d'influence directe sur l'organisation agricole: c'est au conseil d'agriculture qu'est réservée la direction du mouvement agricole."

On le voit, le commissaire d'agriculture avoue ne point diriger la partie agricole de son département: il laisse cette direction au conseil d'agriculture. Or ceci semble directement contre la loi. (1)

(1) Voici ce que dit l'acte d'agriculture à ce sujet (32 Vict., ch. 15, 1869, clause 40) :

" Tous les pouvoirs et devoirs administratifs ayant trait au contrôle et à la régie des sociétés d'agriculture et des institutions d'enseignement agricole sont par le présent conférés au COMMISSAIRE qui recevra leurs rapports annuels, leur paiera l'octroi provincial établi en leur faveur et leur donnera des instructions propres à assurer l'entier accomplissement des règlements généraux ou spéciaux adoptés à leur égard par le conseil d'agriculture, et il aura le pouvoir, en cas de contravention, de suspendre le paiement de la subvention à ces sociétés ou institutions et, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, de la supprimer. "

Et la clause précédente dit : " Tout règlement passé par le conseil d'agriculture, toute résolution ou mesure adoptée par le dit conseil, DEVRONT ÊTRE SOUMIS A L'APPROBATION DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR EN CONSEIL AVANT DE POUVOIR ÊTRE MIS A EXÉCUTION. "

Par ces clauses, il appert clairement que le commissaire doit diriger le conseil d'agriculture comme les sociétés, et qu'aucun acte du conseil ne doit être mis à exécution avant d'avoir été approuvé.

Cependant, que lit-on, à la page 29 du rapport général du département de l'agriculture pour l'année 1875 ? On ne le croirait pas, si ce n'était là, en toutes lettres : pendant les six premières années du fonctionnement du conseil d'agriculture, pas une seule des résolutions du conseil n'a été approuvée ! Et cependant on a acheté des terrains considérables, on y a érigé des bâtisses pour les expositions provinciales, on a fait des règlements *obligatoires* (?) pour les sociétés d'agriculture, et que sais-je encore.

Voici ce que dit M. Browning dans le rapport auquel je fais allusion :

" DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.—Avant de terminer, il est de mon devoir d'attirer l'attention du conseil, bien que j'hésite à le faire, sur un sujet

Quant au fonctionnement des sociétés d'agriculture, M. Lesage, assistant-commissaire, dit (voir même rapport de 1874) :

" Suivant votre décision (du commissaire) nous n'avons pas inséré ici les rapports financiers des sociétés d'agriculture, à cause des irrégularités qui s'y rencontrent." Il ajoute plus loin: " Il est à regretter que les concours (pour les terres les mieux tenues) de même que les partis de labours ne soient pas en plus grande faveur auprès de la majorité des cultivateurs. Au lieu de les considérer comme les plus sûrs moyens de généraliser les améliorations agricoles, un grand nombre de sociétés cherchent à en être exemptées."

Il est encore établi à la page CLVI du même rapport, que bien que les concours de labours soient obligatoires, et que si les sociétés les négligent elles doivent perdre l'octroi du gouvernement, il n'y a que 19 sociétés sur 80 qui se soient conformées à ce règlement obligatoire. De fait, pour qui lit attentivement les divers rapports officiels publiés par le commissaire d'agriculture, il est évident que la surveillance exercée sur les sociétés d'agriculture est à peu près nulle, que des pertes d'argent considérables en sont résultées et qu'il s'est glissé bien des abus. Et cependant toutes les sociétés, indistinctement, reçoivent chaque année leur octroi, tout comme si elles se conformaient à la loi !

de la plus grande importance : il s'agit de la 39e clause de l'acte d'agriculture, qui se lit comme suit :

" Tout règlement passé par le conseil d'agriculture, et toute résolution ou mesure adoptée par le dit conseil, devront être soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, avant de pouvoir être mis à exécution."

" Maintenant, quand j'aurai informé le conseil qu'aucun de ses actes ou procédés n'a été approuvé, nonobstant toutes les démarches qui ont été faites dans ce sens, en vue de se conformer à la loi, et bien que copie des délibérations du conseil ait été régulièrement transmise à Québec, après chaque réunion, dans le but d'obtenir cette approbation, je laisserai au conseil à décider s'il ne serait pas à propos d'essayer d'obtenir la révocation de cette clause, ou, du moins, de la faire amender à la prochaine session du Parlement de Québec, puisqu'il est évident que, d'après le mode suivi jusqu'à présent, nous procédons de la manière la plus irrégulière et que nous nous trouverons, tôt ou tard, en face de sérieux embarras en raison de ce que nos actes peuvent être à tout moment *attaqués de nullité*, par le fait de cette absence d'approbation."

Signé : J. M. BROWNING, Président C. A. P. Q.

De son côté, M. Browning, ci-devant président du conseil d'agriculture, admet, dans ses rapports annuels, que l'état des choses est loin d'être satisfaisant. Voici ce qu'il dit à la page 23 du rapport général du département de l'agriculture de 1875.

" On n'a pas donné jusqu'à présent aux rapports annuels des sociétés d'agriculture toute l'attention que mérite cet important sujet, plusieurs rapports ayant été reçus, bien que sous une forme des plus incomplètes et des plus inexactes, tandis que d'autres sociétés n'en ont transmis aucun."

M. Browning s'étend ensuite longuement sur les inconvénients qui s'en suivent, et demande que la loi soit mise à exécution, ou qu'elle soit amendée.

En voilà assez pour prouver que la surveillance sur les sociétés, soit par le commissaire de l'agriculture, soit par le conseil, n'est pas efficace, et même que la loi d'agriculture est lettre morte quant à la direction à donner aux sociétés.

Voyons maintenant ce qu'ont été les résultats obtenus, au prix de $2,000,000 environ, dépensées depuis trente ans, en vue de l'amélioration de l'agriculture. Voici ce que M. l'assistant-commissaire écrit à ce sujet dans son rapport de 1874, (page 1).

" Sous forme d'introduction au compte-rendu des opérations qu'il dirige, le Rév. M. Buteau, " de son vivant, supérieur de l'école d'agriculture de Sainte-Anne, " se demande si les subventions accordées depuis vingt ans aux sociétés d'agriculture ont produit un résultat proportionné au montant d'argent qu'elles ont absorbé ; et il arrive à la conclusion que la masse des cultivateurs n'en a guère profité, *et que les progrès qui se sont accomplis durant cette période de temps auraient pu s'accomplir sans l'intervention des sociétés d'agriculture et sans les octrois qui leur ont été distribués.* C'est là une assertion hardie, et qui mérite d'être prise en considération par notre législature, attendu que le savant directeur de Sainte-Anne n'a pas dû la faire à la légère."

On le voit, M. l'assistant-commissaire lui-même, qui connaît tout aussi bien que personne notre organisation agricole, et qui, certes, fait de son mieux pour l'améliorer, n'ose pas affirmer le contraire de ce que disait

M. Buteau ; il va jusqu'à attirer l'attention de la législature sur ce sujet si sérieux.

Si nous remontons maintenant à 1850, et si nous cherchons ce qu'était alors l'agriculture et quelle était l'action des sociétés d'agriculture à cette époque, il sera facile d'établir que le progrès agricole, depuis trente ans, n'est guère dû à notre organisation officielle ni aux énormes sommes dépensées par le gouvernement dans l'espoir d'améliorer l'agriculture. Voici un extrait du rapport du comité spécial nommé, en 1850, pour s'enquérir de l'état de l'agriculture dans le Bas-Canada, des moyens de l'améliorer et de faciliter l'établissement des terres incultes, qui prouve notre avancé. (1)

On lit dans ce rapport: " que les études que le comité a été obligé de faire l'ont mis à même de pouvoir affirmer que l'agriculture a fait beaucoup de progrès depuis un certain nombre d'années " que l'élan est donné, l'apathie passée.....(2)." Le comité ajoute: " C'est surtout dans ce moment que les bonnes récoltes semblent revenir, qu'il importe de profiter de l'expérience récente qu'à donnée le malheur, afin d'engager la population des campagnes à employer tous les moyens qu'une nouvelle prospérité pourra leur fournir, et prevenir de nouvelles misères."

On voit par ces extraits qu'il y avait, en 1850, un commencement de progrès assez marqué. Ces progrès se sont continués depuis, mais il n'y a rien pour démontrer que l'amélioration que l'on constate de nos jours ne se serait pas faite sans l'organisation actuelle. Au contraire, nous n'avons qu'à voir ce qu'étaient alors les sociétés d'agriculture, pour établir clairement que nos sociétés actuelles, en général, ne sont pas meilleures qu'elles étaient il y a trente ans. Nous pouvons dire que la plupart valent moins, car depuis ce temps on a continué les erreurs graves qui étaient signalées à cette époque déjà reculée. Et aujourd'hui, le mal est devenu tel qu'il faudra un effort bien grand et bien persévérant pour le détruire.

(1) Voir appendice T. T. Documents de la Session 1850, No. 2, vol. 9.
(2) Je crois devoir citer, en appendice, plusieurs extraits de ce rapport important. On y verra que les conseils qui y sont donnés par les hommes les plus marquants de notre province, s'appliquent aujourd'hui tout comme si cette enquête agricole venait d'être faite.

Au sujet de ces sociétés d'agriculture, voici ce que constate l'enquête déjà citée : " Les sociétés d'agriculture, telles qu'elles existent et qu'elles sont conduites aujourd'hui (1850) ont fait du bien, il n'y a pas à en douter, mais il est certain qu'elles n'ont pas produit tous les résultats qu'on en attendait. Dans bien des cas, les dépenses contingentes et les frais de gestion se sont montés à des sommes exorbitantes, eu égard aux moyens de ces sociétés."

Un autre défaut est signalé dans le rapport de la société du Bas-Canada pour cette année (1850) :

" *Les bienfaits des expositions*," dit le rapport, " *sont généralement retirés par nos meilleurs cultivateurs, capitalistes et autres personnes possédant des terres en bon ordre, tandis que ceux qui ont réellement besoin d'instruction et d'encouragement sont virtuellement exclus.*"

J'ai souligné ces dernières lignes qui indiquent clairement le mal d'aujourd'hui comme celui d'alors. La législature toute entière a reconnu ce mal, il y a déjà vingt-huit ans; quelles mesures avons-nous prises pour le faire disparaître? Je réponds : nous avons dépensé deux millions de piastres, sans presque aucun résultat utile, et, par notre apathie et notre négligence, ce mal s'est enraciné plus profondément que jamais !

Quant à nos expositions provinciales, elles nous coûtent près de $20,000 chacune. Elles nous laissent presque toujours un déficit de $12,000 à $15,000, que la législature et les cités intéressées ont à combler. Ainsi, en 1877, la ville de Québec, tout endettée qu'elle soit, a voté $6,000 en faveur de la dernière exposition provinciale, et cependant la législature s'est vue dans l'obligation de voter, à la dernière session, une somme additionnelle de $8,000 environ, pour combler le déficit. Et combien de cultivateurs pratiques, et surtout de cultivateurs d'origine française, ont participé à cette exposition ? Les exposants d'origine française étaient peu nombreux ; les races d'animaux étrangères au pays ont seules été primées, et un petit nombre de grands éleveurs, qui pour la plupart ont fait leur fortune dans le commerce et l'industrie, ont enlevé la masse des prix. L'exposition d'animaux et de produits agricoles provenant des districts de Québec et de Trois-Rivières était à peu près nulle. Et pourquoi ?

parce que l'on n'a pas su encourager nos cultivateurs à améliorer leurs cultures et leurs produits, et qu'on ne prend pas les moyens de les attirer à ces expositions.

L'extrait du rapport de la chambre d'agriculture du Bas-Canada pour 1850, que je viens de reproduire, s'applique encore aujourd'hui et à la lettre à presque toutes les expositions de comtés. Personne n'osera affirmer le contraire, j'en suis bien sûr. On le sait, moyennant une souscription, *bonâ fide*, de $266, le gouvernement donne tous les ans un octroi de $666 à chaque société d'agriculture de comté. Je ne parlerai pas de la *bonne foi* qui règne dans certains comtés, au sujet de ces souscriptions. Malgré les affidavits si positifs qu'il faut faire, les initiés savent quelle espèce de *bonne foi* on apporte assez communément à ces souscriptions! Puis on fait chaque année, ou à peu près, des expositions. Or quel en est généralement le résultat? La plupart des hommes impartiaux seront forcés d'admettre que d'ordinaire ces expositions servent uniquement à distribuer, le plus également possible, sous forme de prix, le gros de l'octroi du gouvernement entre trente ou quarante personnes tout au plus, de manière à encourager ces mêmes personnes à souscrire de nouveau, l'année suivante, environ un dixième de ce qu'elles ont reçu. Le reste de la souscription s'obtiendra, là où il n'y a pas de fraude, en donnant gratuitement, à même l'octroi du gouvernement, des graines fourragères qui sont distribuées aux frais de la société. Puis si la souscription n'est pas complète, en supposant toujours l'absence de fraude, on quêtera de porte en porte, chez les deux députés du comté, le sénateur, les curés, les marchands. Il va sans dire qu'on n'oublie pas de faire souscrire l'aubergiste chez lequel se donne *le grand dîner* que les directeurs de la société et leurs amis se payent annuellement, mais toujours sur les octrois du gouvernement à la société! Voilà, personne ne l'ignore, comment soixante sociétés d'agriculture sur quatre-vingts font les choses dans cette province! Il est juste d'ajouter que depuis quelques années les sociétés d'agriculture, en général, entretiennent aux frais de la société quelques animaux reproducteurs, plus ou moins bien choisis, dont l'usage est donné aux membres presque gratuitement. Cet encouragement qui tend à l'amélio-

ration du bétail, ainsi que la distribution des graines fourragères, là où cette distribution se fait honnêtement, est de beaucoup la partie la plus utile des dépenses faites par nos sociétés d'agriculture.

Afin de bien connaître toute l'action des sociétés d'agriculture de comté, il faut dire qu'en 1869 elles ne comptaient dans toute la province qu'environ 7,000 membres d'origine française. Depuis cette époque, les efforts qui furent faits pour répandre gratuitement les journaux agricoles parmi les membres ont eu pour effet d'en doubler le nombre ou à peu près. Malgré tout, il appert par le dernier rapport du comité d'agriculture de l'assemblée législative, en date du 28 février 1878, (1) qu'il y a environ un tiers des paroisses du pays qui ne comptent pas un seul membre dans les sociétés d'agriculture, et qu'un grand nombre d'autres paroisses en comptent moins de dix. Ce rapport ajoute : " La plupart de ces paroisses ne bénéficient donc aucunement, ni des argents votés pour les sociétés d'agriculture, ni du journal d'agriculture. Comme ces paroisses sont, pour la plupart, parmi les moins avancées, elles auraient besoin, plus que toutes autres, de l'aide accordé si généreusement, chaque année, par la législature, afin d'avancer le développement de l'agriculture. "

Je crois avoir démontré que la plupart de nos sociétés n'ont guère progressé depuis 1850, bien que de fortes sommes leur aient été octroyées chaque année. Cependant, il ne faudrait pas en conclure que les sociétés d'agriculture sont inutiles et qu'elles doivent être supprimées. Il y a dans cette province un certain nombre de sociétés qui, depuis quelques années surtout, font un bien incalculable. Ainsi, dans plusieurs comtés, on offre tous les deux ans, dans chaque paroisse du comté, des prix pour les terres les mieux tenues dans la paroisse, pour les meilleurs dix arpents de labours d'automne, pour les meilleurs prairies et pâturages, pour la conservation des engrais, pour la confection des fosses à fumier, la plantation d'arbres fruitiers, etc. On y facilite également l'achat de bonnes semences et l'usage de bons reproducteurs dans chaque paroisse. Et quel est

(1) Voir " Journal d'Agriculture " 1878, page 146.

le résultat ? D'abord les membres de la société d'agriculture se comptent par 500, 600 et 700 dans chacun de ces comtés. Les souscriptions sont plus élevées. Celles-ci, jointes aux ressources que rapportent les reproducteurs appartenant à la société et à l'octroi du gouvernement, permettent de faire, tous les deux ans, des expositions de produits agricoles dont l'importance est suffisante pour attirer des acheteurs étrangers. De sorte que ces expositions, tout en excitant l'émulation parmi les cultivateurs, deviennent comme une foire pour la vente des produits agricoles. Voilà ce qu'ont fait plusieurs sociétés à la suite de quelques conseils qui leur ont été donnés, quand ces conseils ont été entendus par des hommes intelligents, patriotiques et désintéressés: Or, ne pourrait-on pas espérer des résultats analogues, dans presque tous les comtés de cette province, si toutes les sociétés d'agriculture étaient surveillées de près et dirigées par une organisation dans laquelle le public aurait confiance, dont le chef serait un homme enteudu en agriculture, au fait de ses besoins et à la hauteur de sa mission. Et que ne pourrait pas accomplir un tel homme, ayant le pouvoir comme le désir de faire du développement, de l'agriculture dans cette province sa seule occupation, et dont le bien être de la classe agricole serait la plus grande ambition !

Il faut l'affirmer bien haut : ce qui manque à nos sociétés d'agriculture, comme à tout le reste de notre organisation agricole d'ailleurs, c'est une sage direction, donnée avec suite, et qui, tout en ayant à répondre directement de sa conduite à la législature, ne serait pas entravée par toute espèce d'obstacles, entre autres par ce qu'on est convenu d'appeler les nécessités de la politique.

***

Le commissaire d'agriculture et des travaux publics pourrait-il, dans les circonstances actuelles, diriger efficacement l'organisation agricole de cette province ? Il suffit de se rappeler les exigences de la politique pour reconnaître qu'on ne saurait attendre de la plupart des hommes d'Etat appelés à ce ministère, dans notre pays, les qualités spéciales qui sont indispensables à celui qui devra diriger avec succès cette organisation.

En y réfléchissant, il faut admettre que le commissaire d'agriculture et des travaux publics est tellement surchargé d'occupation qu'il lui est tout à fait impossible de bien remplir les devoirs trop multiples qui lui sont dévolus. Ainsi, voyons un peu : Ce ministre de la couronne est aujourd'hui le seul commissaire chargé de la construction du chemin de fer provincial de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental. Il a la responsabilité, la direction et le contrôle absolu de toutes les affaires qui s'y rattachent. Cette entreprise, qui va coûter onze ou douze millions de piastres, demande, dans la position financière actuelle de notre pays, un travail extraordinaire de surveillance et de soin. Le commissaire d'agriculture et des travaux publics fait également construire, sous sa direction immédiate, les nouveaux édifices des départements publics,—construction monumentale qui fera sans doute honneur au pays, mais qui coûtera suffisamment pour qu'on y regarde de près. Le même commissaire doit de plus surveiller directement la construction, l'entretien et les réparations de toutes les prisons, des cours de justice, et généralement de tous les édifices publics qui sont disséminés sur tous les points de la province. Il a encore la direction générale et toute la responbilité de l'emploi des octrois en faveur de la colonisation, et la surveillance immédiate de la confection et de la réparation de tous les chemins de colonisation. Or, les travaux du département de la colonisation s'étendent depuis l'extrémité du comté de Pontiac à l'ouest jusqu'aux profondeurs du Saguenay au nord—depuis l'extrémité sud du comté de Compton, jusqu'aux confins de l'immense territoire de la Gaspésie, et ce dernier territoire est aussi étendu que la plupart des états d'Europe ! Il reste au même commissaire la direction et le contrôle de diverses agences d'immigration, en Europe et dans cette province, ainsi que la repartition des subventions accordées à sept ou huit compagnies de chemin de fer,—subventions qui se montent à plus de trois millions de piastres ! Et que sais-je encore ? Voilà pour ce qui a rapport plus particulièrement à l'administration des travaux publics, indépendamment de l'agriculture. N'est-ce pas déjà demander beaucoup trop à un seul homme, même en supposant qu'il n'aurait absolument rien à faire ni à l'agriculture, ni à la politique

générale. Et cependant ce fonctionnaire, surchargé d'un fardeau qu'Hercule lui-même aurait peine à porter est en même temps ministre de la couronne. De fait, et depuis plusieurs années, c'est le premier ministre de la province qui a eu la direction de ce vaste département. Or, un ministre de la couronne et surtout un premier-ministre doit donner, en définitive, la plus grande et la meilleure partie de son temps aux affaires générales de la province. De fait les occupations d'un ministre constitutionnel prennent trop souvent le pas sur les affaires de son département.

Est-il nécessaire d'en dire davantage pour démontrer que le commissaire des travaux publics ne peut pas et ne doit pas entreprendre la direction du mouvement agricole dans cette province ?

***

Mais on dira peut-être : Puisque le commissaire d'agriculture est dans l'impossibilité de bien diriger le mouvement agricole de cette province, pourquoi ne point donner cette direction au conseil d'agriculture ?

Nous avons vu qu'en réalité cette direction a été laissée au conseil d'agriculture, depuis 1869. Avant cette époque, c'est l'ancienne chambre du Bas-Canada qui avait dirigé, seule et sans conteste, pendant au-delà de trente ans, toute l'organisation officielle de l'agriculture. Lors de la confédération, la chambre d'agriculture ayant été jugée insuffisante, le conseil d'agriculture fut organisé pour la remplacer. Mais il n'apporta aucune amélioration à l'état de choses préexistant. Le système actuel est donc virtuellement en opération depuis quarante ans. Nous venons de voir quel a été le résultat. Nous avons cité plus haut le témoignage de M. l'assistant-commissaire lui-même. Nous avons vu ce qu'a dit M. Browning, un des présidents les plus actifs et les plus dévoués qu'ait eu le conseil d'agriculture, au sujet du peu d'influence que ce conseil exerce sur les sociétés d'agriculture. Nous avons constaté que le progrès agricole qui s'est opéré dans cette province depuis trente ans, n'est guère dû à l'ancienne chambre d'agriculture, ni aux sociétés, ni au conseil d'agriculture.

Voyons maintenant ce qu'est le conseil d'agriculture ; nous pourrons mieux juger s'il est en mesure de donner la direction efficace dont notre organisation agricole a besoin.

Les membres du conseil d'agriculture, par la loi, sont au nombre de vingt-trois ; ils sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, et ils sont censés représenter, ou à peu près, les diverses divisions territoriales de la province. En réalité ils ne représentent aucunement ces divisions ; sept membres sur les vingt-trois, résident dans les environs immédiats de Montréal ; six autres membres, dans les environs de Québec, un seul (1), M. Gauvreau, notaire et greffier de la cour de circuit à l'Ile-Verte, représente maintenant tout le bas du fleuve, au nord et au sud, à partir de Québec.

Les membres du conseil d'agriculture ne sont payés que pour leurs frais de voyages. Ils se réunissent trois ou quatre fois par année, pendant quelques heures chaque fois. Pour qui lit attentivement les rapports des délibérations du conseil d'agriculture, il me semble que c'est à peine si les membres de ce conseil se rappellent d'une réunion à l'autre des décisions qui ont été prises précédemment (2).

Je dois le dire : le conseil d'agriculture me fait l'effet

(1) Je compte l'hon. M. Price au nombre des résidants de Québec. D'ailleurs M. Price n'assiste presque jamais aux réunions du conseil. Feu l'hon. M. Beaubien et M. Landry, tous deux de Montmagny, représentaient la partie sud du fleuve, mais ils n'ont pas été remplacés dans le conseil.

(2) Il est facile d'établir qu'il règne chez plusieurs membres du conseil un découragement profond dont ils ne se cachent point. Quelques-uns d'entre eux, parmi les plus connus et les plus actifs, n'assistent plus que très-rarement aux réunions. Il faut reconnaître également que, dans le conseil d'agriculture, il y a des hommes dont les pratiques agricoles ne peuvent pas servir de modèle, même aux plus humbles cultivateurs de leurs paroisses. Il suffit de passer sur leurs propriétés pour y voir des chemins en mauvais état, même dans la belle saison, des pâturages qui sont nus, ou couverts de chiendent et d'autres plantes de ce genre. Leurs prairies et leurs champs de grain sont complètement envahis par les plantes nuisibles, dont les graines mûrissent librement et sont transportées par le vent dans toutes les directions, parfois au grand détriment des voisins.

Il y a sans doute, dans le conseil d'agriculture des agronomes distingués et des hommes tout à fait dévoués au progrès de l'agriculture, mais c'est précisément parmi ces hommes que l'on constate le plus grand découragement.

d'un corps composé de vingt-trois membres n'ayant aucun rapport intime entre eux, d'un corps qui se meut, mais auquel il manque et la tête et l'âme, d'un corps enfin, qui est tout-à-fait incapable de mener seul à bonne fin, une organisation comme il la faudrait pour arriver à faire sortir notre agriculture de l'ornière administrative dans laquelle elle est restée depuis si longtemps.

***

Je le dis sans hésitation: si nous voulons faire progresser l'agriculture, ce qu'il nous faut, c'est un "surintendant," un homme qui soit à la hauteur de sa mission, qui ait l'autorité et toutes les qualités nécessaires pour mener à bonne fin les améliorations indispensables au bon fonctionnement du département de l'agriculture et qui ne soit pas exposé à laisser sa place, d'un moment à l'autre, suivant les caprices de la politique.

Il faut de plus que le surintendant de l'agriculture soit en mesure de donner une direction efficace aux sociétés d'agriculture, aux expositions provinciales, aux écoles spéciales d'agriculture, etc., afin que l'octroi considérable voté chaque année par la législature porte tous les fruits qu'on a droit d'en attendre. Comme aviseur du surintendant de l'agriculture, il faut un conseil d'agriculture choisi, autant que possible, parmi les résidants de chacune des divisions sénatoriales de cette province; un conseil composé d'hommes dévoués au progrès de l'agriculture, et capable d'aviser le surintendant et de l'aider efficacement à faire progresser l'agriculture, d'abord dans leurs divisions respectives, puis dans la province tout entière.

Il faut, enfin, pouvoir répandre, par toute la province, un enseignement éminemment pratique, pour le bien de tous, mais à la portée des plus humbles cultivateurs.

Voilà, en peu de mots, ce que doit être notre organisation officielle en faveur de l'agriculture.

***

En proposant de donner à un surintendant de l'agriculture la direction du mouvement agricole dans cette

province, je n'émets pas une idée nouvelle. Depuis trente ans cette proposition a été souvent répétée par les agronômes les plus distingués et par les hommes les mieux pensants. Un principe analogue a été admis par la législature du Canada-uni, et plus tard par celle de notre province, relativement au département de l'Instruction publique. A la suite de la Confédération, on a bien tenté de donner la direction de ce département à un ministre de la couronne, mais bientôt l'expérience est venue démontrer que cette branche importante du service public demandait, en permanence, un chef expérimenté, tout-à-fait détaché des considérations politiques, et chargé uniquement de la direction de son département; et la législature sut pourvoir au besoin qui se faisait sentir. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'agriculture?

Certes, on ne saurait donner trop d'attention au développement de l'instruction publique dans notre province; mais l'amélioration de l'agriculture est-elle moins importante? L'instruction publique, quelque pratique qu'elle puisse être, ne saurait donner du pain à notre population. Elle n'a pas pu empêcher d'émigrer aux Etats-Unis un demi million de nos compatriotes. L'instruction publique seule ne pourra pas arrêter un nouveau courant d'émigration, peut-être plus accentué que jamais, vers le pays voisin, du moment où les industriels américains jugeront à propos d'allécher de nouveau notre population par l'attrait de salaires tant soit peu élevés.

Tout dernièrement encore, on le sait, nos campagnes se dépeuplaient à vue d'œil à l'appel des industriels américains. La seule digue qui puisse retenir la population au sein de nos campagnes est la colonisation des terres incultes et le relèvement de notre agriculture. Et les moyens de retirer l'agriculture de l'ornière profonde dans laquelle elle est restée si longtemps consistent d'abord: dans un enseignement pratique et *frappant*, si je puis parler ainsi, des éléments de l'agriculture. Cet enseignement, il faut chercher à le donner, non pas aux enfants seulement, mais surtout et avant tout, aux cultivateurs eux-mêmes, dans chacune de leurs paroisses respectives, si c'est possible. IL FAUT AUSSI QUE L'ÉTAT S'OCCUPE DAVANTAGE DES INTÉRÊTS AGRICOLES DE LA NATION.

Donc, il faut à l'agriculture une direction habile ; il faut répandre par toute la province l'enseignement d'une bonne agriculture, et pour arriver, avec le temps, à mener à bonne fin cette entreprise, il faut choisir un surintendant qui soit à la hauteur de sa mission, lui donner l'autorité nécessaire, et mettre à sa disposition les aviseurs et les aides qui conviennent.

Le choix des membres du conseil d'agriculture, dans chacune des divisions représentées au sénat, devrait être laissé aux présidents des diverses sociétés d'agriculture dans cette division plutôt qu'au gouvernement. On obtiendrait ainsi une meilleure représentation dans le conseil, chaque membre devant être dans les meilleurs rapports avec les sociétés d'agriculture de sa division. Les membres actuels du conseil d'agriculture qui se sont le plus distingués par leurs aptitudes et leur dévouement au progrès de l'agriculture, ne manqueraient pas d'être choisis pour leurs divisions respectives.

On lira sans doute avec intérêt ce que disait, dès 1850, au sujet de la nomination d'un surintendant de l'agriculture, le comité d'enquête déjà cité :

" Votre comité est d'opinion *que la nomination de deux surintendants d'agriculture*, un pour les districts de Montréal, St.-François et de l'Ottawa, et l'autre pour les districts de Québec, Gaspé et Kamouraska, *est indispensable.* Le surintendant formera l'administratif de tout le système, et joint aux professeurs dans les colléges, constituera le corps enseignant : ses devoirs tels que conçus par votre comité, seraient la visite annuelle des districts sous sa jurisdiction ; la publication d'un rapport annuel contenant autant que possible la description des différents sols, de leur exposition, des moyens d'amélioration, le signalement des succès de culture et l'indication des moyens d'y remédier ; en un mot, ce rapport serait le mode dont se servirait le surintendant pour faire connaître au public le résultat de ses recherches, et de ses études."

Voici maintenant ce que disait, à pareille époque et sur le même sujet, le regretté major Campbell, président de la chambre d'agriculture du Bas-Canada :

" Si l'on veut réaliser quelque grand plan pour le perfectionnement de l'agriculture, je suis d'avis qu'il

faudra nommer spécialement pour cela quelqu'individu qui y consacrera tout son temps et son attention. On pourrait l'appeler le surintendant ou le commissaire d'agriculture; cet officier, avec le maire du comté et les présidents des sociétés d'agriculture du comté, devraient être les syndics à qui seraient confiées les fermes-modèles dont j'ai parlé.

" Il aurait la direction de la ferme expérimentale du gouvernement, et serait tenu de veiller à ce que les fermes-modèles soient bien conduites et à ce que toutes expériences faites à la ferme du gouvernement soient régulièrement notées et publiées. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le succès de ce projet dépendra entièrement du choix de la personne qui sera nommée à cette charge importante."

Il me semble qu'un seul surintendant pour la province suffirait ; mais il faudrait qu'il eût, en sus du conseil d'agriculture, des aides actifs et expérimentés, chargés, sous sa direction, de la surveillance et de la visite d'une partie de la province. Ces aides, du moment qu'ils pourraient le faire avec intelligence, inspecteraient et dirigeraient les sociétés d'agriculture ; ils visiteraient les diverses paroisses dans leurs districts respectifs, constateraient les besoins de l'agriculture, et donneraient sur les lieux aux cultivateurs eux-mêmes, dans des conférences familières, les conseils qui leur seraient utiles.

***

Je crois avoir démontré d'une manière convainquante que la bonne administration de notre organisation agricole demande impérieusement la nomination d'un surintendant d'agriculture. Voyons maintenant quelle direction le surintendant devrait donner aux sociétés d'agriculture pour que le public retire tous les avantages que ces sociétés sont susceptibles de donner.

Bien que les sociétés d'agriculture, du moins pour le grand nombre, aient circonscrit leur action dans un cadre très-restreint, il est admis de toute part que leurs avantages devraient s'étendre, le plus également possible, à toutes les paroisses du pays. Or, le moyen pour les sociétés de généraliser leur action et, en même temps, de faire le plus grand bien, c'est d'offrir des prix dans chaque

paroisse pour les améliorations les plus utiles, puis d'offrir quelques prix de comté pour les mêmes objets, afin de stimuler les meilleurs cultivateurs de chaque paroisse et de les encourager à se montrer également les meilleurs cultivateurs de leur comté. Les prix de paroisse qui feront le plus de bien sont d'abord les prix pour les terres les mieux tenues dans leur ensemble. Les concours pour l'obtention des prix doivent se faire sur toutes les parties de la culture à la fois; ils feront voir quels sont vraiment les meilleurs cultivateurs ; et, si la distribution des prix est raisonnée, si les juges, en rendant leur jugement, établissent, au moyen de points pour chaque partie de l'administration de la terre, l'état comparatif d'avancement auquel chaque cultivateur est arrivé, les juges donneront à toute la paroisse, la meilleure des leçons agricoles, puisque leur jugement établira ce qui est parfait et ce qu'il reste à perfectionner.

Partout où ce système a été pratiqué avec intelligence, il a produit des effets merveilleux. On a vu des paroisses et des comtés où les cultivateurs se sont préparés deux ans d'avance à ces concours, en améliorant tout, de leur mieux, sur leur terre, et en faisant disparaître les défauts qui leur étaient apparents. Il suffit d'avoir de bons juges pour que ces concours de paroisses deviennent très-populaires. Personne n'ignore que nos meilleurs cultivateurs ne manquent pas d'amour-propre. Il y en a quinze ou vingt au moins, parmi les plus marquants dans chaque paroisse, auxquels il répugnerait infiniment d'admettre leur infériorité en agriculture et de se laisser surpasser par des co-paroissiens. Du moment qu'un concours pour les terres les mieux tenues sera ouvert dans la paroisse, il y aura plusieurs cultivateurs qui ambitionneront l'obtention des prix offerts et qui feront des efforts sérieux pour les mériter. Et si les juges ont fait leur devoir, on peut dire que le cultivateur qui aura reçu le premier prix offrira à ses voisins un véritable modèle à suivre, modèle d'autant plus utile que le rapport des juges montrera ce qu'il reste à faire pour arriver à une plus grande perfection.

En suivant le même système de points, les juges arriveront facilement à établir quels sont les meilleurs cultivateurs du comté ; on aura donc signalé la terre modèle dans chaque paroisse et celle qui est modèle pour

tout le comté. Des *fermes modèles !* Donnez-nous des fermes modèles, dans chaque comté. Voilà ce que demandent, depuis cinquante ans, les hommes les mieux pensants du pays. Or quel moyen plus pratique avons-nous d'arriver à l'établissement de fermes vraiment modèles, sans faire des dépenses que l'état des finances de cette province nous interdit, et sans courir des risques si rieux d'insuccès, qu'en encourageant les meilleures cultures par les prix de paroisse et de comté dont je viens de parler ?

Mais pour arriver à quelques succès par ce système, il faut nécessairement s'assurer des juges honorables et assez éclairés pour faire ressortir les défauts même dans les cultures pour lesquelles on aura accordé des prix. Les juges devront indiquer quels sont les points qui rendent certaines cultures meilleures que d'autres moins bien notées. Ils devront également rédiger des rapports soignés, qui feront connaître à tous les cultivateurs les raisons qui les ont guidés dans le jugement prononcé. Si les juges pouvaient eux-mêmes commenter leur jugement en public, dans chaque paroisse du comté, ils donneraient ainsi une leçon pratique de la plus haute valeur et que les cultivateurs eux-mêmes ne manqueraient pas d'apprécier hautement.

Il est facile d'établir une échelle de points qui guiderait sûrement les juges. Le plus ou moins de points, dans chacune des améliorations agricoles, ferait voir aux cultivateurs en quoi ils excellent, ce que leurs compétiteurs font mieux qu'eux, et, partant, ce qui reste à faire pour arriver à la culture la plus parfaite.

Le surintendant devrait pouvoir accorder des diplômes et des médailles de différentes valeurs, selon le degré de mérite auquel les concurrents heureux seraient arrivés. Un pareil système ne pourrait pas manquer de créer, parmi notre population agricole, une émulation des plus utiles.

Je viens d'insister sur les primes pour les terres les mieux tenues, parce que ce sont les plus importantes ; mais on concevra qu'avec l'organisation et le développement d'un pareil système, il sera facile d'encourager, dans chaque paroisse, toutes les améliorations agricoles, et surtout celles qui seront jugées les plus opportunes et les plus pressantes.

Le système que je propose n'empêchera pas les expositions provinciales ni les expositions de comté d'avoir lieu comme par le passé. Mais il vaudrait mieux que ces expositions fussent moins fréquentes, tant qu'elles ne couvriront pas leurs propres frais, afin d'employer tous les ans une partie plus considérable des octrois aux concours pour les terres les mieux tenues, pour les labours, etc., dans chaque paroisse, chaque comté et même dans chaque district. Car, il faut bien l'admettre, ces concours feront faire à l'agriculture des progrès infiniment supérieurs à ceux que l'on peut attendre des meilleures expositions.

Quant aux concours des terres, une des plus grandes difficultés de leur organisation réside dans le choix des juges et dans les dépenses que ces concours occasionnent. En effet, il sera toujours difficile de trouver un juge, ayant parfaitement qualité pour cette charge, dans chacun des comtés de cette province, et qui se donnera la peine de visiter avec soin toutes les paroisses de son comté. Par le passé on a tenu à avoir trois juges : c'est multiplier les dépenses, et s'exposer à avoir deux juges peu éclairés sur trois. A mon avis un seul juge bien choisi suffirait, et donnerait beaucoup plus de satisfaction, surtout si l'on donne le droit d'appel au surintendant. Il est nécessaire que celui-ci surveille de bien près le travail des juges, puisque le succès du système de ces concours dépendra entièrement du plus ou moins d'intelligence et d'activité que les juges apporteront dans l'exécution des devoirs de leur charge. En donnant le droit d'appel, on satisfera les cultivateurs et on engagera les juges à faire de leur mieux, afin d'être bien notés par le surintendant.

***

Mais quelque parfaite que soit la direction donnée à nos sociétés d'agriculture et aux expositions, tant provinciales que locales, il est incontestable que notre organisation agricole serait incomplète sans un bon système d'enseignement agricole.

A mon avis, ce système d'enseignement comporte : 1o La publication d'un petit traité élémentaire, mais

tout le comté. Des *fermes modèles !* Donnez-nous des fermes modèles, dans chaque comté. Voilà ce que demandent, depuis cinquante ans, les hommes les mieux pensants du pays. Or quel moyen plus pratique avons-nous d'arriver à l'établissement de fermes vraiment modèles, sans faire des dépenses que l'état des finances de cette province nous interdit, et sans courir des risques si rieux d'insuccès, qu'en encourageant les meilleures cultures par les prix de paroisse et de comté dont je viens de parler ?

Mais pour arriver à quelques succès par ce système, il faut nécessairement s'assurer des juges honorables et assez éclairés pour faire ressortir les défauts même dans les cultures pour lesquelles on aura accordé des prix. Les juges devront indiquer quels sont les points qui rendent certaines cultures meilleures que d'autres moins bien notées. Ils devront également rédiger des rapports soignés, qui feront connaître à tous les cultivateurs les raisons qui les ont guidés dans le jugement prononcé. Si les juges pouvaient eux-mêmes commenter leur jugement en public, dans chaque paroisse du comté, ils donneraient ainsi une leçon pratique de la plus haute valeur et que les cultivateurs eux-mêmes ne manqueraient pas d'apprécier hautement.

Il est facile d'établir une échelle de points qui guiderait sûrement les juges. Le plus ou moins de points, dans chacune des améliorations agricoles, ferait voir aux cultivateurs en quoi ils excellent, ce que leurs compétiteurs font mieux qu'eux, et, partant, ce qui reste à faire pour arriver à la culture la plus parfaite.

Le surintendant devrait pouvoir accorder des diplômes et des médailles de différentes valeurs, selon le degré de mérite auquel les concurrents heureux seraient arrivés. Un pareil système ne pourrait pas manquer de créer, parmi notre population agricole, une émulation des plus utiles.

Je viens d'insister sur les primes pour les terres les mieux tenues, parce que ce sont les plus importantes ; mais on concevra qu'avec l'organisation et le développement d'un pareil système, il sera facile d'encourager, dans chaque paroisse, toutes les améliorations agricoles, et surtout celles qui seront jugées les plus opportunes et les plus pressantes.

Le système que je propose n'empêchera pas les expositions provinciales ni les expositions de comté d'avoir lieu comme par le passé. Mais il vaudrait mieux que ces expositions fussent moins fréquentes, tant qu'elles ne couvriront pas leurs propres frais, afin d'employer tous les ans une partie plus considérable des octrois aux concours pour les terres les mieux tenues, pour les labours, etc., dans chaque paroisse, chaque comté et même dans chaque district. Car, il faut bien l'admettre, ces concours feront faire à l'agriculture des progrès infiniment supérieurs à ceux que l'on peut attendre des meilleures expositions.

Quant aux concours des terres, une des plus grandes difficultés de leur organisation réside dans le choix des juges et dans les dépenses que ces concours occasionnent. En effet, il sera toujours difficile de trouver un juge, ayant parfaitement qualité pour cette charge, dans chacun des comtés de cette province, et qui se donnera la peine de visiter avec soin toutes les paroisses de son comté. Par le passé on a tenu à avoir trois juges : c'est multiplier les dépenses, et s'exposer à avoir deux juges peu éclairés sur trois. A mon avis un seul juge bien choisi suffirait, et donnerait beaucoup plus de satisfaction, surtout si l'on donne le droit d'appel au surintendant. Il est nécessaire que celui-ci surveille de bien près le travail des juges, puisque le succès du système de ces concours dépendra entièrement du plus ou moins d'intelligence et d'activité que les juges apporteront dans l'exécution des devoirs de leur charge. En donnant le droit d'appel, on satisfera les cultivateurs et on engagera les juges à faire de leur mieux, afin d'être bien notés par le surintendant.

***

Mais quelque parfaite que soit la direction donnée à nos sociétés d'agriculture et aux expositions, tant provinciales que locales, il est incontestable que notre organisation agricole serait incomplète sans un bon système d'enseignement agricole.

A mon avis, ce système d'enseignement comporte : 1o La publication d'un petit traité élémentaire, mais

essentiellement pratique ; 2o. La publication d'un bon journal d'agriculture, illustré ; 3o L'enseignement élémentaire de l'agriculture dans toutes les écoles et maisons d'éducation aidées par le gouvernement ; 4o Le développement de nos écoles spéciales d'agriculture, auxquelles devraient être annexées des fermes vraiment modèles, dont les rendements et les profits nets seraient publiés tous les ans, en détail ; 5o La visite annuelle, si c'est possible, par le surintendant lui-même, ou par un délégué ayant toutes les qualités requises, de chacune des paroisses du pays, aussi bien que des sociétés et des écoles spéciales d'agriculture, afin que la surveillance la plus complète soit donnée partout. C'est surtout par ces inspections que l'on arrivera à diriger, encourager, instruire, et aussi à reprendre là où la réprimande sera jugée indispensable.

La publication et la distribution à peu près gratuite de brochures claires et précises, donnant, dans un langage que chacun peut comprendre, des leçons positives sur la manière de cultiver une terre avec profit, est indispensable. Il faut que tout bon cultivateur puisse trouver sous sa main des données qui le guideront avec sûreté dans les améliorations qu'il désire faire. Un semblable traité élémentaire d'agriculture n'a pas besoin d'excéder cent pages. On devrait en encourager la distribution le plus possible, par tous les moyens.

Il doit en être de même du *Journal d'Agriculture*, qui mettrait le surintendant en rapport direct avec chacun des souscripteurs aux sociétés d'agriculture. Ceux-ci devraient tous recevoir le journal, qui leur serait distribué à titre de prime par le gouvernement. Avec les avantages qu'offrirait notre organisation agricole telle que proposée ci-haut, on aurait lieu d'espérer qu'avant longtemps, tous les cultivateurs tant soit peu intelligents du pays, trouveraient avantageux de souscrire à leur société d'agriculture de comté. Le journal arriverait donc partout. Il devrait s'appliquer à développer les divers sujets touchés dans le traité élémentaire d'agriculture, et à donner des réponses précises à toutes les questions d'intérêt général posées par les lecteurs du journal, tant sur l'agriculture, l'horticulture et l'arboriculture que sur

les divers sujets qui se rattachent directement à l'agriculture, tels que l'entomologie, l'art vétérinaire, etc. Il va sans dire que le surintendant devrait avoir le contrôle absolu du *Journal d'Agriculture*.

La visite régulière, par le surintendant ou ses déléguées, de nos sociétés d'agriculture, l'examen minutieux de leurs livres et comptes, qui devront être comparés avec les rapports annuels, et des entretiens familiers avec les officiers et directeurs de chacune de ces sociétés, sont indispensables à leur bonne régie. C'est par ces visites et ces entretiens, et non pas uniquement par des correspondances officielles, nécessairement rares d'ailleurs, qu'on arrivera à faire dans chaque paroisse tout le bien désirable.

Lors de ces visites au chef-lieu d'un comté, qui devraient être annuelles, il serait facile au surintendant de l'agriculture ou à ses aides de visiter les différentes paroisses de ce même comté, afin de voir de leurs yeux et d'apprendre sur les lieux mêmes quelles sont les difficultés qui restent à surmonter, et les améliorations qui sont les plus pressantes. Ces visites donneraient l'occasion de rencontrer les meilleurs cultivateurs de chaque paroisse et de leur donner des conférences agricoles dont ils sauraient bien tirer parti si elles étaient aussi pratiques qu'elles devraient l'être. De plus, ces visites ne pourraient manquer de donner au journal d'agriculture beaucoup de matière éminemment instructive. A bien dire, ces conférences sur l'agriculture données aux cultivateurs eux-mêmes semblent être comme le complément de toute bonne organisation agricole.

Je ne m'étendrai pas sur l'avantage de l'enseignement élémentaire de l'agriculture dans toutes les écoles ; cette question est jugée ! Déjà le public comprend la nécessité d'encourager les efforts persévérants que le surintendant du département de l'instruction publique, l'honorable M. Ouimet, ne cesse de faire en faveur de cet enseignement dans toutes les écoles de la province. Espérons que l'enseignement de l'agriculture deviendra bientôt général, dans nos écoles primaires, et qu'il s'étendra, mais d'une manière plus relevée, à nos colléges, tant commerciaux que classiques, et à tous les couvents de la campagne. Il est utile, il est même nécessaire que toute la jeunesse du

pays qui s'instruit, connaisse au moins les éléments de cet art qui donne la vie à tous, qui promet aux familles l'avenir le plus tranquille et le plus certain, et qui est, pour toute nation, la seule base solide de prospérité générale. Quant à l'enseignement de l'agriculture dans nos couvents, il ne faut pas oublier que, dans notre province surtout, c'est par la femme que l'éducation se généralise le plus. C'est donc aussi aux futures mères de famille qu'il faut enseigner ce qu'est l'art agricole, ce qu'il doit être et ce que Dieu veut qu'il soit, c'est-à-dire la base de toute bonne organisation sociale. Ceci est d'autant plus nécessaire qu'on remarque généralement, chez nos filles et nos femmes instruites, les plus grands préjugés contre l'agriculture. C'est au point que bien des filles de cultivateurs qui sortent de nos couvents semblent préférer une alliance avec un artisan et même un journalier à l'alliance que peut lui offrir l'agriculteur. D'ailleurs, il suffit d'enseigner à la femme les principes de l'horticulture et les soins à donner à la laiterie, à la basse-cour, au verger, aux abeilles: cela est utile partout. L'horticulture étant l'application parfaite des principes de l'agriculture, on ne peut enseigner les matières que j'ai nommées sans connaître tout ce qu'une femme a besoin de savoir en agriculture. Cet enseignement devrait entrer dans le programme des études de tous les couvents de campagne. Partout où l'on a un jardin, on a, ou l'on peut avoir facilement une laiterie, une basse-cour, quelques arbres fruitiers, quelques ruches. Voilà tout ce qu'il faut, avec des connaissances pratiques, de l'intelligence et de la bonne volonté, pour donner un enseignement des plus précieux qui peut devenir d'un service incalculable dans l'état actuel de notre société.

En France, dans ces dernières années surtout, de bons curés ont senti l'importance de procurer aux femmes chrétiennes cette instruction pratique, plus particulièrement du département de la femme, en agriculture, et ils ont fondé des maisons spéciales où toute l'instruction a pour objet de former de bonnes femmes de cultivateur. Les frères de la doctrine chrétienne ont également établi plusieurs maisons où l'on enseigne aux jeunes garçons la pratique aussi bien que la théorie de l'agriculture. Leur maison de Beauvais, en France, qui se soutient par

ses propres ressources, est, de l'aveu de tous, une des meilleures écoles d'agriculture de l'Europe. Voilà ce qui se fait ailleurs ; espérons que le dévouement si connu, au Canada, de notre clergé, de nos religieux et de nos religieuses, en faveur de toutes les bonnes œuvres, nous dotera bientôt de cet enseignement pratique de l'agriculture comme le dévouement seul peut le donner !

Après quinze ans de tâtonnements et de luttes pour leur existence, il est maintenant admis que nos écoles spéciales d'agriculture commencent à faire un bien réel. Cependant, malgré les avantages certains et considérables qui sont offerts, les rapports publics constatent que les élèves qui fréquentent ces écoles sont peu nombreux. Comme on tient à les avoir, ils sont exigeants, et l'on ne peut obtenir d'eux ce que l'on voudrait. De fait, si ces élèves ne recevaient pas la pension gratuite aussi bien que l'instruction, il est probable que nos écoles d'agriculture se videraient complètement. On admettra facilement que cet état de choses est fort regrettable. Mais il démontre à l'évidence la nécessité pour le gouvernement de travailler davantage à faire avancer l'agriculture dans notre province. Quand nous aurons réussi à faire aimer l'agriculture, que nous en aurons popularisé l'enseignement élémentaire, les élèves à la recherche du haut enseignement agricole deviendront nombreux, et nous pourrons nous flatter alors, mais alors seulement, d'avoir fait un grand pas dans la régénération de notre agriculture.

J'en suis convaincu, la généralisation de l'enseignement agricole est la condition nécessaire de l'amélioration de l'état actuel de notre agriculture. Tant que nous n'aurons pas fait aimer et rechercher cet enseignement, nous travaillerons en vain ; et tous les octrois imaginables seront donnés en pure perte ! C'est donc par l'enseignement pratique de l'agriculture qu'il faut commencer. Cet enseignement est l'objet principal du système que je viens d'exposer, de même que la nomination d'un surintendant en est la clef de voûte, si je puis ainsi parler.

En voilà assez pour montrer combien est importante la tâche que l'honorable M. Ouimet a été le premier à entreprendre, et combien il importe de l'aider à mener à bonne fin les réformes qu'il s'efforce d'introduire. Je

dirai ici qu'un des moyens qui me semblent de nature à populariser l'enseignement agricole, serait la distribution, sous forme de prix, dans nos écoles, colléges et couvents, du plus grand nombre possible de livres bien faits, sur l'agriculture. Un autre moyen, plus utile encore, peut-être, serait d'offrir, dans chaque district scolaire, des primes en argent, et des distinctions aux instituteurs qui donneraient le meilleur enseignement agricole et dont les élèves passeraient les meilleurs examens sur cette matière. Des prix en argent devraient être offerts également aux instituteurs et institutrices qui cultiveraient, avec le plus de profit et au point de vue des besoins d'une famille rurale, les légumes, les fruits de tous genres, et même les abeilles, qui sont à leur place dans un jardin.

***

A tout ce qui précède on m'objectera peut-être que j'expose un système qui pèche par la base. De fait, en lisant avec attention les divers rapports publiés par le commissaire de l'agriculture, comme j'ai dû le faire pour ce travail, j'y ai vu avec étonnement l'affirmation d'un employé (1)—duquel a dépendu, plus que de tout autre, depuis une vingtaine d'années, le fonctionnement de toute notre organisation agricole,—laquelle tend à dire que le conseil d'agriculture, et la chambre d'agriculture, avant le conseil, n'ont pas pu trouver, dans vingt ans, et que nous n'avons pas même dans le pays un seul homme capable de faire un bon journal d'agriculture ! Où trouverions-nous donc un surintendant de l'agriculture et des aides compétents ? Je réponds que, pour qui veut être juste et ouvrir les yeux, les hommes ne manquent pas qui pourront contribuer à mettre à exécution le projet que j'ai soumis ; et je pourrais en nommer un bon nombre en état de rendre les services les plus précieux. N'avons-nous pas, en effet, les LeSage, les Joly, les Tassé, les Casavant, les Browning, les Schmouth, les Marsan, les

(1) Voir : rapport de M. Georges Leclerc, secrétaire du conseil d'agriculture ; Rapport général du département de l'agriculture de 1871-72, pages 3 et 4.

Landry, les Benoît, les Blackwood, les Pilote, les Beaubien, les Ross, les Gaudet, les DeBlois? Et combien d'autres encore, moins en vue peut-être, mais d'un savoir incontestable, qui n'attendent qu'une bonne organisation et le mot d'ordre pour rendre d'éminents services!

***

La plupart des choses que je viens de suggérer n'ont pas même le mérite de la nouveauté. On les trouve, souvent en toutes lettres, dans un bon nombre de documents publics, et en particulier dans l'excellent rapport de M. J. C. Taché, le député-ministre de l'agriculture, à Ottawa, et sans contredit un des amis les plus sincères et les plus dévoués de l'agriculture et de son pays. Je me suis plu à citer d'autant plus souvent ce rapport que les bons avis qu'il renferme, donnés il y a près de trente ans, semblent avoir été plus ou moins oubliés.

Je puis donc soumettre mon travail en toute confiance aux hommes éclairés qui ont eu l'heureuse idée du concours ouvert, par l'Institut Canadien de Québec, dans le but d'étudier et de faire étudier une des questions d'intérêt public les plus pleines d'actualité.

En terminant, j'aimerais à rappeler à tous mes compatriotes les paroles si sages que Fénélon adressait aux hommes d'État de la France. Puissent-elles nous être aussi utiles qu'elles nous sont bien appropriées. L'illustre évêque de Cambrai disait: "La force et le bonheur d'un Etat consistent non à avoir beaucoup de provinces mal cultivées, mais à tirer de la terre qu'on possède tout ce qu'il faut pour nourrir un peuple nombreux." Or, dans un pays aussi vaste et aussi éminemment agricole que le Canada, nous ne nourrissons plus notre population, il s'en manque de beaucoup! Un autre évêque de France, Mgr Dupanloup, dont la mort soudaine et imprévue vient de jeter dans le deuil le monde catholique, s'exprimait ainsi: "Qu'on l'entende donc bien, il n'y a personne, ni homme, ni femme, si grand seigneur, si grande dame qu'ils soient, qui doive craindre de se rabaisser en s'occupant d'un labeur aussi noble, aussi utile que celui de l'agriculture, et je l'ajoute, d'une importance sociale si grande, au point de vue des mœurs comme au point de vue de la richesse nationale."

Le remède à l'état de choses qui ruine surtout notre province est dans l'étude et la pratique intelligente de l'agriculture par les classes instruites, afin que le bon exemple, le meilleur de tous les encouragements, parte d'en haut. Mais pouvons-nous l'espérer encore cet exemple, sans un changement complet dans les habitudes actuelles de notre société ? Je le dis avec amertume et non sans un profond découragement : je ne verrai pas ce changement. Je me demande souvent si l'on reverra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos riantes et autrefois si fertiles campagnes, formaient tous, au dire de nos ennemis même, " un peuple de gentilshommes " ; ces temps où l'aristocratie canadienne toute entière se faisait un bonheur d'habiter la campagne et de cultiver la terre ; où notre population agricole savait se suffire à elle-même ; quand mères et filles cardaient, filaient, tissaient, avec joie et bonheur, habits, linge et tapis, se faisaient un devoir et une gloire de fabriquer de leurs mains tout ce dont la famille entière pouvait avoir besoin durant l'année, et en telle quantité que les pauvres avaient, eux aussi, une part généreuse et abondante. Je le crains, ces temps heureux ne reviendront plus.

Quant à moi, courbé tout le jour sous le rude travail des champs, j'ai blanchi, mais avec bonheur, au service de l'agriculture. Il y a bientôt trente ans,—plus ardent et plus optimiste qu'aujourd'hui, j'ai applaudi des deux mains lorsque je lus, pour la première fois, le rapport de l'enquête agricole que j'ai cité souvent dans ce travail. Je me flattais alors que les sages avis qui y sont donnés allaient porter leurs fruits sans retard. J'ai vu disparaître, depuis, un grand nombre des bons patriotes qui ont pris part à cette enquête, en 1850, et qui comptaient comme moi, sans doute, sur une direction plus sage et, en conséquence, sur un avenir plus prospère et plus brillant pour notre agriculture. Plusieurs de ceux qui restent ont probablement perdu, depuis longtemps, tout espoir de voir de leurs yeux les améliorations qu'ils ont été les premiers à indiquer.

Je suis maintenant trop vieux pour qu'il me soit donné de voir une organisation dégagée de favoritisme et faite uniquement en faveur de l'avancement de l'agri-

culture dans cette province. Trop peu d'hommes, dans notre pays, et surtout d'hommes politiques, s'occupent aujourd'hui de cette question.

Mais je crois fermement à la vérité des paroles que j'ai écrites en épigraphe, au commencement de ce travail, et qui m'ont servi de devise toute ma vie : "Celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en poussait qu'un seul auparavant, est, sans aucun doute, un bienfaiteur public." Ces paroles ont frappé mon esprit quand j'étais encore bien jeune. Je me flatte maintenant d'avoir fait produire, autrefois, *trois* brins d'herbe partout sur ma terre où il n'en poussait qu'un seul. Je puis affirmer, avec assurance, que, s'ils en avaient la volonté, presque tous mes compatriotes pourraient en faire autant.

Et si ce travail, que je voudrais pouvoir adresser à tous les cultivateurs de notre province, avait pour effet d'ouvrir les yeux à quelques jeunes gens d'éducation, de talent et d'avenir ; si je réussissais à les convaincre du bonheur terrestre qui s'attache, d'ordinaire, au cultivateur aimant et servant Dieu ; si je pouvais contribuer à faire adopter cette noble et utile carrière de l'agriculture à quelques bons patriotes, et surtout à quelque futur homme d'état, je mourrais convaincu de n'avoir pas été tout-à-fait inutile à mon pays.

APPENDICE.

—

Extraits du rapport du comité spécial sur l'état de l'agriculture du Bas-Canada (1850).

Votre comité..... pose à l'abord la proposition incontestable que peu de pays ont été plus favorisés que le Bas-Canada, sous le rapport de la qualité du sol, et que la position qu'il occupe, relativement au climat, n'est nullement désavantageuse. Plus on examine avec les yeux de l'observateur pratique le climat du Bas-Canada, plus on se convainc du fait qu'il n'est rien moins que défavorable. Il résulte, d'une enquête faite dans le Nouveau-Brunswick (dont le climat est le même que le nôtre), que c'est un fait admis que le froid et la neige de nos hivers ont une action fertilisante sur le sol et produisent naturellement un état d'ameublissement qui ailleurs ne peut être obtenu qu'à force de travail. La durabilité de la faculté productive de nos terres est telle qu'aujourd'hui même nos prairies donnent sans soins le double de ce qu'elles donnent en Angleterre et sur le continent. A ceux qui se plaignent de la brièveté de nos saisons des champs, on peut répondre que la rapidité de croissance de la végétation qui ne laisse pas de transition entre la blanche couverture de nos joyeux hivers et la riche verdure de nos prairies. A ceux qui prétendent que l'hivernement de nos bestiaux entraîne le cultivateur dans d'énormes dépenses, on peut répondre que c'est encore un problème, même pour des pays plus méridionaux, de savoir si ce n'est pas un immense avantage de tenir le bétail enfermé la plus grande partie de l'année. Cette objection futile et sans fondement soulevée contre le climat du Bas-Canada est un de ces préjugés qui disparaîtra comme bien d'autres préjugés qui, créant des maux imaginaires, empêchent les peuples de jouir avec tranquillité des biens que la providence leur a dispensée, et mettent sur le compte de la nature tous les malheurs que le découragement a produits. Si le Bas-Canada ne prospère pas, ce ne sera ni le fait de sa position géographique, ni le résultat de l'infériorité de son sol et des désavantages de son climat. Pour démontrer une proposition semblable, et en parlant de l'état présent de l'Ecosse comme pays agricole comparé à sa position passée, le savant Ecossais déjà cité (M. Johnson), dit : " Son climat a été dompté et dépouillé de toutes ses horreurs. " Les portions les plus stériles du territoire dans Caithness, et " même dans les Iles Orcades, ont été amenées à produire le blé. " Ses laboureurs sont comptés parmi les meilleurs du monde, et

" sa manière de cultiver les légumes a obtenu une réputation uni-
" verselle."

.....

A cent vingt milles en bas de Québec, on produit des pommes fameuses, inferieures à celles de Montréal, mais égales en saveur à celles du Haut-Canada, et on en produira de semblables partout où on saura choisir le terrein et donner de l'abri aux arbres fruitiers au moyen de hautes futaies.

Le peuple du Bas-Canada, pris comme un tout et sans distinction d'origine, ne le cède à aucun autre sous le rapport de l'intelligence, de la santé, de l'adresse et de la force ; plus qu'aucun autre, peut-être, il possède cette amabilité et cette gaieté qui contribuent plus qu'on ne pense à la santé et au bonheur, mais il le cède à plusieurs sous le rapport de l'éducation politique et agricole surtout. Votre comité insiste sur ces faits pour démontrer que le pays a tous les avantages propres à faire du Bas-Canada ce que sa population voudra qu'il soit. Rien de plus faible que l'homme qui dit : " c'est impossible " ; rien de plus fort que celui qui dit : " je veux ".

Si l'on voulait juger de l'état présent de l'agriculture dans le Bas Canada d'après l'aisance avec laquelle vivent la majorité de nos agriculteurs, et surtout par la comparaison des produits avec le produit des autres pays, particulièrement des pays européens, eu égard à la population, on serait tenté de prendre l'agriculture pour beaucoup plus avancée qu'elle n'est effectivement.

.....

Votre comité, en l'absence de statistiques propres à déterminer la capacité productive du sol, admet ce qui est l'opinion générale, que le sol ne produit certes pas ce que l'on a droit d'en attendre, vu sa qualité.

Votre comité réfère en cela aux lettres attachées à ce rapport, et surtout à la lettre de M. William Patton, de Saint-Thomas, qui détaille le produit de 50 arpents de terre cultivés sous ses soins, et ajoute : " Je ne fais mention de ce résultat que dans le but de " prouver que notre sol peut produire autant qu'aucun autre sur " le continent, pourvu qu'il soit bien cultivé. "

Voici ce que dit M Patton :

(Le domaine que je possède maintenant était dans un tel état quand je l'ai acheté, quoique vanté par tous les cultivateurs comme étant le plus productif du d strict, qu'il ne produisait pas assez pour payer la culture. Je l'ai depuis dix ans pendant lesquels je l'ai cultivé d'après le système de rotation des récoltes ; et ma récolte de l'année dernière a été comme suit :

Il y avait cinquante arpents en culture, et j'en ai retiré 390 minots de blé, 400 minots d'avoine, 300 minots de navets, 100 minots de navets de Suède, 360 minots de patates, 10 minots d'orge et 2000 bottes de foin de prairie sèche.

Le blé a rapporté en moyenne 17½ minots par minot de semence, 35 minots par l'arpent, pesant 62 lbs. ; l'avoine a rapporté 13 pour 1, ou 45 minots par arpent, et a pesé 43 lbs. au minot. Je men-

tionne ceci pour faire voir que nos terres peuvent produire autant que les meilleures terres de ce continent, si elles sont bien cultivées.)

Puis le rapport continue :

" Généralement," dit le major Campbell, dans sa réponse au comité, " la terre ne produit guère plus que le quart de ce qu'elle " produirait si on introduisait un meilleur système de culture. " " L'état présent de l'agriculture dans les townships, " dit M. Gustin, " est généralement déplorable, surtout parmi la classe des " agriculteurs dont l'existence dépend immédiatement et unique- " ment du travail des champs. "

.....

Indépendamment de tous autres défauts, trois vices capitaux existent dans le système généralement suivi dans le Bas-Canada, l'un relatif aux engrais, l'autre à la rotation des semences, et le troisième à l'élève des bestiaux. Ces trois maux viennent de la même cause énoncée plus haut. Le sol primitif possédant par lui-même une richesse extraordinaire, produisant sans engrais, ou plutôt produisant par les engrais que des siècles y avaient déposés, des récoltes abondantes, rendait en ce sens le travail de l'homme inutile ou de moindre utilité ; la virginité du sol et sa durabilité permettaient que pendant des années on put retirer de la terre la même récolte. Le blé étant le plus profitable des grains, on ne semait que du blé et on semait toute la terre, ne gardant de bétail que juste pour la nécessité, et ne calculant pas dans ce que produisent les animaux, l'engrais qu'ils fournissent. C'est ainsi que notre sol s'en est allé s'appauvrissant jusqu'à ce qu'épuisé il a cessé de produire le blé, ou n'a plus produit qu'un grain maladif et sans la force de résister aux accidents Le mal a surgi si à coup, il était si peu attendu de la classe agricole qui jouissait sans souci des biens du présent, que le découragement a saisi bien des cœurs qui se sont résignés avec l'apathie du désespoir à un mal qu'ils ont cru au-dessus de leur pouvoir de faire cesser. Il n'est pas inutile de signaler en passant que l'abondance des récoltes a produit chez un grand nombre le goût du luxe, qui a fait que grande partie de notre population se trouve aujourd'hui endettée à un fort montant.

Les autres défauts de notre système actuel signalés dans la plupart des communications reçues, tiennent au manque d'instruments perfectionnés, à l'insuffisance des asséchements dans certains districts, à la destruction complète de nos forêts, dont partie devrait être conservée comme abri, et partie comme sucreries. *On signale encore le peu d'attention portée par la législature sur le sujet*, le manque d'éducation agricole et le manque de marché.

.....

MOYENS SUGGÉRÉS POUR L'AVANCEMENT DE L'AGRICULTURE

Votre comité, dans la recommandation de moyens à employer pour l'avancement de l'agriculture dans le Bas-Canada, n'a pris, de tous ceux qui se sont présentés ou qui ont été suggérés, que

ceux d'une praticabilité incontestable et déjà mis en opération avec succès dans d'autres pays. L'ensemble des moyens recommandés n'entrainera pas la province dans la dépense d'une somme plus grande que celle pour laquelle le crédit public est engagé aujourd'hui en vertu de la loi existante, en y joignant le don voté chaque année à la société d'agriculture dans le Bas-Canada par la législature.

Les moyens recommandés, et dont votre comité a cru devoir s'occuper, sont des sociétés d'agriculture dans le genre de celles qui existent déjà ; des fermes-modèles avec écoles d'agriculture, la publication de traités élémentaires à être répandus gratuitement au sein de la population des campagnes et dans les écoles ; la publication d'un journal et la création de deux surintendants. Quant à la formation d'un système de crédit agricole recommandé par le révérend M. Pilote, du collége de Sainte-Anne ; à la conservation et aux plantations d'arbres comme abri, recommandés par M. Langevin, et à beaucoup d'autres suggestions importantes et dignes d'attirer l'attention des amis de l'agriculture, elles ne sont pas du ressort de la législature. D'ailleurs, toutes ces choses entreront dans les attributions des surintendants, dont partie des devoirs sera d'enseigner.

Votre comité va entrer dans l'examen de ces divers modes d'avancements et des résultats qu'il croit avoir droit d'en attendre ; viendra ensuite l'exposé de la partie financière du système pris comme un tout.

En adoptant la détermination de recommander l'emploi simultané des divers moyens ci-dessus énoncés, votre comité a eu en vue de se conformer aux différentes suggestions qui lui ont été faites, et est confirmé dans la propriété de la mise en pratique de ces différents modes, par l'expérience fournie par des pays étrangers où un pareil système a opéré merveilleusement. Votre comité n'a pas perdu de vue la remarque si juste de M. Watts, M. P. P., qui dit : " La population du Bas-Canada n'est pas une population " voyageuse, en conséquence les moyens d'instruction doivent être " placés à la porte de l'agriculteur." Par la combinaison de plusieurs moyens, l'attention de la classe agricole sera attirée de quelque côté qu'elle tourne ses regards ; et une fois convaincu, une fois entraîné, nul n'ira plus loin dans la voie des améliorations que l'agriculteur du Bas-Canada, car nul plus que lui ne possède d'intelligence, de courage, de force et d'adresse.

Les sociétés d'agriculture, telles qu'elles existent et qu'elles sont conduites aujourd'hui, ont fait du bien, il n'y a pas à en douter, et le fait est constaté dans la plupart des lettres annexées à ce rapport ; mais en même temps, il est certain qu'elles n'ont pas produit tous les résultats qu'on en attendait. Dans bien des cas, les dépenses contingentes et les frais de gestion se sont montés à des sommes exorbitantes, eu égard aux moyens pécuniaires de ces sociétés ; par exemple, dans les rapports mis devant votre honorable chambre cette année, il appert qu'une de ces sociétés a dépensé £32 pour gérer un budget de £209 ; une autre a dépensé £24 pour

voisinage immédiat de l'institution. Votre comité n'a pas consulté les directeurs de ces différentes institutions, mais ne nourrit aucun doute sur leurs dispositions, et ne craint pas de se porter garant de leur bon vouloir ; un octroi semblable pourrait être fait dans les townships pour le même objet, à l'une des académies où une partie de la jeunesse de langue anglaise reçoit son éducation ; par ce moyen et avec une dépense moindre que celle nécessaire à l'établissement d'une seule institution séparée, avec des garanties centuples de succès, on offrirait au pays cinq institutions où toute la jeunesse du pays irait prendre des connaissances sur le noble art de l'agriculture, connaissances que tous les ans des centaines de jeunes gens iraient mettre en pratique pour leur compte, ou enseigner à leurs compatriotes sur tous les points du pays. Votre comité est tellement convaincu de l'importance d'une telle disposition, qu'il exprime sans crainte la conviction que cela seul est destiné à faire faire à l'agriculture du Bas-Canada plus de progrès qu'il n'est physiquement possible de toute autre manière. Votre comité en ne recommandant qu'un certain nombre de colléges et une académie, n'a pas eu l'intention de déprécier les autres, mais n'a été mu en cela que par la petitesse des moyens sur lesquels il avait à compter.

Le moyen suivant de répandre l'éducation, moyen que votre comité ne saurait trop recommander, est la publication d'un traité élémentaire d'agriculture pratique, à être imprimé sous forme de pamphlet, et répandu gratis dans toutes les écoles et au sein de chaque famille d'agriculteur.

Un pareil traité, pour être utile et obtenir tout le but désiré comme le font remarquer le Dr. Dubé et le révérend M. Farland, devra être court, précis et clair, débarrassé de tous termes scientifiques et de toutes idées spéculatives ; se réduire en un mot à enseigner au cultivateur les moyens d'amender son système par une rotation appropriée de semences, par la production et l'application des engrais, et par l'augmentation et l'amélioration du bétail, et cela avec le seul capital que représente son travail et celui de sa famille. Votre comité recommande donc *un concours* à être ouvert *et un prix à être accordé au meilleur traité élémentaire d'agriculture pratique*, réunissant les différentes qualités qui viennent d'être signalées. Un tel livre, de quelques pages seulement, répandu avec profusion dans les campagnes, sera le sujet de discussions et d'études pratiques qui ne peuvent manquer d'attirer l'attention du cultivateur, et produire de suite un très-grand bien. On sait l'influence immense que des pamphlets ainsi distribués ont eu sur les mœurs et sur la politique des peuples. On devrait dans les écoles faire de cet opuscule un livre de lecture ; l'enfant sans travail se remplira l'idée des améliorations qui y sont indiquées, et les mettra plus tard en pratique, il n'y a pas à en douter.

Votre comité suggère encore de continuer, avec une augmentation, l'octroi annuel accordé à la société d'agriculture du Bas-Canada, à la condition de continuer la publication du Journal d'Agriculture en français et en anglais, et de travailler à augmen-

ter sa bibliothèque, et de tenir, comme elle fait aujourd'hui, un grenier pour semences.

Votre comité est d'opinion que la nomination de deux surintendants d'agriculture, un pour les districts de Montréal, Saint-François et de l'Ottawa, et l'autre pour les districts de Québec, Gaspé et Kamouraska, est indispensable Le surintendant formera l'administratif de tout le système, et, joint aux professeurs d'agriculture dans les colléges, constituera le corps enseignant ; ses devoirs, tels que conçus par votre comité, seraient la visite annuelle des districts sous sa jurisdiction ; la publication d'un rapport annuel contenant autant que possible la description des différents sols, de leur exposition, des moyens d'améliorations, le signalement des vices de culture et l'indication des moyens d'y remédier ; en un mot, ce rapport serait le mode dont se servirait le surintendant pour faire connaître au public le résultat de ses recherches et de ses études.

Le surintendant devrait se mettre en rapport avec le géologue provincial et le chimiste sous ses ordres, afin de pouvoir tirer partie des lumières que la géologie et la chimie jettent sur l'industrie agricole. Il serait en outre d'office un des directeurs de toutes les sociétés d'expositions et de la société d'agriculture du Bas-Canada, et visiteur des écoles agricoles dans les séminaires et académies.

Voilà l'ensemble des moyens que votre comité croit devoir recommander à votre honorable chambre, et dont la dépense collective ne dépasse pas le montant aujourd'hui approprié, comme le comité va le démontrer plus loin. Si votre honorable chambre croyait devoir augmenter la somme aujourd'hui appliquée à l'encouragement de l'agriculture, somme bien minime, si l'on tient compte de l'immense importance de cette branche de l'économie publique, et si on la compare aux sommes dépensées et promises à d'autres genres d'industries bien dignes d'occuper l'attention, sans doute, mais dont l'importance est loin de celle de l'agriculture. Si donc votre honorable chambre était disposée à augmenter de quelques centaines de louis le montant de l'octroi, alors votre comité recommanderait ce qui suit. Augmenter le nombre des écoles d'agriculture attachées aux colléges et académies, et accorder, dans différentes parties du Bas-Canada, une somme annuelle de £200, à quelque bon cultivateur possédant une bonne terre et un nombre suffisant d'animaux, joints à l'avantage d'une éducation élémentaire, à la condition de cultiver, sous la direction immédiate du surintendant de son district, sa propre terre sur un pied modèle, avec l'obligation de montrer et d'expliquer à tout visiteur les détails de sa culture. Cette somme de £200, jointe aux moyens déjà possédés par tel cultivateur, le mettrait à même d'améliorer sa culture, la race de ces animaux, et de se procurer des instruments supérieurs, en même temps qu'elle lui permettrait de disposer d'une partie de son temps à expliquer les détails de son art à ses visiteurs. C'est le seul moyen que votre comité voit d'établir, de distance en distance, des fermes-modèles de nature à rencontrer les besoins et à être à la portée du commun des cultivateurs, que

les fermes tenues sur un grand pied et à gros frais tendraient plutôt à décourager qu'à instruire.

Votre comité se résume ainsi : le sol et le climat du Bas-Canada sont favorables à l'exploitation agricole,—le peuple est laborieux, intelligent, et cependant ce peuple ne retire pas de la terre plus du quart de ce qu'elle peut produire. La cause, c'est que le sytème de cultiver est mauvais. Les défauts principaux de ce système, sont: 1o. le manque de rotation appropriée dans les semences ; 2o. le manque ou la mauvaise application des engrais ; 3o. le peu de soin donné à l'élève et à la tenue du bétail ; 4o. le défaut d'assèchement dans certains endroits ; 5o. le peu d'attention donnée aux prairies et à la production des légumes pour la nourriture des troupeaux ; 6o. la rareté des instruments perfectionnés d'agriculture.

Les moyens recommandés sont : 1o. des sociétés de comté ; 2o. le choix des prix à accorder dans les différentes expositions ; 3o. l'établissement d'écoles d'agriculture et de fermes-modèles dans nos colléges et académies ; 4o. la publication de traités élémentaires d'agriculture ; 5o. la publication d'un journal, avec et ensemble l'établissement d'une bibliothèque et d'un grenier public ; 6o. la nomination de surintendants de l'agriculture.

.....

Votre comité croit avoir recommandé à votre honorable chambre un système complet et praticable, et est appuyé en cela sur l'opinion de savants étrangers, sur les recommandations à lui faites par les personnes consultées sur le sujet et sur l'expérience de pareils moyens employés en Europe et dans plusieurs états de l'union américaine.

Votre comité, en conformité à l'ordre de votre honorable chambre, s'est encore occupé des moyens à prendre pour faciliter l'établissement des terres incultes, seul espoir d'arrêter cette fièvre de l'émigration qui, depuis quelques années, a fait des ravages parmi la jeunesse du Bas-Canada.

Votre comité ne fera que quelques remarques sur ce sujet qui l'an dernier, a occupé l'attention d'un comité nommé par votre honorable chambre, pour s'enquérir des causes de l'émigration qui, du Bas-Canada, se dirige vers les Etats-Unis, sur le rapport duquel votre comité prend la liberté d'attirer l'attention de votre honorable chambre.

Les moyens principaux d'engager la jeunesse du pays à s'établir sur les terres de la couronne sont : d'abord, l'arpentage de ces terres et l'ouverture de chemins qui puissent permettre au pauvre défricheur de se rendre avec facilité sur le lieu où il doit commencer, seul et sans secours, une des conquêtes les plus difficiles, mais la plus noble de toutes.

Qu'il soit permis à votre comité de faire remarquer à votre honorable chambre que chaque somme dépensée pour l'objet dont il est question, est un prêt avantageux pour l'état par la vente des terres de la couronne et l'augmentation de la population, dont chaque individu, même le plus pauvre, est une source de revenu

qui, par plusieurs canaux, vient fournir au trésor public. Indépendamment de cette considération qui ne peut qu'être une réponse à certaines objections que l'on élève contre ces améliorations qui, par elles-même ne donnent point de revenus, il est du devoir d'un bon gouvernement de pourvoir aux premiers besoins de son peuple ; or l'ouverture de chemins et l'arpentage des terres de la couronne sont les deux premiers besoins d'un nouveau pays, et c'est le besoin urgent du moment pour le Bas-Canada.

Votre comité recommande donc à votre honoreble chambre d'obtempérer aux nombreuses demandes que le peuple du Bas-Canada lui fait depuis plusieurs années. Si l'état financier du pays ne permettait pas d'entreprendre ces divers chemins et ces arpentages par les moyens ordinaires, votre comité prendrait la liberté de suggérer à votre honorable chambre le moyen suivant, savoir : l'émission de débentures portant intérêt, et rachetables à une époque voisine de l'échéance du paiement des terres vendues En émettant pour un dixième de la valeur d'un nouveau township, il n'y a aucun doute qu'on pourrait pourvoir à tous les besoins des colons de ce township, et que le rachat des débentures ne soit chose facile au bout de quelques années, la vente des terres laissant un résidu dont le montant collectif sera certainement double de ce qu'est aujourd'hui le revenu territorial, sous un système qui, au lieu de faciliter l'établissement de la jeunesse du pays sur les terres incultes, semble leur opposer toutes espèces d'obstacles.

Quant aux autres moyens de faciliter le défrichement des terres incultes, votre comité réfère votre honorable chambre aux lettres qui constituent l'appendice du rapport de ce comité, et particulièrement à celles des révérends MM. Farland et Hébert. Mais avant de terminer sur le sujet, votre comité croit devoir remarquer qu'on devrait toujours avoir en vue l'intention de coloniser par grands établissements, et dans ce but, rien ne serait mieux que de favoriser ces associations de colons qui se forment, et encourager le peuple à en former d'autres, soit en leur donnant les moyens de faire des chemins et autres améliorations nécessaires dans de nouveaux établissements, soit en faisant à l'association remise d'une proportion suffisante au prix des terres pour fournir aux dépenses de ces travaux.

Le tout respectueusement soumis,

J.-C. Taché,
Président.

L'AGRICULTURE.

L'ÉTAT OU EN EST L'ART EN NOTRE PROVINCE.

LES MOYENS DE LE FAIRE PROGRESSER.

Par l'abbé PROVANCHER.

O fortunatos nimium, sua si bona norint
Agricolas ! — *Virgile. Georgiques*, liv. II.
O heureux Agriculteurs, s'ils connaissaient tous les avantages de leur position !

L'homme, le plus bel ouvrage sorti des mains de la toute-puissance incréée, avait été constitué roi de ce monde, c'est-à-dire jouissant d'un domaine absolu sur tous les êtres de la nature, et n'étant dominé par aucun d'eux.

Mais égaré par son orgueil, l'homme dévia de la justice et du devoir, il se révolta contre son seul maître, et scella par sa désobéissance la perte de sa royauté.

Assujéti auparavant à nulle créature ; il les vit toutes à la fois se soulever contre lui pour le dominer, et la nature entière se déclarer son ennemie.

Frappé par la main toute-puissante qui l'avait tiré du néant, mis à la porte de cet Eden où il avait été placé, et où toutes les délices se réunissaient pour le rendre heureux, condamné au travail et à toutes sortes de misères, il se rappelle encore, dans son exil, le bonheur de ses premiers jours, et fait de continuels efforts pour le

resaisir. Et comme entre toutes les prérogatives dont il a été dépouillé, celle de son indépendance lui a été la plus sensible, c'est contre cet assujétissement de la part de tout ce qui l'environne, qu'il lutte aussi sans cesse avec le plus d'efforts.

Qu'est-ce que cette liberté que toutes les nations ont si fort estimée, jusqu'au point souvent de préférer l'anéantissement comme peuple à sa soustraction ? Si non, un affranchissement partiel des mille sujétions qui nous dominent.

Qu'est-ce que cette indépendance que tout individu convoite et pour laquelle il travaille sans relâche ? Si non, une réacquisition partielle du domaine perdu par notre premier père.

Voyez chaque nation, chaque tribu, chaque individu dans le trouble, les soucis, le mouvement ; pourquoi s'agitent-ils? Dans quel but se tourmentent-ils? Interrogez-les; les uns et les autres vous feront tous la même réponse : " C'est pour la liberté, pour l'indépendance."

L'homme le plus heureux sur la terre est donc celui qui jouit le plus de liberté, qui possède la plus grande somme d'indépendance, qui s'est affranchi d'un plus grand nombre des liens qui captivaient ses désirs. Tous le proclament, et la plus saine philosophie n'est en aucune façon opposée à ce principe.

Entendez les moralistes chrétiens nous dire que la plus grande somme de bonheur sur la terre, se trouve dans celui qui, par un généreux et sublime effort, a renoncé à sa propre volonté, pour se soumettre à un code de règles connu d'avance, ou à la direction, dans toutes ses actions, d'un supérieur qu'il s'est librement donné. Aussi les livres sacrés proclament-ils que ce juste verrait le monde s'ébranler jusque dans ses fondements, qu'il n'en serait point troublé ! Pourquoi ? Parce qu'il n'a plus de volonté propre.

Un jour, un grand génie des temps anciens fût rencontré dans les rues d'une ville avec une chandelle allumée en plein jour. Interrogé sur une conduite si étrange, il répondit qu'il cherchait un homme. Eh ! qu'entendait-il donc par cet homme qu'il ne pouvait trouver ? Il voulait un homme qui, comme lui, s'était affranchi, le plus possible, des liens qui gênaient sa liberté. Diogène, car

c'est de lui qu'il s'agit ici, roulant un tonneau devant lui, pour s'assurer un gîte contre les intempéries de l'air, et portant une écuelle à la main, pour étancher sa soif au premier ruisseau venu, vit une fois, un jeune homme prendre de l'eau dans le creux de sa main pour se désaltérer. " En voici un plus sage que moi, s'écria-t-il ; je veux, à son exemple, me débarrasser encore d'une autre sujétion." Puis il jeta son écuelle au loin.

Le philosophe grec oubliait sans doute, que dans notre condition actuelle, l'indépendance absolue est impossible ; qu'en paraissant se défaire de liens d'un côté, il s'en créait par cela même d'un autre ; que le dénument auquel il s'astreignait, l'assujétissait à de nombreux besoins que la seule conservation de la vie nous rend nécessaires ; mais il n'en avait pas moins trouvé, par les seules lumières de la raison, le principe, le fondement, la base de la véritable liberté.

Pour nous, plus éclairés que Diogène, et plus sages aussi, pour avoir pu puiser aux sources de la véritable sagesse, modifiant un peu le principe qui constituait sa règle de vie, nous dirons que: assujétis dans notre condition actuelle à une foule de devoirs et de nécessités, l'homme le plus heureux est celui qui a le plus petit nombre de devoirs à remplir, et la moindre somme de nécessités pour le gêner dans ses allures. Or, parmi tous les états de la sociétée civile actuelle, nous n'hésitons pas à proclamer que l'homme des champs, le cultivateur qui vit de son travail, est celui qui possède, avant tous les autres, ces deux conditions.

Oui ! le cultivateur est partout le citoyen le plus indépendant. Seul il tire du sol de quoi fournir à ses besoins et à ses nécessités ; seul il peut, pour ainsi dire, se passer du secours d'autrui, tandis que nul autre ne peut se passer de lui. Les savants, avec toute leur science, les chefs des peuples, avec toute leur autorité, les Crésus, avec leurs monceaux d'or, périraient tous misérablement sans le secours du cultivateur. Renfermé dans sa métairie, il peut, jusqu'à un certain point, se constituer lui-même son maître, son seigneur et son roi. Contrairement à toutes les autres conditions, plus il se prive du commerce de ses semblables, et plus la vie lui devient douce et facile. Plus que tout autre, il peut se passer

du notaire, de l'avocat, du médecin ; pour ses propres besoins, il trouve dans sa famille même son mécanicien, son industriel, son tisserand, son tailleur. Et que deviendraient sans lui l'avocat avec ses dossiers, le notaire avec ses minutes, le médecin avec ses pillules ? Tous convergent vers lui, s'adressent à lui, se reposent sur lui pour en obtenir qui son pain, qui sa viande et son beurre, qui ses vêtements et les aliments nécessaires à ses animaux de service. Confiné dans son domaine, sans même avoir imité la prévoyance du serviteur du roi ancien, il est le Joseph qui fournit les provisions, non seulement à tous les habitants de l'Egypte, mais encore à ceux des pays mêmes les plus éloignés. Il voit tout le monde accourir à lui, pour lui offrir les mille produits de leur industrie en échange des productions de ses champs.

Et quelle protection n'a pas l'agriculteur contre l'adversité, contre cette multitude d'accidents inséparables de notre faible et périssable humanité ! Tandisque dans toutes les autres conditions, le travail de chaque jour semble être l'unique canal qui pourvoit aux besoins, et dont le cours se trouve interrompu du moment que les bras s'arrêtent, le cultivateur a dans son fonds une ressource toujours efficace contre les revers. Une récolte vient-elle à manquer ? Sa propriété lui offre un crédit pour résister à cet accident. Une blessure, une maladie viennent-elles le confiner dans sa demeure, le forcer à l'inaction durant des semaines et des mois ? Ses champs n'en continuent pas moins à pousser, la laine de ses brebis à se refaire pour ses habits, ses troupeaux à lui livrer leur lait et à prendre de la graisse pour sa nourriture. Son fonds est tout à la fois pour lui, sa banque d'épargne et de prévoyance, son assurance contre les accidents, et sa caution toujours prête pour lui obtenir les crédits nécessaires.

Sans doute, qu'au point de vue où en est la civilisation aujourd'hui, et relativement au degré de prospérité où l'on veut amener un état, les différentes positions sociales ne sont pas moins nécessaires les unes que les autres, et que toutes doivent se prêter un mutuel secours, s'harmoniser ensemble pour tendre au but commun ; mais il n'en est pas moins vrai que l'agriculture est le pivot sur lequel doivent s'appuyer tous les roua-

ges qui peuvent contribuer au bien-être général; que sans elle la prospérité dans un état ne peut-être qu'éphémère, ou du moins fort inconstante, par ce qu'elle manque de base solide; et que c'est par conséquent vers elle, que doivent tout d'abord se tourner les regards de l'autorité, si elle veut s'assurer une marche constante et sûre dans la voie du progrès, si elle veut parvenir à l'état de prospérité auquel elle vise.

Mais, si l'agriculteur est ce citoyen nécessaire, indispensable, vers lequel doivent se tourner tous les regards, comment se fait-il donc qu'il soit généralement si peu considéré, qu'on le relègue, pour ainsi dire, dans les derniers rangs de la société?

Peu considéré? par des esprits aveugles ou faux, peut-être, mais non par les patriotes sincères, par les esprits éclairés, par les intelligences supérieures. Je ne nie pas que très-souvent le cultivateur occupe les derniers rangs dans les préséances; mais cette infériorité apparente n'a rien d'outrageant pour lui, rien qui le blesse; par ce que, peu habitué d'ordinaire à figurer dans la société, il préfère l'obscurité à la mise en scène; son ambition ne le porte pas à désirer un rang que la culture de son esprit lui interdit en quelque sorte. Il sait que les dons de la Providence ont été diversement distribués aux hommes, et il est satisfait du lot qui lui est échu en partage. La vigueur de ses muscles, son adresse dans les différentes manipulations du sol, ne sont pas moins utiles que la science du savant qui pénètre les secrets de la nature, que le génie des inventeurs qui trouvent tous les jours de nouveaux moyens d'utiliser la matière. Humble dans ses goûts comme dans ses aspirations, il ne recherche nulle part les premières places, et voit, sans dépit, briller à côté de lui, des talents dans certaine carrière, qui feraient la plus triste figure s'ils entreprenaient de venir lutter dans la sienne.

Pour le dire en un mot, c'est la culture de l'intelligence, c'est l'éducation qui lui manque, qui retient le cultivateur dans cette infériorité apparente. Aussi, montrez-moi un cultivateur instruit, et je le proclame de suite le premier citoyen de son pays; car si sa culture intellectuelle peut le rendre l'égal des chefs dans les autres carrières, il peut réclamer des avantages de pre-

mier ordre qui n'appartiennent qu'à la sienne propre. N'est-ce pas lui, en effet, qui tient au sol qu'il habite par les plus profondes racines? N'est-ce pas lui qui forme ce peuple qui, avant tous, constitue l'État? Quelle autre condition dans la société peut afficher comme lui autant d'indépendance? Au médecin il peut dire: pour les provisions que mes bras savent tirer du sol, ne puis-je pas vous forcer à vous acquitter à mon égard d'offices aussi vils que répugnants? n'est-ce pas à ces services que tient votre existence? Ne constitue-t-il pas l'avocat, le notaire, ses véritables serviteurs pour se faire rendre justice, pour reconnaître ses droits, assurer par des actes en bonne forme l'avenir de sa famille? Le mécanicien, l'industriel, ne reçoivent-ils pas ses ordres pour confectionner ses instruments, ses outils, ses habits, comme il le veut et de la manière qu'il prescrit? Et ne peut-il pas, sans compromettre son avenir, se passer rigoureusement de leurs services, en substituant son adresse à leur habileté, en confectionnant lui-même les outils qui lui sont nécessaires?

Mais non-seulement l'agriculteur est le plus indépendant dans la société, c'est encore celui qui jouit de la plus grande somme de paix et de tranquillité, et qui, par conséquent, peut se dire le plus heureux.

L'idéal du plus parfait bonheur dans le monde, est de s'assurer, avec un confort convenable, des jours de repos, de paix, de tranquillité, exempts de ces mille soucis et inquiétudes qui accablent l'homme d'affaires, en autant plus grand nombre que ses affaires sont plus nombreuses et plus importantes, que son attention se porte sur un plus grand nombre de points. Or, parmi tous ceux qui s'agitent pour assurer leur avenir, il n'en est point dont les soucis soient moins nombreux, dont les inquiétudes soient plus légères, dont l'attention soit moins partagée, que l'homme des champs, que le cultivateur du sol. Vivant de lui-même retiré sur sa ferme, son commerce avec ses semblables est des plus restreints ; faisant peu d'affaires, il est exempt des mille tracasseries qu'elles amènent nécessairement; s'occupant peu de ce qui se passe au dehors, les soucis, les inquiétudes pour l'avenir, qui pour tous les autres reposent sur la bonne ou mauvaise volonté des hommes, se bornent pour lui, uniquement pour ainsi

dire, à ses divers travaux et aux soins qu'il doit à sa famille. Les grands événements mêmes qui font leur marque dans la vie des nations, et qui préoccupent si fortement ceux qui suivent assidûment les évolutions de l'histoire, ou qui jouent un certain rôle dans la politique, ne l'émeuvent que faiblement ; car souvent ces événements ne parviennent à sa connaissance, que l'orsqu'il sont déjà modifiés par les accidents qui les ont accompagnés.

Son travail est rude, il est vrai, ses labeurs sont pour ainsi dire continuels ; mais ces travaux sont de ceux que l'on supporte le plus allègrement, qui portent avec eux un certain charme qu'ont reconnu tous ceux qui s'y sont livrés.

Il lui faut, sans doute, dépenser une grande somme de force musculaire ; ne tenir à peu près aucun compte des accidents de température, quand il s'agit de ses travaux ; s'exposer également aux chaleurs excessives, de même qu'aux froids les plus piquants ; se laisser parfois pénétrer par la pluie ou aveugler par la neige ; soutenir quelquefois de son bras le courage de ses bêtes succombant sous l'excès du fardeau, etc. ; mais le grand air au milieu duquel il vit, la nourriture substantielle dont il use, l'exercice continu auquel il se livrent, donnent à tous ses membres une surabondance de vie, pour ainsi dire, si bien que le travail continu, un déploiement habituel d'efforts, loin de lui être pénibles, lui deviennent presque un besoin, une condition de bien être, et qu'il éprouve un véritable malaise dès qu'il en est privé.

Voyez-le, au temps de la moisson, péniblement courbé sur sa faulx ou penché sur ses javelles, au soleil le plus ardent ; ce n'est plus en perlant que la sueur se montre sur son front, elle ruisselle de toutes parts, et pénètre même ses habits ; tous ses traits sont tuméfiés, injectés par un sang qu'on dirait lui bouillonner dans les veines ; on croirait à le voir qu'il touche à l'épuisement, et que pour le moins il va abréger sa journée ; et c'est précisément alors qu'il empiète sur la nuit pour prolonger ce travail excessif. Cependant, entendez-le faire éclater son contentement. C'est lorsque déjà les étoiles brillent au firmament, que, monté sur sa charge de gerbes, il s'en revient au logis en faisant retentir les échos d'alentour

de ses chants joyeux. Il a travaillé avec ardeur, il s'est épuisé de lassitude, il a accompli courageusement sa tâche ; la joie déborde de son cœur !

Dieu, sans doute, a imposé le travail à l'homme comme une pénitence. Mais comme il a attaché à la satisfaction de tous nos besoins un plaisir nécessaire, il a de même, dans sa bonté infinie, attaché aux travaux du corps un sentiment de satisfaction qui semble destiné à faire oublier tout ce qu'ils ont de pénible.

Ne vous est-il jamais arrivé de mettre, pour quelques instants, la main aux travaux des champs ? de prendre, par exemple, une fourche ou un rateau pour ramasser le foin épars dans un pré ou réunir des épis en gerbes ? Et bien, dites, si après votre tâche accomplie, lorsque vous sentiez la sueur ruisselant sur votre front, vos muscles comme distendus par les efforts inaccoutumés auxquels vous les aviez soumis, et tous vos membres saisis par la fatigue, dites, si alors vous n'avez pas éprouvé un véritable sentiment de satisfaction ? si vous ne vous êtes pas, pour ainsi dire, senti plus homme qu'auparavant ? si un mouvement d'orgueil ne vous a pas donné l'idée d'une certaine supériorité sur un grand nombre d'autres que vous jugiez incapables d'en faire autant ?

Oui ! les travaux des champs ont un certain charme inhérent que ne possède le travail d'aucune autre occupation. Quel labeur ardu et pénible que celui de l'homme de loi, obligé de fouiller dans de nombreux documents, de chercher longtemps dans des auteurs des textes dont peut-être il n'aura jamais plus à se servir plus tard ; de s'identifier en quelque sorte avec le mécontentement, d'épouser les chicanes et les rancunes d'individus et de partis à lui complètement étrangers ; de déployer continuellement tout son zèle et ses efforts pour assurer le succès de litiges auxquels ils ne s'intéresse que pour quelques écus qu'ils amèneront dans son escarcelle ! Et le médecin qui se dépouille de toute sensiblité naturelle pour torturer, par ses opérations et ses drogues, des êtres déjà souffrants et des plus propres à exister les sympathies et la compassion ! Quelle resposabilité aussi dans les actes des uns et des autres ! L'inhabilité, l'incurie, la négligence, le défaut d'études, peuvent, dans le premier compromettre, à chaque instant, l'avenir du client

et celui de sa famille ; et dans le second, faire perdre la vie même au patient. En est-il ainsi avec l'agriculteur ? Il ne travaille, en quelque façon, que pour lui-même ; sa responsabilité ne dépasse pas le cercle de sa famille, qui, par chacun de ses membres, la partage avec lui. La pierre qu'il enlève aujourd'hui de son champ, la souche qu'il fait disparaître, il ne les verra plus là l'année prochaine ; les sillons qu'il trace de sa charrue, ne seront plus détournés par l'obstacle, et l'aire sur lequel il repand ses semences, se sera agrandi d'autant.

Ajoutons que son travail est un travail qui requiert continuellement l'exercice de son jugement, qui demande à chaque point d'être confirmé par le raisonnement. Ce n'est plus ici cet homme-machine qui, dans une manufacture, doit faire mouvoir, en véritable automate, un levier quelconque ; ce n'est plus même cet industriel qui, cent fois et mille fois répétera la même opération sans rien changer, pour livrer ses instruments au commerce par centaines et par milliers ; c'est un véritable mécanicien, qui à chaque opération, devra compter avec son intelligence et son jugement, pour décider des moyens de l'exécution le plus facilement possible. Voyez-le abattant ses arbres, arrachant ses souches, exécutant ses labours, etc. ; à chaque opération qu'il fait, il a à compter avec les règles de la mécanique, de l'équilibre des forces, etc. ; que s'il n'est pas capable d'en démontrer scientifiquement la théorie, il doit cependant les connaître assez pour en exécuter la pratique à chaque instant. Aussi nul travail plus raisonné, moins ennuyeux, et plus intéressant que celui de l'homme des champs !

Oh ! heureux, et mille fois heureux l'agriculteur, s'il savait apprécier tous les avantages de sa position. *O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas,* répéterai-je avec le poète latin ; et heureux surtout le cultivateur de nos riches et fertiles campagnes du Canada ! Fidèle à son Dieu, à son devoir et à sa conscience, il est en paix avec tout le monde dans son isolement sur sa ferme ; sa bonne conduite lui mérite la protection du ciel ; et ne comptant que sur la force de ses bras soutenue par la Providence pour assurer sa vie, il est, pour ainsi dire, sans souci pour l'avenir, et consume ses jours dans une paix, une tranquillité, un contentement qu'aucune autre position ne saurait lui offrir.

Ces prémisses posées, examinons maintenant à quel point en est l'art agricole dans notre province.

Lorsque, au commencement du XVII^e^ siècle, nos pères foulèrent de leurs pieds, pour la première fois, cette terre d'Amérique, l'art agricole, tenant encore plus du métier et de la routine que de l'art véritable, de cet art surtout que guide et gouverne la science, pouvait à peine dès lors être considéré comme sorti de l'enfance. Les méthodes les plus avantageuses n'étaient encore, à cette époque, que des routines plus ou moins raisonnées.

Partis des campagnes de la Bretagne et de la Normandie, qu'une culture peu rationnelle et de fort longue date avait en partie épuisées, ils crurent, en voyant le sol vierge et si fertile de notre continent, avoir de suite à leur disposition un champ d'exploitation d'une richesse sans pareille et inépuisable. Encouragés par les récoltes abondantes qu'ils retirèrent d'abord dans les nouveaux défrichements, ils s'imaginèrent de suite pouvoir se passer de toute règle dans leur manière de traiter le sol. Et lorsque plus tard, ce sol débarrassé de ses souches, fut soumis à la charrue, la couche de détritus végétaux qui s'amoncelaient depuis des siècles, n'étant pas encore épuisée, et la surface enrichie en outre par les cendres de la luxuriante végétation dont ils l'avaient dépouillée, leur permirent de faire des récoltes tellement abondantes qu'ils se confirmèrent dans leur première erreur, De là, sans doute, la cause de ces routines vicieuses qui dominent encore aujourd'hui.

Une vigueur de végétation sans pareille permettant aux moissons de résister à des défauts de culture considérables ; on négligea l'égouttage, ou on ne l'exécuta que d'une manière fort imparfaite.

Une fertilité du sol incomparable laissa croire qu'on pouvait sans fin tirer de la terre, sans jamais rien lui rendre ; et on négligea les engrais, les laissant se perdre en grande partie.

Les mauvaises herbes envahirent peu-à-peu les champs ; et on ne se donna aucun trouble pour les combattre, pour restreindre leur diffusion.

On ne tint pas compte du long établement des animaux durant la saison rigoureuse, et on en vint bientôt à ne les traiter qu'autant qu'il le fallait pour ne pas les

laisser crever de misère durant l'hiver, attendant au printemps pour qu'ils pussent se refaire d'eux-mêmes avec l'herbe tendre de la nouvelle végétation.

Tels furent les défauts qui prévalurent dès l'origine dans notre agriculture, et tels sont ceux qui prédominent encore de nos jours, défauts qu'on peut résumer dans les chefs suivants, savoir : absence d'engrais, égouttage imparfait, labours défectueux, animaux insuffisants, absence de comptabilité.

1° *Absence d'engrais.*—Il y a une règle en agriculture qu'on oublie généralement, c'est qu'il faut rendre au sol, en proportion de ce qu'on lui enlève. Les plantes tirent du sol les principes nécessaires à leur nutrition, il faut restituer, par des engrais convenables, ces principes ainsi enlevés. Si on ne voit, la plupart du temps, qu'un sol épuisé dans nos anciennes paroisses, qui ne produit plus que des mauvaises herbes, c'est qu'on l'a ainsi ruiné en semant grain sur grain, pendant des années, sans jamais appliquer d'engrais. Il n'est pas rare de trouver des pièces de terre où l'on a enlevé jusqu'à douze et quinze récoltes consécutives sans aucune application d'engrais. Il faut réellement une fertilité, une richesse de sol tout exceptionnelles, pour avoir pu résister à une telle méthode. Et souvent on peut voir sur les mêmes fermes, des tas des plus riches fumiers se consumer inutilement à l'air aux portes des bâtiments, ou encombrer même les logements intérieurs.

Le cultivateur intelligent recueille avec soin tous ses fumiers, n'en laisse pas même perdre la plus petite portion, s'ingénie à confectionner des engrais artificiels, et délie même souvent les cordons de sa bourse à cette fin, lorsque les produits de ses étables ne suffisent pas; par ce qu'il est convaincu que nul fonds ne peut lui rapporter de meilleurs intérêts que les engrais qu'il répand sur ses champs; que nul capital ne peut être plus avantageusement placé. Dans les pays d'Europe, comme la Belgique, par exemple, où les règles de l'agriculture sont mieux comprises, et où la division de la propriété force à retirer du sol autant qu'il peut produire, les cultivateurs mettent leur orgueil à montrer la plus grande quantité d'engrais possible amoncelée à leur porte. Les déchets de la cuisine, les déjections des animaux dans

les chemins, les mauvaises herbes, tout est recueilli avec soin et porté sur le tas. La quantité d'engrais recueillie chaque année, est l'enjeu de rigueur pour la récolte de l'année suivante. On ne moissonnera qu'en raison de la quantité des engrais que l'on aura appliquée. Si ces cultivateurs étaient témoins du peu de cas que nos habitants des campagnes font généralement des engrais, ne diraient-il pas, avec raison, que ces gens courent volontairement à leur ruine !

Pendant des années et des années, dans la plupart de nos anciennes paroisses, on a fait alterner des récoltes avec des paturages dans les mêmes champs. Il faut reconnaître que c'est là une méthode tout à fait ruineuse ; le repos d'une année, sans addition d'engrais, n'est pas suffisant pour permettre au sol de se refaire de lui-même, après une récolte de céréales. Aussi on peut voir par les recensements quels faibles rendements à l'arpent donne notre province : huit à neuf minots de blé, 20 minots d'avoine, etc. ; tandis que pour rémunérer convenablement, il faudrait au moins le double de ces quantités. Qu'on amène les engrais, et qu'on cultive avec soin, on les obtiendra sans peine et même bien au-delà.

2° *Egouttage imparfait.*—Un égouttage soigné est de rigueur dans toute bonne culture et grand nombre de nos cultivateurs paraissent ignorer ce principe. Il y a bien peu de fermes où l'on ne pourrait montrer, chaque année, plusieurs pièces de culture, perdues par défaut d'égouttage. On s'habitue tellement à laisser les eaux s'en aller d'elles-mêmes en imbibant le sol, qu'on n'égoutte pas même les chemins ; delà bris de voitures et de harnais, fatigue des bêtes, et roulage des plus fatiguants.

On a fait à grands frais, dernièrement, des essais de drainage, et sans succès. Ce n'est pas que la chose fût sans à propos, ni d'exécution trop difficile ; mais c'est que notre peuple manque encore des connaissances suffisantes pour apprécier un mode si avantageux, un moyen si puissant de communiquer au sol une nouvelle activité. Tant que nos cultivateurs ne seront pas convaincus de l'importance d'égoutter parfaitement, ce sera prêcher dans le désert, que d'aller les engager à pratiquer le drainage. Il n'y a pas beaucoup à espérer que des gens qui ne veulent seulement pas se donner la peine

d'ouvrir des fossés et des rigoles à découvert, consentiront à pratiquer à plus grands frais des égouttages souterrains. Je suis d'avis que c'était là une amélioration prématurée, et qu'il y en aurait beaucoup d'autres plus faciles et moins dispendieuses à faire adopter d'abord.

3° *Labours défectueux.*—Je comprends ici avec les labours proprement dits, les différentes façons que l'on donne au sol pour le pulvériser, telles que hersages, emploi des scarificateurs, des brise-mottes, etc. On sait que les plantes tirent du sol par leurs racines, les sucs nourriciers qui leur conviennent. Or, plus le sol sera pulvérisé, et plus les plantes seront à même de profiter de tous ses sucs ; car si le sol n'est que divisé en mottes, ces mottes pourront renfermer des sucs abondants, que n'atteindront pas les racines qui passeront entre elles sans les pénétrer.

Dans beaucoup d'endroits aussi, on exécute des labours bien trop superficiels, n'ayant pas assez de profondeur. Plus la couche de terre que vous enlevez avec la charrue et soumettez aux influences atmosphériques est épaisse, et plus abondantes seront les sources que vous offrirez aux racines des plantes pour leur nourriture; car les racines des plantes cultivées pénètrent peu ou point, d'ordinaire, au-delà de la couche attaquée par la charrue. Ajoutons qu'il n'y a rien de plus efficace pour épuiser une terre promptement que ces labours superficiels.

4° *Animaux insuffisants.*—Dans une ferme bien organisée, les différentes parties doivent conserver entre elles un certain équilibre. Les animaux, par exemple, doivent être en proportion de la surface que l'on a en rapport. Avec beaucoup d'animaux, on aura beaucoup d'engrais; avec beaucoup d'engrais, on aura beaucoup de céréales et de fourrages: et c'est ainsi que l'équilibre se maintiendra. Mais, généralement, les animaux sont trop peu nombreux chez nos cultivateurs, et ce qui est encore plus blâmable, on les néglige trop, et beaucoup trop, sous le rapport de la nourriture et des soins. Ayez de bons animaux, entretenez les convenablement, et vous en retirerez de forts profits ; au contraire, quelques animaux que vous ayiez, si vous les négligez, si vous les privez d'une nourriture suffisante, ils ne vous rapporteront rien et vous ruineront.

Quant aux races à choisir, ce n'est pas généralement sous ce rapport que pèchent le plus nos cultivateurs, car comme je viens de le dire, ce sont les bons soins, la nourriture convenable et abondante, qui font les bons animaux. Les meilleures races sans les soins convenables, dégénèrent bientôt et ne donnent aucun profit.

Il est cependant des races tellement défectueuses, qu'elles doivent être sans examen proscrites, par ce qu'elles ne peuvent rémunérer des soins qu'on leur donne. Telles sont ces moutons à poils plutôt qu'à laine, ces cochons dits canadiens qu'on voit encore en si grand nombre dans le comté de Charlevoix et dans le Saguenay. Ces cochons, cornus, osseux, mangent beaucoup et sont très-difficiles à prendre la graisse. On devrait sans délai les remplacer par d'autres beaucoup plus avantageux sous tous les rapports.

5° *Absence de comptabilité.*—Tout commerçant, tout industriel, en un mot tout homme sage et prudent faisant des affaires, ne manque pas de se rendre compte de temps à autres de chacune de ses opérations, pour constater le profit réalisé, et quelquefois, par contre, la perte encourue, afin d'en tirer des conséquences pour sa conduite ultérieure. C'est aussi ce que fait le cultivateur intelligent et soucieux. Chaque année, il alligne en dépenses et en recettes ses diverses opérations de culture, pour voir jusqu'à quel point telle ou telle lui a été rémunérative, ou peut-être désavantageuse.

Il n'est aucun cultivateur, sans doute, qui ne se rende un compte quelconque de ses opérations. Chacun peut se dire à la fin de l'année : j'ai eu une bonne récolte cette année, j'ai été bien payé de mes travaux ; ou peut-être malheureusement: je n'ai pas eu de succès, j'ai travaillé pour rien. Voilà ce que chacun peut se dire ; mais ce compte rendu superficiel ne suffit pas pour une comptabilité rigoureuse et efficace. Il faut pouvoir se rendre compte de chaque opération, de chaque culture en particulier, afin de voir sur quel point porter spécialement son attention; noter, pour les éviter, les défauts qui ont pu amener l'insuccès ; reconnaître les opérations qui ont été les plus rémunératives, pour s'étendre davantage sur celles-ci.

C'est parce que la plupart des cultivateurs négligent

la comptabilité, ne se rendent ainsi compte que superficiellement, qu'un si grand nombre courent à leur perte, sans presque s'en apercevoir, reconnaissant le gouffre qu'ils ont agrandi chaque année sous leurs pas, lorsque déjà, il n'est plus possible de l'éviter. C'est aussi pour la même raison que tant de cultivateurs, qui d'ailleurs ne reculent pas devant le travail, perdent si facilement et sans cause legitime, un temps que les soins de leur culture réclament souvent sans délai. Une séance de conseil municipal, où aucun intérêt particulier n'est en jeu, une course de chevaux, une séance de cours de commissaires, etc., viennent-elles à avoir lieu, aussitôt les travaux des champs sont laissés là; un jour, deux jours sont ainsi souvent perdus inutilement, lorsque peut-être le succès de leur récolte dépendra entièrement de cette négligence. Car il n'est pas de situation qui réclame une vigilance plus assidue, plus attentive que celle du cultivateur. Pour peu qu'il manque sous ce rapport, il court infailliblement à sa ruine.

La perte du temps est irréparable pour tout le monde, mais pour l'agriculteur, une seule journée suffit quelquefois pour amener sa ruine. Telle pièce de terre est aujourd'hui en condition suffisante pour être labourée, ensemencée, etc., on attend au lendemain, et ce lendemain amènera peut-être un changement de temps qui rendra l'opération impossible pour la saison. Telle pièce de foin ou de grain est prête à être moissonnée ou engrangée ; on retarde, et peut-être qu'on ne sauvera pas même la moitié ou le quart de la belle récolte qu'on avait déjà sous la main.

Le cultivateur soigneux, vigilant, intelligent, donne donc une attention toute particulière à la comptabilité dans ses diverses cultures ; tout est réduit en recettes et en dépenses, afin de pouvoir en appliquer le résultat à profit ou à perte. Le temps que l'on met à labourer, herser, égouter, clôturer chaque pièce, avec le coût de la semence, puis le moissonnage, le battage, vannage, etc., sont entrés à la dépense ; et vis-à-vis, le rapport de cette pièce en grain, paille, etc., avec estimation aux prix courants pour l'année, sont apposés comme recette. L'on voit ainsi d'un coup d'œil jusqu'à quel point l'opération a été avantageuse ou non, afin d'en tirer des con-

séquences pour la suite. Les rapports de ces diverses opérations sont conservés chaque année, pour servir de termes de comparaison plus tard. Le cultivateur qui en agit ainsi, ne marche pas en aveugle, et à chaque transaction qu'on lui propose, il connaît de suite sur quelles ressources il peut raisonnablement compter pour lui permettre de l'accepter, ou s'il ne doit pas plutôt la refuser absolument, quelque avantageuse qu'elle puisse paraître à certains égards.

Il est facile de voir par ce qui vient d'être exposé que l'art agricole, dans notre province, n'est pas encore sorti de l'enfance, si toutefois il ne se confond pas avec la routine. Je dois ajouter cependant que depuis à peu près une quinzaine d'années, depuis surtout l'établissement de nos écoles d'agriculture, on peut constater que des progrès, quoique lents encore et non généralisés, se sont opérés en fait d'améliorations. On commence à comprendre, en plus d'un endroit, la valeur des engrais, la proportion des animaux qu'il faut tenir dans une ferme pour conserver l'équilibre, l'importance de semer des graines fourragères pour s'assurer de bons pacages et mieux traiter le bétail, la nécessité d'égoutter avec plus de soin, de faire de meilleurs labours, etc. Les quelques élèves qui sortent chaque année de nos écoles d'agriculture ne contribuent pas peu, par leurs remarques dans l'occasion, et aussi par leurs exemples, à faire comprendre la nécessité de ces réformes. Espérons que, leur nombre augmentant, ces améliorations se généraliseront de plus en plus, et qu'on verra, chaque année, la routine vicieuse qui prevaut encore aujourd'hui, remplacée peu à peu par une méthode plus rationnelle et plus praticable.

Les moyens d'activer ce progrès, est ce qui me reste à examiner.

Ces moyens, quels qu'ils puissent être, ne pourront, dans tous les cas, agir que fort lentement, car on ne change pas d'un coup les habitudes d'un peuple. Quelque peu rationnelle que soit la méthode que ce peuple suit, quelque ruineuse même qu'elle soit reconnue, sa défectuosité ne peut jamais être admise sans hésitation par tout le monde; il s'en trouve toujours qui tiennent obstinément à l'ancienne pratique. D'un autre côté, les succès en agriculture tiennent à tant de causes différentes,

qu'il faut souvent attendre longtemps pour que les droits de la science soient généralement admis, et que les insuccès ne lui soient pas imputés, lors même qu'ils dépendent de la négligence ou de l'ignorance des règles les mieux établies.

Pour parer aux défauts que j'ai signalés, pour activer le progrès dans la réforme, pour assurer une marche plus constante dans la bonne voie, je réduis à quatre chefs principaux les mesures qu'il conviendrait d'adopter: 1° Réorganisation du département de l'agriculture; 2° Maintien d'un bon journal agricole; 3° Un plus grand encouragement aux écoles d'agriculture; et 4° Etablissement d'un musée agricole.

1° Le département de l'agriculture, tel qu'organisé aujourd'hui avec le conseil qui lui est adjoint, est-il bien propre à promouvoir le progrès de la science agricole?

Quant à moi, je ne le crois pas. Je vois surtout dans le conseil une complication de rouages qui, loin de contribuer au progrès, lui est plutôt un obstacle, une entrave; et je m'appuie, pour le juger ainsi, tant sur son organisation propre, que sur ses actes passés.

Ce qui est l'affaire de tout le monde, devient souvent l'affaire de personne, surtout dans une organisation comme celle du conseil d'agriculture, où les membres ne sont personnellement responsables à personne, et parmi lesquels des divergences d'opinion, suite souvent d'intérêts particuliers ou de vues politiques pour favoriser un parti, viennent mettre obstacle aux mesures les plus avantageuses et paralyser les efforts les mieux dirigés.

Comme dans tous les corps ou réunions d'hommes, il n'y a d'ordinaire que quelques chefs—et souvent un seul—qui conduisent; que les autres ne servent qu'à appuyer, éclairer, prêter main-forte dans l'occasion à ces chefs; je voudrais de même une autorité constante et permanente dans le département de l'agriculture, dans la personne, par exemple, d'un surintendant entendu, à la hauteur de sa tâche, sous la responsabilité du ministre, mais qui ne serait pas comme lui exposé à des changements avec les partis politiques. L'unité d'action dans toute association est une condition essentielle de succès.

Ce surintendant ou assistant-commissaire aurait pour attributions spéciales le fonctionnement de la loi d'agri-

culture, la surveillance des écoles de cet art, la surintendance des musées, etc. Il aurait pour s'éclairer dans sa marche, les comités d'agriculture de la chambre d'assemblée, la tenue des expositions, sa correspondance avec les différentes sociétés d'agriculture de comtés, avec les directeurs des écoles d'agriculture, les visites qu'il serait tenu de faire à ces dernières, etc. Il serait, en un mot, pour l'agriculture, à peu près ce qu'est le surintendant des écoles pour l'instruction publique.

C'est parce que cette unité d'action à fait défaut dans le département de l'agriculture, qu'on a vu plus d'une mesure émaner du conseil que l'intérêt du bien public serait impuissant à justifier. J'en citerai quelques-unes.

On conçut, il y a quelques années, le louable projet d'établir un musée agricole. De suite on décida d'envoyer le secrétaire du conseil aux Etats-Unis, pour voir comment on pratiquait la chose là. M. le Secrétaire alla donc, aux frais de la province, faire une visite à Albany et à Washington. Il revint enchanté de son voyage ; fit un rapport soigné de tout ce qu'il avait vu ; et..... tout demeura là. C'était une dépense de $1000 à $1200 au profit d'un seul homme !

Plus tard, voilà qu'on s'enthousiasme tout-à-coup pour le drainage. On veut porter nos cultivateurs à fouiller jusque dans la profondeur du sol, avant même de leur avoir appris à en gratter convenablement la surface. On accorde un bonus de $4000 (si je ne me trompe) à un fabriquant de tuyaux de Montréal, qu'il en vende beaucoup, peu ou point, et l'on fait venir, à grands frais, un jeune homme d'Ecosse, pour diriger les débutants dans cette opération nouvelle pour la plupart. Le bonus fut payé au fabriquant, le voyage du jeune homme de même ; mais ses services n'étant requis par personne, on fut obligé de lui payer de plus son retour en Europe. C'étaient encore quelques milliers de piastres gaspillées, parce que ceux qui avaient obtenu cette dépense, n'étaient responsables à personne.

Plus tard encore, on ouvrit un concours pour un traité d'agriculture. Une médaille d'or avec $300 en argent devaient être la récompense du lauréat. Mais la chose est à peine croyable ; on accorda le prix à un ouvrage incomplet, non encore terminé, à condition que l'auteur

le terminerait plus tard. Cet auteur a reçu, je pense bien, et somme et médaille ; mais l'ouvrage a-t-il été terminé ? Je l'ignore ; tout ce que je sais, c'est que le public n'a jamais vu cet ouvrage. A quoi bon payer pour des traités qui demeurent enfouis dans les archives du conseil !

Citons encore un exemple pour faire resortir davantage les défectuosités du rouage administratif dans les affaires d'agriculture.

Pendant plus de cinq ans, nous avons été sans avoir un journal d'agriculture, lorsque cependant le conseil avait à sa disposition, ou du moins pouvait l'avoir, l'argent nécessaire pour une telle publication. Quelle était donc alors la cause du retard ? Uniquement les divergences d'opinion des membres du conseil. Celui-ci voulait avoir le journal à Montréal, cet autre à St.-Hyacinthe, un autre à Québec, un autre enfin à Ste. Anne. Quand on en venait à prendre des votes sur le sujet, du moment qu'on apercevait qu'une localité allait l'emporter sur l'autre, on proposait de suite un délai de trois mois, et la motion était aussitôt emportée. Cette comédie se répéta pendant plus de cinq ans, et le public était toujours-là à attendre son journal. N'est-il pas évident qu'avec une direction unique, deux ou trois mois au plus auraient suffi pour mettre la publication sur pied ?

Mais, pourra-t-on dire, est-ce que le ministre n'est pas directement responsable à la chambre de tous les actes de de son département ? Oui, sans aucun doute ; mais quelle excuse pour ce ministre, quand il peut dire qu'il n'a sanctionné telle mesure, que parce qu'elle lui avait été soumise par un corps aussi compétent, aussi honorable que le conseil d'agriculture.

2o. Maintien d'un bon journal d'agriculture.—Les réformes en agricultures, comme je l'ai fait observer plus haut, ne s'opèrent que difficilement et fort lentement. Ce n'est qu'en obsédant le peuple, pour ainsi dire, qu'en le prêchant à temps et à contretemps, qu'on parvient à le décider à changer ses habitudes. Mais quel sera le missionnaire de cette utile prédication ? Ce sera le journal, la publication périodique.

Quelque efficace que puissent être les lectures au peuple, les cours dans les institutions agricoles, ces moyens se borneront toujours à un nombre assez restreint d'audi-

teurs, on ne pourra se faire entendre de tous, et surtout produire la conviction chez le plus grand nombre. Mais le journal, lui, suivra, pour ainsi dire, l'agriculteur pas à pas pour lui faire la leçon dans l'occasion, pour lui signaler les défaut à corriger, lui rappeler les préceptes mis en oubli. Le journal pénétrera dans les chaumières, prendra place au foyer de la famille, et sera toujours prêt à livrer à tous ses recettes économiques, sa direction dans les opérations nouvelles, l'expérience des dévanciers dans les essais de tout genre, etc. Il fera encore connaître le mouvement de hausse et de baisse des produits agricoles sur les marchés, les articles les plus en demande dans le moment, les prévisions de l'avenir pour base de calculs, etc., etc.; il tiendra, en un mot, le cultivateur constamment au courant du mouvement agricole du monde entier, pour qu'il puisse juger par lui-même si, réellement, il suit la bonne méthode, s'il marche dans la voie du progrès, ou au contraire peut-être, s'il ne s'obstine pas à courir à sa ruine en persévérant dans une pratique vicieuse et généralement condamnée.

Un bon journal est donc de rigueur pour le progrès en agriculture. Mais pour le rendre plus efficace, je voudrais qu'il fût la propriété d'un particulier, avec allocation suffisante pour rencontrer les vues du département. Il n'y a rien de tel qu'un propriétaire pour surveiller convenablement une publication ; tandis qu'un journal aux frais du gouvernement manque souvent d'intérêt et d'efficacité, parce qu'on ne tient qu'indirectement à son succès et qu'on n'a rien à craindre pour son maintien.

3o. Encouragement aux écoles d'agriculture.—Après la réforme du département et la tenue d'un bon journal, je considère les écoles d'agriculture comme le moyen le plus efficace d'activer le progrès dans l'art agricole.

La pratique en agriculture vaut certainement beaucoup, mais la pratique seule est impuissante pour la réforme des abus; d'un autre côté, l'agriculture bien entendue, et entendue tel qu'elle doit l'être dans des sols depuis longtemps exploités, et pour répondre aux besoins actuels de la civilisation, est un art véritable. Or, cet art a ses préceptes et sa theorie qu'il faut apprendre pour les connaître, et c'est dans les écoles spéciales de cet art

qu'on les apprendra. Nos écoles actuelles exigent donc une surveillance toute particulière de la part du département et une protection des plus libérales.

Comme toutes les institutions nouvelles, nos écoles d'agriculture, peu comprises quant à leur but et à leur efficacité, ont eu à lutter contre des difficultés et des entraves de tout genre dans leur début. Mais aujourd'hui qu'elles ont survécu à cet âge critique, il ne faut pas leur ménager l'encouragement, afin que chaque année, s'échappent de leur sein des essaims de jeunes agriculteurs, parfaitement au fait de la théorie de l'art, pour aller répandre leurs connaissances dans les différentes contrées de la province. C'est surtout pour la direction de ces écoles qu'un surintendant serait nécessaire. Les différentes visites qu'il leur ferait le mettrait en état de contrôler efficacement leur enseignement, d'établir des points de comparaison entre les unes et les autres, de faire faire le profit ici, des expériences qui auraient été faites là, de susciter une émulation entre les unes et les autres pour marcher dans la voie du progrès d'une manière plus sûre et plus efficace, en un mot, d'assurer davantage leur succès en en faisant en même temps bénéficier la province.

4o. Etablissement d'un musée agricole. — Enfin les musées que l'on joint au département de l'agriculture dans presque tous les anciens états, ne servent pas peu à éclairer le cultivateur dans une foule de points pour la pratique de son art. Ces musées sont non-seulement des salles où l'on tient exposés, pour l'inspection des cultivateurs, les machines et instruments perfectionnés les plus recommandables, des spécimens des grains et produits des meilleures espèces, les matières brutes et travaillées qui sont l'objet de la culture; mais encore des spécimens des oiseaux insectivores, pour faire connaitre à l'homme des champs ses auxiliaires les plus effectifs; des collections d'insectes nuisibles, pour qu'il puisse distinguer et combattre efficacement ces redoutables ennemis, qui le soumettent chaque année à une rançon si considérable, et font parfois perir ses récoltes entières, etc.

Ces musées, par l'étalage constant qu'ils offrent des productions du pays, en outre du témoignage qu'ils rendent au visiteur des richesses naturelles de la contrée

et des ressources qu'elles peuvent offrir à l'exploitation, servent encore à démontrer le degré de civilisation qu'on a atteint, et deviennent, pour les savants, des sanctuaires où ils vont poursuivre leurs recherches, ou déposer les trophées de leurs victoires sur l'inconnu.

J'ajoute que l'établissement de tels musées est des plus faciles et fort peu dispendieux. Comme les spécimens abondent partout, il ne s'agit que de les recueillir pour les déposer dans des appartements spéciaux. Un seul homme de science suffit pour les ranger dans un ordre méthodique et conforme aux règles des classifications. Les espèces s'ajoutant chaque jour aux espèces, on parviendrait, en peu d'années, à posséder un ensemble des plus complets des productions naturelles du pays.

Et quant aux machines d'agriculture, rien de plus facile aussi ; chaque fabricant s'empresserait d'offrir au musée des spécimens de sa manufacture. Il y trouverait un avantage tout particulier ; car ce serait une enseigne de ses produits déposée dans le lieu le plus exposé aux visites des chalands et le plus propre, par conséquent, à lui assurer un prompt débit.

Si des particuliers, presque sans ressources, parviennent petit à petit, en assez peu de temps, à se former des musées considérables ; il n'y a pas de doute que le gouvernement, en portant son attention de ce coté là, ne parvînt, en bien moins de temps encore, à atteindre le même résultat.

Que le gouvernement donne à l'agriculture l'attention et la protection qu'elle est en droit d'exiger, et l'on verra bientôt l'industrie se raviver, le commerce prendre un nouvel essor, la colonisation prendre de jour en jour une plus grande expansion, et le pays en entier marcher à grands pas dans la voie de la prospérité et du progrès.

(APPENDICE.)

Trente-et-unième Rapport Annuel du Bureau de Direction de l'Institut Canadien de Québec,

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE PREMIER LUNDI DE FÉVRIER 1878.

Messieurs les Membres de l'Institut,

En vous remettant les pouvoirs que vous leur avez confiés, l'année dernière, les membres du Bureau de Direction de l'Institut Canadien de Québec ont l'honneur de vous soumettre le rapport suivant.

Il n'est pas besoin pour nous d'entrer dans de longs détails, car l'Annuaire que nous avons publié, en novembre dernier, contient un rapport presque complet de nos opérations.

Vous y avez trouvé, nous l'espérons du moins, la preuve que nous nous sommes efforcés de marcher sur les traces de nos prédécesseurs, et que non-seulement nous n'avons rien négligé pour maintenir l'Institut au degré de prospérité qu'ils lui ont fait atteindre, mais que, pressés par un sentiment d'émulation bien légitime, nous avons tâché de l'elever encore, en étendant son action dans Québec même, et surtout en le faisant connaître à l'étranger.

Vous avez pu voir, par la liste des livres que nous avons achetés, par les collections de médailles, par les nouveaux échantillons d'oiseaux dont nous avons enrichi nos musées numismatique et d'histoire naturelle, que nos efforts pour arriver à ce but n'ont pas été stériles.

A votre dernière assemblée générale, vous avez bien voulu, à notre demande, ratifier l'élection que nous avions faite des membres honoraires suivants, savoir : Mgr. Raymond, de St Hyacinthe ; Son Excellence le comte de Premio Réal, cousul général d'Espagne à Québec, etc., etc ; Son Excellence le comte de Toreno, ministre de l'Instruction Publique à Madrid ; Don Jacobo Prendergast, ministre plénipotentiaire à Madrid ; Don Placido de Jove, ministre plénipotentiaire, directeur des consulats à Madrid ; Monsieur Albert Lefaivre, consul général de France à Québec ; Monsieur Frédéric Gaillardet et Monsieur Charles de Bonnechose, de Paris ; Monsieur Alphonse LeRoy, professeur à l'université de Liége ; l'hon. P. C. Howells, consul des Etats-Unis ; l'hon. A. B. Routhier,

le révérend M. Bois, et aussi l'élection de MM. L. O. David, A. Lusignan, A. Garneau, Aug. Laperrière, H. Benoit, Paul De Cazes, de Paris, comme membres correspondants.

Ces nouveaux élus ont bien voulu se tenir honorés de leur affiliation à l'Institut. Les relations que nous pourrons par leur entremise nouer avec les diverses sociétés savantes et littéraires de l'Europe et de ce pays, ne peuvent manquer d'accroître le prestige de notre Société, et de nous procurer en même temps de grands avantages au point de vue de l'augmentation de notre bibliothèque et de nos musées.

Dans une de nos dernières séances, nous avons élu le Rév. P. Mothon, les hons. MM. W. Dorion, P. J. O. Chauveau, Jos. Cauchon, membres honoraires, et nous avons la confiance que ce soir vous confirmerez notre choix.

Ces nominations et la publication de nos Annuaires ont attiré sur l'Institut l'attention du public lettré; de plus, une occasion toute particulière s'est offerte à nous, l'automne dernier, de le faire connaître au-dehors dans une grande démonstration littéraire. L'Institut Canadien d'Ottawa a célébré l'inauguration du bel édifice qu'il a fait construire, par une grande fête à laquelle nous avons été invité, à prendre part. Quatre délégués nous ont représentés dans cette circonstance, et ils se sont efforcés de soutenir l'honneur de notre Société, tâche dans laquelle ils ont très-bien réussi.

La réception qu'on leur a faite a été si cordiale, et ce concours des écrivains de tout le pays, des membres de toutes les sociétés savantes, leur a paru tellement propre à produire de bons résultats pour notre littérature nationale, que nos délégués ont presque pris en votre nom, messieurs, un engagement que vous serez, sans doute, bien fiers d'accomplir, c'est de réunir une seconde convention littéraire à Québec, soit cette année même, soit l'an prochain.

L'exemple donné par les Canadiens-Français d'Ottawa, est bien de nature à nous rendre jaloux, et votre Bureau de Direction aurait été heureux d'entrer en rivalité avec eux en jetant les bases d'une entreprise semblable à celle qu'ils ont su mener à si bonne fin, la construction d'une édifice pour y loger l'Institut. Notre population française est plus nombreuse que celle de la capitale, et plus riche ; Québec est le boulevard de la langue française et il semble naturel que la littérature nationale y ait un palais. Cependant, nous avons vu trop d'obstacles à la réalisation de ce grand projet, et, après quelques démarches, nous l'avons abandonné pour chercher les moyens de nous agrandir ici, et de nous procurer au moins des salles plus spacieuses

A cet effet, nous avons entamé avec la caisse d'économie des négociations encore pendantes et qu'il sera du devoir de nos successeurs de continuer, à moins que la générosité du public ne les mette en mesure de commencer l'œuvre que nous avions rêvée.

A la demande de plusieurs membres, nous avons loué l'étage supérieur de cette bâtisse pour loger notre gardien, et nous procurer une salle qui servit au comité. C'est dans cette salle que

nous tenons maintenant nos séances. Cette amélioration et quelques autres ont accru nos dépenses, mais le rapport du trésorier, qui vous sera soumis dans l'instant, montre une recette plus forte que les années précédentes, et vous constaterez, sans doute avec plaisir, que les souscriptions perçues atteignent le chiffre, inouï jusqu'à ce jour, de $1,351.42.

Au mois de septembre dernier, l'honorable P. J. O. Chauveau, notre digne président honoraire, a dû nous quitter pour aller remplir les hautes fonctions que le gouvernement lui a confiées à Montréal Son absence crée dans nos rangs un vide difficile à combler et laisse des regrets que de concert avec vous, messieurs, nous avons exprimés dans une adresse que nous lui avons présentée à son départ.

Nous avons à enregistrer la mort de Son Honneur Cyrille Delagrave, Recorder de la cité de Québec, membre fondateur de l'Institut, l'un des premiers présidents honoraires Dans ce citoyen distingué, nous avons trouvé toujours un ami sincère, dont l'appui cordial ne nous faisait jamais défaut. Nous devons aussi mentionner le décès de Alexis Gariépy, autrefois l'un des directeurs de l'Institut.

La brillante réussite de notre dernier concours littéraire nous a valu l'avantage d'en ouvrir un deuxième, en inspirant à M. L. J C. Fiset l'heureuse idée de mettre, une seconde fois, une somme suffisante pour offrir des prix aux concurrents. Le sujet de ce concours est "*Eloge de l'Agriculture ; ce qu'est l'art agricole en Canada ; des moyens de l'y faire progresser.*"

Espérons que la munificence de MM. Ledroit et Fiset trouvera des imitateurs.

L'annuaire contient la liste des conférences données jusqu'au mois de novembre ; depuis cette époque, nous avons à enregistrer celle du R. P. Mothon sur « Le passé, le présent et l'avenir de la race française en Amérique », de M. J. P. Tardivel sur « Les poëtes anglais », et du R. P. Hamon, S. J., sur « L'influence du livre ».

A l'occasion de la première, qui inaugurait nos séances publiques durant la saison de 1877-78, l'Institut a été l'objet d'un témoignage flatteur d'estime et de confiance. Les Messieurs du Séminaire de Québec ont bien voulu mettre à notre disposition la magnifique salle des promotions à l'Université Laval, faveur qui nous a permis d'inviter l'élite de la société de Québec et tous les amis de l'Institut à venir entendre l'éloquent Dominicain.

En terminant ce rapport, nous nous faisons un devoir de remercier les membres du clergé de cette ville, et particulièrement les membres du Séminaire, pour leur bienveillant patronage. Nous remercions aussi les écrivains, dont le précieux concours nous a permis de donner tant d'intéressantes soirées, les personnes, dont les dons généreux ont enrichi notre bibliothèque ou nos musées, ou nous ont mis à même d'encourager la littérature d'une manière plus spéciale. Enfin, messieurs, nous vous remer-

cions, vous-même, de nous avoir aidés dans nos travaux toutes les fois que nous avons eu besoin de votre coopération.

Respectueusement soumis.

J. O. Fontaine,
Président actif, I. C. Q.

Québec, 4 février 1878.

Rapport du Trésorier de l'Institut Canadien de Québec

POUR L'ANNÉE 1877 A 1878.

Recettes.

En caisse, 4 février 1877	$ 88 00
Octroi du gouvernement	500 00
Contribution des membres	1,335 00
	$1,923 00

Dépenses.

Abonnements	$ 208 49
Salaire, gardien, et bonus	228 58
Luminaire	102 48
Loyer	243 14
Achat de livres	281 02½
Impressions et annonces	40 86
Commissions	95 30
Assurances	32 45
Musée	59 25
Reliure	104 65
Annuaire	252 78
Contingents	143 90
	$1,792 91
Balance en caisse	130 15
	$1,923 06

L. P. Vallée,
Trésorier.

Rapport du Bibliothécaire,

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE PREMIER LUNDI DE FÉVRIER 1878.

Messieurs,

Dans un rapport imprimé dans l'annuaire No. 4, cette année, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître en quel état se trouve actuellement notre bibliothèque, le nombre approximatif de volumes et de brochures qu'elle renferme, et j'ai joint à ce rapport une liste complète des achats de livres et des dons reçus pendant l'année.

Le rapport que je vous présente aujourd'hui peut être considéré comme la suite et le complément de celui publié dans l'annuaire No. 4, auquel je vous prie de référer.

En déposant aujourd'hui la charge que vous m'aviez confiée, permettez-moi d'attirer votre attention sur plusieurs points importants qui méritent votre considération. D'abord la nécessité d'observer à la lettre certaines parties de nos réglements :

1o.—L'article VII des réglements du comité de la salle de lecture est comme suit : « On ne pourra emporter du salon de lecture aucune publication ou papier-nouvelles », etc.

2o.—Les réglements du comité de la bibliothèque statuent, entr'autres choses, « que les membres de l'Institut pourront emporter chacun deux volumes, mais qu'ils ne pourront les garder plus d'un mois, sans s'exposer à payer une amende ; que celui qui perdra ou endommagera des volumes sera obligé d'en rembourser la valeur à l'Institut, que celui qui prêtera des livres de l'Institut sera passible d'amende ».

De l'observation fidèle de tous ces articles, tous nos membres actifs retireront de grands avantages. La circulation des livres de notre bibliothèque augmente de jour en jour, de même que le nombre de ceux qui en profitent, comme on peut s'en convaincre en jetant un coup-d'œil sur les régistres tenus avec tant de soin, depuis plus de trois ans, par MM. Zéphirin et Abraham Cantin :

Année.	*Membres.*	*Volumes.*
1875	212	4,006
1876	248	5,343
1877	259	6,061

Deux cent cinquante-neuf membres actifs, c'est-à-dire la moitié de nos membres, représentant de familles, et qui fréquentent assidûment notre bibliothèque. Soit dans la circulation des livres, une augmentation de mille volumes par année. Ce qui démontre que notre Institut ne s'est pas contenté seulement d'accroître le nombre de ses membres, et de fixer de plus en plus sur lui l'attention du public par des travaux sérieux et des entreprises nouvelles, mais qu'il s'est efforcé de réaliser la pensée patriotique de ses fondateurs : « Opérer la réunion des jeunes Canadiens, les porter à l'amour et à la culture de la science et de l'histoire, et les préparer aux luttes plus sérieuses de l'âge mûr ».

Il est donc important, dans l'intérêt de tous, que les réglements ci-dessus soient observés aussi scrupuleusement que possible. Tous les membres actifs sont intéressés à ce que nos livres ne soient pas trop longtemps sortis de la bibliothèque, et à ce que les personnes qui refusent de devenir membres de l'Institut ne participent pas aux avantages que nous offrons à ceux qui s'enrôlent sous notre bannière et paient gaiement leur souscription de quatre-piastres par année.

Nos réglements sont trop peu connus. Peut-être cela vient-il de ce que la dernière édition en est épuisée.

Je crois devoir profiter de la présence ici d'un certain nombre de membres de l'Institut pour attirer leur attention sur les circu-

laires qui ont été envoyées dernièrement à plusieurs d'entr'eux, les priant de vouloir bien remettre les volumes sortis depuis longtemps et qui sont enregistrés sous leurs noms. En cherchant un peu, peut-être ces volumes pourront être retrouvés.

Passons maintenant à quelques remarques sur la composition actuelle de notre bibliothèque, et disons de suite que la nécessité d'un catalogue se fait sentir depuis longtemps. Notre choix de livres est excellent, mais bien peu d'entre nous connaissent les ressources qu'offre notre bibliothèque. Presque toutes les branches des connaissances humaines y sont représentées. Mais la partie pour laquelle nos prédécesseurs ont manifesté des préférences marquées, c'est l'histoire ; la partie purement littéraire, collection des classiques anciens et modernes, français et étrangers est moins complète, et compte peut-être trop d'éditions vieillies. La partie des sciences, philosophie, histoire naturelle, sciences exactes, science sacrée, méritent l'attention de nos successeurs. On y voudrait quelques-uns de ces ouvrages, recueils, encyclopédies, etc., destinés à vulgariser la science, à en répandre le goût. Mais les livres qui ont le plus de vogue, ce sont les romans, les bons romans, bien entendu. Un des plus grands soucis du comité de la bibliothèque, chaque année, c'est de faire une liste d'ouvrages acceptables, et de satisfaire, dans de justes limites, les demandes constantes qui lui sont faites d'augmenter cette partie de la bibliothèque. Sans doute on pourrait désirer que l'activité dévorante de nos lecteurs se dépensât en des lectures plus sérieuses. Mais il ne faut pas oublier que les dames surtout patronnent ce département de la bibliothèque ; cela suffit pour qu'à l'avenir les romans soient tenus en haute estime dans notre Institut. Enfin nous arrivons à la collection canadienne, commencée, on peut le dire, il y a trois ans. Ce département mérite d'une manière toute spéciale l'attention de l'Institut. Il est à propos que M. le président du comité de la bibliothèque et M. le bibliothécaire soient autorisés, pour l'avenir, à acheter toutes les publications canadiennes, et pour cela, il pourrait leur être ouvert un crédit, au commencement de l'année, par exemple.

En terminant, qu'il me soit permis d'exprimer l'espoir que bientôt nous aurons augmenté et enrichie notre bibliothèque consultative, et que nous verrons installée dans un local plus spacieux que celui-ci, où les jeune gens sérieux, les hommes arrivés à l'âge mûr, trouveront toutes les grandes collections et les recueils encyclopédiques nécessaires à ceux qui veulent s'instruire ou entreprendre des travaux historiques ou scientifiques, et qu'ils seront aidés dans leurs recherches par un catalogue raisonné qui, mieux que toute autre chose, fera connaître notre bibliothèque.

H. J. J. B. Chouinard,
Bibliothécaire.

Volumes ajoutés à la Bibliothèque.

Barrau (Th.).—Révolution française 1878-79, 1 vol.
Paquin (R. P.).—Essai sur le droit social chrétien, 1 vol.
Kerrigan (M.).—L'Angleterre telle qu'elle est, 2 vols.
Marmier (X.).—Les Voyageurs nouveaux, 3 vols.
Rostaing (Jules).—Histoire de France, 1 vol.
LeRoy (P.).—Vie du père Ephrem, 1 vol.
La comtesse Drohojowska (Mde.).—La jeune fille dans la famille et dans le monde.
Tacite.—Œuvres complètes, 1 vol.
Milton.—Le paradis perdu, 1 vol.
Martinet.—L'art d'apprendre en riant des choses fort sérieuses, 1 vol.
Scarron.—Virgile travesti en vers burlesques, 1 vol.
Gousset (Cardinal).—Du droit de l'Eglise touchant la possession des biens destinés au culte, 1 vol.
Plancy (Collin de).—Dictionnaire infernal.
Tardivel (J. P.).—Vie de Pie IX.
Bonnechose (C. De).—Montcalm et le Canada français, 1 vol.
LeMay (L. P.).—Picounoc le maudit, 2 vols.
Evanturel (Eudore).—Premières poësies.
Navery (R. de).—Parasol et Compagnie.
Tassé (Jos.).—Les Canadiens de l'Ouest, 2 vols.
Leggo.—Administration of Lord Dufferin, 1 vol.
Davin (J. P.).—The Irishman in Canada, 1 vol.
Withrow (W. H.).—Popular history of the Dominion of Canada, 1 vol.
Marmette.—Le Chevalier de Mornac.
Oreilly (Bernard Rév.).—The life of Pope Pius the IX.
DeMontigny (R. H. T.).—Catéchisme politique, 1 vol.
Lareau (Ed.).—Mélanges historiques et littéraires, 1 vol.
Journal de l'Instruction Publique, 1875-76-77, 1 vol.
Journal of Education 1875-76-77, 1 vol.
Boreau (Victor).—Histoire Grecque, 1 vol.
Histoire générale des temps du Moyen-âge, 1 vol.
L'Illustration de Paris 1877, 1 vol.
L'Opinion Publique 1877.
Revue de Montréal, 1877.

Dons faits à la Bibliothèque en 1878

M. E. B. Lindsay.

Brochures.—Souvenirs de Pau.

Société pour l'étude des langues romanes.

Revue des langues romanes.

L'abbé C. A. Collet.

J. S. Ingram.—The Centennial Exposition, 1 vol. in-8, illustré.

L'honorable Henri T. Taschereau.

Débats de la Chambre des Communes.

M. LeRoy.

L'ensemble du système.

L'abbé Verreau.

Mémoires de la société historique de Montréal.

Cercle Catholique de Québec.

Constitution du Cercle Catholique.

Rév. P. Paquin, O. M. J.

Essai sur le droit social.

M. C. Joncas.

Rules and Regulations of the Quebec Benevolent Society, 1793.

L'honorable P. Garneau.

Plusieurs rapports officiels.

M. Chs. Baillargé.

The Municipal situation.
Plusieurs revues et journaux publiés à l'étranger.

M. Chs. de Bonnechose.

La fin des Montmorency.
Montcalm et le Canada français.

L'honorable H. Langevin.

Rapport sur la falsification des substances alimentaires.
Tariff readjustment.

Mgr. Raymond.

Oraison funèbre de Pie IX.

Le ministère de l'Instruction Publique, des cultes et des Beaux-arts—France.

Le Tour du Monde, (1860-1877), 34 in-8.
Mémoires du peuple français, (Challamel), 8 in-8.
Histoire de France, (Guizot), 5 in-8.
François I, (Lescure), 1 in-8.
Marie Stuart, ("), 1 in-8.
Jeanne d'Arc, ("), 1 in-8.
La Forêt, (Muller), 1 in-8.
Histoire de France, (Charton). 2 in-8.
Histoire du costume, (Quicherat), 1 in-8.

Dictionnaire de Grégoire, 1 in-8.
La France guerrière, (d'Héricault), 1 in-8.
Les marins, (Fune), 2 in-8.
Musée des Archives, 1 in-4.

M. P. LeRoy.

3 Broch. sur l'Instruction publique au Canada.

M. J- O. Filteau.

Histoire du Canada, 3 et 4,	25	exemp.
Histoire des rues de Québec, J. M. LeMoine,	25	"
L'action de Marie dans la société, Mgr. Raymond,	25	"
Leçons sur le libéralisme, Mgr. B. Pâquet,	25	"
Histoire du Canada,	25	"
Chansons, (Gagnon),	25	"
The Lady of Abraha,	5	"
History of Canada,	5	"
Patent office Report,	3	"
Traité des Fiefs.		
Histoire du Canada, (Rogers),	10	"

M. Ernest Flament, membre correspondant de l'Institut Canadien de Québec.

Catalogue officiel de l'Exposition universelle de Paris.—Tome III.
Section française.—France, Algérie, Colonies françaises.
L'Instruction publique en Algérie.
Histoire des progrès de l'Agriculture en Algérie.
Des sources minérales et thermales de l'Algérie.
Notice sur les forêts de l'Algérie.
Algérie:—Archéologie et histoire.
" Départements d'Alger et Oran.—Notice minéralogique.
" Notice sur les travaux publics.
" Histoire des progrès de l'Agriculture.
" Constantine.—Notice géologique et minéralogique.
" Notice sur les beaux-arts et les parfums.
" Notice sur les produits maritime du littoral algérien.
" Cartes, plans, formules de requêtes administratives.
Gouvernement général civil de l'Algérie.
Etat actuel de l'Algérie.—Par ordre du général Chanzy.

Rapport du Curateur du Musée de l'Institut Canadien de Québec.

POUR L'ANNÉE ÉCOULÉE ENTRE LE 1er FÉVRIER 1877 ET LE 1er FÉVRIER 1878.

MESSIEURS,

A mon rapport du mois de novembre dernier, publié dans l'annuaire No. 4, je ne vois pas grand'chose à ajouter qui soit de nature à intéresser cette assemblée.

C'est un plaisir pour moi de constater ici, toutefois, que l'empressement de bon nombre de membres et d'amis de l'Institut, pour augmenter les richesses du Musée, ne s'est pas ralenti et que nous avons presque journellement à enrégistrer des dons qui, s'ils n'ont pas actuellement une valeur considérable, acquerront par la suite un grand prix en même temps qu'ils orneront notre Musée.

La résurrection, pour ainsi dire, du Musée, nous a permis, cette année, de constater, avec orgueil, que l'Institut Canadien jouit de la considération des autres institutions littéraires et historiques de cette ville et d'ailleurs, autant que de l'estime de nos plus hauts dignitaires. Car nous n'avons eu qu'à manifester à ces institutions le désir d'obtenir des exemplaires des différentes médailles qu'elles possèdent et elles se sont empressées de nous les faire parvenir avec leurs meilleurs souhaits de progrès et de prospérité. Son Excellence Lord Dufferin a bien voulu aussi nous promettre, aussitôt que la chose sera en son pouvoir, un exemplaire de la médaille Dufferin.

En somme, le Musée ne fait pas, il est vrai, des pas de géant, mais enfin il avance, il progresse, et c'est déjà beaucoup pour quelqu'un qui avait gardé le lit si longtemps et que l'on croyait perdus à tout jamais.

Espérons donc que les bons soins que l'on voudra bien continuer à lui donner lui rendront une vigueur nouvelle et que bientôt il n'aura pas honte de marcher à coté de ses confrères, les Musées des autres institutions.

Depuis le mois d'octobre dernier bons nombre de dons (médailles, pièces de monnaies, oiseaux, etc., etc.,) ont été faits au Musée de l'Institut.

Je ne mentionnerai ce soir que les médailles, les autres dons seront publiés dans le prochain annuaire.

Médailles de la Société d'histoire naturelle, Montréal.

Médaille fondée par la chambre des commissaires des écoles protestantes, Montréal, (3 Ex.)

Médaille fondée par M. Edward Murphy, à l'académie Archambault, Montréal.

Médaille en commémoration d'une expédition sur le St. Laurent (vapeur Longueuil), Montréal, le premier janvier 1878, par J. P. Masson.

Médaille donnant d'un côté une gravure de la bâtisse où fut signé le traité consacrant l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique en 1776, par M. Théophile Ledroit.

J. N. Proulx,
Curateur du Musée.

Rapport Supplémentaire du Curateur du Musée.

En jetant un coup d'œil sur la liste qui accompagne le présent rapport, on se convaincra avec plaisir que les dons faits, cette année, à l'Institut Canadien ont atteint, en quantité et en importance, ceux de l'année dernière. Parmi les bienfaiteurs de notre Musée, se trouvent des hommes distingués par leur savoir et leur mérite. Cette bienveillance et cet encouragement partis de si haut et généreusement secondés par le public ne nous fera pas défaut, à l'avenir, nous l'espérons du moins, et le Musée de notre Institut aura sa place dans le mouvement général vers le progrès et la prospérité que l'on voit poindre à l'horizon.

Toutefois, comme abondance de biens ne nuit pas, l'Institut Canadien croit devoir faire un nouvel appel à ses membres ainsi qu'au public, en faveur de son Musée, et il offre d'avance ses meilleurs remerciments pour tous les dons qui lui seront offerts.

Respectueusement soumis,

J. N. Proulx,
Curateur du Musée.

Liste des dons faits au musée de l'Institut Canadien.

Une médaille en bronze par Lord Dufferin.
Une médaille en bronze de la Société Numismatique de Montréal.
Trois médailles en bronze fondées par la Chambre des Commissaires des écoles protestantes de Montréal.
Une médaille en bronze fondée par Ed. Murphy, Ecr., à l'Académie Archambault, Montréal.
Une médaille commémorative d'une expédition sur le St.-Laurent (vapeur Longueuil), le 1er janvier 1878, donnée par J. P. Masson, Ecr.
Une médaille reproduisant d'un côté une gravure de la bâtisse où fut signé le traité consacrant l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique en 1776, présentée par Théophile Ledroit, Ecr.
Deux médailles par R. W. McLachlan, Montréal.
Par L. P. Vallée, Ecr.
Une chouette.
Par T. E. Roy, Ecr.
Un oiseau.
Par T. P. Masson, Ecr.
Quatre pièces de cuivre (chinoises).
Trois " " (japonaises).
Deux " "
Trois " d'argent.

Par Philémon Brunet, Ecr.
Une pièce d'argent.
Par L. N. Asselin, Ecr.
Cinq pièces de cuivre.
Par Th. Hudon, jr., Ecr.
4 pièces de cuivre.
Par F. , Ecr.
Une pièce de cuivre.
Par Louis Lépine, Ecr.
Cinq pièces de cuivre.
Par D. C. MacKedie, Ecr.
Une pièce de nikel.
Une pièce de cuivre.
Par J. P. Tardivel, Ecr.
Cinq pièces de cuivre.
Par H. J. J.-B. Chouinard, Ecr.
7 pièces de cuivre.
Un fossile.
2 échantillons de minerais de cuivre.
Par N. l'abbé Provancher.
Une collection de bois canadiens.
Par L. D. Lemoine, Ecr.
Une sèche (squid).
Par Dr. A. Vallée.
7 pièces de monnaies.
Par E. Pampalon, Ecr.
2 pièces de cuivre.
Par Aimé Talbot, Ecr.
2 pièces de cuivre.
Par B. Lippens, Ecr.
1 pièce de cuivre.
Par Auguste Lemoine, Ecr.
1 pièce de cuivre.
Par Th. Ledroit, Ecr.
1 pièce de cuivre.
Par J. G. Michaud, Ecr.
4 pièces d'argent.
Une croix faite de la pierre du *table rock*, chute de Niagara.
Un billet de la banque de Baltimore.
Par Arthur Evanturel, Ecr.
Un échantillon du pain en usage durant le siége de Québec.
Par l'Honorable Ed. Rémillard.
Un échantillon d'amiante,
Une balance avec poids.
Par Madame J. B. Turcotte, mère de feu L. P. Turcotte.
Plusieurs médailles et monnaies.
Par Geo. Leclerc, Ecr., Montréal.
Une médaille en bronze de l'ancienne chambre d'agriculture.

Liste des Revues et des Journaux reçus à l'Institut Canadien.

REVUES.

La Revue Canadienne.
La Revue de Montréal.
Revue Britannique.
Revue du Monde Catholique.
Revue des Institutions et du Droit.
Le Correspondant.
Etudes Religieuses.
Le Foyer Domestique.
Canadian Monthly.
Le Naturaliste Canadien.
The Musical Times.
Revue littéraire de "l'Univers."

JOURNAUX ILLUSTRÉS.

L'Illustration, de Paris.
L'Opinion Publique.
Canadian Illustrated News.
The London Illustrated News.
Frank Leslie's Illustrated News.
Scientific American.
The Monetary Times.
Le Journal d'Agriculture.

QUÉBEC.

Le Canadien.
Le Journal de Québec.
Le Courrier du Canada.
L'Evénement.
The Evening Mercury.
The Saturday Budget.
The Chronicle.
The Journal of Education.
Journal de l'Instruction Publique.

MONTRÉAL.

La Minerve.
Le National.
Le Nouveau Monde.
The Gazette.
The Herald.
Bulletin de l'Unjon Allet.

TORONTO.

The Globe.
The Mail.

FRANCE.

L'Univers.

CANADA.

Le Journal des Trois-Rivières.
La Gazette de Joliette.
Le Franco Canadien de St. Jean D'Iberville.
Le Courrier de St. Hyacinthe.
Le Constitutionnel de Trois-Rivières.
La Gazette de Sorel.
Le Journal d'Arthabaska.
La Gazette Officielle de Québec.
La Gazette d'Ottawa.

Présidents Honoraires et Actifs de l'Institut Canadien. depuis sa fondation.

	PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1848-49	L'Hon. R. E. Caron.	L'Hon. M. A Plamondon.
1849-50	" "	M. J. B. A. Chartier.
1850-51	" "	M. F. R. Angers.
1851-52	" "	L'Hon. P. J. O. Chauveau.

LISTE DES MEMBRES ACTIFS

DE

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

A

Allaire, Joseph
Anctil, Joseph
Angers, Honorable A R
Angers, Edouard J
Angers, Panet
Archambault, Oscar
Arel, Joseph Ferdinand
Auclair, Révérend M Joseph
Audette, François M
Auger, Amédée J
Auger, Jacques

B

Baby, William G
Baillairgé, Louis G
Baillairgé, W D
Baillargeon, Honorable Pierre
Barthe, J C R
Bazin, P J
Beaudet, Elisée
Beaudet, Eugène
Bédard, Simon
Bégin, Révérend M Ls N
Bélanger, L Jules
Bélanger, Victor
Belleau, George
Belleau, Jas F
Belleau, L N G
Benoit, Séverin
Bergevin, Charles
Berlinguet, F X
Bigaouette, J E
Bilodeau, Louis
Binet, George
Blagdon, John
Blais, Révérend A A
Blanchet, Jean
Blanchet, L A
Blumhart, Wm
Bonneau, Révérend M E
Bouchette, R S M
Bourbeau, Frs
Bourget, Joseph
Bourget, Louis
Brisson, N
Brousseau, J D
Brousseau, Léger
Brunet, J C
Brunet, Philémon
Buies, Arthur
Burroughs, Ed
Burroughs, John
Bussière, P G

C

Campeau, Félix
Campeau, O F
Caron, A P. M P
Caron, Honorable L B, J C S
Carrell, James
Casault, Honorable L N, J C S
Casgrain, P B, M P
Casgrain, Thomas Chase
Catellier, Laurent Dr
Cazeau, Mgr C F
Cazeau, Vincent
Chabot, Marcel H
Chalifour, M Théodore
Charlebois, J A
Chartré, Chs
Chassé, Félix
Chauveau, Honorable Alex, MPP
Chinic, Honorable Eugène
Chinic, E N
Chouinard, H J
Chouinard, H J J B

Chou.nard, Mathias
Cinq-Mars, Chas
Cloutier, Charles
Collet, Rév C A
Côté, Alphonse
Côté, Augustin
Côté, Chs T
Cousin, Paul
Couture, J G

D

Damiens, Martin
Darveau, A F E
Darveau, Joseph
Dastous, L A
De Blois, Pierre
Dechène, F M
Dechène, George Miville
DeGuise, Chs, Dr
DeGuise, Gustave
Delâge, J B
Delagrave, Chs, Dr
Delagrave, Henri
De Léry, Honorable A R C
Demers, S J
Derome, Victor
Déry, Ed Joseph
Déry, Elz A, Recorder de Québec
Desjardins, F
Desjardins, L G
Dion, F X
Dion, J B
Donati, Joseph
Dionne, Ernest
Dionne, L A
Dionne, Gustave
Dorion, Eugène
Dorion, Isaac
Dostie, Edouard
Doucet, R E B
Doyle, George
Doyle, William
Drolet, Albert
Drolet, Gaspard
Drolet, Ignace
Drouin, F X
Drouin, J B
Dubeau, E J
Duchesnay, E J
Duchesnay, T G, Lt-Col
Dufresne, L N
Dugal, Alfred, L G
Dumas, François
Dumoulin, P B
Dunn, Oscar
Dupré, Edmond
Duquet, Cyrille
Dusseault, Joseph
Duval, Honorable J, J C B R

E

Evanturel, Arthur

F

Fabre, Honorable Hector
Faucher de St Maurice, Narcisse
Fiset, L J C
Fitzpatrick, Chs
Flynn, E J, M P P
Fontaine, J O
Fortier, Félix
Fortier, J E Dr
Fortier, Taschereau
Fortin, Honorable P, M P
Fraser, Auguste
Fremont Jos T

G

Gaboury, Augustin
Gagnon, Chs A
Gagnon, Gustave
Gagnon de Belles Isles, S
Garneau, Didier
Garneau, Eugène
Garneau, Nemèse
Garneau, Honorable P
Gauthier, E C E
Gauvreau, Elzéar
Gauvreau, Etienne
Gauvreau, Ferdinand
Gauvreau, F E
Genest, F X
Genest, P M A
Gilbert, J B
Gingras, Auguste
Gingras, Cyrille
Girard, J A

Girardin, Auguste
Giroux, Edmond
Giroux, J Elzéar
Glackmeyer, Edouard
Gouin, Chs
Gourdeau, Alphonse
Gourdeau, Godfroi
Grenier, Hector
Grenier, Isidore
Guy, Louis

H

Hamel Abraham
Hamel, Adolphe
Hamel, Alphonse
Hamel, Chs N
Hamel, Eugène
Hamel, Ferdinand E
Hamel, Joseph Alfred
Hardy, Alexandre
Hardy, Amédée
Hébert, F X
Hébert, J B C
Houde, Philippe
Hudon, J A
Hudon, Théophile
Huot, Edouard
Huot, Emmanuel
Huot, L J
Huot, Philippe

J

Jacques, R
Jobin, Adolphe
Jolicœur, P J
Joly, Honorable H G
Joncas, Charles

K

Kirouack, François, jnr

L

Labrecque, Cyprien
Labrecque, Magloire Alphonse
Lachaine, F M
Lachance, Joseph
Lacroix, Edouard
Lafrance, A R
Lafrance, C A
Lafrance, C J L
Lafrance, G A
Lafrance, Victor
Laliberté, J B
Lamontagne, E Lt-Col
Lamontagne, Louis
Langelier, Chs, M P P
Langelier, Honorable Frs, M P P
Langelier, J C
Langlois, Edouard
Langlois, Eusèbe
Langlois, Jean
Lapointe, Grégoire
Larochelle, Edouard
LaRue, Achille, M P
LaRue, F A H Dr
LaRue, George
LaRue, Jules E
LaRue, Panet
Laurin, J O
Lavoie, Napoléon
LeBel, William
Leclerc, U Théophile
Leclerc, Victor N
Ledroit, Joseph
Ledroit, Théophile
Lefaivre, Léonard
LeMay, Pamphile
Lemieux, Thélesphore
LeMoine, Edouard
LeMoine, Gaspard
LeMoine, George
LeMoine, Jules
LeMoine, L D
Lepage, F R
Lépine, George
Lesage, Siméon
Lespérance, Pierre
Lessard, Louis
Letellier, Alphonse
Letellier de St Just, Son Excellence l'Honorable L
Levasseur, Théophile
Lippens, Bernard
Livernois, Jules Ernest
Livernois, Victor

M

MacKay, Pierre
Maheux, Eusèbe
Malouin, Jacques, M P
Malouin Philippe
Marcoux, Edouard
Marmette, Joseph E
Martineau, J Louis
Massé, P N A
Masson, P T
McLean, John
Michaud, Chs R
Moisan, Alfred
Montambault, D J
Moreau, Edouard
Morency, Edouard
Morin, P A
Myrand, Ernest

N

Nadeau, Joseph
Noël, Léonidas
Normand, Fabien

O

O'Brien, Edward
Ouimet, Honorable G

P

Pageau, J O
Painchaud, Antonio
Pampalon, Thomas
Paquet, E T, M P P
Paré, G E
Parent, Chs A
Parent, Isidore
Patry, J H
Peachy, J F
Pelletier, Alfred
Pelletier, Elzéar
Pelletier, H Cyrias
Picard, Arthur
Picher, F X
Plante, Félix
Poliquin, Joseph O
Potvin, Olivier
Potvin, Thomas
Pouliot, Alphonse
Pouliot, Joseph
Pourtier, M Dr
Prevost, capt Oscar
Proulx, J Narcisse

R

Rémillard, Honorable Ed
Renaud, J B
Roberge, Amédée
Roberge, F B
Roberge, L A
Robitaille, Amédée
Robitaille, Chs Isidore
Robitaille, C N
Robitaille, L A
Robitaille, O Dr
Rochette, Léon A
Ross, Honorable J J
Rouleau, Fortunat, M P
Rousseau, E Dr
Rousseau, H B
Roy, Honorable David
Roy, F E Dr
Roy, George
Roy, Odilon
Roy, Thomas
Roy, Thomas Etienne

S

St George, Alfred E de, Dr
St Laurent, Alfred
Sheyhn, Joseph, M P P
Simard, L J A Dr
Simonneau, Napoléon
Sirois, L P
Suzor, C T

T

Taché, E E
Talbot, Achille
Talbot, Aimé
Tardivel, J M
Tardivel, Jules P
Tarte, Israël, M P P
Taschereau, E A Mgr

Taschereau. Honorable H Elzéar Cour Suprème
Taschereau, Hon Henri T, J C S
Taschereau, Honorable J T, Cour Suprème
Tessier, Cyrille
Tessier, George
Tessier, Jules
Tessier, Ulric, jnr
Tessier, Honorable Ulric J, JCBR
Tétu, Révérend D H
Têtu, Laurent
Thibaudeau, Alfred
Thibaudeau, Honorable Isidore
Tousignant, J O
Toussaint, F X
Tremblay, J B
Trudelle, Charles
Trudel, Edouard
Turcot, Edwin Dr
Turcotte, Arthur J
Turcotte, H A
Turcotte, Nazaire
Turgeon, Elie Zotique
Turgeon, Louis
Turgeon, Pierre Louis

V

Vallée, Arthur Dr
Vallée, Charles
Vallée, L P
Vallerand, André O
Vallerand, F O
Vandry, Joseph, jnr
Vandry, Zéphirin
Varin, Arthur
Venner, T A Dr
Verret, A Hector
Verret, Barthelemy
Vézina, Adolphe
Vézina, George
Vézina, J B
Vézina, Ludger
Vocelle, Elzéar

W

Wyse, Horatio

Membres Honoraires.

L'hon. M. A. Plamondon, J. C. S.....Arthabaskaville.
L'hon. Henri T. Taschereau, J. C. S.....Fraserville.
L'hon. L. B. Caron, J. C. S.....Québec.
L'hon. A. B. Routrier, J. C. S.....Malbaie.
L'hon. P. J. O. Chauveau, L. L. D., L. D.,
Commandeur de Pie IX, Chev. de St.
Grégoire le Grand, Officier de l'instruc
tion publique de France.....Montréal.
L'hon. W. C. Howells.....Asthabula (Ohio) E.-U.
Mgr. J. S. Raymond, V. G.....St. Hyacinthe.
L'hon. Télesphore Fournier, J. C. S.....Ottawa.
L'Hon. L. F. G. Baby, M. P.....Joliette.
L'hon. C. A. P. Pelletier, sénateur, C.M.G.,
Commandeur de la Légion d'honneur.....Québec.
L'abbé L. E. Bois.....Maskinongé.
L'abbé H. Verreau.....Montréal.
M. A. Gérin-Lajoie.....Ottawa.
M. J. C. Taché, Chevalier de la Légion
d'honneur..... "
M. A. Lefaivre, consul de France.....Québec.
Le Révérend Père. A. L. Mothon, de l'Or-
dre des Frères Précheurs.....St. Hyacinthe.
M. Charles de Bonnechose.....Paris.
M. E. Rameau..... "
M. Frédéric Gaillardet..... "
M. F. LePlay..... "
M. Raoul Frary..... "
M. Alphonse LeRoy, membre de l'Acadé-
mie Royale de Belgique.....Liége, (Belgique.)
L'abbé Bernard O'Reilly, L. D.....New-York, E.-U.
M. le Comte de Premio Real.....Québec.
M. le Comte de Toreno.....Madrid, (Espagne.)
Don Jacobo Prendergast..... " "
Don Placido de Jove..... " "
Don Augusto de Ulloa..... " "
Don Manuel del Palacio..... " "
Don Manuel Silvela..... " "
Don Praxedès Mateo Sagasta..... " "
Don Sigismondo Moret..... " "
M. le Marquis Ramiro Barbaro.....Rome, (Italie.)

Membres Correspondants.

L'abbé L. Provancher... .....St. Félix du Cap-Rouge.
L'abbé T. A. Chandonnet.....Montréal.
M. L. O. David..... "
M. A. de Bonpart..... "
M. J. N. Provencher..... "
M. L. G. Martin..... "
M. P. Lafrance..... .....Sherbrooke.
M. Jos. Ubalde Beaudry .....Beauharnois.
L'hon. Eugène Panet.....Ottawa.
M. Samuel Benoit..... "
M. Alphonse Benoit..... "
M. Benjamin Sulte..... "
M. Joseph Tassé, M. P..... "
M. Stanislas Drapeau ..... "
M. Augustin Laperrière..... "
M. Alphonse Lusignan..... "
M. Alfred Garneau..... "
M. Lawrence Cannon.. .....Arthabaskaville.
L'hon. P. Boucher de la Bruère, M. C. L...St. Hyacinthe.
M. D. N. St. Cyr, M. P. P.....Champlain.
M. Ernest Flament.....Fourmies,(Nord),France.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

LE PRÉSENT ET L'AVENIR DE LA RACE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE, par le Rév. Père A. L. Mothon 1
RÉMINISCENCES D'ALLEMAGNE, par M. Albert Lefaivre 21
FÊTES ET CORVÉES, par M. L. P. LeMay 49
NOTICE BIOGRAPHIQUE, sur M. L. P. Turcotte, par M. J. P. Tardivel 75
CONCOURS D'ELOQUENCE : Rapport du docteur Hubert LaRue.... 83
" " rapport de M. LeSage 103
ELOGE DE L'AGRICULTURE, par M. Ed. A. Barnard 107
ELOGE DE L'AGRICULTURE, par M. l'abbé Provancher 165

APPENDICE.

Rapport du bureau de direction, par M. Rémillard 187
Etat des finances de l'Institut Canadien pour 1877-1878 190
Rapport sur la bibliothèque 190
Volumes ajoutés à la bibliothèque 193
Dons faits à la bibliothèque 193
Rapport du curateur du musée 197
Rapport supplémentaire du curateur du musée 197
Liste des journaux et revues 199
Présidents honoraires, présidents actifs de l'Institut depuis sa fondation 199
Officiers de l'Institut Canadien pour 1878-79 200
Liste alphabétique des membres actifs 202
Liste des membres honoraires 207
Liste des membres correspondants 208

AS
42
I5
no 5

Institut canadien de Québec
Annuaire

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY